

Philippe ROUSSEL

DE CADOUDAL A FROTTÉ

(LA CHOUANNERIE DE 1792 A 1800)



EDITIONS DE LA SEULE FRANCE
10, rue Croix-des-Petits-Champs, Paris-1^{er}

DE CADOUDAL
A FROTTÉ

(La Chouannerie de 1792 à 1800)

Philippe ROUSSEL

DE CADOUDAL
A FROTTÉ

(LA CHOUANNERIE DE 1792 A 1800)

DU MEME AUTEUR :

LA CROISADE VENDEENNE (1793-1796). — Editions des Quatre
Fils Aymon.

EDITIONS DE LA SEULE FRANCE
10, rue Croix-des-Petits-Champs, Paris-1^{er}

Philippe ROYER

DE CADOUAL A FROTE

Éditions de la Bibliothèque de la Sorbonne

*A mes amis Bretons, Normands
et Mainiaux.*

QUELQUES OPINIONS RECUEILLIES DANS LA PRESSE SUR
« LA CROISADE VENDEENNE »

« Le choix du détail dans cette œuvre montre l'intelligence de l'auteur et le ton du livre ». (Georges Gaudy - « *Aspects de la France* »).

« Ouvrage clair, ramassé, attachant, facile à lire et à compiler ». (Pierre Froger - « *Le Courrier de l'Ouest* »).

« Un livre intéressant et parfaitement écrit ». (De Lavigerie - « *Fiches Bibliographiques* »).

« C'est, dans son ordre, une réussite parfaite ». (« *La Nation Française* »).

« Ce livre n'est pas seulement un livre « juste », c'est aussi un livre exaltant ». (Gabriel d'Aubarède - « *Le Monde et la Vie* »).

« ...Un véritable précis des Guerres de Vendée... ». (Auguste Paillard - « *Nouveaux Jours* »).

« ...Vivant récit chronologique, enrichi de cartes et d'illustrations ». (Chr. Melchior-Bonnet - « *Historia* »).

« Une pierre ajoutée à l'important monument bibliographique de la Vendée ». (« *Revue du Souvenir Vendéen* »).

« C'est une réussite. Il y a là une moisson de faits et gestes qui nous comble ». (« *Nouvelles de Chrétienté* »).

« ...Une documentation sûre. Excellent travail ». (« *Lectures Françaises* »).

« ...Une documentation abondante... un commentaire adroit et juste ». (Christian Dedeyan - « *Les Nouvelles Littéraires* »).

« Une description détaillée... ce livre abonde en faits, en mots admirables ». (G.M. Tracy - « *Miroir de l'Histoire* »).

« Les vrais représentants d'une Nation ne sont pas ceux qui font sa volonté du moment mais ceux qui interprètent et suivent sa volonté éternelle, cette volonté qui ne diffère jamais de sa gloire et de son bonheur. »

(Antoine de RIVAROL).

INTRODUCTION

Cet ouvrage ne prétend pas être une histoire de TOUTE la Chouannerie mais une chronique, une synthèse aussi méthodique et complète que possible des insurrections bretonne et normande.

Il m'a semblé logique, tout d'abord, de séparer la partie normande de la partie bretonne.

La Chouannerie, insurrection sporadique, n'a pas l'unité de la Guerre de Vendée aussi m'a-t-il fallu suivre un plan assez rigoureux et en détacher les différentes phases, région par région, ce qui oblige à des répétitions et à des retours en arrière. J'ose compter sur l'indulgence du lecteur car cette méthode a l'avantage d'apporter plus de clarté dans la compréhension des événements même si elle doit en rompre quelque peu l'unité et si les périodes considérées sont simultanées. J'ai parfois cédé à la tentation de rapprocher la Guerre de Vendée de la Chouannerie, principalement lorsque, à plusieurs reprises, les succès des Royalistes sembla si proche et que Vendéens et Chouans laissèrent échapper leurs chances. J'ai tenu, enfin, à insister sur la personnalité

de chefs tels que Cadoudal et Frotté qui sont l'incarnation vivante de cette Contre-Révolution.

Que tous ceux qui, par leurs conseils ou leurs documents, ont aidé à la réalisation de ce livre soient assurés de ma reconnaissance la plus sincère.

Je m'en voudrais de ne pas remercier plus spécialement Mlle Yolande de Prunelé qui fut un guide aussi patient qu'inlassable sur cette terre attachante du Morbihan.

LES CAUSES DE LA CHOUANNERIE

« La Chouannerie fut très souvent une mine de faits chevaleresques, d'actes de loyauté, de dévouements aux plus nobles causes, de sentiments supérieurs. »

(Emile Gabory)

La révolution, certaine qu'elle apportait l'âge d'or avec les idées nouvelles, n'a pas compris qu'en renversant la Monarchie et en persécutant les prêtres elle détruisait un climat de vie que bon nombre de Français aimait et respectait. Elle devait donc s'attendre à la vive réaction d'une partie de la population. Les paysans de l'Ouest furent les artisans de cette contre-révolution, les « résistants » à l'anarchie et à la terreur.

Les théoriciens, siégeant à Paris, loin des combats, n'admettaient pas que l'on puisse discuter leurs oracles. C'est de là qu'est venu tout le malheur.

Pour porter « le nouvel Evangile », ils eurent le grand tort d'envoyer de singuliers « apôtres » avec comme seuls arguments l'échafaud, la fusillade, la noyade... On n'a pas oublié les tristes « exploits » d'un Carrier à Nantes, d'un Le Carpentier à Saint-Malo puis dans la Manche, d'un Bourdon, ivrogne et débauché...

On croirait qu'à ces populations pieuses, « l'excécrable Convention » prenait un malin plaisir à envoyer ce

qu'elle possédait de pire, des hommes encourageant le plus possible l'irrégion, au nom de la République et persécutant le Clergé.

Avant d'envoyer des chefs courageux, de véritables soldats comme Hoche, Hédouville, Humbert... la république expédia Rossignol, ancien garçon orfèvre, « le fils aîné du Comité de Salut Public » qui proclame lui-même « qu'il n'est pas foutu de commander une armée », Sépher, ancien bedeau de Saint-Eustache, « qui ne sait faire que des stupidités ou des vilénies », Beysser qui porte des culottes en « peau de calotin » et Boulard qui fait collection d'oreilles humaines, des incapables comme Brière, Rey, Bonnaire, Peyre et Tribout à qui, dit Kléber, « sa réputation de sans-culottisme tient lieu de talents militaires », Vachot dont un des officiers écrit « qu'il se vautre dans la fange de tous les excès », le cruel Huché dont les hommes dénonçaient « les habitudes crapuleuses, la violence et la lâcheté », Tuncq dont les plans provoquent les rires de ses collèguls tant il sont « absurdes », selon l'expression d'Aubert-Dubayet, les « pillards » Beauregard, Dutertre, les « débauchés » Gency, Lapierre et Legros, le « pitre sanguinaire » Beaufort, Régnier qui fait guillotiner l'effigie de Louis XVI en public, le « malhonnête » Beaurepaire, Merle, taxé par Hoche « d'avoir ajouté la lâcheté et l'infamie au ridicule »...

Les états-majors « font bombance, ripaillent insolemment, exhibent des filles »... Alors les paysans comparent : leurs chefs à eux, ce sont Cadoudal, Mercier, du Boisguy, Boishardy dont leurs pères ont connu et aimé les pères, Frotté qui force l'admiration ; ils sont avec eux en communion de croyances et de traditions ; comment auraient-ils pu hésiter lorsqu'il fallut choisir ? Il vallaît mieux, pour eux, mourir, les armes à la main que de voir la ruine du pays et la destruction des églises.

LA ROUERIE

Lorsqu'on parle de la Chouannerie bretonne, il est impossible de ne pas citer, tout d'abord, celui qui en fut le précurseur, le marquis de la Rouerie.

« Le premier chouan », Charles-Armand Tuffin marquis de la Rouerie, est né le 13 avril 1751 à Fougères (1). Sa vie est un véritable roman d'aventures. A la suite de déboires amoureux avec une chanteuse de l'Opéra, il entre à la Trappe, bien résolu à y passer le reste de son existence, mais son séjour y est de courte durée. De retour à Paris, il devient « le plus élégant des mauvais sujets, le plus turbulent des désœuvrés », ses succès féminins ne se comptent plus, pas plus d'ailleurs que ses querelles et ses duels. Ayant blessé grièvement, au cours d'une rencontre le comte de Bourbon-Busset, cousin du roi celui-ci menace de le faire pendre. Pour éviter la lettre de cachet, il absorbe une forte dose d'opium, manque son suicide et trouve plus sage de se réfugier à Genève. Désireux de racheter ses frasques, il s'embarque pour l'Amérique où il arrive à la fin d'avril 1777, donc bien avant Lafayette ! Il participe activement à la guerre d'Indépendance, guerre qui marquera profondément son caractère.

« Le commandement d'une troupe d'irréguliers, la liberté absolue de ses mouvements, la guerre de surprises et de ruses, les nuits passées à l'embuscade, l'attrait du danger, les campements improvisés, cette existence de partisan, sans souci du bien-être ni du lendemain, sans loi, sans préjugés, sans sujétion, entrait si bien dans ses goûts qu'elle lui valut rapidement la réputation d'un héros, en même temps qu'elle le rendait impropre à se plier

(1) Sa maison natale existe toujours.

désormais aux étroites obligations de la vie européenne ».

Le colonel Armand, c'est son nom de guerre, plaît à tous par sa simplicité, son courage et sa ténacité.

Après la guerre, le dernier il quitte le nouveau monde avec la croix de Cincinnatus, un ami américain Chafner et... 50 000 francs de dettes. En France, il est oublié et n'obtient aucune promotion. Il se retire dans sa province d'origine, habitant tour à tour, sa vieille maison natale de Fougères et son château de Saint-Ouen de la Rouërie.

Son union avec Mlle de Saint-Brice, riche et belle héritière, n'est guère heureuse. La jeune marquise, de santé délicate, meurt six mois après son mariage. Nous sommes en 1786. Pour s'étourdir, La Rouërie, passe alors son temps à chasser. La lutte de la Cour et des parlements, en 1788, le tire de sa tristesse. La Bretagne a pris fait et cause pour le parlement et, à Rennes, Armand se trouve parmi les plus exaltés. Il fait partie des douze gentilshommes envoyés en délégation à Versailles pour présenter les remontrances de la noblesse bretonne qui reprochait au roi de violer le « Contrat d'Union » de Louis XIII et de la duchesse Anne. Le roi refuse de les recevoir, ils séjournent à Paris en attendant « le bon plaisir de Sa Majesté ».

Le 15 juillet 1788, le marquis et ses compagnons sont embastillés. L'incarcération est courte (un peu plus d'un mois) et fort agréable. Ils sont relâchés à la suite de la démission de Brienne. Cette lutte pour l'indépendance bretonne ne s'est pas trop mal terminée pour La Rouërie qui, revenu en Bretagne, entreprend la modernisation de son château en « culbutant tout ».

De nouvelles amours, avec une comédienne du Français cette fois, sont interrompues par la politique car voici la convocation des états généraux. Le marquis est vivement déçu de voir que la noblesse bretonne refuse de s'y faire représenter. Il lui faut « retourner à La Rouërie planter ses choux ». Il « rongé son frein »

malgré les « bontés » d'une cousine, Thérèse de Moëlien.

Un voyage à Coblenz, pour voir le comte d'Artois, lui permet de rompre quelque peu la monotonie de sa vie. Il est en effet le délégué de quelques nobles bretons (l'animateur en est le comte de Noyan) inquiets de voir les progrès de la révolution et désireux d'y remédier. Ce n'est qu'à Ulm qu'il parvient à rencontrer le prince qui conclut son entretien, par ces mots, toujours les mêmes : « Voyez Calonne ». Une conversation avec ce dernier n'amène rien si ce n'est l'autorisation d'une association bretonne.

Rentré à Paris, il a le tort de confier ses projets à Chévetel, médecin qui avait soigné sa femme et dont les relations avec les partisans de la révolution sont très étroites.

En Bretagne, La Rouërie veut grouper tous les mécontents de façon à agir le moment venu. La persécution religieuse avive, à ce moment, la méfiance des bretons pour cet ordre nouveau. La Constitution Civile du Clergé est « une torche allumée sur un baril de poudre ».

En dépit des difficultés initiales, La Rouërie décide de passer à l'action, le principe de l'organisation étant arrêté (2). Il peut bientôt donner ses premières directives : rester dans le pays — réunir et armer des hommes avant de les lancer dans une guerre d'embuscades contre la révolution. Il décrète ensuite que l'ensemble de la Bretagne est placé sous un commandement unique et partagé en autant de divisions qu'elle comprend de diocèses.

Dans chaque diocèse, il crée un Conseil composé de six commissaires et d'un secrétaire, choisis indifféremment parmi la noblesse, la bourgeoisie ou le clergé. Ce Conseil reçoit directement les consignes du chef de l'association et les propage après dans leurs sous-divisions.

(2) L'objet de l'Association bretonne, selon le manifeste publié par la Rouërie, en décembre 1791, est de « contribuer essentiellement et par les moyens les plus doux au retour de la Monarchie, au salut des droits de la province, celui des propriétés et l'honneur breton ».

Autour de La Rouërie, viennent se grouper d'ardents et courageux royalistes. Son cousin Gervais Tuffin, de Hay de Bonteville, le chevalier de Saint-Gilles, Duval, Colin de la Contrie, l'abbé de Frétigné sont les premiers et forment les cadres de la division de Fougères dont le chef est Aimé du Boisguy (3). Les trois aides de camp du marquis sont Tuffin, du Boisguy déjà nommés et Limoëlan le jeune qui sera compromis, en 1800, dans l'affaire de la Machine Infernale.

Citons encore, parmi les premiers adhérents de l'Association Bretonne, le chevalier de Tinténiac, intermédiaire entre les Bretons, les Vendéens, les émigrés de Jersey et l'Angleterre, qui s'embarque, débarque, en dépit des difficultés énormes, sans jamais se faire prendre. Les deux frères de la Haye Saint-Hilaire dont l'ainé Louis-Joseph surnommé « le Hulan », organisera la cavalerie et dont le plus jeune, Charles-Edouard, n'est âgé que de 15 ans.

Jean-Louis Gavard, de Boishardy dont nous parlerons longuement plus tard, Louis-Anne de Pontavice des Renardières, Toussaint-Marie du Breil de Pontbriand, André-Charles de Bouteiller dit le « Petit André », Leziard de La Villorée qui font tous partie de l'état-major (4). D'autres, plus âgés, font une propagande active tels M. de La Motte de La Guyomarais, et le comte de Noyan, au château de la Mancellière, à 8 km de Dol. Malgré les promesses, l'argent est rare et l'agent-comptable Désilles n'a guère de travail.

La situation pécuniaire devenant, du reste, très vite, de plus en plus critique, La Rouërie se décide à envoyer Tuffin à Coblençe pour demander des subsides. O surprise, ledit Tuffin ne revient pas les mains vides ! 15 000 livres

(3) Il y avait trois frères du Boisguy : Aimé, Alexandre et Louis, petits neveux de la Motte-Picquet.

(4) N'oublions pas, non plus, de citer les chefs de la région de Vitré (I et V) Louis Hubert (1770-1832), Pierre Rossignol dit « Brunswick » (1761-1845) et Pierre Carré dit « Picquet » (1771-1832).

mais en bons de la Caisse d'Escompte qui perdaient, alors, au change, près de la moitié de leur valeur. Qui charger de l'opération ? Chévetel bien sûr ! Les royalistes ne pouvaient plus mal tomber ! Reçu par le médecin, Tuffin ne se fait pas prier pour raconter tout ce qu'il sait. Les 15 000 livres réduites à 10 000 par le change sont immédiatement dépensées. Calonne, imploré à nouveau, cède et envoie Fontevieux avec 40 000 livres, toujours en billets de la Caisse d'Escompte. La Rouërie adresse Fontevieux à l'inévitable Chévetel. Les billets sont faux, paraît-il, mais un agioteur du Palais-Royal arrive à les changer avec une perte énorme pour Fontevieux. Ce dernier, croyant Chévetel affilié à la conjuration se laisse aller aux confidences. Le médecin demande des noms, se fait préciser certains points. Fontevieux ne lui cache rien.

**

La Rouërie, certain du succès, transforme son château en quartier-général, organise des dépôts cachés d'armes et d'approvisionnements. Il est maintenant prêt à l'action, mais il éprouve, néanmoins, quelques doutes sur la validité de ses pouvoirs, certains nobles étant susceptibles de la contester. Aussi envoie-t-il, à Coblençe, son ami Pontavice afin d'exposer aux princes la difficulté et solliciter leur intervention. Pontavice revient, au milieu de mars 1792, muni des pleins pouvoirs. La Rouërie convoque alors tous les présidents des comités d'insurrection à un rendez-vous général fixé à la nuit suivant le dimanche de la Pentecôte. Toute la contrée est en émoi car, beaucoup trop de gens étant dans la confiance, le bruit se répand comme une traînée de poudre. Tout le monde est là, au jour fixé, 27 mai 1792, et le marquis prononce une allocution dont voici les principaux extraits :

« Bretons et concitoyens des différentes provinces, que la religion et l'honneur rassemblent ici, on vient

« de vous donner connaissance de mes pouvoirs, celles
 « de mes desseins. C'est pour votre bonheur que je les ai
 « formés... Il n'est pas un de nous, mes dignes compa-
 « gnons, que les crimes et les désordres de la révolution
 « n'aient pénétré d'horreur...

« La preuve la plus évidente et la plus utile que vous
 « puissiez donner de vos sentiments est votre union
 « actuelle autour d'un chef commissionné au nom du
 « Roi par les princes, frères de Sa Majesté.

« En rendant à l'Eglise ses véritables pasteurs, en
 « protégeant les individus et les propriétés contre tous
 « les genres de brigandage, vous hâterez le retour de la
 « constitution bretonne... Jurons tous de nous dévouer,
 « sans réserve, à une si noble cause et que nos amis
 « et nos ennemis sachent enfin, que dans la faible partie
 « de France que nous habitons, il y a une force irré-
 « sistible, composée d'hommes dignes de l'honneur du
 « monde entier! »

Ce discours est accueilli avec un enthousiasme délirant!... Les paysans de Sougeal, de Vieuxviel et de Trans prennent les armes.

A Rennes, les administrateurs du département décident d'étouffer la révolte dans l'œuf. Le jeudi 31 mai, des troupes sont à Antrain avec deux commissaires, François Varin et Marie Hévin, délégués par le Directeur d'Ille et Vilaine.

Au château de La Rouërie, on ne trouve que des domestiques. Le marquis a disparu. Malgré des recherches poussées, il reste introuvable. On fouille les environs de Saint-Brice et d'Antrain alors qu'il se trouve à 60 km de là, près de Loiron. D'ailleurs le marquis n'a pas pris la fuite, il a quitté son Quartier Général, le projet de retraite entrant dans ses plans. C'est exactement à Launay-Villiers, en Mayenne, que le chef de l'Association restera trois mois parfaitement tranquille. Malheureusement, une mauvaise nouvelle lui parvient : Tuffin a été arrêté le 24 août.

Il fait, par contre, la connaissance de Jean Cottereau qui deviendra le chef des insurgés du Bas-Maine. Pendant ce temps, l'ami de La Rouërie, le Dr Chétevel, est sur le point de le trahir. Mais le félon hésite car il pense que son heure n'est pas venue encore! Il décide de gagner la Bretagne — La Rouërie le reçoit (5). Chévetel se retire après mille protestations d'amitié et regagne Paris où il arrive le 2 septembre. Il fait aussitôt un rapport à Danton puis repart en Bretagne. Prévenu des relations de Chévetel par Pontavice, La Rouërie somme le médecin de se disculper, ce que fait aussitôt le traître en affirmant que Danton est acquis à la cause monarchiste. On le croit, quel aveuglement!

Comble de crédulité, Chévetel est envoyé, par La Rouërie, en mission à Jersey pour hâter l'envoi de fusils et de munitions que l'on retenait dans l'attente d'une occasion de débarquement clandestin. Le médecin se fait bien voir de tous et parvient à obtenir du sous-gouverneur de l'île l'embargo sur le navire chargé d'armes dont il a mission d'accélérer le départ! On ne possède aucun renseignement sur l'accueil qui lui fut fait, à son retour, mais il est probable qu'il se tira bien de ce mauvais pas. La coalition vient d'être battue en Argonne, ce qui consterne La Rouërie et ses compagnons d'autant plus que, selon les accords passés, l'insurrection générale de la Bretagne ne doit se produire qu'à l'entrée des coalisés à Châlons — ceux-ci n'y entreront jamais.

La Rouërie, accablé, est avisé, fin septembre, par Calonne de « différer de se montrer » et qu'on « agirait en grand » dans le mois de mars 93.

La Rouërie ne veut pas s'avouer vaincu sans combat, il espère encore, pensant qu'il est assez fort pour agir avec le seul concours de son Association.

Jusqu'à la fin, il restera utopiste, « se lançant dans

(5) C'est Désilles, alors au Château de la Fosse-Hingant, qui avait indiqué sa retraite.

la plus sérieuse entreprise avec une incompréhensible légèreté à mesure que naîtront les difficultés qu'il n'aura pas prévues, sa ténacité lui tiendra lieu d'expérience, sa folle énergie sera toute sa politique jusqu'au jour où il tombera, odieusement trahi, entraînant ses amis dans sa chute ».

Il tente un dernier effort pour faire partager son fol espoir à ses adjoints qu'il réunit à la Fosse-Hingant. Ils sont bien moins nombreux qu'en ce jour de la Pentecôte : il y a cependant, Désilles, Dubuat de Saint-Gilles, Fontevieux, Thérèse de Moëlien... le traître Chévetel !

Il propose le 10 octobre, comme date de l'insurrection. Les chefs refusent car tous sont d'avis de « remettre la levée des drapeaux à une date indéterminée ». On conseille au marquis de gagner Jersey et d'attendre là. « Mon parti est irrévocable, répond-il, je resterai. » Le soir même le marquis passe la Rance en compagnie de Loisel, dit « Fricandeu » et de Saint-Pierre. Il est perdu.

Chévetel s'abaisse encore davantage en allant espionner les royalistes à Jersey et en se faisant passer pour un des leurs. Il accomplit la même besogne répugnante à Douvres, Londres, Liège... se fait recevoir par Calonne, par le comte d'Artois lui-même, incarnant vraiment le génie de la trahison. Il peut ainsi établir une liste précise d'émigrés qu'il envoie à Danton et faire approuver par le comte d'Artois « son » plan d'insurrection, fixé au 10 mars 1793.

A mi-chemin entre Plancoët et Lamballe, à l'écart de tout, se trouve près de la forêt de la Hunaudaye, le château de la Guyomarais, antique gentilhommière à un étage flanquée de deux ailes et d'un curieux donjon carré à office de colombier.

Vers une heure du matin, le 12 janvier 1793, M. de La Guyomarais est réveillé en sursaut par les aboiements de ses chiens. Trois cavaliers sont là ! Ce sont le marquis de La Rouërie, Loisel et Saint-Pierre, trempés et couverts de boue, venus chercher un gîte pour la nuit.

Le lendemain, malade, Saint-Pierre ne peut se lever. La Rouërie décide, alors de rester en attendant le rétablissement de son compagnon. Loisel part seul. Le 18 janvier, bien que Saint-Pierre soit complètement remis sur pied, le marquis extrêmement fatigué décide de surseoir au départ. En proie à une forte fièvre, il doit s'aliter à son tour. Un médecin appelé d'urgence diagnostique « une fièvre putride et bilieuse ». Le 24 janvier, amélioration — le soir, un inconnu annonce l'imminence d'une perquisition — La Rouërie oblige son hôte à le faire porter à la ferme de La Gourhandais afin de ne lui causer aucun ennui. « Je reviendrai au château, la perquisition aussitôt terminée ! » affirme le marquis. Ce qui fut fait, les « patriotes » n'ayant rien trouvé, et pour cause, à la Guyomarais.

La santé de La Rouërie s'améliore lentement, on reprend espoir.

Le 26 janvier, Fontevieux et Chafner (ce dernier revenant d'Angleterre) arrivent au château. Chafner ne cache pas à M. de La Guyomarais et à Fontevieux que l'on affirme, à Londres, qu'un traître, dont on ignore le nom, s'est glissé parmi les conjurés et que les révolutionnaires connaissent approximativement l'endroit où s'est réfugié le marquis. Fontevieux, lui, apporte l'affreuse nouvelle de l'assassinat de Louis XVI. Tous décident de cacher au malade ces événements horribles.

Comme La Rouërie a l'habitude de se faire lire la gazette par Saint-Pierre, on prévient ce dernier de taire le passage concernant la mort du Roi. Sans doute, le marquis devine-t-il quelque chose car, en voyant l'attitude de Saint-Pierre, il lui demande d'aller lui chercher à boire. Saint-Pierre obéit mais laisse la gazette. Quelques instants plus tard, un énorme cri, le bruit d'une chute ! Tous se précipitent dans la chambre de La Rouërie que l'on trouve sur le plancher, les yeux fous, le visage en sang, en proie à une exaltation effrayante, « réclamant, dans son délire, son cheval, ses vêtements, ses armes,

hurlant le nom du Roi, qu'il voit devant lui, qui l'appelle à son secours et répondant à cette vision sinistre par des cris de rage et de douleur ». Malgré sa résistance, on le porte sur son lit où on le maintient de force. Quelques heures après, le docteur, que Loisel est allé chercher, le trouve dans le même état. Une fièvre cérébrale s'est déclarée. L'agonie dura deux jours. Le 30 janvier 1793, à 4 h. 30 du matin, le marquis Charles-Armand Tuffin de La Rouërie rendait son âme à Dieu, sans avoir repris connaissance. L'Association Bretonne est morte.

Mais il restait un problème important. Comment faire disparaître le cadavre, car il n'était pas question de déclarer aux autorités le décès d'un homme dont la tête était mise à prix ?

M. de La Guyomarais risquait le pire. Avoir donné asile à un proscrit ! L'on décida d'attendre la nuit pour enterrer le corps, dans le petit bois du Vieux Semis, à quelques pas du château. Thébault de la Chauvinais, précepteur des deux plus jeunes enfants de La Guyomarais, et le jardinier Perrin acceptèrent de creuser la tombe.

A minuit, tout était terminé. Le corps nu de La Rouërie recouvert de chaux reposait dans la terre. On planta aussitôt sur la tombe un pied de houx. Le Dr Lemasson avait aidé les deux « fossoyeurs ».

Un procès-verbal de la mort du marquis fut établi le lendemain et signé par Joseph de La Guyomarais, Georges de Fontevieux, Chafner (6) et le Dr Lemasson (7).

Saint-Pierre fut le seul à rester au château pour aider La Guyomarais à effacer toute trace du séjour du marquis. Lorsque cela fut fait, il se chargea de faire parvenir à Désilles les papiers de son maître.

Cette triste affaire d'obsèques eut une conclusion tragique un mois plus tard.

(6) Chafner combattit, plus tard, dans les rangs vendéens et mourut à Nantes, victime de Carrier.

(7) Ce document, roulé dans une bouteille qu'on cacheta, fut enfoui au pied d'un chêne et retrouvé par hasard en 1835.

Grâce à Désilles qui ne se méfiait toujours de rien, Chévetel apprit que le corps de La Rouërie reposait près du château de La Guyomarais. Il envoya son adjoint Lalligand en reconnaissance au château. Celui-ci, en faisant boire le jardinier Perrin, parvint à lui arracher le secret. Le corps fut exhumé puis inhumé à nouveau. Détail horrible, on garda la tête que l'on jeta aux pieds de M. et Mme de La Guyomarais.

« Soit, il n'y a plus à nier, dit La Guyomarais, voilà bien la noble tête de l'homme qui, si longtemps, vous a fait trembler ». Et se tournant vers Lalligand, tout glorieux, il ajouta : « Vous, Monsieur, vous êtes un lâche et votre action est monstrueuse. »

Transférés à Paris, le courageux châtelain et sa femme (8) furent condamnés à mort par le Tribunal révolutionnaire, le 18 juin 1793, et guillotines le même jour en compagnie de Pontavice, Fontevieux, Thérèse de Moëlien, de La Chauvinais...

Chévetel et Lalligand (9) avaient « bien travaillé ». Aujourd'hui, le manoir de La Guyomarais demeure intact. Dans le bois voisin, un tertre de pierre, orné de lierre, recouvre la tombe du marquis de La Rouërie que domine une croix de fer, dont les bras portent les hermines de Bretagne et les lys de France. On peut lire cette inscription :

Marquis de La Rouërie
30 janvier 1793

« Le mal qui l'emporta fut la fidélité »

(8) Ils laissaient 7 orphelins.

(9) Lalligand, après s'être « distingué » à Digoïn d'aussi odieuse façon, sera guillotiné. Quant à Chévetel, maire d'Orly pendant 20 ans, il mourra le 15 février 1834.



LES COTES-DU-NORD

Puisaye

Né à Mortagne, le 6 mars 1755, le comte Joseph de Puisaye, cadet d'une famille noble du Perche, était ce que l'on peut appeler un bel homme : très haute taille, visage régulier, ce qui en soi n'aurait pas été un désavantage, bien au contraire, s'il ne s'était servi trop souvent de son physique avantageux pour se livrer aux entreprises les plus présomptueuses et placer les autres dans des situations sans issue.

Extrêmement ambitieux, il compte parvenir très rapidement au faite des honneurs. Il entre, d'abord, au séminaire mais, déçu de constater à la fin du noviciat qu'il n'est pas sacré archevêque, il tourne ses regards vers l'armée. Inutile de dire qu'il n'y reste pas longtemps, trouvant scandaleux de n'être pas maréchal de camp après 6 ans de service! Rendu à la vie civile, il épouse la fille unique du riche marquis de Ménilles, gentilhomme normand qui possède un magnifique château entouré d'immenses terres à une dizaine de kilomètres d'Evreux. Puisaye achète alors une charge d'exempt dans la garde suisse du Roi, ce qui lui vaut, à défaut du titre de maréchal de camp, le grade de colonel. En 1789, député du Perche, il siège aux états généraux. Quatre ans plus tard, la monarchie abolie, il n'est plus que capitaine de la garde nationale de son district, grade plutôt modeste et surprenant pour un intrigant de son espèce. C'est mal le connaître car quelques mois plus tard, le voilà général d'armée! Comment expliquer une si rapide promotion? Cela est très facile : les girondins proscrits et réfugiés à Caen lui ont confié le commandement de l'avant-garde de l'armée qui doit marcher sur Paris. Le 14 juillet 1793, date tristement célèbre, Puisaye rencontre

à Pacy-sur-Eure, l'armée de la Convention dirigée par... le suisse de l'église Saint-Eustache. Au premier coup de canon, c'est un sauve-qui-peut général, les révolutionnaires ne s'arrêtent qu'à Versailles et les fédérés au-delà d'Evreux!...

Humilié et ulcéré, Puisaye veut faire donner sa cavalerie mais doit, tout de suite, renoncer à son projet car seuls, trois dragons n'ont pas fui! Il y a tout de même quelques victimes, les moins rapides coureurs ayant été piétinés par les champions.

Puisaye est fort mal reçu par les habitants de Caen qui craignent les représailles. Comme il veut exposer « d'extraordinaires projets militaires », on lui fait vite comprendre que ses talents stratégiques n'inspirent plus la moindre confiance et que le meilleur service qu'il peut rendre est de disparaître. Puisaye quitte Caen avec le colonel Le Roy, un de ses officiers d'ordonnance et Focard, son médecin et aide de camp. Le 3 août, les trois hommes sont à Rennes puis, par la forêt de Paimpont, gagnent Plélan et Ploërmel dont Le Roy est originaire. Mais ils ont été mis hors la loi et les portes se ferment devant eux. Puisaye et Focard (Le Roy découragé les ayant quittés) finissent par trouver un refuge à Beignon dans une auberge dont le patron a une nièce royaliste convaincue. Elle met les deux fugitifs au courant de la situation : « La Bretagne, leur affirme-t-elle, tient pour les royalistes et les bons prêtres vivent cachés ». Ils apprennent aussi que la région de Fougères et de Vitré s'est soulevée et que le chef royaliste est un jeune homme de 17 ans, Aimé du Boisguy. Dans la forêt du Pertre qu'ils explorent, ils font la connaissance d'un certain nombre de proscrits qui vivent dans des cabanes (10). Deux d'entre eux, Augustin-François de Legge, ancien capitaine du régiment de Brie, et son frère l'abbé Charles-

(10) Ces cabanes appelées « loges » étaient des huttes faites de perches en bois recouvertes de gazon et de terre.

Marie-Richard, littérateur distingué, lui content, par les détails, l'organisation du complot du marquis de La Rouërie, la mort de son chef, mais lui affirment qu'un lieutenant de l'Association est parvenu à conserver la liste de tous les conjurés qui n'ont pas été pris. « L'Association est en sommeil, seulement, finissent-ils par lui dire, mais peut reprendre son action s'il se trouve un homme assez hardi et assez éminent pour la commander ».

Puisaye saute sur l'occasion. C'est lui le chef trouvé! Il ne manque pas d'audace car comment un homme proscrit et caché pourrait-il entrer en lutte contre un adversaire disposant de ressources immenses? C'est pourtant ce qu'il médite, sa résolution est prise. D'ailleurs n'écrit-il pas plus tard : « En révolution, si quelque chose a le droit d'étonner, c'est qu'il y ait des gens qui s'étonnent ».

Cependant, il manque d'atouts, il n'est nullement mandaté par les princes qui, du reste, ne connaissent même pas son nom. Considéré comme traître par les bleus car il a été fédéralistes, suspect aux royalistes parce que girondin, il n'est pas breton non plus. Qu'importe! A l'aide d'émissaires bien choisis, il fait répandre, partout, le bruit « qu'un proscrit de marque, un prince du sang peut-être ». le comte Joseph vit au fond de la forêt du Pertre ». Comme il a de l'argent et qu'il sait s'en servir à bon escient, son prestige s'en trouve accru... La mystification réussit.

Puisaye a « toutes les chances ». La levée de 300 000 hommes, décrétée par la Convention, a provoqué l'insurrection. Boisguy se bat près de Fougères (11), Jean Cottereau dans le Bas-Maine, « Jambe d'argent » dans la Mayenne... L'ancien général du fédéralisme rêve de grouper tous ces éléments dispersés et d'en devenir le chef.

(11) Aimé du Boisguy, avant de rejoindre les Vendéens près de Laval, remportera un succès sur les républicains, au village de la Gravelle. Revenu en Ille-et-Vilaine, le 5 février 1794, il attaquera avec quelques hommes une colonne républicaine de 120 soldats leur en tuant 21 dont un officier. Après cet engagement, du Bois de Mellé, il récidivera le 7, à Saint-Brice, en abattant 35 bleus.

À la fin d'octobre 1793, il recueille de nombreux vendéens qui viennent de traverser la Loire à la suite de la défaite de Cholet. Il a l'audace d'envoyer à Laval, à l'état-major vendéen, un émissaire avec une lettre où il annonce, sans se nommer, qu'il dispose de 50 000 hommes (sic) prêts à s'insurger et dont les chefs « attendent dans les greniers » le moment propice à l'action. Il sollicite pour eux des sauf-conduits. Les chefs vendéens ne peuvent s'empêcher de rire et répondent que « si ces Messieurs ont 50 000 hommes, qu'ils les mettent en mouvement qu'ils n'ont pas besoin de sauf-conduits puisqu'on leur a apporté la lettre sans cela ».

Pendant ce temps, Puisaye organise « son armée », forme une garde pour protéger sa précieuse personne, fait hâter la construction de nouvelles « loges ».

Chaque loge contient sept hommes. Sept loges composent un cantonnement et sept cantonnements, une division. Les vivres ne manquent pas car les « robinsons » sont ravitaillés par les paysans des environs.

Soudain, le 29 novembre 1793, à l'aube, guidés par deux traitres, les Bleus pénètrent silencieusement dans la forêt du Pertre. Puisaye, et Le Roy qui l'a rejoint, n'ont que le temps de fuir... en chemise. Deux officiers royalistes, moins heureux sont tués et le fidèle Focard, grièvement blessé, est pris et sera guillotiné à Rennes.

Entouré d'un groupe de 1 000 chouans, Puisaye recommence à errer dans une partie de la Bretagne. Il tente même de s'emparer, par surprise, de Rennes.

En janvier 1794, il a la chance de recevoir, par l'intermédiaire de Noël Prigent, ancien agent de La Rouërie, des dépêches officielles, venant d'Angleterre et adressées « au commandant en chef des armées royales de Bretagne ».

Les Vendéens viennent d'être écrasés à Savenay ce qui permet à Puisaye de passer, aux yeux des Anglais, comme le seul représentant des insurgés de l'Ouest. Il répond donc en minimisant l'importance de la défaite ven-

déenne, en affirmant que le soulèvement général de la Bretagne est imminent et qu'il faut mettre immédiatement en circulation de faux assignats, absolument semblables aux vrais, sauf un « signe secret » perceptible aux seuls initiés et qui permettrait de déclarer ce papier monnaie « remboursable en numéraire, à l'exclusion de tout autre », dès le rétablissement de la monarchie cette conception devait ruiner, selon lui, le crédit de la république.

Cette missive le fait connaître. Quant au projet de « faux assignats », il est mis à exécution et le premier bénéficiaire en est... le comte de Puisaye. Bientôt, un brillant officier, le chevalier de Tinténiac vient se mettre aux ordres de Puisaye. Il a 30 ans, il est de petite taille et extrêmement brave.

Grâce à son activité, il rallie à son nouveau chef, le chevalier de Siltz, le comte de Lantivy, un paysan chef de bande Jan-Jan, Guillemot, Saint-Régent, Mercier et un nommé Georges Cadoudal dont nous aurons l'occasion de reparler longuement. Puisaye, en contact régulier avec eux, parvient vite à rétablir les lignes de communication clandestines créées par La Rouërie et même à les multiplier. Un émigré, un émissaire, savent désormais que, débarquant sur la côte, ils sont certains de rencontrer des refuges discrets et sûrs, une aide efficace de relais en relais.

Voici quel est l'itinéraire de la principale voie clandestine. Erquy (golfe de Saint-Brieuc), Nantois, Villegourio, la Villeneuve (au nord de Lamballe), Quessoy, la Ville-Louët ou Manoir de Boishardy (près de Bréhand), la Mirlitantouille (au sud de Moncontour), Butte à l'Anguille (Landes du Méné), Manoir de Bossény, Saint-Vran, Ménéac et forêt de la Nouée, la Ville Bouquet en Guénon (près de Josselin), Kerdaniel, « Maison du Roc » près du passage de la Claye, et Camezon (début du « fief » de Cadoudal).

À Ménéac, une seconde voie bifurque de la première

vers le cap Fréhel et la baie de la Fresnaye et passe par Plumaugat. Une troisième se dirige vers Rennes et Paris et une quatrième permet de gagner... la Suisse par les environs de Savenay, la Vendée, le Blésois, le Berry et le Bourbonnais.

Quant aux « courriers », ils adoptent les travestissements les plus variés — leur service est régulier ou presque. « Les Chouans, se plaint le district de Josselin, reçoivent leur courrier deux ou trois fois par semaine et les républicains une fois seulement par décade ».

Au printemps 1794, Puisaye, qui vient de se nommer général, signe, bientôt, ses lettres du titre de général en chef. Il connaît son apogée lorsque Tinténiaç lui amène Boishardy.

BOISHARDY

Boishardy ne mérite, certes pas, d'être si peu connu car il fut un chef magnifique dont la personnalité attachante contraste infiniment avec celle de Puisaye.

Amateur-Jérôme-Sylvestre de Boishardy, naquit le 13 octobre 1762 au manoir de Boishardy près de Bréhand (12).

Fils d'un ancien mousquetaire, il se trouve en 1792, lieutenant au Royal-Marine à la Rochelle. Il revient en Bretagne à l'appel du marquis de La Rouërie, est nommé chef de division des Côtes-du-Nord. Il recrute activement, déguisé en « marchand d'œufs » et son éloquence est telle que « l'on quitte tout pour l'entendre ». A la levée des 300 000 hommes, il répond par un défi. Monté sur le

(12) Le manoir était une simple gentilhommière, « plus ferme que château, entourée d'un potager et de vergers mais à laquelle une tour du XV^e siècle, coiffée en poivrière et de hautes et vastes pièces prétaient assez noble allure ».

mur du cimetière de Bréhand, il rassemble ses paysans et ceux des communes avoisinantes, marche sur Pommeret, attaque la diligence sur la route de Lamballe à Saint-Brieuc, disperse la garde nationale de Lamballe et rentre victorieux, le soir, à Bréhand. On affirme qu'il commande à 4 000 paysans bien armés. C'est un garçon très beau, aux traits réguliers, aux cheveux châtain. Courtois, franc, généreux et simple, ses paysans l'adorent ! A la suite du premier coup d'audace du jeune châtelain de Boishardy, les autorités de Saint-Brieuc s'inquiètent et particulièrement deux magistrats : le président Leroux (de Chef du Bois) et l'accusateur public Besné (de La Hauteville) — le premier est un homme sévère et le second, républicain forcené, submerge de lettres interminables, ministres et comités.

Des mandats d'arrêt sont lancés contre Boishardy et ses principaux complices : on les condamne même par défaut à la peine capitale, ce qui ne trouble guère Boishardy « qu'on voit partout mais qu'on ne trouve nulle part ». Malgré des recherches, des fouilles effectuées par des forces considérables, des arrestations, le jeune chef reste introuvable.

On essaye de lui tendre un piège au manoir de Ville-Louët, où habite sa fiancée, Joséphine de Kercadio. Peine perdue ! On arrête la mère de la jeune fille, Boishardy ne se montre pas. Et pourtant, il n'a pas quitté cette région de Moncontour propice aux cachettes avec ses « prés enclos de hauts talus plantés de chênes, de hais épaisses ; fourrés inextricables, labyrinthe de chemins creux qui, au fond de cette mer d'arbres, serpentent, se croisent, s'écartent, se nouent, se détournent... »

Boishardy connaît le pays « comme sa poche » et les Bleus le cherchent partout où il n'est pas. Il rassemble ses hommes, fait des nominations ; il lui arrive même de pêcher tranquillement dans les étangs voisins.

Besné trépigne de rage et ne pouvant « se mettre Boishardy sous la dent », il rédige sa propre apologie.

Robespierre est tombé depuis trois mois. Puisaye a décidé de se rendre en Angleterre pour demander des armes et des munitions. Avant son départ, il réunit ses lieutenants, leur soumet le texte d'une proclamation adressée « à tous les Français et particulièrement aux Bretons, les invitant à se réunir sous les drapeaux de la religion et du Roi ». Il obtient l'adhésion de 41 chefs, parmi lesquels, Le Roy, Boisguy, Guillemot, Saint-Régent et... Bois hardy qui est là, bien sûr!...

Satisfait de lui, « le général en chef commandant pour le Roi l'armée catholique de Bretagne » gagne la côte du Clos-Poulet (de la Rance à Cancale) pour s'embarquer. On risque gros car la côte est bien gardée. L'attente est longue, les jours passent... non sans risques. Puisaye décide de nommer un remplaçant, pendant son absence. Boishardy s'impose indiscutablement, mais « c'est un Breton pense-t-il, il est populaire, il risque donc de me supplanter! ». L'orgueilleux est perplexe!

Mathurin Dufour, le correspondant local, qui est chargé de le faire passer, outre-Manche, lui amène, un jour, trois émigrés qui viennent de débarquer. Mathurin de Jouette, le chevalier de Solilhac (survivant de l'armée catholique et royale et son intérimaire. Quelle folie! Cet homme, qu'il ne connaît nullement, n'a jamais mis les pieds en Bretagne! On imagine mal « l'ahurissement émerveillé » de Cormatin, bombardé chef intérimaire d'une armée dont, la veille encore, il ignorait l'existence.

Un mois après sa nomination, d'ailleurs, il erre encore avec Dufour, sur la côte, et manque d'être pris, ce qui aurait certainement mieux valu pour les chouans des Côtes-du-Nord. Peut-être, à partir de ce jour-là, fut-il décidé à tenter une pacification rapide?

L'heure n'est-elle pas favorable du reste? Depuis la fin du mois d'août 1794, c'est Hoche (13) qui commande les armées républicaines de l'Ouest et deux députés disposés à la réconciliation, Bollet et Boursault, viennent d'arriver en Bretagne, envoyés par le Comité de Salut public. Boursault, parisien adroit et violent, a été tour à tour, acteur, auteur, directeur de théâtre. Bollet est un paysan picard, modeste et compatissant. Tous deux se tiennent en piètre estime, se traitant mutuellement « d'histrion et d'imbécile ».

Après les avoir vus, Hoche dira à ses officiers : « Croyez-vous que ce soit pour de semblables jeanfoutres que je porte une épée? » Mais comme tous désirent la paix, ils vont trouver un terrain d'entente.

Comment se présente la situation en Bretagne à l'automne de cette année 1794?

« Nous voyons à chaque instant les sentinelles des brigands : marchons-nous dessus ; tout disparaît ; il ne reste aucun vestige... on dirait qu'ils ont des télégraphes », telles sont les paroles de Hoche au retour d'une inspection dans le pays dont les royalistes sont maîtres.

La Convention, inquiète, décide « la paix à tout prix » pendant que Boursault, le 17 octobre à Rennes, annonce « sa loi de pardon et d'humanité ». Aucun résultat devant cette promesse. Boursault, nullement découragé, clame « liberté des cultes! » et parcourt la campagne, « prêchant dans les églises, du haut de la chaire ». Son éloquence est vaine — les paysans ne peuvent admettre qu'un civil prenne la place, dans la chaire, de leur curé que l'on a chassé et persécuté. Comment Boursault peut-il par-

(13) Lazare Hoche est né à Versailles en 1768. Son père était un des gardes du chenil de Louis XV. Soldat dès l'âge de 16 ans, il est nommé général à 25 ans, après s'être distingué à Dunkerque qu'il était chargé de défendre et, après avoir vaincu à Wissembourg et Landau. C'est un bel homme qui en impose par sa taille certes, mais surtout par sa science militaire et son courage, son intelligence et la vivacité de ses jugements.

ler de pardon alors qu'il a promis 3 000 livres de récompense à qui livrera, morts ou vifs, Boishardy et les autres chefs?

Le 14 décembre, on affiche à Rennes le décret d'amnistie. Le surlendemain, le gros bourg de Jugon est envahi par les 400 chouans de Boishardy qui abattent l'arbre de la liberté aux cris de « Vive le Roi! Vive la religion et les bons prêtres! ». Boishardy discute paisiblement et joyeusement avec les habitants, leur racontant qu'il aurait pu tuer Boursault, récemment aventuré dans ses cantonnements mais que « c'est un bon bougre et qu'il aille se faire foutre! ». Il signe des laissez-passer et même un passeport à un paysan qui conduit à Lorient du bétail destiné à la garnison républicaine. « Je ne veux pas des bœufs destinés à ces pauvres bougres de républicains qui crèvent de faim! ». Il autorise, néanmoins, ses hommes à prendre les équipements militaires.

Parmi les chouans, on distingue les déserteurs en uniforme de Bleus, d'autres en habit blanc à parements et à revers noirs, et le gros de la troupe en vestes de paysans. Tous sont bien armés et portent la cocarde blanche. Un pillard est durement châtié. « Je ne veux pas commander à des brigands », affirme Boishardy qui rassemble ses hommes et les ramène à Bréhand par Plestan.

Une entreprise aussi téméraire devait plaire à Hoche qui décida d'entrer en pourparlers avec le chef royaliste.

Boursault et Bollet signent avec lui une lettre dans laquelle « il se portait garant de l'indulgence nationale envers lui et ses lieutenants. S'ils se rendaient à lui, ils n'auraient rien à craindre pour leur tête ». Boursault reçut une réponse cinglante :

« Vous voulez voir Boishardy coûte que coûte. Vous nous avez accusés dans la chaire de Moncontour d'être des assassins et des dévastateurs. Vous ignoriez sans doute que vous nous deviez la vie. Oui, nous savions l'heure à laquelle vous deviez passer sur le grand che-

min; nous connaissions la force de votre escorte et nous avons retenu nos gens...

Il est temps de vous faire part de la sincérité de nos intentions... Ce n'est point lorsqu'on a fait la guerre de la Vendée, lorsque, depuis deux ans on travaille avec constance à rassembler les sujets de Louis XVII au milieu de vos soldats, que la mort peut effrayer. Faites-nous envisager un gouvernement solide et fondé sur la justice, alors vous verrez les prétendus brigands se déclarer en votre faveur et vous faire un rempart impénétrable aux vrais factieux.

Mais quelle foi voulez-vous qu'on fasse sur vos promesses? Vous nous reprochez des meurtres et des assassinats! Mais lavez-vous auparavant de toutes les atrocités qui ont cruellement souillé vos armes dans la Vendée et qui, nous ne craignons pas de le dire, vous ont rendu l'exécration de ce peuple. On vous faisait des prisonniers et vous, non contents d'exercer vos fureurs sur les malheureux que le sort faisait tomber entre vos mains, vous brûliez encore les chaumières du paysan et assassiniez les femmes et les enfants... Nous vous parlons avec loyauté : nous espérons de vous la même franchise. Décidez des sentiments avec lesquels vous voulez que nous soyons.

Vos très humbles serviteurs,
Boishardy, de Jouette, Solilhac. »

Si Boursault ne sut répondre que par des phrases creuses et ronflantes, Hoche, en revanche, décida d'envoyer son subordonné, le général Humbert, à Boishardy.

Humbert avait 28 ans, on l'avait surnommé « le plus bel homme de l'armée ». Il était brave et généreux, ce qui compensait largement son manque total d'instruction.

Nous ne résisterons pas à l'envie de transcrire fidèlement avec ses fautes d'orthographe, la lettre qu'il fit parvenir à Boishardy :

« Tu adéja reut une lettre du representant du peuple Bonem qui tengagent à reentry dans le sin de ta patry et la serrevire dans toutes autres sens que tu ne le fait aujourd'hui tu doit connettre les intentions de la Convention et celles des representant près cette armée à l'égar de ceu qui ont porreté les armes, contre la République tu sais par conséquent qui les pardonné à tout ceux qui reviendron de bonne foi et qui promettont daite fidelle et bien moi qui commande la deuxième division de cette armée je me (un mot illisible) je donne ma parole d'honneur que (un mot illisible) amène avec toi tous ceux qui peu aitre egarez venez ensemble jouire avec nous des bienfait d'une aussi belle révolution... accorde moi une entrevue indique moi dans ta répons lheure ou je pourrait teoirre seul ou avec un second tu en fera au tant et soies surre que je me repose parfaitement surre ta parole que tu me donnera comme tu peu compte surre la mienne.

Humbert. »

Le sous-officier, chargé de remettre la missive, ne sait où joindre Boishardy. En désespoir de cause, il la laisse, le jour de Noël, à la Mirlitantouille (14), ce cabaret situé au croisement des quatre chemins du Méné, avant la lande de Phanton, au sud-ouest de Moncontour.

La lettre fut bien remise à son destinataire car le 28 décembre, une réponse parvint à Humbert et on le vit partir à cheval, au début de l'après-midi du même jour, avec un seul aide de camp. Il est difficile de ne pas s'incliner devant son courage, courage d'autant plus grand qu'il ne devait s'y ajouter aucune bravade. La rencontre eut lieu vraisemblablement à la Mirlitantouille, près de cette lande de Phanton d'autant plus mélancolique qu'elle est recouverte de neige. Après s'être salués, les deux

(14) La Mirlitantouille est devenu « La Tantouille ». Dans ce hameau de quelques maisons, il n'en subsiste plus qu'une.

chefs ont jeté leurs armes : le royaliste, son poignard, le républicain, son sabre. Très émus, l'un et l'autre, ils se parlent, déplorant la cruauté de la guerre civile. Ils ont sensiblement le même âge, aiment également la France — leur bravoure est incontestable. L'un frustré, essaye de « ravalier de son mieux, le mot citoyen qui lui monte aux lèvres à chaque réplique », et de remplacer le mot « citoyen » par « Monsieurre Boyarredy ». L'autre, plus raffiné, fait attention à dire « Général ». Ils discutent longuement comme de vieux amis qui ont l'air de se retrouver après une longue absence. Après le dîner, Humbert étant l'invité de Boishardy, ils couchèrent à Plémy — le lendemain, le général républicain regagne Moncontour. Quelques heures plus tard, sept chouans armés arrivent, dans le même bourg, apportant à Humbert une lettre dans laquelle Boishardy l'assurait de son estime, et deux bouteilles de Malaga. Ensuite, l'on voit, chose rarissime, les chouans se réchauffer et fumer la pipe en compagnie des grenadiers républicains dans le poste de garde. Le 1^{er} janvier 1795, au manoir de Bréhand, Boishardy offrit un souper à Humbert et à trois de ses officiers, et le 6 janvier, fête des Rois, chouans et bleus trinquèrent ensemble.

C'est à cette époque que Cormatin fait une discrète apparition. Il prend contact avec Boishardy puis avec Humbert. Il propose aux républicains un armistice et décide de parcourir tout l'Ouest pour pousser à la pacification les chefs royalistes, rôle qu'il tiendra, il est juste de le reconnaître, avec ardeur, ténacité et adresse. Avec Humbert, il rencontre Bollet à Saint-Briec, Hoche à Rennes, le 11 janvier 1795. Il se rend ensuite à Vitré, Laval, Angers, Ancenis, Nantes, étonnant mais ne convainquant pas les rudes hommes qui se battent, depuis deux ans, pour « Dieu et le Roi ». A son flot de paroles, on rétorque qu'il ne semble pas que « les églises soient rouvertes et le Roi Louis XVII aux Tuileries ». Qu'importe, il palabre et parade ! C'est en pure perte qu'il prodigue

son éloquence intarrissable. Personne ne le connaît, « il n'est pas de chez nous ! »

Les républicains semblent satisfaits à l'exception de l'accusateur public Besné, indigné de constater que « la Convention se déconsidère ! » Il veut juger les ecclésiastiques prisonniers. On a vite fait de calmer son zèle intempestif.

Pendant ce temps, on mène joyeuse vie dans le manoir de Boishardy. En compagnie de De Jouette, de Solilhac et de Chantreau, le maître de maison reçoit, et plus spécialement sa ravissante fiancée, Joséphine de Kercadio, qui l'appelle son « cher petit époux ». Les émigrés arrivant de Jersey ne manquent jamais de s'y arrêter et d'apporter nouvelles et... faux assignats par tonneaux. Les officiers républicains y festoient également.

Pendant ce temps, Cormatin assiste au Traité de la Jaunaye, et participe à l'entrée triomphale de Charette à Nantes après la signature de la paix. Il regagne ensuite Rennes où il s'installe.

A Boishardy, rien de changé ! Humbert ne quitte pratiquement plus le manoir. Jugez de la stupéfaction de l'émigré d'Andigné arrivé en compagnie de Frotté, Bellefonds, d'Urville et Tinténiac (février 1795) en voyant le général républicain dans le salon de Boishardy ! d'Andigné jugé, d'ailleurs, Humbert « assez bon diable », mais il est choqué d'y trouver Mlle de Kercadio qui vient de découvrir que Tinténiac est son cousin. Détail amusant : chaque fois que Humbert sort fumer la pipe sur le pas de la porte, les Chouans lui présentent les armes ! Mais d'Andigné n'est pas au bout de ses surprises. Au cours d'une fête à Moncontour, il passe une partie de la nuit « au milieu des républicains ».

C'est d'ailleurs, dans cette ravissante ville de Moncontour, entourée de remparts et aux étroites rues en pente si pittoresques que Cormatin tient une véritable petite Cour. Le 18 mars, Hoche fait son entrée. On le loge

place Penthièvre (15) à côté de l'église. L'entrevue entre Hoche et Boishardy est des plus cordiales. Une « très longue conférence » a lieu ensuite entre les chefs royalistes et le général en chef républicain. « Il n'y a, en Bretagne, que deux partis, déclarera-t-il, les chouans qui veulent tout envahir, et les terroristes qui veulent tout brûler ».

Cormatin veut « ses » conférences et « son » traité, aussi envoie-t-il Dufour, essayer de dénicher une résidence confortable et même luxueuse. « Il faut bien faire les choses », lui déclare-t-il. Miracle, près de Rennes, il découvre le château de La Prévalaye, puis à mi-chemin entre La Prévalaye et Rennes, un petit manoir, transformé en ferme, La Mabilais, le premier devant servir à loger ces messieurs, et le second de siège aux conférences. Nous étudierons en détails, dans un prochain chapitre, ce traité de La Prévalaye. Contentons-nous de dire qu'après l'arrestation de Cormatin (16), le 25 mai 1795, à Rennes, la guerre reprend avec plus d'âpreté et de haine, chaque parti accusant l'autre d'avoir violé le traité. C'est Hoche qui reprend les armes, le 1^{er} juin : « Braves camarades ! Votre courage n'est plus enchaîné... »

Besné, en apprenant l'arrestation de Cormatin, exulte : « Bandit, voleur, meurtrier à gage ! l'excécrable brigand !... » Mais c'est surtout la tête de Boishardy qu'il veut avoir.

Que va faire Boishardy qui éprouve tant de répugnance pour l'intervention armée de l'Angleterre lorsqu'il apprendra, en ce début de juin, qu'une escadre anglaise se dirige vers la France avec Puisaye apportant aux Bretons, renforts, munitions et argent ? Il hésite, ne sait que faire, en proie à une horrible torture morale.

(15) La maison qu'il habita existe toujours. C'est une demeure à pilastres et à beaux balcons de fer ouvragé, malheureusement découverte de son toit à la Mansard et de son fronton triangulaire où s'enchâssait un cadran solaire.

(16) Fut gracié en octobre 1802 - Mort à Lyon en 1812.

L'adjutant général Crublier, soldat énergique et dur, croit, par deux fois, tenir Boishardy : le 3 juin, à la Ville-Louët, chez les Kercadio, le 5, de nouveau à la Ville-Louët et à la Ville-es-chiens, hameau situé au bord de la Truite, petite rivière qui descend du Mené.

Boishardy, traqué, mène une vie de proscrit, changeant de gîte, chaque nuit. Ses paysans sont las. Hanté par un pressentiment, Boishardy, résolu d'épouser Joséphine de Kercadio, décide que son mariage sera béni à la chapelle Saint-Malo, située près d'un chemin de traverse qui de Bréhand conduit à Moncontour. C'est dans cette petite chapelle, d'ailleurs, que les prêtres insermentés célébraient les mariages et les baptêmes.

La cérémonie est fixée au 17 juin.

La veille, Boishardy et sa fiancée attendent l'heure de se rendre à la chapelle, près du Moulin de Rainon et de la ferme de Vaugourio (17). Une soixantaine de chouans, blottis dans les haies, exercent une surveillance constante.

Vers deux heures du matin, le domestique de Boishardy, Le Borgne, se précipite vers son maître : « Voilà les Bleus ». Le chef breton a été trahi ! Il confie sa fiancée à ses deux témoins, du Lorin et Villemain, en les suppliant de l'emmener de l'autre côté de la montagne, au château de Bossény — lui ira la retrouver, tout à l'heure, si...

Des coups de feu éclatent, ce sont les chouans qui ont tiré au hasard, avant de se disperser. Les Bleus riposent. Un homme qui traverse le pré des Bas-Champs, sans se presser, le long d'une haie, est touché aux reins, il essaye de se traîner vers la chapelle. Impossible, les soldats du commandant Coulombeau sont là. Il veut, alors, gagner la grand'route, ce qui peut le sauver, mais, épuisé, s'écroule tout près de là.

(17) Non loin de la route de Moncontour.

Trois coups de feu l'atteignent et le capitaine Ardillos achève le mourant d'un coup d'épée. Boishardy n'est plus !

Le corps du jeune chef chouan fut profané et sa tête coupée, promenée au bout d'une baïonnette à Moncontour et à Lamballe, sera finalement jetée, non loin de là, dans l'étang de Launay. Lorsque l'on assécha l'étang, le crâne fut retrouvé et enterré au cimetière de la Corne-en-Marouée, près de Lamballe. Quant à son corps, il fut inhumé à Bréhand. On ne retrouva aucun ossement, en 1843, lorsque l'on entrepris des fouilles. Sa tombe présumée se trouve, semble-t-il, à l'endroit où s'élève maintenant la tour de la nouvelle église.

Sur la route de Lamballe à Moncontour, on plaça une petite croix près du chemin où il fut tué.

La mort de Boishardy provoqua une émotion considérable dans toute la Bretagne. « Je suis indigné, proclama Hoche, de la conduite de ceux qui ont souffert que l'on promènât la tête d'un ennemi vaincu : c'est un crime envers l'honneur, l'honnêteté et la générosité française... ». Hoche alla encore plus loin, et c'est un des multiples traits de la noblesse de son caractère, il ordonna à Crublier de « faire arrêter, sans perdre un moment, les officiers qui commandaient le détachement des grenadiers et ceux d'entre eux qui ont coupé et promené la tête de Boishardy ».

C'est du Boisguy qui vengera, le premier, Boishardy, en tuant, près d'Argentré, 800 hommes au général Humbert.

Mais le 26 juillet 1795, près de Loudéan, le jeune chef royaliste de Fougères perd son frère aîné Alexandre après un combat meurtrier. Le 10 août 1795, près de Fougères, du Boisguy anéantit un bataillon de Volontaires de Paris.

Il remportera une de ses plus belles victoires, en compagnie de Chalus, le 19 avril 1796 à Saint-Sauveur des Landes.

APRES LA MORT DE BOISHARDY

C'est Guillaume-François Le Gris-Duval, un jeune homme de 26 ans, grand et fort, très cultivé, qui succéda à Boishardy comme chef de la division des Côtes-du-Nord. Puisaye avait bien nommé le chevalier Vieuxville, mais on ne verra pratiquement jamais ce dernier.

Il était normal que l'on choisit Le Gris-Duval, châtelain de Bossény (18) où s'était réfugiée Joséphine de Kercadio, car il était connu et apprécié de tous. C'était un garçon plein d'humour, plus disposé à jouer des tours à la République qu'à la combattre véritablement. Comme les Bleus avaient réquisitionné les 20 chevaux de sa ferme, il enleva, une nuit, avec ses hommes, les montures d'un détachement républicain stationné à La Chèze, à 15 km de Bossény.

Au début de l'année 1796, l'état-major de Le Gris-Duval comprend son beau-frère François de Kérigant, Jean-François de Carfort, Mathurin-Charles Dutertre, Jacques Villemain et Hervé du Lorin, les deux anciens lieutenants de Boishardy, le père de du Lorin et François Lamour de Lanjégu, rescapé miraculeusement de la fusillade de la chartreuse d'Auray après Quiberon. Quant aux troupes de chouans, elles varient selon les circonstances. Les agents « fixes » de Le Gris sont deux déserteurs Poilvey et Mairesse. A Bossény, on est en parfaite sécurité, aussi la vie y est-elle agréable. Chose étrange, les arrêtés pris par Le Gris, concernant enrôlements et contributions, sont placardés dans les villes des environs en meilleure place que ceux du Directoire (19).

(18) Près de Saint-Gilles-du-Mené, au Sud de Collinée.
(19) A Dinan, en particulier.

N'oublions pas que le pays est complice et que les autorités républicaines tremblent ! Le Gris-Duval pousse même l'audace à se promener à Moncontour et à Saint-Brieuc. Les chouans se rendent aussi sans être inquiétés, de Saint-Méen (Ille-et-Vilaine) à Sarzeau (Morbihan) par Ménéac, La Nouée et Ploërmel, pour prendre livraison d'un envoi de munitions qui malheureusement, pour eux, n'arrivera pas. Ils sont 8 000 !

Mais la paix est arrivée grâce à Hoche — les conditions sont plutôt favorables aux chouans car la liberté des cultes est presque entièrement rétablie.

Le 11 juillet 1796, à Saint-Brieuc, Le Gris-Duval et ses adjoints apportent leur soumission, promettant de livrer toutes les armes. La vie reprend normalement ou presque. Un mariage surprend : celui de Hervé du Lorin et de... Joséphine de Kercadio. Les deux époux avaient 34 ans à eux deux.

Au cours d'une légère bagarre dans un café de Saint-Brieuc, car la paix n'est que relative, Le Gris-Duval fait la connaissance d'un jeune lieutenant républicain nommé Pierre Duviquet qui vient de se moquer de jacobins attardés. Le Gris-Duval l'emmène à Bossény et s'en fait un ami. Duviquet deviendra vite chouan de son plein gré et même major de la division des Côtes-du-Nord. Comme, malgré la paix, une nouvelle bande de chouans est arrivée, Duviquet en prend la direction avec Carfort Dutertre et Poilvey comme adjoints, en décembre 1796. Le nouveau chef se livre à quelques menues expéditions, abattant les traîtres, levant les « contributions » chez les bourgeois républicains, et faisant de bons repas chez les uns et chez les autres. Après l'installation du Directoire, les chouans se dispersent. Le Gris-Duval et Duviquet, inquiets de voir leur troupe diminuer de jour en jour, se rendent chez Cadoudal, pour lui demander l'autorisation « d'opérer dans le Finistère » département complètement épargné par la guerre. Cadoudal ne coiffait que la région de Vannes et d'Auray sous son

commandement mais son prestige et sa suprématie étaient si grands que nul chef n'entreprenait une expédition sans lui en parler.

Georges refusa net : « N'avaient-ils pas de quoi se remonter dans les Côtes-du-Nord? » et les calma : « mon mot d'ordre est de ne pas tuer! »

Décus, les deux hommes regagnèrent Bossény.

Cependant, le 18 fructidor (4 septembre 1797) allait provoquer une nouvelle période de violences et de persécutions. Puisque la Terreur recommençait, il fallait reprendre la guerre contre la République. Duviquet est le plus violent. Hoche n'est plus là, du reste, il vient de mourir, sur le Rhin, à 28 ans.

On apprend, bientôt, que la tête de Duviquet est mise à prix (200 livres!). En guise de réponse, dans la nuit du 2 au 3 novembre, Duviquet intercepte une diligence sur la grande route Paris-Brest, près du hameau de Sainte-Anne et du pont sur l'Evron. Après le partage du butin, Duviquet décide de gagner le Morbihan, accompagné seulement de Carfort. Il ordonne à ses hommes de se disperser car les Bleus sont à ses trousses.

Le 17 novembre 1797, l'agent Mairesse se fait prendre et est incarcéré à Saint-Brieuc. Pour « se faire pardonner », il trahit ses chefs et amis, dévoilant absolument tout : noms, refuges, exécutions, vols... il mourra empoisonné 9 mois plus tard. Au début de décembre, Le Gris-Duval est arrêté à Moncontour et écroué à Saint-Brieuc. En janvier 1798, c'est au tour de Mme Hervé du Lorin (ex-Joséphine de Kercadio), de son mari, de son beau-père, de son beau-frère Huguet, de Mme Le Gris-Duval, des Kérigant, de Le Borgne, ancien domestique de Bois-hardy... Tous ces royalistes et bien d'autres encore vont rejoindre leur chef à la prison de Saint-Brieuc.

Par contre, Duviquet, Dutertre, Carfort et Poilvey ont échappé aux recherches pourtant consciencieuses car des espions déguisé en chouans ont été envoyés sur leur piste. Les « faux chouans » se multipliant, les royalistes,

pour ne pas être en reste, revêtent les uniformes des Bleus (20). On imagine, sans peine, les quiproquos souvent tragiques résultant de ces mesures.

Le 15 mars 1798, Poilvey est pris au piège et guillotiné à Saint-Brieuc. Pour se venger, Duviquet, réfugié dans le Morbihan, et Mercier s'emparent, le 9 avril, de la diligence de Rennes à Vannes, en forêt de Molac, non loin de Saint-Guyomard.

Le 19 avril, Lamour-Lanjégu, est arrêté, incarcéré à Vannes et fusillé le 16 mai en dépit des révélations qu'il avait faites sur Cadoudal, en Angleterre à ce moment — sur Mercier et Guillemot. Les dénonciateurs de Lanjégu sont abattus en représailles.

Guillemot, arrêté à Vannes est transféré à Saint-Brieuc car on craint que son ami Georges ne le délivre.

Duviquet conçoit, alors, un projet d'une audace inouïe : s'emparer de la prison de Saint-Brieuc et libérer les détenus — Mercier La Vendée accepte de l'aider car il désire vivement sauver Guillemot. Duviquet et Carfort revenus dans les Côtes-du-Nord, préparent l'opération et viennent en rendre compte à Mercier.

Dans la nuit du 16 au 17 juin, Duviquet et 53 chouans portant l'uniforme républicain (dont Mercier et Carfort) entrent à Saint-Brieuc, arrivent à la porte de la prison mais Duviquet est reconnu par un de ses anciens soldats. L'affaire échoue ! Duviquet, furieux se rappelant brusquement qu'il a envoyé, par un faux, la garnison de Loudéac à la Mirlitantouille, pour avoir le chemin libre, décide de la surprendre. 9 bleus sont tués, en effet, devant le cabaret, les autres mis en fuite. Le commandant L'Honoré, chef du détachement est emmené comme otage, quoique grièvement blessé. Les chouans se dirigent alors vers la forêt de Loudéac. Duviquet, épuisé et malade,

(20) C'est le général républicain Rey qui en fut le « créateur » dès 1794. Même le « pur » Hoche en avait fait usage pour essayer de prendre Charette.

décide de s'arrêter pour dormir quelques heures il rejoindra ensuite, à cheval, sa troupe dont il confie le commandement à Carfort. Imprudence fatale, car il est pris, pendant son sommeil, par les républicains de la garnison de Moncontour alertés par l'affaire de la Mirlitantouille.

A Moncontour, quel spectacle extraordinaire que celui d'un bleu en uniforme de sergent de grenadier qui est un chouan en réalité, encadré des chouans triomphants qui sont des bleus ! Inutile de chercher à décrire la joie folle de l'affreux Besné. Conduit à Saint-Brieuc, Duviquet affronta la mort avec courage, et cria « Vive mon Dieu, vive mon Roi ! » avant que le couperet ne tombât (19 juin).

**

Le 2 juillet 1798, s'ouvrit à Saint-Brieuc, le procès de 40 royalistes et le 6, l'arrêt fut rendu :

Etaient condamnés à mort : Le Gris-Duval et Duvertre, ce dernier par contumace.

A la déportation jusqu'à la paix : Villemain, Kérigant, Mme Le Gris, sa sœur, leurs 3 domestiques.

En surveillance : 24 personnes dont Mme de Kérigant, Hervé du Lorin et son père.

Acquittés : les autres et parmi eux, Joséphine de Kercadio et Pélagie du Lorin.

Ce qui fit dire au président Palasne-Champeaux que « le jugement était de la plus grande justice ».

En octobre 1798, le jugement est annulé « pour incompétence » par le tribunal de révision et les 40 prévenus sont renvoyés au tribunal criminel des Côtes-du-Nord. Les intrigues de Besné contre Palasne-Champeaux et le capitaine Veingarten, commissaire du Directoire auprès du Conseil de Guerre, ont abouti. Besné tient ses ennemis royalistes.

Le 13 octobre, la diligence de Paris à Brest, est attaquée près de Saint-Brieuc par Carfort et 9 chouans,

parmi lesquels très probablement le détenu Villemain que le concierge de la prison avait autorisé à découcher. Le butin est important : 22 000 francs en numéraires.

Quant à Le Gris, il supportait fort bien sa captivité.

Le 18 octobre, coup de théâtre : Besné rend une ordonnance concluant à la « mise en liberté immédiate et définitive » de tous les inculpés.

Que s'était-il passé ? C'est très simple, l'intègre Besné s'était vendu pour 1 000 louis, 24 000 francs en numéraires, une véritable fortune.

L'attaque de la diligence s'explique clairement. Comme il manquait 2 000 francs, une autre attaque avait apporté le complément.

L'affaire Besné provoqua un scandale épouvantable dans le département tout entier. L'ordonnance fut cassée et on donna l'ordre de rattraper tous les prévenus. Seules, Mme Le Gris et ses deux servantes furent reprises. Le 22 octobre, Besné est obligé de donner sa démission et, un mois après, la prison de Saint-Brieuc referme ses portes sur lui. Le 25 décembre, il est incarcéré à Paris, à la prison du Temple. Le 20 février 1799, reconnu innocent, il est libéré. Il mourra le 7 mai 1801.

Pendant ce temps, Le Gris et ses amis échappent à toute poursuite mais Mme Le Gris et ses deux servantes sont transférées à Paris, à la prison de la Petite-Force. Comme on essaye de la « faire parler », l'épouse du chef royaliste parle, parle, racontant les histoires les plus invraisemblables, bernant « moutons » et policiers. De guerre lasse, la police la réexpédia à Rennes (1^{er} avril 1799).

Les chouans, depuis l'affaire Besné, s'en sont donné à cœur joie. En octobre 1798, ils ont dévalisé le percepteur du Dresnay, dans le canton de Plouaret, et à Loudéac, le receveur des Contributions à qui ils prennent 15 000 francs.

Ils sont revenus à Loudéac le 13 novembre pour rafler 14 700 francs, et une huitaine de jours après, 10 000.

A Plouaret, vol de 5 000 francs... et cela se poursuivra chaque jour pendant l'année 1799.

Personne ne peut les en empêcher! les soldats de la République sont dans la plus grande détresse : plus de paie, pas de ravitaillement, pas de chemises, pas d'uniformes, des capotes en mauvais état seulement. Les désertions augmentent d'autant plus que les chefs royalistes remettent 200 francs à chaque déserteur.

« L'excécrable Carfort », « le scélérat Saint-Régent », « l'infâme Legris-Duval » tiennent toujours la campagne.

En juillet 1799, butin de 32 000 francs grâce à l'interception de la diligence qui se rend de Loudéac à Saint-Brieuc. 9 Bleus de l'escorte sont tués. Ce sont Saint-Régent et Dujardin qui ont mené l'attaque.

Peu de résultat, par contre, du côté républicain sinon la capture de Villemain. Le moindre chouan abattu est « l'un des chefs et des assassins les plus sanguinaires ». Mais en mai 1799, Mme Le Frotter de Kéris, ardente royaliste et « cacheuse de chouans » est arrêtée avec un de ses trois fils. Le 27 juillet, sa condamnation à mort est prononcée à Saint-Brieuc. Ce verdict provoqua une vive émotion en Bretagne. L'émotion fut encore plus forte lorsque sa condamnation fut confirmée. L'avocat républicain Laënnec essaya en vain de la sauver mais ses généreux efforts furent vains.

Alors les chouans décidèrent d'agir. C'est à Mercier la Vendée que furent confiés l'organisation et la direction du « commando ».

L'ATTAQUE DE LA PRISON DE SAINT-BRIEUC

Mercier qui s'est assuré l'aide des principaux chefs royalistes déclare qu'il a besoin d'un bon millier d'hommes, lui-même promettant d'en fournir 400.

Il compte s'emparer de Saint-Brieuc, par surprise et pendant que la plus grande partie des troupes tiendra la garnison en respect, une autre attaquera la prison pour délivrer les prisonniers. Ce projet semble irréalisable, de prime abord, mais un fait est sûr : « la machine administrative, léguée à la France par la Convention, est pourrie après quatre ans d'usage elle se disloque elle ne fonctionne plus ». N'oublions pas, non plus, que l'organisation des chouans est parfaitement au point. Comme Mme Le Frotter doit être exécutée, en principe le 27 octobre 1799, l'opération est fixée pour la nuit du 26. Un chouan prisonnier, Rolland dit « Justice », est mis au courant.

Du Morbihan, Mercier et ses hommes arrivent scrupuleusement au rendez-vous sans que personne ne s'étonne ou ne bouge, au cours de leur randonnée. A La Motte, Mercier fait sa jonction avec Saint-Régent et Dujardin. La troupe gagne ensuite, par la forêt de Lorges, Plaintel, à 12 km de Saint-Brieuc, où se trouvent rassemblés les 300 hommes de Carfort. De Plaintel, le 26 octobre à 9 heures du soir, l'expédition se remet en marche et, à minuit, se trouve près des premières maisons de Saint-Brieuc. Ultime conseil. Autour de Mercier, il y a Saint-Régent, de Bar, Kerenflech, Carfort, Coroller du Faou, de Kerdaniel, Etienne Le Frotter (un des trois fils de la condamnée à mort), d'autres officiers encore... Seul Le Gris-Duval n'est pas là! Jalouse-t-il Mercier? « L'attaque à 2 heures du matin! », précise Mercier qui donne, ensuite, l'ordre à ses hommes de « marcher pieds

nus et de passer les pans de leur chemise par-dessus la culotte afin de se reconnaître dans l'obscurité ».

Les positions d'attaque sont occupées dans un silence total. La ville est rapidement encerclée. Personne dans les rues ; l'opération se présente donc sous les meilleures auspices.

Au moment où sonnent deux heures à l'horloge de la cathédrale, une femme traînant un homme ivre entre en ville. Place de la Liberté où se trouvent l'Hôtel de Ville et le poste central, occupé par la garde nationale, une seule sentinelle qui s'écroule, quelques secondes plus tard, poignardée par la femme, en réalité un chouan déguisé. De toutes les rues, les chouans débouchent — le poste est cerné. Son chef, le sergent Guillot, fait sortir ses hommes. Une décharge coupe net leur élan — le poste est envahi par les chouans qui prennent des fusils et enferment les gardes nationaux. Simultanément, un autre groupe de chouans s'est emparé, dans la Maison Commune, d'un des deux canons. Les royalistes tirent sur toutes les fenêtres qui s'ouvrent en hurlant : « Vive le Roi, Vive Louis XVII ! ». La ville est prise, tous les postes étant tombés entre les mains des chouans qui se contentent de bloquer la caserne des Ursulines en cas de sortie. Le général Casabianca qui vient d'être nommé commandant de la subdivision des Côtes-du-Nord ne se montre point. Il déclarera, le lendemain que « ne connaissant pas la ville, il n'aurait su où tourner ».... On lui décernera le surnom de « Casapeura ».

Le commissaire du Directoire près du tribunal, Despoiriers, et un capitaine de la garde nationale, Jérôme Morin, regagnent leurs maisons respectives, sous les balles, après être descendus « voir ce qui se passait, place de la Liberté ».

Le brigadier de gendarmerie Merlin fut plus heureux. Répondant « Merlin » au « Qui va là ? » des chouans, on le laissa aller car on avait compris « Berlin » qui était le mot de passe. Malgré un certain désordre iné-

vitable, les chouans suivent « à la lettre » les directives de Mercier.

Les Bleus ont quelques morts. Du côté royaliste, Etienne Le Frotter sera blessé au bras.

Le but essentiel de l'opération étant la libération de Mme Le Frotter et des 250 à 300 prisonniers, Mercier dirige une partie de ses troupes vers la prison dont inlassablement, depuis près d'une heure, le cruel concierge Peyrode sonne la cloche. Cette prison était placée en dehors de la ville, entre les promenades et le ravin de Gouëdic. Les prisonniers sont tremblants, n'osant croire que les royalistes sont entrés dans la ville... Puis l'émeute gronde dans la prison même... Peyrode dispose ses soldats (il n'en a que 6!) et implore ses prisonniers qui veulent le lyncher. M. de Kernén charitablement s'interpose. Voici les chouans qui braquent le canon sur la porte en hurlant à Peyrode : « Rends-toi, scélérat, nous te tenons ! » (21). La porte est enfoncée, c'est la ruée des chouans à l'intérieur. Rolland tente de grouper les prisonniers pour mettre de l'ordre. Etienne Le Frotter se jette dans les bras de sa mère et dans ceux de son frère Honorat. On débarrasse de leurs fers ceux qui sont enchaînés. Mais il faut organiser le départ, car le jour commence à poindre. On donne des chevaux aux dames.

A sept heures du matin, départ d'autant plus souhaité qu'un accrochage sanglant vient de se produire entre chouans et gendarmes. Le jeune du Faou protège la retraite qui s'effectue sans grand ordre vers Ploufragan, le hameau de la Saudraie et une lande voisine de Saint-Carreuc. C'est là que Carfort part vers la Mirlitantouille avec ses hommes.

Privé de Carfort, Mercier s'égare ; on se résout à passer la nuit à Launai près de Plaintel, les femmes trouvant un abri au hameau de Gourlay en forêt de Lorges.

(21) Il réussira à s'enfuir.

Le 28 octobre, signal du départ à 3 h. 30 du matin. Une halte est décidée au carrefour forestier de Saint-Lambert, près une grande croix de granit, les plus vaillants continuant jusqu'au château de l'Hermitage, immense demeure du XVIII^e siècle, inhabitée depuis plus de vingt ans. Mme Le Frotter et ses deux fils sont de ceux-là. Les chouans plantent leurs bivouacs sur l'esplanade s'étendant devant une des façades (l'autre se reflète dans un grand étang). Soudain une fusillade éclate, toute proche, du côté de la Croix Saint-Lambert. Une colonne mobile de 200 grenadiers et gardes nationaux, commandée par le capitaine Comminet et lancée à la poursuite des « brigands » vient de tomber sur « l'arrière garde des royalistes ». Cinq chouans sont tués sur les marches du calvaire. Le combat s'engage. Pendant que Mercier rassemble en hâte les femmes et les blessés pour les évacuer et fait mettre en batterie le canon qu'il a emporté, Saint-Régent se lance à la rencontre des Bleus avec ses hommes. Des fenêtres du château, les chouans ouvrent un feu d'enfer sur les assaillants qui ripostent. La fusillade fait rage. Etienne Le Frotter et sa mère sont tués. Les Bleus ont réussi à s'emparer du canon, ce qui provoque la fuite des chouans. Les républicains cantonnent alors dans le château, y vidant la cave qui était, paraît-il, composée des meilleurs vins. Les morts sont enterrés sur place.

Peu de temps après, le Directoire faisait place au Consulat. L'Ere de Bonaparte commençait. Ainsi se terminait l'histoire de la chouannerie bretonne des Côtes-du-Nord.

Quelques mots, tout de même, sur les survivants avant de clore ce chapitre :

Mme Le Gris-Duval réussit à s'évader de Rennes et s'en vint mourir à Bossény en 1803.

Le Gris-Duval fit sa soumission, le 13 février 1800 et survécut de peu à sa femme. Il mourut vraisemblablement le 26 mai 1803.

Carfort passa bon nombre d'années dans un cachot du château d'If, fut libéré à la Restauration et termina ses jours, près de Moncontour, à Trébry, le 21 janvier 1847.

Rolland mourut à Dinan en 1857, à 85 ans.

Honorat Le Frotter, après avoir continué à « chouanner », prit part à l'épopée impériale, participa à Waterloo en 1815, à la conquête d'Alger en 1830. Il mourra sous le règne de Louis-Philippe, chef de bataillon en retraite.

Dutertre se rallia à l'Empire et mourut en 1808, maire de Ploërmel.

Joséphine du Lorin mourut à Paris le 10 décembre 1824. Elle y était de passage puisqu'elle n'avait pas quitté la région de Moncontour.

C'est Saint-Régent qui eut la fin la plus tragique puisqu'il fut guillotiné le 21 avril 1801 à la suite de l'effroyable attentat de la rue Saint-Nicaise contre le Premier Consul.

Quant au beau et brave général républicain Humbert, il se couvrit de gloire, lors de l'expédition d'Irlande servit sous Bernadotte, s'établit dans le Morbihan et participa, en 1802, à l'expédition de Saint-Domingue que commandait Leclerc. Il se fit aimer de Pauline, sœur de Bonaparte et femme de Leclerc, ce qui entraîna sa disgrâce et moult tracasseries. Destitué, il terminera ses jours à la Nouvelle-Orléans, le 3 janvier 1823. Bien que l'on ignore les causes exactes de son « crime », il semble que, Pauline ayant besoin d'argent, l'amoureux transi lui en procura de façon peu honnête.

LE MORBIHAN

L'aube de la Révolution

Une euphorie générale a accueilli, en Bretagne, l'annonce de la convocation, par Necker, des états généraux. Chose extraordinaire, pour une fois tous sont d'accord : nobles, « recteurs », magistrats, fonctionnaires, paysans... Cette entente unanime est de courte durée et l'euphorie, diminuant de jour en jour, se transforme bientôt en inquiétude. Les recteurs et les paysans, aussi novices les uns que les autres, ne savent pas comment voter ni pour qui... Des « bandes urbaines » pillent les châteaux et chappelles, rossent les gendarmes et « puisque maintenant on est libre », blessent et tuent...

Les premières mesures révolutionnaires entrent en vigueur avec la « Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen » (où sont les Devoirs?), la « contribution du Quart du revenu », la réforme administrative supprimant la Province de Bretagne, transformant le diocèse de Vannes en département du Morbihan avec tout ce qui s'y rattache (directoires, conseils généraux et de districts, assemblées chargées d'élire administrateurs, juges...), la confiscation des biens du Clergé et la suppression des vœux monastiques, la création de la Garde Nationale...

L'inquiétude fait place à la stupéfaction!

Le 12 juillet 1790, la « Constitution civile du Clergé » est votée par l'Assemblée bientôt suivie (27 novembre) par l'obligation pour le prêtre, de prêter serment à la Constitution.

Une seule paroisse est tolérée, désormais, par commune... et son curé doit être élu... Cette fois-ci, la coupe est pleine! Les prêtres, groupés autour de Mgr Amelot, évêque de Vannes, proclament leur indignation : quel est

cet « ordre nouveau » qui veut détruire (contraire d'union et religion) tout ce que la monarchie a toujours respecté?

Seuls d'ailleurs 48 prêtres, sur les 454 que compte le diocèse vont prêter le serment (22). Ce sont « les juroux » que l'on va « tracasser ».

Le 13 février 1791, éclate, à Vannes, la première manifestation de mécontentement qui groupe 4 000 paysans menés par le comte de Franqueville, vieil officier de marine. Le général Canclaux, en les dispersant, en tue 13, en blesse 16, et fait 30 prisonniers.

En décembre de la même année, comme nous l'avons vu au début de cet ouvrage, le marquis de La Rouërie fonde « L'Association bretonne ».

Dans le diocèse de Vannes, le comte de La Bourdonnaye, de Coëtcandec, du Chélas, le chevalier de Silz, de Caradeuc, de Lantivy, de Casqueraye forment le comité directeur dont les principaux chefs de district sont Guillemot, Boulainvilliers, le comte de Silz, Saint-Régent, le recteur de Ploëmeur, les frères du Bouays... Ces chefs échapperont au gigantesque « coup de filet » qui décapitera la chouannerie des Côtes-du-Nord.

Comme La Rouërie l'avait fait pour les Côtes-du-Nord, le comité créé, dans le Vannetais, des lignes de communications clandestines.

La première, partant de Locmariaquer, passe par la coupure du Loc, la forêt de Camors, Bignan, Josselin, avant d'aboutir à la forêt de La Nouée.

La seconde commence à Suscinio, passe à travers la presqu'île de Rhuys, puis, par l'est de Questembert, la Tour d'Elven, les landes de Lanvaux et la vallée de l'Oust, parvient jusqu'à Ploërmel et la forêt de Paimpont.

(22) Les prêtres assermentés furent peu nombreux : 130 en Loire-Atlantique, 100 dans le Morbihan, 175 dans les Côtes-du-Nord, 150 en Ille-et-Vilaine, 200 dans le Finistère, ce qui donne un total approximatif de 755 sur un ensemble de 4 000 prêtres bretons.

Jetons, maintenant, un coup d'œil sur les forces militaires régulières : la Bretagne qui formait autrefois le territoire occupé par la 16^e division est désormais sous la coupe de la 13^e division militaire dont le chef est Canclaux. Dans le Morbihan, en particulier, il n'y a que 4 000 hommes de troupes et 16 brigades de gendarmerie pour maintenir l'ordre. Le recrutement n'obtient aucun succès.

Au moment où débute la guerre étrangère (avril 1792), les émeutes ont déjà éclaté en Bretagne, à Plumelec, Rochefort-en-Terre, Ploërmel, Josselin... dans cette région du Vannetais si propice à la guerre d'embuscades.

LE PAYS ET SES HABITANTS

Le commandant Lachouque a remarquablement décrit « Le pays de Vannes » et ses habitants. Nous lui laissons la parole :

« Il est coupé de l'ouest à l'est par les landes de Lanvaux, plateaux granitiques tristes et froids sous le ciel gris d'hiver, plus lugubres encore sous la grande lumière d'été : hautes fougères, genêts, ronces, ajoncs poussés en taillis impénétrables alternent avec des massifs de chênes aux sous-bois touffus. L'ensemble se développe de Lorient à Redon en collines rocheuses et en vallées profondes où les châteaux, les fermes, les chapelles cachées dans la brousse communiquant par de rares sentiers tortueux et fangeux ensevelis sous les feuillages.

« Au nord, un damier accidenté de champs pauvres entourés de grosses haies que dominant des trognards : on ne voit rien au-delà de deux cents mètres, pendant des lieues. Sur les reliefs, on n'aperçoit à perte de vue qu'une houle sylvestre inquiétante ; si l'on veut la

« parcourir on s'égaré. La vie est localisée dans des fermes introuvables, des hameaux entourés de pommiers ; le bourg avec son église, sa mairie et l'auberge est sans importance. Quelques petites villes ont poussé sur les rivières qui contournent ou traversent l'extrémité des landes de Lanvaux : Pontivy, Baud, Locminé, Josselin, Ploërmel, Rochefort, bâties à l'ombre des châteaux forts, vestiges des guerres d'autrefois, abritent dans leurs maisons à encorbellements faites de bois et de torchis, les bourgeois et les services publics... L'aspect de ces campagnes est pauvre, spongieux, renfrogné ; la vie qu'on y mène est étroite et chétive : pain noir, pommes de terre, bouillie, galette et beurre, mauvais cidre...

« Ignorant parce qu'isolé, soupçonneux, car la vie est dure, âpre en raison du prix des choses qu'il connaît trop bien, idéaliste et croyant, le vannetais est en outre vigoureux, rompu aux fatigues et batailles. Celui des côtes, paysans ou pêcheur hardi est plus évolué et parfois plus celte que breton.

« Le Morbihan (littéralement « petite mer ») est le golfe pontué de 365 îles chevelues qui masquent le rempart de Vannes. Des anses sauvages connues des douaniers, des gardes-côtes et des contrebandiers se succèdent... Au nord, Quiberon soudée au continent depuis un siècle... plus loin, la rivière d'Étel coupe une côte sablonneuse et complexe et rejoint Port-Louis, créé par des Bretons pour le commerce des Indes enfin l'« Orient » fondé à proximité du port par la « Compagnie ».

« L'arrière-pays, aux horizons moutonnants et chargés de forêts, abrite Guéméné, Hénnebont, Auray, sur le Loc... enfin Vannes. »

Tel se présente ce curieux pays qui va être le théâtre de la chouannerie la plus importante de toute la Bretagne et qui donnera à celle-ci un chef prestigieux Georges Cadoudal.

LES DEBUTS DE LA CHOUANNERIE

« Cadoudal, le chef chouan qui dort dans le hallier ou le purin des étables (...) défend le couvent et la tombe, le cantique rural, le douve et le chêne creux, les mystérieuses forces accumulées durant des siècles de travail sans orgueil. »

(Jean-Baptiste Morvan).

C'est d'abord contre les « juroux » que se manifestent les chefs morbihannais. A Sérent, un beau dimanche, le curé intrus et ses fidèles sont expulsés de l'église par les 300 paysans de Silz. En octobre 1792, sanglante bagarre à Guégon, lors du tirage au sort et à Locmaria au cours de la vente aux enchères des meubles des Bénédictines.

Quant aux hommes de Guillemot, ils refusèrent énergiquement de porter la cocarde tricolore. Cela ne leur suffit pas : ils malmenèrent le payeur qui les taxe d'une amende et pendant qu'ils y sont, ils déracinent les arbres de la Liberté. Les cultivateurs de Pontivy et de la Vallée du Loc reçoivent, à coups de fourche, les agents des districts venus réquisitionner leur grain.

Le général Canclaux est très inquiet qui multiplie ses rapports au ministre pour demander des renforts. Les républicains ne disposent, en effet, que de 4 bataillons d'infanterie pour tout le Morbihan. « L'armée des Côtes » que réclame tant Canclaux, est créée le 31 janvier 1793. Son premier chef est le général de La Bourdonnaye rallié à la république. Le feu couve sous la cendre puis il se transforme en brasier à la « levée des 300 000 hommes ».

Le mercredi 13 mars, jour du tirage au sort à Vannes, 550 soldats tirent sur les 4 000 insurgés qui attaquent

la ville au cri de « Vive le Roi ». Sous une pluie battante, on relève des morts et une centaine de blessés.

Accalmie de 48 heures seulement car, le 15, des manifestants sont sabrés par les gendarmes à Locminé et à Ploërmel. Les paysans sont comme des « furies ». On apprend, également, que près de Baud, à Plumeliau, un détachement républicain a perdu un canon, des fusils et 17 hommes (le 13 mars). Le lendemain, « la situation est grave » car Pontivy a été attaqué.

A Pluneret, Cadoudal... mais qui est Cadoudal?

GEORGES CADOU DAL

*« Ton Dieu, ton Roy, tu serviras
jusqu'à la mort, fidèlement. »*

(Premier commandement de l'Armée Catholique royale).

S'il est quelqu'un qui personnifie la chouannerie bretonne, c'est bien Cadoudal.

Georges Cadoudal (23) naquit en 1771, le 1^{er} janvier, à Kerléano, non loin d'Auray. On raconte encore dans sa famille qu'un mendiant s'approcha un jour de la mère qui tenait le nouveau-né sur ses genoux et, touchant de la main le front de Georges, il dit mélancoliquement à Mme Cadoudal : « Celui-ci sera cause de grands malheurs pour lui et les siens ». Son père, Louis, était un fermier et cultivateur aisé. Quant à sa mère, née Marie-Jeanne Le Bayon, c'était une femme très belle qui donna le jour à 10 enfants mais dont 5 seulement vivaient au moment de la révolution : trois garçons, Georges, Julien et Joseph, deux filles Louise et Marie.

Dans la maison familiale, habitaient également Denis, un frère célibataire de Louis, intelligent et instruit, qui s'occupait avec compétence des travaux champêtres et, ne quittant guère son fauteuil car elle était d'une corpulence anormale, la grand-mère Cadoudal, « cette femme de tête et de résolution », criarde et autoritaire. On a souvent affirmé que c'est d'elle que Georges semblait tenir sa constitution d'athlète, son embompoint et sa lourdeur. Louis Cadoudal était réputé, dans la région et même dans tout le Morbihan pour ses talents de joueur de soule

(23) Le nom de Cadoudal veut dire en idiome celtique « Guerrier aveugle ».



Roger Glachant : « Le Général Georges » (Cadoudal)
Eau-forte (1953) 0,18 × 0,24 - Cabinet des Estampes.

(24), ce qui n'est pas à négliger non plus pour les ascendances de celui qui allait devenir le héros chouan, par excellence.

La famille Cadoudal (25) était d'une très vive piété (l'oncle Denis appartenait au Tiers-Ordre de Saint-François) et il ne faut pas s'étonner de la dévotion de Georges où n'entraît nulle trace de bigoterie, pendant les premières années de son existence. Dans une atmosphère de ferveur, se développa Georges, toujours en « attente de vivre ».

C'était un garçon blond, comme le sera son frère cadet Julien, aux cheveux très bouclés que l'on coupa vite, à la carnation fraîche, et déjà très vigoureux. Il porta la robe jusqu'à sept ans.

Il fit quelques mois de classes élémentaires à l'école d'Auray puis entra au collège Saint-Yves de Vannes (26) où l'enseignement qu'on y donnait touchait plus à l'éducation qu'à l'instruction. Son arrivée fit grand bruit car il résista aux brimades et se fit très vite respecter. A la porte du collège, se trouvait une pierre que, par tradition, tout nouvel arrivant devait baiser. Georges refusa et fonda, distribuant moult coups de poing aux « anciens » qui voulaient l'y forcer. Il devint le chef indiscutable des « brimés » puis le chef, tout court, dirigeant jeux et combats. A Saint-Yves, seule l'étude du latin était assez poussée, le français, les mathématiques, la physique, l'histoire et la géographie étant considérées

(24) La soule était un lourd ballon de cuir, que l'on se disputait avec un acharnement frénétique de paroisse à paroisse. Le jeu de soule était devenu, très vite, un sport athlétique et dangereux.

(25) Les Cadoudal seront anoblis le 12 octobre 1814 et leurs armes seront « D'Azur au dextrochère paré d'or, se mouvant de dextre, tenant une épée d'argent garnie d'or, surchargée d'un bouclier d'hermines, à la fleur de lys de gueules en abîmes ». Devise : « Dieu et ma Patrie ». Supports : Deux chats huants.

(26) Il n'y avait pas de dortoirs dans ce collège ; aussi les élèves tous externes, couchaient et prenaient leurs repas chez d'honnêtes vieilles demoiselles ou chez des veuves, sous la surveillance de leurs délégués. Ils n'allaient, au collège, que pour les cours et les cérémonies.

comme des matières accessoires. L'instruction religieuse à laquelle on consacrait beaucoup de temps et de soins allait encore rafermir la foi de Georges qui ne devait jamais vaciller. Aussi n'est-on pas peu surpris de le voir, au début de 1789, signer une adresse de félicitations et d'adhésion au mouvement déclenché, à Rennes, contre la Noblesse des Etats de Bretagne par Moreau, élève de la Faculté de Droit, « prévôt » des étudiants, qui deviendra général de la République.

En 1791, Georges est obligé de quitter le collège Saint-Yves qui ferme à la suite de la persécution religieuse.

Il a poursuivi ses études jusqu'à vingt ans, chose curieuse, anormale même, à une époque où, à dix-huit ans, l'éducation des plus riches était considérée comme absolument achevée. La Varende en a donné une explication extrêmement intéressante : « Ne faut-il pas supposer, a-t-il écrit, des intentions dépassant le simple désir de s'instruire? Une vocation religieuse? Je le crois — Georges y renoncera en voyant les difficultés de la prêtrise, à l'époque, mais ne l'aurait-il pas rêvée en premier lieu? Cela expliquerait cette qualité chrétienne à laquelle il parvint et qui ne fléchit jamais. Georges est nettement un illuminé, en donnant à ce vocable toute sa noblesse, sa petite flamme de Pentecôte au front. La foi qu'il porte en lui le propulse et le détermine, lui confère une claire certitude, une pureté que rien ne doit ternir ».

Je crois que La Varende est celui qui a le mieux compris l'âme et la personnalité de Cadoudal. Aussi me permettrai-je de lui laisser encore un peu la parole :

« Cette chasteté qu'il maintint, déjà exceptionnelle dans tous les milieux, surtout dans les milieux guerriers, devient ici un élément extraordinaire; retenue anormale et quasi impossible quand on la replace dans sa vie errante, dans sa vie batailleuse. Qu'on pense aux enthousiasmes qu'il a suscités... Georges sut éblouir, il fut chéri comme un prince de la jeunesse dans son

« entourage, il n'a trouvé que des séides, des fanatiques, et il est bien évident que les femmes, plus encore que les hommes, surent et voulurent l'auréoler.

« Songeons aux promiscuités, évoquons la facilité des cachettes, des cohabitations que de pièges pour une détente sensuelle!... Enfin cette vigueur légendaire... Et celui-là put rester chaste! Quelles convictions fallut-il pour l'écarter de la femme? A trente-trois ans, quand il mourut, on peut croire qu'il était vierge. Quelle que soit la religiosité du milieu qu'il anima, une telle retenue ne peut guère s'expliquer que par une volonté religieuse de renoncement : un renoncement de prêtrise ».

En sortant de Saint-Yves, Cadoudal entra, comme clerc, chez maître Glain, notaire à Auray ; il avait besoin de gagner sa vie et aussi d'achever son instruction. A Saint-Yves, il avait cotoyé ceux qui allaient former les cadres de son armée, ceux qu'il avait déjà conquis par son charme et sa gaieté, ceux qui feront de lui le plus aimé, avec Charette, de tous les « meneurs » de l'épopée royaliste. A Auray, il fréquente, le soir, le club local, essayant d'y voir clair, cherchant à pénétrer les causes et les répercussions probables des événements qui agitent son pays. Il hésite à prendre parti car l'horizon est rétréci dans une si petite ville. La persécution des prêtres le décide car un homme comme lui, plein de cœur et épris de liberté ne pouvait rester indifférent.

Au portrait moral tout à fait extraordinaire de cet homme ascétique, correspond un aspect physique non moins extraordinaire : C'est un homme d'une taille moyenne (1,76 m) mais d'une incroyable corpulence ; une tête énorme « sur un cou de taureau », des épaules larges, des bras d'Hercule, de grosses cuisses et des jambes musclées. Il est donc bâti en force courte, torse d'athlète puissant sur des jambes réduites. Son visage pâle et gracieux, légèrement bouffi est encadré de légers favoris blonds

comme ses cheveux bouclés. Dans ses yeux qui, parfois « s'illuminent d'éclairs », passent des reflets de bonté.

Sa force est colossale : son neveu a raconté l'épisode du poulain qu'il maintenait par les jambes de derrière, tandis qu'on fouaillait le jeune cheval. Il brisait entre ses doigts un écu de six livres et on montra longtemps, à Mendon, un puits dont il soulevait la margelle à bout de bras.

Mais Cadoudal n'était pas que fort, il était d'une adresse et d'une agilité surprenantes. Sa santé restera toujours à toute épreuve car son endurance à la fatigue et sa résistance à la maladie sont indéniables. Tel est Georges Cadoudal, personnage de contrastes, aux activités surhumaines, ardent et chaste, violent et doux, épais et fin...

.

A Pluneret, donc, Cadoudal a juré : « Jamais un habit républicain ne salira mon échine! ».

On l'approuve et on déchire les registres.

Près de Vannes, de Siltz dirige une véritable opération militaire destinée à couper les communications entre la Loire Atlantique (encore Inférieure!) et le reste de la Bretagne. Pour réussir, il lui faut s'emparer de la Roche-Bernard, petite ville ancienne, pittoresquement étagée sur la butte de La Garenne, qui domine la Vilaine. Le 15 mars, à midi, 6 000 hommes se précipitent dans la ville. Ils brandissent un drapeau blanc et hurlent : « Vive le Roi ». Un coup de feu éclate! on ne saura jamais de quel côté il est venu. 115 républicains sont tués. Après s'être enivrés, les paysans décapitent le président du Directoire, Sauveur et le Procureur syndic Le Floc'h. 5 survivants seulement parmi les soldats de la garnison! Si des émeutiers ont pris la Roche-Bernard, ce sont des troupes organisées et commandées par de Silz, La Roche-Guérin et Mont-Méjean qui se sont emparés

de Rochefort-en-Terre, charmant petit bourg bâti sur un promontoire, entre des vallons profonds et dominé par un château-fort. Seuls, heureusement, trois membres du district « réputés profanateurs de choses saintes », sont assassinés (l'administrateur Lucas de Bourgerel, le chirurgien Denoual, Duquéro). L'insurrection s'étend avec une incroyable rapidité : prise de Redon, prise de Questembert mais échec devant Auray, le 19 mars. Que peuvent faire Cadoudal et ses 3 000 hommes mal armés devant 1 700 fusils et 4 pièces de canons! Georges, dénoncé, est emprisonné dans cette même ville d'Auray (27). L'Ouest tout entier est en pleine révolte (28). Chez les républicains, le désordre est à son comble et plus particulièrement à Rennes où arrive le général bleu La Bourdonnaye (23 mars). Cheigné rassemble gardes nationaux, fusilliers, 4 canons et en donne le commandement à Beysser qui peut ainsi reprendre Redon, le 26 mars. Le même jour, le général Petit-Bois reprend Rochefort en tuant 200 royalistes, et se livre à d'effroyables excès. Le 27, Proclamation de La Bourdonnaye : il appelle à la délation et accuse les nobles « de faire tout le mal qu'ils peuvent ». Le lendemain, à Vannes, on monte la guillotine et, le surlendemain, Beysser « délivre » La Roche-Bernard.

Une accalmie se produit alors. Les royalistes enterrent leurs morts, les chefs restent dans l'expectative : ce sont Sol de Grisolles, de Siltz, du Plessis de Grénédan... Malgré ce calme, la république tremble ; elle a peur de la défaite, peur d'un débarquement...

Comme la guillotine fonctionne à plein rendement

(27) Son oncle Denis, ayant été arrêté à sa place, Georges se constitua prisonnier pour qu'on le libérât.

(28) En Loire-Atlantique : Prise de Guérande et du Croisic par Thomas Caradeuc.

En Ille-et-Vilaine : Révolte à Fougères (19 mars).

Dans le Finistère : Agitation à Lesneven, Morlaix, Brest. A Saint-Pol-de-Léon, émeute vite réprimée par Canclaux. Ce dernier département, plus girondin que royaliste, ne bougera plus désormais.

à Vannes, Auray, Lorient, Pontivy... les royalistes aussi, ont peur !...

Cadoudal, sorti de prison, est obligé de signer sur le registre de la réquisition mais au lieu d'endosser l'uniforme républicain, il revêt la tenue des troupes du général vendéen Bonchamps aux côtés de qui il va se battre (29). Stofflet sous les ordres duquel il passera, après la mort de Bonchamps, pourra bientôt dire de lui : « Laissez passer cette tête carrée si un boulet ne l'emporte pas, je vous jure qu'elle ira loin ! » Mais pendant ce temps, le représentant Prieur (de la Marne) et l'agent spécial du Comité de Salut Public, Jullien, se livrent à la chasse aux prêtres, aux « calotins » et aux réfractaires.

Le chevalier de Tinténiac, qui revient de Vendée, prend contact avec La Bourdonnaye (le royaliste, bien sûr), avec Silz et se rend compte qu'ils ont besoin d'armes et... d'une proclamation des Princes.

Le 17 octobre 1793, jour de la bataille de Cholet, si désastreuse pour les Vendéens, le comte d'Artois annonce : « Regardez-moi dès ce moment comme votre chef, votre compagnon d'armes ; ce titre glorieux je saurai les bien mériter par mon respect pour notre sainte religion, par mon dévouement à notre souverain et par mon tendre attachement pour les intrépides Français qui combattent aux noms sacrés de Dieu et le Roy ».

Pour la grande armée catholique et royale de Vendée, cette proclamation arrive, malheureusement, trop tard car après la « Virée de Galerne », elle sera anéantie à Savenay, le 23 décembre suivant.

Trois hommes sont attablés dans une auberge de Béganne (30). La vieille horloge au long balancier, enfer-

(29) Au cours d'une étape de son voyage vers la Vendée, Georges abattit deux soldats républicains en train de violer la fille de ses hôtes. Ayant tué, il ne pouvait plus être prêtre.

(30) Au Nord-Est de la Roche-Bernard.

mée dans son haut bahut de chêne, marque 10 heures, heure tardive en cette saison, heure indue en ces temps de guerre civile.

On est au lendemain de la bataille de Savenay. Ces trois rescapés du désastre ont noms Berthelot, Mercier la Vendée, Georges Cadoudal... Bientôt ils partent dans la nuit noire, prenant, sur les indications de la tenancière, la direction des Landes de Lanvaux. Après avoir traversé Plaudren, voici Georges et Mercier à Kerléano, le 6 janvier 1794. On imagine facilement la joie de la famille Cadoudal qui peut fêter les Rois sans arrière pensée puisque Georges est là. On accueille son ami Mercier avec beaucoup de bienveillance et, très vite, on le considère comme faisant partie de la famille.

Pierre Mercier est né le 16 juillet 1774 au Lion d'Angers. Son père est aubergiste à Château-Gontier et sa jeune sœur Lucrèce (17 ans) est absolument ravissante...

Après d'excellentes études au collège de Beaupréau, il entre en campagne avec l'armée vendéenne, se couvre de gloire et gagne le surnom de « La Vendée ».

C'est un jeune homme distingué, instruit et lettré. « Il possède », a écrit Puisaye, « un esprit vif, une âme ardente, une pénétration peu commune, la pureté d'un ange et la candeur d'un enfant, jointes à l'intrépidité d'un vieux guerrier ». Sa gaieté ne cessera pas de lui faire des amis.

Où Georges fit-il la connaissance de Lucrèce Mercier, à Kerléano ? à Château-Gontier ? nul ne le sait... Un fait est certain : Lucrèce fut le seul amour de Georges. Leurs fiançailles furent bénies et le mariage reporté à la paix, ou plutôt au retour du Roi.

Dans le Morbihan, la Terreur continue à régner. Les prisons sont archi-pleines bien que la guillotine et les fusillades ne chôment point.

Le scandale s'ajoute au meurtre. Dans les églises trônent des filles entièrement nues et à Vannes, dans la cathédrale, une jeune personne, fort peu vêtue, se fait adorer. Les effectifs républicains que commande l'ex-orfèvre parisien Rossignol, devenu général, ne sont guère nombreux : 4 bataillons, quelques cavaliers, un escadron de chasseurs... et le général Canuel qui vient d'arriver.

A la fin de 1793, le chef royaliste de Silz a désarmé les détachements de Rochefort, de La Roche-Bernard, de Josselin et du Faouët... Des deux côtés, hélas, on ne fait pas de prisonniers !

D'autres royalistes se préparent à agir : Guillemot, Colas du Resto, Lantivy, La Bourdonnaye, Leissègues, Jan-Jan, Berthelot... pendant que, cachés à Kerléano, Cadoudal et Mercier méditent, observent, consacrent leur inaction à l'étude de plans, de la tactique, des fortifications, ne voulant prendre leurs responsabilités qu'après mûre réflexion. Ces deux hommes se complètent admirablement : la froide raison de Pierre tempère la fougue de Georges. Peu à peu, armes et poudres arrivent à Kerléano.

La Bretagne bouge maintenant : Le Mercier (de Bignan), Le Thiéis, et de Kerantret recrutent des hommes pour Guillemot et Silz. Le 14 mars 1794, Guillemot enlève, avec 500 paysans, la caisse municipale de Grandchamp pendant que Silz occupe L'Abbaye.

A défaut de troupes, la république envoie des généraux et multiplie ses sacrilèges scandaleux : Intronisation dans l'église Saint-Pierre de Vannes de la fille Guellenec, déesse Raison très dévêtue !

Dans la nuit du 30 juin 1794 à la suite d'une dénonciation, la famille Cadoudal, à l'exception de la grand-mère et des trois plus jeunes enfants (31), est arrêtée à Kerléano et conduits à la prison d'Auray avec Mercier. On a trouvé « un tas d'armes cachées par les brigands ». La

(31) Deux fils et une fille.

ferme est saccagée, le bétail emmené et la cave vidée. D'Auray on transfère les prisonniers au château de Brest dans la tour d'Azénor. C'est une effroyable prison, au ras de l'eau, où sont entassés de nombreux détenus.

Transférée à l'hôpital, Mme Cadoudal y mourut en mettant au monde un dixième enfant qui ne vivra pas. L'oncle Denis succombe à son tour mais, avant sa mort, il indique à Georges la cachette où il a enfoui les 9 000 francs en or qu'il lui lègue.

Grâce à un royaliste provençal également détenu, d'Allègre, et à un marin (Brèche), Cadoudal et Mercier s'évadent en uniformes de marins et se rendent à Kerléano. Ayant pris l'argent de l'oncle qui va servir de premier trésor de guerre, les deux hommes gagnent Grandchamp (août 1794).

La chute et l'exécution de Robespierre ont facilité l'organisation de la chouannerie bretonne dans le Morbihan par le chevalier de Tinténac. Un conseil général a été créé qui comprend de Botidoux (secrétaire général), La Bourdonnaye, de Boulainvilliers, Guillemot, de Leissègues, Guignard, de Lantivy, Berthelot et de Silz.

Le pays a été divisé en cantons dont voici les territoires et les chefs :

- Bignan : Guillemot.
- Baud et Plumeliau : Jan-Jan.
- Gourin : du Chélas et Debar.
- Forêt de la Nouée : comte de Boulainvilliers, de Troussier et Gaudin.
- Pontivy : de Leissègues.
- Locminé : de Lantivy.
- Grandchamp et Elven : Berthelot.
- Radenac : de Lantillac.
- Ploërmel : du Bouays frères.
- Rochefort et Questembert, Sazeau et Redon : de Silz et de Francheville.
- Vannes : Sol de Grissoles et de Cacqueray.
- Locmariaquer : Emery dit « Hermely ».

Le 28 juillet, Puisaye lance une proclamation où il est dit notamment :

« Le moment de secouer vos fers est arrivé. Français osez vouloir... relevez vos autels, rappelez vos pasteurs, serrez-vous autour du trône sur lequel vous aurez replacé le jeune prince que la providence éternelle a destiné à régner sur vous ».

Le 20 août, nouvelle proclamation de Puisaye, destinée, cette fois, aux soldats républicains pour leur demander de rejoindre les troupes royalistes.

En septembre, Cadoudal et Mercier entrent au Conseil et recrutent dans les régions de Vannes et de Lorient. Leurs efforts sont bientôt couronnés de succès. En octobre, ils ont 1 200 hommes sous leurs ordres, paysans en vestes grises à collet noir, déserteurs en uniformes retournés. Mercier et son adjoint d'Allègre commencent l'instruction militaire des chefs de paroisse, tandis que Georges, qui prend le pseudonyme de Gédéon (32) divise son territoire en 9 divisions. Une dixième lui servira de « commando ».

Chaque chouan engagé reçoit une prime d'engagement (300 francs environ) et une solde de 15 sous par jour, versée irrégulièrement il est vrai (33).

Le Morbihan, maintenant, est prêt à se lancer dans la guerre contre la République car les rassemblements se font partout. Ce sont les attaques contre les courriers et les voitures publiques qui inaugurent cette guerre d'embuscades. On réquisitionne également les vivres et l'argent, on enlève les armes et on multiplie maisons de correspondance et caches.

Le 15 août, Botidoux et Boulainvilliers prennent Saint-Jean-Brévelay avec 400 hommes et s'égaillent dans le

(32) Sobriquet biblique l'assimilant au juge d'Israël qui affranchit ses compatriotes de l'oppression des Madianites avec 300 braves.

(33) Cet argent provenait d'un trésor commun constitué par une imposition sur les fortunes particulières au prorata de leurs possibilités.

bois de Trédion où les Bleus les cherchent en vain. Les représentant Brue, indigné, clame que « c'est une seconde Vendée ».

Les républicains ne sont même pas sûrs de la Garde Nationale de Josselin qui est désarmée.

Comme il faut bien faire quelque chose, à défaut de captures de « brigands », on met à prix les têtes de Botidoux, de Beaumanoir et de Lantivy avec celles de nombreux « scélérats », prêtres, nobles ou paysans. « Ils seront fusillés de suite, s'ils sont pris les armes à la main », décident Boursault et Bollet le 24 septembre 1794.

La guerre d'embuscades continue : chaque jour, des Bleus tombent... Que peuvent-ils faire, d'ailleurs, ces 3 000 Bleus en guenilles et mourant de faim, devant ces paysans insaisissables, coiffés du grand chapeau, en vestes souvent doublées de peau de mouton, en grandes culottes de berlingue et en guêtres ?

C'est tout juste si leurs adversaires peuvent apercevoir les médailles pieuses, les chapelets, les cocardes blanches, les insignes du Sacré-Cœur dont ils décorent volontiers les vêtements.

Boursault s'indigne en vain en écrivant le 10 octobre : « Les assassinats, les incendies se multiplient, les routes sont interceptées, les convois pillés, les conducteurs égorgés ». Le cris d'alarme des municipalités ne se comptent plus.

« Nous périssons en détail, écrit le maire de Pontivy, Guibert, le 16 novembre 1794 ». « La rébellion s'agrandit », déclare, de Vannes, le 28, l'administrateur du district. « Si les brigands tiennent encore 15 jours, écrit le chef de la garnison de Lorient, ils emporteront la Bretagne ! ». Boursault qui n'arrête pas de palabrer propose, le 26 novembre, de former des unités de contre-chouans, armés d'une carabine et d'une baïonnette « en forme de Damas, propre à couper les haies » et porteurs d'un brassard avec « Paix aux amis de la patrie ». Le

28 janvier 1795, Mercier, du Chélas et Jan-Jan prennent Guéménée mais échouent, le lendemain, devant Le Faouët.

Que devient Georges, pendant ce temps?

Il organise son armée clandestine (34), établit un service de correspondance et d'éclaireurs. Dès que les Bleus sont signalés, on crie « La nation ! voilà la nation ! » C'est le cri d'alarme ! cri d'alarme qui se transforme en « les pourceaux sont dans nos choux ! » s'ils s'enfoncent dans un hameau. Comme en Vendée, les ailes des moulins, disposées de certaines façons, avertissent des allées et venues de l'ennemi. Georges ne se contente pas de ces mesures, il met au point un service d'espionnage dont les membres se glissent partout, même auprès des Administrateurs et dans la Police.

Mais voici arrivé le printemps 1795, la pacification, ou au moins une certaine pacification, est en vue avec le traité de La Prévalaye dont nous avons conté les préparatifs dans un précédent chapitre.

(34) Il est aidé par Botherel, Kermorvant, Le Prado, Thuriau Le Glohanic, Le Bourdieu, André Guillemot, Ezano, Eveno, Le Biorck, Le Cran et Hermely.

LE TRAITE DE LA PREVALAYE OU DE LA MABILAIS

(mars-avril 1795)

Le château de La Prévalaye « déniché » par Dufour, l'envoyé de Cormatin, était une ancienne seigneurie, un peu délabrée, mais qui en imposait encore par ses pignons, ses toits à pente rapide et par la jolie tourelle en avant-corps sur la façade.

Formant parc, des prairies magnifiques, des avenues majestueuses bordées de vieux arbres s'étendaient assez loin. On conservait précieusement, à la Prévalaye, un lit où Henri IV avait couché, une nuit, deux cents ans auparavant. Sous les ombrages, les chouans pourraient y cantonner, dans les meilleures conditions et coucher sous des tentes que Dufour s'empressa de réclamer à l'Administration Militaire républicaine.

A mi-chemin entre La Prévalaye et Rennes, se trouvait La Mabilais, petit manoir transformé en ferme, qui pourrait servir de lieu de conférences avec les républicains si l'on prenait soin d'y adjoindre deux baraques couvertes de chaume. Ce petit manoir est, du reste, toujours debout et intérieurement intact. Lorsqu'on entre dans le vestibule, on peut voir, à droite, une porte donnant dans une belle pièce ornée d'une cheminée en bois sculptée et de panneaux Louis XV. C'était le salon du Manoir qui va devenir le salon de la conférence et de la signature de la paix. Aujourd'hui, il est demeuré tel quel, et il est facile de reconstituer les événements qui se sont déroulés en cet endroit. La table de conférence a malheureusement disparu. De tous les coins de Bretagne, se dirigeaient donc vers Rennes les chefs de la chouanne-

rie. A l'entrée des villages, au « qui-vive? » des sentinelles, ils répondaient avec satisfaction : « Députés royalistes ! » et on leur rendait les honneurs militaires.

Le général Humbert, raconte un témoin, servait de courrier à Boishardy et à ses adjoints. C'est Cormatin, premier arrivé, qui reçoit à La Prévalaye, faisant l'empresé dans son beau costume de major général, grande redingote à haut collet, large cravate blanche gracieusement nouée, cocarde blanche, écharpe blanche, panache blanc. Le château est remis à neuf ; la garde d'honneur de plusieurs centaines de chouans, « d'une tenue impeccable », contraste avec le détachement de dragons républicains « maigres, misérables, mal vêtus, mal montés » qui a été envoyé par Hoche.

Sur toutes les tentes, on peut voir le drapeau blanc.

On va nourrir « près de 500 personnes par jour » aux frais de la république. « Les broches tournent, a écrit Lenôtre, et les ragoûts mijotent sans arrêt dans les cuisines du château ». On mène joyeuse vie et on danse car Cormatin veille, en personne, à ce que l'on amène de Rennes des jolies femmes pour égayer la fête. Deux jeunes actrices se partagent les hommages de ce beau quadragénaire. C'est un « délicieux entracte » pour les jeunes chefs royalistes, pour certains du moins, car les paysans et les bourgeois « blâment la présence des belles dames avec lesquelles ils ne dansent pas ». Le luxe de la table et du service est incroyable, l'argent inépuisable, grâce aux faux assignats de Puisaye. « Nous le jetions à pleines mains » a écrit d'Andigné. « Nous » désigne aussi bien les républicains que les royalistes car les premiers ne se privent pas de les utiliser, sans aucun scrupule.

C'est dans cette atmosphère, peu propice aux travaux sérieux, que s'ouvre la Conférence des royalistes à La Prévalaye. Comme Stofflet n'est pas là, on envoie, auprès de lui, Boishardy, pour le décider à venir. Il ne réussira pas à fléchir le dur chef angevin. 125 chefs roya-

listes sont présents pour discuter (35) Cormatin qui préside déploie toute son éloquence. Il faut aboutir à la pacification qu'il a promise aux représentants. Lorsqu'il déclare que la première condition du traité est « la reconnaissance de la République et l'engagement de ne plus porter les armes contre elle », de vives protestations s'élèvent : « Sommes-nous des vaincus? N'avons-nous pas juré de servir la cause du Roi jusqu'à la restauration ou la mort? Allons-nous trahir au moment où la république est mourante? ». Les discussions sont de plus en plus violentes et tumultueuses. Aussi, lorsque Cormatin se rend à La Mabilais pour conférer avec les Conventionnels, n'y emmène-t-il que 7 chefs soigneusement choisis.

Les représentants y arrivent de Rennes dans des voitures que protègent cent grenadiers. Ce sont Ruelle, Bollet, Delaunay, Jary, Chaillon, Corbel, Guezno, Guermeur, de Fermon et Lanjuinais. Hoche qui les précède avec ses chasseurs à cheval n'assiste pas aux entretiens qui n'aboutissent pas. Les deux partis échangent même des « mots aigres ». En revanche, Hoche et son état-major fraternisent avec les officiers royalistes. Cormatin qui veut aboutir à tout prix réunit tous les chefs : « Il faut reconnaître la République, leur dit-il, c'est là une simple formalité qui n'engage à rien... ». Cette déclaration est coupée par des murmures et des protestations. Cormatin veut poursuivre, mais un homme s'est levé, faisant effort pour réprimer son dégoût devant ce projet de « soumission aux régicides ». C'est Georges, « les traits crispés, le cou

(35) Voici la liste de ceux dont on a pu retenir les noms : d'Andigné, Boishardy, Béjarry, Billard de Veaux, de Busnel, de Bellevue, du Boisguy frères, Boisgontier, de Bouan, Sévère de La Bourdonnaye-Montluc, le Bouteiller, Cormatin, Cadoudal, de Chantreau, Armand de Châteaubriand, Coquereau, de Cintré, Closmadeuc, de Concoret, de Dieusie, Dufour, Frotté, Geslin, Guillemot, Gazet, Gouret, Guignard, de l'Hermite, Jarry, de Kerveno, Lambert, de Lantivy, Le Gris-Duval, de Lesseigues, Lefaive, de Mayneuf, Moulé de La Rairie, de Meaulne, de Nantois, de La Nourais, Palierno, Poirier de Beauvais, Comte de Silz, de Scépeaux, de Solihac, Saint-Régent, Le Thiels, Tinténiaç, Terrien, de La Trebonnière, de La Vieuxville.

nu, la poitrine découverte », qui tonne : « Monsieur, au nom de tous les royalistes de Bretagne et de Vendée, je vous défends de poursuivre ! »

Suivi de quelques chefs dont Guillemot, Le Gris-Duval et Saint-Régent, il quitte la salle, de son allure balancée. Le vendéen Poirier de Beauvais s'est levé à son tour, il ne veut pas partir avant « d'avoir dit son fait » au Cormatin : « Nous désirons tous la paix, affirme-t-il, mais non au prix d'une lâcheté, encore moins d'une trahison. Reconnaîtra-t-on la République avec l'intention de violer le traité? Cette fausseté répugne à des chevaliers français accoutumés à être le modèle des nations pour tout ce qui s'appelle l'honneur... ».

Cormatin essaie de prendre la parole, Beauvais, imperturbable, continue en élevant la voix :

« Vous, gentilhommes bretons, messieurs de la Normandie, du Maine et de l'Anjou, vous tous dont les sentiments sont si purs, songez que la démarche qu'on exige de vous éloigne peut-être à tout jamais de leur patrie des Princes dont nous comblons les malheurs... »

Cormatin réagit violemment, frappe sur la table... Boishardy, Chantreau, Dufour, Solilhac sont avec lui ; le désordre est à son comble, ce qui n'empêche pas Beauvais de poursuivre :

« Monsieur Cormatin a l'honneur de commander ici les Bretons par une commission du général de Puisaye. Cette commission lui a-t-elle été donnée au nom des Princes pour reconnaître la République ou pour la combattre? Il est nécessaire que M. Cormatin soit suspendu de son commandement jusqu'à nouvel ordre... »

Un désordre indescriptible suit cette déclaration...

Cormatin s'empare d'une feuille de papier sur laquelle sont écrits, d'un côté le mot « Paix » et de l'autre, le mot « Guerre » et signe sous le premier mot. Tous ceux qui sont présents signent, à l'exception de Beauvais, sous le même mot.

Mais signer un papier et signer la paix, surtout une paix « plâtrée », sont deux actes différents. Le 20 avril, à La Mabilais, seuls 21 royalistes sont présents (36), Cormatin et Boishardy (37); en tête! les autres ont déjà regagné leur région, Frotté et bien entendu Cadoudal...

La paix est conclue sur cette déclaration des royalistes : « Nous déclarons solennellement nous soumettre à la République française, une et indivisible, en reconnaître les lois et prendre l'engagement de ne jamais porter les armes contre elle ».

En compensation, les chouans obtenaient « Le retrait des troupes républicaines, la liberté des opinions et des cultes, l'amnistie des émigrés rentrés en France et une indemnité pour les habitants des campagnes. »

Cormatin exulte ; comme Charette à Nantes, il fera son entrée à Rennes, le chapeau entouré d'une couronne de lauriers.

La réception qui suivit fut, aux dires de Hoche, « un peu gauche, pour ne pas dire indécente », et pour certains royalistes, « d'une tristesse remarquable ».

Installé au château de Cicé, Cormatin, qui n'avait pas quitté sa couronne de lauriers, se crut « le dictateur de la Bretagne », signant passeports sur passeports et s'attribuant une forte partie de l'indemnité allouée aux campagnes.

A l'heure où commençait à se répandre le texte de la pacification, la Convention, le 1^{er} mai 1795, votait la peine de mort contre les prêtres réfractaires et le 27 mai, à Quimperlé, Brue et Guermeur ordonnaient l'arrestation « de tous les individus connus pour avoir occupé un grade dans la chouannerie ».

(36) Chantreau, Solilhac, Boishardy, Moulé de La Raitrie, Geslin, Gourlet, Busnel, Bellevue, Terrien, Guignard, Jarry, Lefaive, de Méaulne, de Silz, L'Hermite, Lambert, Lantivy, de Nantois, Goubert de La Nourais, d'Andigné, Dufour.

(37) Boishardy était probablement sincère et le seul vraiment désintéressé.

Dès le 30 avril, deux signataires du traité, les manœuvres Geslin et L'Hermitte, avaient été assassinés à Saint-Denis d'Orques.

Le 28 mai, le comte de Silz, qui avait signé à contre-cœur, est tué à son tour à Kervéléhin en Grandchamp. Cormatin n'en continue pas moins ses excentricités président, entre autres, une cérémonie religieuse dans une église pour y « recevoir les plaintes des divers particuliers ».

N'affirme-t-on pas que Hoche le rencontra près de Vitré, le 9 mai, en compagnie du général Humbert « déguisé en chouan ». Les deux hommes venaient... d'arrêter une diligence !

La saisie, près de Ploërmel, de la correspondance de Cormatin avec les chefs morbihannais fournit le prétexte de son arrestation.

**

Nous avons vu que, parmi ceux qui avaient suivi Cadoudal lors de sa sortie fracassante de La Prévalaye, se trouvaient Saint-Régent et Guillemot. Nous avons déjà parlé du premier mais non pas du second. Arrêtons-nous, quelques instants sur celui qui va devenir un des plus fidèles adjoints de Georges.

Pierre Guillemot était alors un homme de 35 ans qui habitait le village de Kerdall, en Bignan, à 8 km au sud-ouest de Locminé, à 30 au nord de Vannes. Assez repoussant d'aspect (38) mais de très haute taille, ce paysan avait été au collège de Saint-Yves jusqu'en 4^e. Il n'abandonna jamais la cause royaliste malgré sa situation précaire de sa femme et de ses enfants, ses biens étant confisqués. En 1794, il reçut des républicains le surnom fort élogieux de « roi de Bignan ».

Sa troupe, véritable « commando », était disciplinée

(38) Une explosion lui avait gravé sur la face un masque d'érisipèle.

et courageuse. Il régnait sur les cantons de Bignan, Plumelec, Saint-Jean Brévelay, Locminé. Trahi, il sera pris le 15 décembre 1804, près de Plaudren après avoir reçu 23 blessures, et fusillé sur une civière à Vannes, le 6 janvier 1805, sur la promenade de la Garenne. Il reçut la mort en hurlant « Vive le Roi ! »

Le 18 avril 1795, à Kerdaniel, Georges décide d'envoyer à Londres d'Allègre et La Bourdonnaye pour mettre au courant Puisaye. La Bourdonnaye est arrêté mais d'Allègre arrive à passer entre les mailles du filet malgré les efforts de Cormatin, seul dispensateur des passeports. Le Cormatin, major général et intérimaire de Puisaye, veut être le seul à communiquer avec lui.

Bien que n'ayant pas signé la paix, Cadoudal et Mercier entre en rapport à Vannes avec l'adjutant général Mériage, « homme droit et humain » qui les assure de son désir de coopération. Les deux royalistes s'efforcent, en conséquence, de faire libérer des détenus. Ils n'obtiennent pas de réponse malgré de nombreuses lettres et l'appui du comte de Silz et de Berthelot. Le 15 mai, des cultivateurs d'Aradon, qui portaient leur récolte aux républicains sont fusillés.

La seule réponse qu'obtient Georges est la suivante : « Dis-lui qu'il aille se faire foutre et qu'il n'aille plus sur les grandes routes ».

Le 20 mai, à Grandchamp, grand conseil royaliste car d'Allègre vient de rentrer d'Angleterre.

Il apprend aux 16 chefs (39) qui sont là que Puisaye désapprouve entièrement les initiatives de Cormatin et qu'un débarquement important en Morbihan est imminent.

(39) Le Comte et le Chevalier de Silz, les Abbés Boutouillie et Guillo, Bellec, Georges, Mercier, Berthelot, Guillemot, de Troussier, du Chélas, Bonfils, Jean-Jan, Eonnet, Lantivy et de Bois-Berthelot.

Nous avons déjà vu que les républicains n'ont respecté le traité que pendant trois semaines. La guerre recommence. Le 28 mai, Grandchamp, Q.G. de Cadoudal est attaqué par l'adjudant général Josnet.

Cadoudal et Mercier ne sont pas là mais à l'Abbaye de Lanvaux.

Alerté, Cadoudal ne peut que rassembler les fuyards. Il reçoit, bientôt, sa première et unique blessure en forêt de Camors. Le 30, défaite de Lantivy, au camp de Saint-Bily près d'Elven, par le même Josnet.

Les chefs chouans répondent en arrêtant les courriers. Mais il leur faut surtout de la poudre en prévision du débarquement.

Le dépôt de Drenidan en Radenac, qu'ils se proposent d'attaquer, saute le 7 juin.

De Locoal-Mendon où il est soigné, Cadoudal prépare, car il connaît la région, l'attaque de la fabrique de poudre de Pont-de-Buis à 8 km de Chateaulin, dans le Finistère. Les chefs de l'expédition sont Lantivy, Leis-sègues et du Chélas et le guide, l'abbé Guillo. Partis de Saint-Jean Bent Huen (en Guern) le 12 juin, les 200 chouans passent par Langoëlan, Edern (14 juin) et arrivent le 16, devant Pont-de-Buis. La fabrique se cache au fond d'une gorge dont les flancs sont à pic.

L'attaque est un succès total. En trois heures, la poudre est chargée sur des charettes. Le retour est pénible mais les Bleus, lancés à la poursuite, sont dépités car le convoi passe par Glomet et Trégarantec alors que les républicains l'attendent à Gourin et au Faouët. Enfin le Morbihan est atteint par les chouans qui ont accompli un exploit véritablement sensationnel.

Le 20 juin, on se partage la poudre et, femmes et enfants sont employés à fabriquer des cartouches car le

temps presse. La flotte anglaise vogue, en effet, depuis le 16.

Le neveu de Georges raconte une curieuse histoire à propos de cette poudre.

« Des 1 500 livres de poudre touchés par du Chélas, « après en avoir employé 360, on déposa le reste derrière une boiserie de l'église de Mercer, bien camouflé; or, 6 mois plus tard, les républicains, cantonnés dans la chapelle et firent leur feu juste devant le dépôt. Eût-il duré une heure de plus, l'église sautait avec les Sans-Culottes ».

LA FOLLE EXPÉDITION DE QUIBERON

*« Le sang anglais n'a pas coulé
mais l'honneur anglais a coulé par
tous ses pores. »*

(Sheridan).

Portsmouth... 16 juin 1795... un ciel bleu et une mer d'huile... Un important convoi s'apprête à appareiller... sont rangés 3 vaisseaux de ligne, 6 frégates et des chaloupes canonnières... L'Angleterre vient de décider un débarquement sur les côtes de France, objectif : Quiberon !

Ce convoi transporte cinq régiments d'émigrés, donc de Français, qui ont noms : Royal-Artillerie, Loyal-Emigrant, Rohan-Infanterie, Royal-Louis et Hector (40) 30 000 fusils, 600 barils de poudre, 20 canons, 20 000 uniformes, des commissaires des guerres, une centaine d'officiers, des médecins...

A bord du vaisseau commodore, le « Pomone », commandé par Lord Warren, on peut voir les chefs de l'expédition (les comtes Joseph de Puisaye et Louis-Charles d'Hervilly) et l'évêque de Dol, Mgr de Hercé.

Quiberon n'est que la première étape, importante certes, puisque point de débarquement, d'une marche « certainement triomphale » sur Paris pour délivrer le petit Roi prisonnier et le remettre, aux Tuileries, sur le trône de ses pères.

Ce projet n'était nullement irréalisable à un moment où le « navire » de la Convention thermidorienne prenait eau de toutes parts. De plus, les chouans, prévenus,

(40) On peut voir, au Musée Dobrée à Nantes, des plaques de ces régiments retrouvées dans les sables de Quiberon, ainsi que de nombreux documents et souvenirs des Guerres de Vendée et de la Chouannerie.

devaient faciliter les opérations de débarquement et renforcer les troupes qui prendraient pied sur leur terre natale.

C'était d'Hervilly, ancien combattant de la garde constitutionnelle de Louis XVI, et maintenant colonel anglais, petit homme coléreux, brave mais incapable, qui en avait eu l'idée le premier, en proposant à Pitt, en 1793, un débarquement sur la côte de Vendée, territoire de Charette. Quelques mois après, Puisaye soumettait un plan identique, à cette seule différence que le débarquement était prévu en Bretagne.

Pitt et Windham, son ministre de la guerre, acceptèrent sans difficultés ce plan. Le premier ministre anglais ne pouvait voir que d'un bon œil la possibilité de créer des ennuis à la République française sans pour autant songer à une restauration monarchique. L'Angleterre ne tenait nullement à relever la France, sa grande rivale sur les mers et son ennemie la plus opiniâtre.

Avant de monter à bord du « Pomone », Puisaye avait ouvert les instructions anglaises, instructions qui devaient rester secrètes jusqu'à ce que l'escadre eût gagné le large.

Trois lettres composaient ces instructions : la première émanant de Dundas, secrétaire d'Etat, spécifiait que Puisaye devait « diriger et surveiller le commandement des troupes, la distribution des armes et approvisionnements, rester en communication avec l'escadre...

... Le Roi d'Angleterre vous confie cet important emploi (dès que les troupes seront débarquées) et vous autorise à les employer au rétablissement de l'ordre et d'un bon gouvernement en France ».

La deuxième, qui émanait de Windham, l'informait que les régiments étaient placés « SOUS SON COMMANDEMENT ».

Quant à la troisième, venant de l'Amirauté, elle affirmait que le corps expéditionnaire était « SOUS LE COMMANDEMENT DU COMTE D'HERVILLY ».

Puisaye eut l'imprudence de ne pas s'inquiéter de cette étrange troisième lettre!

Le 25 juin, au moment du débarquement, d'Hervilly, « sec, rageur et insolent » lui mettra sous le nez les instructions qu'il a reçues également de Windham en lui confiant « LE COMMANDEMENT ». Les deux lettres étaient datées du MEME JOUR! On est en droit de s'étonner et même de s'indigner de cette contradiction qui N'A JAMAIS PU ETRE ECLAIRCIE ENTIEREMENT.

Plusieurs hypothèses ont été avancées :

1) Inadvertance de Windham? Impossible, car le ministre anglais était un homme très réfléchi.

2) Machination anglaise? Possible! mais pourquoi alors nos voisins d'Outre-Manche auraient-ils englouti autant d'argent, de matériel et d'armes dans une expédition condamnée à l'avance?

3) Guerre civile pour affaiblir la France? (hypothèse à laquelle nous faisons allusion, au début de ce chapitre). C'est ce qu'il y a de plus vraisemblable : les Anglais, en effet, voulaient bien « allumer sur le territoire de l'ennemi un foyer de guerre civile, créer au flanc de la France un abcès propre à l'épuiser », mais ils ne voulaient, en aucun cas, restaurer une Monarchie qui lui avait infligé moult défaites sur terre et... sur mer! Les chances royalistes étaient d'autant plus grandes que la République était chancelante. Nommer deux chefs, les opposer l'un à l'autre, donnaient aux Anglais une chance de voir la guerre s'éterniser. En définitive, cette manœuvre déloyale allait s'effondrer par l'anéantissement des émigrés. Les Anglais ont aussi du sang sur les mains(41).

(41) « La pitoyable façon dont cette expédition a été préparée et exécutée l'a fait se terminer en cruauté, en destruction et en honte. » (Général Tarleton.)

Le 25 juin 1795, à l'aube, une foule immense crie son enthousiasme à la vue des 100 voiles qui se présentent devant Quiberon. Une opposition? Elle n'est guère à craindre car les garde-côtes ont déserté et les unités républicaines sont très insuffisantes.

Quiberon est une ancienne île que les apports d'allu-



vions ont rattachée à la terre par un isthme qui n'a que 22 mètres de large aux plus hautes mers et dans sa partie la plus étroite. Ce môle naturel est un brise-lames idéal pour cette vaste baie, au nord-est de laquelle se trouve la plage de Carnac. La partie la plus étroite de la presqu'île est commandée par le fort Penthievre.

Il semblait logique de débarquer sur la plage de Carnac dont la pente douce ne présentait aucune difficulté. D'Herville refuse de tenter quoi que ce soit avant d'avoir fait une reconnaissance.

Le chevalier de Tinténiac et le comte du Bois-Berthelot, que la frégate « Galathée » a mis à terre pour reconnaître les lieux, sont salués d'un gigantesque « Vive le Roi » par les chouans de Cadoudal, de Mercier et d'Allègre qui viennent de surgir. Georges lance, alors, ses troupes de choc vers Saint-Colomban et sur le tumulus de Saint-Michel. « A la baïonnette ! » hurlent Georges et d'Allègre en entraînant leurs hommes contre les Bleus du général Roman. Le tacticien Mercier, par un mouvement enveloppant dont il a le secret, précipite la déroute des Bleus qui laissent 200 des leurs sur le terrain. Les survivants gagnent Auray dans un désordre indescriptible. En signe de victoire, Tinténiac accroche sa chemise à une perche plantée tout en haut de la butte Saint-Michel.

D'autres chouans se sont emparés de Sainte-Barbe, localité située au nord-ouest.

A la nuit, les deux émissaires regagnent le vaisseau commodore et insistent auprès de d'Herville pour que l'on tente une action rapide, la victoire ne pouvant leur échapper.

Stupidement, d'Herville s'entête : il veut attendre le jour et faire lui-même une reconnaissance. Cette reconnaissance effectuée, il déclare qu'il va en faire une autre ! Puisaye passe outre car les chefs chouans exaspérés commencent à s'impatienter. Enfin l'ordre de débarquement est donné ! La lenteur des Anglais pour mettre les embarcations à la mer est telle que les troupes ne débar-

quent qu'à la nuit, et encore seuls le Loyal-Emigrant et le Royal-Louis sont à terre (42). Beaucoup, en pleurant, ont baisé le sol natal dès que leurs pieds ont foulé le sable de la plage.

Lorsqu'on pense que, pendant ces 24 heures d'atterrissage, les villes d'Auray et de Vannes auraient pu être prises !

Un bataillon républicain, qui venait à la rencontre des royalistes, est immédiatement dispersé mais Hoche, maintenant, est prévenu.

Le samedi 27 juin, le comte de Puisaye passe en revue les chouans dont le nombre va sans cesse croissant. Quel contraste entre ces hommes rudes, en pantalons déchirés, souliers percés, et les émigrés admirablement habillés, chaussés, gantés et poudrés.

Tous les chefs chouans sont là, Georges, Mercier, d'Allègre, Guillemot, Saint-Régent, Rohu...

Georges, « débraillé, coiffé d'un feutre crasseux à plumet blanc, plante sa carrure plébéienne devant la noblesse française vêtue d'habits rouges britanniques et franchement dédaigneuse ». Seul, Mercier, dont la distinction et le charme sont légendaires, trouve grâce devant eux.

Par les chefs locaux dont les troupes montent une garde vigilante aux environs, on apprend que les républicains évacuent la région et se replient sur Ploërmel et Rennes. Le temps est superbe, l'enthousiasme de plus en plus grand. A Puisaye qui lui expose son plan (distribution d'armes aux Bretons, encadrement par des officiers, premier objectif à atteindre : la Mayenne, garde à Quiberon du matériel...) Cadoudal réplique par ces phrases lapidaires : « Pas de temps à perdre, il faut aller de l'avant ! si vous donnez aux Bleus le temps de se reconnaître, nous sommes perdus ».

(42) Exactement sur la plage de Legenèse.

Le dimanche 28 juin, le débarquement touche à sa fin. D'Hervilly contemple avec une répugnance non dissimulée les chouans « cette canaille grouillante, hurlante, ivre d'alcool, qui récite des chapelets, brandit des fourches et brûle de la poudre pour le plaisir, nonobstant la défense faite et réitérée?... Il est bien inutile de donner des fusils et des cartouches à ces hommes; ce serait gaspiller le matériel envoyé par Sa Majesté britannique ».

Pauvre d'Hervilly qui ne peut ou ne veut comprendre !

Les chouans, quant à eux, ne peuvent s'empêcher de trouver étrange cet aristocrate, inquiet et absorbé dans ses pensées (43). Tinténiac a compris qui place son chapeau à la pointe de son épée, l'agite en poussant le cri de « Vive le Roi », cri aussitôt repris unanimement par la foule.

D'Hervilly a-t-il compris cette leçon qui montre clairement que tous doivent être unis pour la défense de « Dieu et du Roi » ? Il ne le semble pas car il se rend avec ses officiers entendre la messe à Carnac. Sur la plage, assisté de 40 prêtres, Mgr de Hercé célèbre un service pour Louis XVII dont on vient d'apprendre la mort. On proclame Roi de France et de Navarre, le comte de Provence, Louis XVIII.

Après la messe, l'évêque bénit la foule et les drapeaux fleurdelisés que l'on vient de remettre. Un conseil de guerre, tenu peu après, est houleux : Puisaye, qui a lancé une proclamation au peuple français, se voit contester son titre de chef de l'expédition par d'Hervilly. Il est un peu tard maintenant, pour se plaindre au Gouvernement anglais et lui demander d'avoir à choisir entre lui et d'Hervilly.

15 000 chouans, qui n'avaient jamais manié que de mauvais fusils, en reçoivent de perfectionnés et aussi

(43) En outre, les rudes gars du Morbihan ne se privaient pas de traiter de « feignants » ces brillants officiers émigrés.

des gibernes, des cartouches, des souliers, des sacs, des guêtres, des vêtements...

Sur la plage s'est amoncelé un choix extraordinaire de viandes salées, riz, farine, légumes secs, beurre, bière, porto et... des tonnes d'assignats.

Mais devant les duels oratoires de Puisaye et d'Hervilly, les chefs chouans se sont émus et réagissent avec violence car le temps perdu ne se rattrape pas, surtout à la guerre. Avant que la marche ne soit décidée, on rassemble les forces : les 6 divisions de chouans ont pour chefs : Cadoudal, Mercier, d'Allègre, Jean-Jan, de Lantivy et Saint-Régent, et les régiments d'émigrés, groupés deux par deux, sont commandés par Tinténiac, par du Bois-Berthelot et par Vauban. Toutes ces troupes forment le fer de lance de l'armée catholique et royale. Quant au reste, constitué par 400 artilleurs toulonnais, des officiers de marine, 120 vieux chevaliers de Saint-Louis, quelques jeunes gens, 650 officiers du régiment de cadres de du Dresnay, 1 000 prisonniers républicains qui ne pensent qu'à s'enfuir (en tout 3 000 hommes), sa mission est de garder les approvisionnements débarqués. La division d'élite du comte de Sombreuil, qui comprend 1 500 hommes, débarquera plus tard, et formera une excellente réserve.

Que peuvent opposer les Républicains à l'offensive royaliste ?

Hoche dispose de 7 divisions, soit 48 000 hommes disséminés de Brest à Angers et de Saint-Malo à Nantes. Dans le Morbihan, la 5^e division du général Josnet comprend 8 798 fantassins, 27 (!) cavaliers, 483 artilleurs, ce qui est nettement insuffisant.

Les jours passent... d'Hervilly consent, malgré tout, à envoyer 3 colonnes aux ordres respectifs de du Bois-Berthelot, Vauban et Tinténiac qui occupent, sans mal, Auray, Ploërmel et Landévant.

Le 3 juillet, la garnison de Fort-Penthièvre, qui manque de pain depuis 3 jours, se rend aux premiers coups

de canon des royalistes, mais, comme je l'ai déjà dit, cette victoire arrive trop tard, les jours perdus ne peuvent se rattraper.

Pourtant, la panique est telle que l'on croit voir déjà les chouans à Paris. Deux commissaires, Tallien et Blad, sont envoyés en Bretagne par la Convention.

Hoche, qui lui, n'a pas perdu de temps, rappelle les troupes des généraux Humbert, Crublier, Mermet, Dejeu et Chérin. Il peut compter, en outre, sur les généraux Meunier, Lemoine et Valletaux.

Le 5 juillet, il attaque. Auray est reprise, Landevant aussi. Mercier, et ensuite Cadoudal, sont obligés de se replier à Sainte-Barbe, Bois-Berthelot à Carnac, malgré les efforts que déploie Vauban pour retarder la retraite.

Le 7, Sainte-Barbe doit être abandonnée par les chouans car une foule de vieillards, de femmes et d'enfants empêche toute résistance (44). Mercier et Cadoudal sont fous de rage, les troupes de d'Hervilly ayant brillé par leur absence : « Les monstres, crie Mercier en les désignant, auraient dû être engloutis dans la mer avant d'être arrivés à Quiberon ».

« Je me reproche bien d'avoir protégé cette descente qui ne tend à rien moins qu'à faire écraser le parti ! » retourne Georges.

De son côté, Hoche, qui entrevoit la victoire, peut écrire au général Krieg : « les ennemis sont dans la ratière, et moi avec quelques chats à la porte ».

Il a cent fois raison, car les émigrés et les chouans, qu'encombrement les réfugiés, sont encerclés dans une bande de terre de 10 km carrés. Le ravitaillement de ces 30 000 personnes est d'autant plus difficile que les navires

(44) « C'est aujourd'hui, avait dit Georges, que les chouans doivent prouver aux troupes de ligne qu'ils savent combattre aussi régulièrement qu'elles ! »

Les chouans ne démentirent nullement leur chef, à tel point que, devant leur discipline et leur courage, Hoche ne pourra s'empêcher d'écrire : « Je regrette vivement que tous ces Français ne combattent pas sous le même drapeau ».

anglais, pourtant chargés de vivres, ne leur envoient absolument rien.

Le blocus est total car Hoche a fait aménager par ses sapeurs des retranchements garnis de canons tout près de Penthievre (45).

Forcer le blocus? Impossible! Et pourtant, le stupide d'Hervilly tente cette gageure. L'échec est total, les prisonniers enrégimentés ayant déserté.

Un seul plan est réalisable, suggéré par Cadoudal et Mercier : gagner, par mer, la presqu'île de Rhuys et Pont-Aven pour prendre Hoche à revers. Puisaye, Tinténiac et même d'Hervilly sont d'accord (9 juillet).

Le lendemain, montés sur de petites embarcations, Tinténiac, 3 500 soldats du « Loyal Émigrant », et chouans (46) quittent Quiberon pour Rhuys, tandis que 3 000 autres sous les ordres de Jean-Jan gagnent Pont-Aven.

L'inquiétude s'empare de Hoche qui se précipite à Rennes pour demander 50 000 hommes de renfort à Tallien et à Blad. Revenu à Sainte-Barbe, le 12, il apprend que ses soldats se sont livrés, pendant son absence, à toutes sortes de violence. « J'ai l'âme déchirée, écrit le général en chef républicain, de voir la conduite de l'armée que je commande, et de constater que les scélérats se sont familiarisés avec l'assassinat, le viol et l'incendie ».

Le 15 juillet, débarque à Quiberon, venant d'Angleterre, la division du comte de Sombreuil.

Charles de Sombreuil, âgé de 25 ans, d'une extraordinaire beauté et d'une bravoure exceptionnelle, était le fils de l'ancien gouverneur des Invalides. C'est à sa demande qu'il avait été envoyé à Quiberon.

Mis au courant de la situation, Sombreuil, qui vient

(45) 2 redoutes, 4 batteries, retranchements faits de sable, fumier et varech.

Pendant la dernière guerre mondiale, les Allemands reprendront et fortifieront les positions qu'avait choisies Hoche.

(46) Georges et Mercier sont parmi eux.

d'apporter, hélas, un peu tard, une lettre de Windham donnant le commandement exclusif à Puisaye, demande à combattre comme simple volontaire car sa division a reçu l'ordre de rester en réserve.

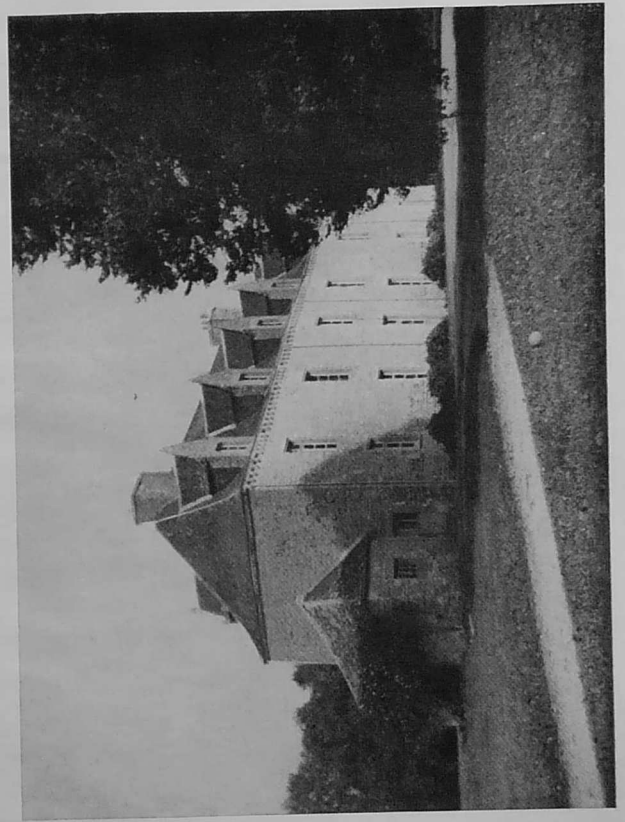
Le 16 juillet, sans attendre de nouvelles des forces de Tinténiac et de Jean-Jan, (nous verrons plus tard ce qu'elles sont devenues), d'Hervilly lance ses troupes contre les formidables retranchements républicains qu'on n'a même pas pris la peine de reconnaître. La moitié des effectifs reste sur le terrain, l'autre se réfugie alors, dans le fort Penthièvre. C'était une folie! Que pouvaient quelques milliers de royalistes contre 25 000 républicains et 40 canons!

Les émigrés refusent de se rembarquer car ils se croient protégés par le « verrou » du fort Penthièvre et par les canons de l'escadre anglaise. De plus, ne leur a-t-on promis des renforts? Mais la garnison du fort est de plus en plus affaiblie par les désertions, le régiment d'Hervilly qui le tient étant composé, en grande partie, de déserteurs républicains recrutés à Londres, et même d'hommes de la garnison républicaine qui vient de capituler. Sombreuil propose en vain de remplacer ce régiment par un des siens.

C'est grâce à trois de ces déserteurs, David Goujon, Litté et Mauvage, qui guideront les forces de Hoche par la côte sauvage, que le fort sera pris par surprise.

Dans la nuit du 20 juillet, sous un violent orage, trois colonnes (47) escaladent les rochers, aidées par d'autres déserteurs qui leur tendent les mains du haut des remparts. Hoche ayant ordonné, la veille « d'égorger tout ce qu'on trouverait dans le fort, et de fusiller tous les individus qui seraient dans les maisons », on ne fait

(47) Voici quelques précisions sur ces trois colonnes : celle du centre est composée de la division Lemoine. A l'aile gauche, brigade du Général Botta dont l'avant-garde, commandée par Humbert, est guidée par Litté et Mauvage. A l'aile droite, brigade Valletaux, l'avant-garde est sous les ordres de Ménage et guidée par Goujon.



*Le Château de Beauchêne (Morbihan)
Un des Q.G. de Cadoudal*

pas de quartier ! La prise n'est pourtant pas des plus faciles ; la débandade gagnait même les républicains lorsque le cri « le drapeau tricolore flotte au sommet du fort ! » leur redonne du courage. L'attaque de Hoche, à la tête de ses grenadiers et des hussards de la morts, est décisive.

A cette nouvelle, Puisaye décide de se rendre à bord du « Pomone » pour « obtenir un secours important de Lord Warren ». Il s'embarque à Port-Haligen mais... ne revient pas.

Après une attente vaine, le courageux Sombreuil ordonne une contre-attaque désespérée. Les Bleus reculent d'une kilomètre mais les Blancs n'ont plus de munitions. Une débandade se produit, certains même passent chez les Bleus (48). Les plus braves, 800 environ, s'enferment avec Sombreuil au Fort-Neuf, au Sud de la presqu'île. Hoche approche. Seule, une corvette anglaise « The Lark » tire sur ses troupes, (49) mais Hoche arrive à encercler le Fort-Neuf. Il dépêche alors auprès de Sombreuil, Rouget de Lisle, officier du génie et auteur bien connu de « La Marseillaise », en parlementaire.

Pendant ce temps, des troupes qui encerclent les Royalistes, fusent les cris de « Rendez-vous, bons Français, vous aurez la vie sauve ! On ne vous fera aucun mal ! »

« Les assiégés sont disposés à se rendre », déclare Rouget de Lisle à Hoche qui va voir, à son tour, Sombreuil. Celui-ci finit par crier à ses compagnons : « ou bien sauvez-vous, ou bien mettez bas les armes ! » Cer-

(48) La grave erreur avait été d'incorporer, spécialement dans les régiments d'Hector et de Royal-Louis, des prisonniers républicains.

(49) Trait d'abnégation : ce fut un jeune émigré royaliste, le chevalier Gesril du Papeu, qui se rendit, à bord du « Lark », pour prier le commandant anglais d'arrêter le tir. Ayant donné sa parole d'honneur à Humbert, il retourna à la nage se constituer prisonnier ainsi que Froger de la Clisse et Gilbert Guerry de Beauregard. Tous trois furent fusillés.

tains peuvent s'enfuir à la nage, (50) d'autres se suicident. Le reste, avec de Sombreuil, est dirigé sur le Fort Penthièvre, puis sur Auray. La pluie tombait violente. Malgré les sollicitations fréquentes de certains soldats républicains, peu cherchèrent à s'enfuir. Humbert ne leur avait-il pas dit : « Messieurs, je vous annonce avec un véritable plaisir que j'ai reçu ordre du général en chef de vous traiter avec les égards qu'on doit à un ennemi malheureux ».

Que s'est-il passé? Sombreuil a-t-il capitulé? A-t-on promis la vie sauve aux prisonniers? Hoche a-t-il été désavoué par Tallien? Nul ne le sait exactement.

Pourtant, Sombreuil, homme d'honneur s'il en est, a affirmé, avant sa mort, à Lord Warren, le 22 juillet :

« N'ayant plus de ressource, j'en vins à une capitulation pour sauver ce qui ne pouvait s'échapper, et le cri général de l'armée m'a répondu que tout ce qui était émigré serait prisonnier de guerre et épargné. J'en suis seul excepté ».

Le même jour, il écrira à Hoche : « Toutes vos troupes se sont engagées envers le petit nombre qui restait. La parole de tous ceux qui sont venus jusque dans les rangs la leur donner doit être chose sacrée pour vous. Je m'adresse à vous pour la faire valoir ».

Enfin le 23 juillet, à sa sœur : « Je succombe par devoir pour les braves gens qui furent abandonnés. Je me suis dévoué pour eux et j'espère les sauver. On me l'a promis ».

Hoche n'a pas dû ni confirmer, ni infirmer les cris de son armée (51).

Il semble donc que cette reddition eut lieu sur une terrible équivoque car les Royalistes, s'ils avaient su

(50) Parmi eux Vauban et du Bois-Berthelot.

qu'ils ne seraient point épargnés, auraient certainement préféré mourir, les armes à la main.

Le 23 juillet, une commission militaire est formée par Tallien et Blad pour juger les prisonniers : 3 500 Chouans, 500 Emigrés, 1300 Républicains enrôlés de force et de nombreux civils. Que sont devenus les autres? Beaucoup se sont noyés et le reste (2 500 hommes armés et 800 réfugiés) a été sauvé par les Anglais et déposé à l'île d'Houat. D'Hervilly, grièvement blessé, est transporté à bord du « Pomone ». Il mourra à Londres peu de temps après.

A partir du 27 juillet, les condamnations à mort pleuvent à Quiberon, Vannes et Auray.

Le 28, le comte de Sombreuil (52) et deux officiers, Mgr de Hercé et 12 prêtres sont fusillés à Vannes, sur la promenade de la Garenne (53).

Adossé au mur, Mgr de Hercé, les mains liées, demande qu'on lui enlève son chapeau pour qu'il puisse faire une ultime prière. Comme un Bleu s'approche, Sombreuil, qui vient de refuser qu'on lui bande les yeux en déclarant : « J'aime à voir mes ennemis en face », l'écarte : « laisse, lui dit-il, tu n'en es pas digne! » et il arrache le chapeau de l'évêque avec ses dents.

Le nombre exact des exécutions est de 748 se décomposant ainsi : 374 à Vannes, 206 à Auray, 167 à Qui-

(51) Je n'ai jamais caché l'admiration que je portais à Hoche mais il est juste de dire, qu'en cette occasion, son attitude rappelle trop celle de Ponce-Pilate. Il laissa faire sans intervenir. Sa grandeur d'âme n'égale pas celle du royaliste Bonchamps qui, par son intervention, sauva la vie de 5.000 prisonniers républicains. Je dois rappeler également que Jourdan refusa de massacrer la garnison du Quesnoy malgré un décret formel de la Convention et que de Beaufort passa outre aux ordres qui lui enjoignaient de brûler l'église de Thoirny où se trouvaient plusieurs centaines de prisonniers.

(52) Le général Humbert dont on n'a pas oublié l'estime qu'il vouait à Boishardy, avait été également touché par la dignité et la franchise de Sombreuil.

(53) On peut voir, apposée au mur, une plaque de marbre qui rappelle la date de l'exécution et le nom des victimes.

beron, 1 à Port-Louis. Parmi ces 748 victimes, 627 Emigrés et 121 Chouans (54).

C'est le 15 octobre que sera inaugurée, près d'Auray, la chapelle funéraire (couvent de la Chartreuse d'Auray) renfermant les ossements des Royalistes fusillés au champ des Martyrs. Le caveau est recouvert d'un mausolée commémoratif en marbre blanc et noir, avec bas-reliefs et noms de 953 émigrés (55).

Dans l'enclos du champ des Martyrs, à 2 km environ d'Auray, sur la rive droite du Loch, une chapelle expiatoire sera inaugurée le même jour (56). C'est la duchesse d'Angoulême qui avait posé les premières pierres de ces chapelles, le 20 septembre 1823.

A Quiberon, c'est à la Pointe du Conguel que se dresse la stèle commémorative de la reddition des Emigrés.

(54) Du 27 juillet 1795 au 29 mars 1796.

(55) Chiffre inexact puisqu'il comprend 135 noms de tués dans les combats, noyés et disparus, 47 qui occupent deux places au lieu d'une sous deux formes diverses d'un seul et même nom, 21 acquittés, 4 survivants, etc. Par contre, il manque 27 noms. Détails émouvants : on peut apercevoir, dans la crypte, les ossements des victimes. A l'intérieur de la chapelle, à gauche du portail, est exposée une chasuble dont l'ornementation (soie et velours) est faite de multiples parcelles de vêtements d'émigrés fusillés.

(56) Cette chapelle, sans grand caractère, s'élève au fond d'une prairie bordée de hauts talus plantés de chênes. Du côté gauche, un vaste marécage couvert de roseaux que les eaux inondent complètement à l'époque des crues ou des grandes marées. L'ensemble est d'un aspect mélancolique et presque sinistre.

LE TRAQUENARD DE COETLOGON ET L'ODYSSÉE DE « L'ARMÉE ROUGE »

Nous avons laissé Tinténiac et ses Chouans au moment de leur embarquement à Quiberon pour la presqu'île de Rhuys.

Le 11 juillet, dans l'aube naissante, les Royalistes, en uniformes anglais du plus beau rouge (ce qui leur valut le surnom « d'armée rouge »), guidés par le marin Hermely, prennent pied dans la presqu'île de Rhuys, exactement dans l'anse de Suscinio. Ils ne s'attardent pas à Sarzeau et, le soir, cantonnent dans les bois entourant le château de Callac. La journée du lendemain est consacrée à l'organisation des unités chouannes et à leur encadrement par les officiers de « Loyal Emigrant ».

Soudain, un homme se présente aux sentinelles, leur demandant de le conduire d'urgence auprès du chef. Tinténiac le reçoit aussitôt : c'est le chevalier de Margadel, de l'agence royaliste de Paris (57), qui remet au chevalier un message de La Vieuxville le priant de se rendre au château de Coëtlogon (58).

Etonnement de Tinténiac : Pourquoi aller là-bas puisque « L'avant-garde de l'Armée Catholique et Royale » a un but précis, celui de dégager le gros des troupes demeurées à Quiberon en prenant Hoche à revers ?

L'émissaire insiste et parle d'un « ordre du Roi » !

Cadoudal éclate d'abord de rire, puis tonne : « comment le Roi qui est à Vérone peut-il changer une

(57) Puisaye était la « bête noire » de cette agence dont un des membres les plus importants était l'abbé Brothier. De ce dernier, un de ses collègues disait : « Il désunirait les légions célestes. »

(58) Puisaye a toujours affirmé qu'il s'agissait du Marquis de Talhouët. Nous penchons personnellement pour de Margadel.

manœuvre que les circonstances exigent? » Malgré les supplications de Guernissac et de Pontbellanger qui savent leurs femmes installées à Coëtlogon, Tinténiac oppose un refus catégorique et décide de continuer la route, dans la soirée du 12. Par les landes de Lanvaux et Plaudren, l'Armée Rouge atteint le 13, dans la nuit, la chapelle de l'Ermitage entre Colpo et Loqueltas. Le 14, la voici à Saint-Jean-Brévelay où elle s'augmente de la troupe de Guillemot, malheureusement sans son chef car ses blessures ne lui permettent pas de se déplacer.

A Saint-Jean, on se trouve à 24 km de Baud. Pour appuyer efficacement les troupes de Quiberon en se ruant sur les arrières de l'armée de Hoche, il est indispensable d'être à Pluvigner le 15 juillet. C'est une marche de 30 km environ, une véritable « promenade » car Cadoudal et Mercier connaissent admirablement les Landes de Lanvaux. En outre, aucun Bleu n'a encore été signalé.

Georges fait remarquer un atout supplémentaire : la présence, aux environs de Baud, des hommes de Lantivy et de Jean Jan qui, après avoir opéré leur débarquement à Pont-Aven, ont dû se grouper dans cette région en n'attendant qu'un signal de Tinténiac pour se joindre à eux (59). Avec 8 000 hommes de troupes, et quelles troupes, tombant sur les Républicains, Hoche n'a plus qu'à bien se tenir !

Las ! voilà que se présente un nouvel envoyé qui remet à Tinténiac une missive d'un autre membre de l'agence de Paris, l'abbé Boutillic, lui annonçant qu'il « est attendu au château de Coëtlogon où des dames sont chargées de lui remettre d'importantes dépêches ». Est-ce une plaisanterie ? Déroute-t-on ainsi plusieurs milliers d'hommes chargés d'une mission peut-être décisive ?

(59) Jean-Jan et Lantivy ont bien pris Pont-Aven mais ont été forcés de se replier.

Pourquoi, puisqu'il n'y a que 40 km, ne pas envoyer un homme sûr les chercher, ces « importantes dépêches » ? Georges et Mercier pressent Tinténiac de ne pas s'attarder mais, Guernissac et Pontbellanger, outrés de l'insistance de « ces plébéiens », ont une revanche à prendre ! Tinténiac finit par céder et ordonne la marche sur Coëtlogon.

Le 15, les Royalistes attaquent la ville de Josselin qu'ils prennent sans difficulté. Le château, cependant, où s'est retranché le commandant Ropert, tient toujours et refuse de se rendre. Toute la journée est perdue à ce siège inutile. Renonçant enfin à s'en emparer, Tinténiac gagne la forêt de la Nouée où Saint-Régent l'attend avec sa bande. Le 16, on campe à Mohon — le 17 juillet, à la Trinité en Porhoët ; les Bleus du général Champeaux sont mis en fuite. Le soir, voici le château de Coëtlogon.

Dans ce château, à gauche du chemin qui mène de Vannes à Rennes par Josselin et Merdrignac, résident Madame et Mademoiselle de Guernissac, correspondantes actives de l'agence royaliste secrète de Paris, et tout un groupe de jolies femmes qui brûlent d'envie de voir les Emigrés de l'Armée Catholique et Royale. Parmi elles, Joséphine de Kercadio, ancienne fiancée de Boishardy et future Madame du Lorin, et... Louise du Bot du Grégo, vicomtesse de Pontbellanger, ravissante jeune femme, coquette et spirituelle.

On imagine l'accueil enthousiaste de ces dames et demoiselles à l'entrée de l'Armée Rouge ou du moins, à celle de ses chefs. Tinténiac, cousin des de Guernissac, est le plus acclamé. Entourés, félicités, choyés et étourdis, les chefs sont poussés vers la salle à manger où un repas fin et copieux les attend.

De « dépêches importantes », point ! Il est vraisemblables, qu'à ce moment, Tinténiac comprend qu'il est tombé dans un traquenard !

Georges et le fidèle Mercier sont restés, dans le Parc, avec leurs Chouans. Brusquement, des coups de feu éclatent... « Aux armes! les Bleus! voilà les Bleus! » Georges rassemble rapidement ses hommes, en compagnie de Mercier, d'Allègre et de Rohu. Dissimulés derrière les haies, les Chouans ouvrent un feu d'enfer sur les Républicains de Champeaux qui, tournés par Mercier, ne vont pas tarder à se replier.

Dès que la fusillade a éclaté, Tinténiac est sorti en trombe du château, l'épée à la main, mais frappé d'une balle au cœur, il s'écroule dans les bras de Julien Cadoudal (60) après que celui-ci ait abattu son meurtrier.

La trahison ne fait de doute pour personne! Mais qui a alerté les Bleus? On ne possède aucune certitude mais il y a tout lieu de penser que Louise du Bot du Grégo, femme de Pontbellanger mais maîtresse de Hoche, est la coupable (61).

Tandis que l'on enterre Tinténiac au bord de l'avenue de Coëtlogon (62), tout est consommé, ou presque, à Quiberon, mais les Royalistes de l'Armée Rouge l'ignorent encore. Qui élire pour remplacer Tinténiac? Pontbellanger, bien sûr, car les nobles sont plus nombreux que les chefs chouans qui ont tous voté pour Cadoudal!

Alors que Cadoudal insiste pour que l'on regagne Quiberon, Pontbellanger ordonne la marche vers le

(60) Brave comme son frère, beau jeune homme roux, Julien était chéri des jeunes filles et portait, sans doute à cause de cela, le surnom de « Mamy ».

(61) Depuis quelques années, toute une littérature historico-romanesque s'est penchée sur le cas de la pitoyable Mme du Grégo. Les présomptions qui pèsent sur elle, à défaut d'une certitude absolue, sont évidemment très fortes car ses interventions furent toujours catastrophiques pour les Royalistes. L'Affaire de la Bruffière, près de Montaigu, le 4 janvier 96/ où Charette faillit être pris, est son œuvre. Hoche avouera même, un jour, à un ami : « Grâce à elle, les Royalistes n'ont pas fait un mouvement ou noué une intrigue que je n'en ai été instruit sur-le-champ. » Louise, une fois veuve, épousera en 1797 le colonel Michel Bonté, plus tard général et baron d'Empire, et mourra le 27 janvier 1826.

(62) Le château sera démoli au XIX^e siècle.

Nord, vers Saint-Brieuc exactement où on trouvera, paraît-il, des secours anglais. Les défections sont nombreuses car on ne veut pas reconnaître ce chef qui ignore jusqu'au nom de l'armée qu'il commande en l'appelant « armée Royale et Chrétienne ». On ne possède pas de précisions sur la marche de l'Armée Rouge, mais il est vraisemblable qu'elle passa par Saint-Gilles, Collinée, les crêtes du Mené, la Mirlitantouille, Plémy, Plœuc, jusqu'à la forêt de Lorges; les chefs cantonnant, entre autres, chez Le Gris-Duval à Bossény et au manoir de Kerigant, près de Bodéo.

Quelle randonnée harassante pour ces 3 000 hommes, affamés, assoiffés sous un soleil ardent. Qu'elles devaient être lourdes à porter ces tuniques anglaises! Le ravitaillement n'était guère aisé, du moins pour eux, car les nobles trouvaient toujours bonne chère dans les châteaux des environs. Pourtant, il fallait se battre, comme à Quintin (Côtes-du-Nord), où on avait dû repousser Champeaux, toujours aux trousses.

Voilà, enfin, la baie de Saint-Brieuc, vide de toute voile anglaise. D'Allègre est envoyé, une nouvelle fois à Londres pour avertir Windham. Sur ces entrefaites, arrive la nouvelle du désastre de Quiberon. C'en est trop! les Chouans se révoltent : qu'est-ce que cela signifie? Les a-t-on amenés si loin pour permettre à Hoche de remporter la victoire? Pontbellanger disparaît avec quelques Emigrés? S'est-il enfui ou Georges l'a-t-il fait évader pour lui éviter d'être condamné à mort par les Chouans (63)? On ne le sait; mais le résultat est le même : quel bon débarras!

Inutile de dire que tous les suffrages se portent sur Cadoudal quand il faut élire un successeur à Pontbel-

(63) Pontbellanger, bouleversé par l'attitude de sa femme, se fera tuer ou sera tué le 25 mars 96, près de Médreac, en Ille-et-Vilaine. De toute façon, on peut dire sans se tromper que « s'il est tombé frappé d'une balle républicaine, ce n'est pas cette balle, mais sa femme qui l'a tué ».

langer. Georges prend Mercier comme adjoint. Avec de tels chefs, la confiance renaît. Les Chouans jettent aussitôt leurs uniformes rouges dans un étang. L'on se met en route après que Cadoudal les ait prévenus « qu'il exige une obéissance absolue ».

Par Corlay, Mur et Locminé, l'Armée Rouge, ayant parcouru 100 km, arrive à Moustoirac, dans les derniers jours de juillet, sans avoir perdu un seul homme et sans avoir rencontré les Bleus. Georges cantonne alors sa troupe à Kervanic-en-Plumelin, et à Kerniven-en-Moustoirac, près des Landes de Lanvaux et de la forêt de Camors.

Georges apprend l'héroïsme qu'ont déployé, à Quiberon, les Emigrés, héroïsme arrachant des cris d'admiration aux soldats bleus de Crublier et d'Humbert : « comme on voit bien que ce sont des Français ! » n'arrêtaient-ils pas de dire avec orgueil.

Cadoudal est profondément ému de savoir que le commandeur de La Laurencie, les deux jambes emportées par un boulet, se fit mettre dans un tonneau de farine pour retarder l'hémorragie, et déchargea son pistolet en criant « Vive le Roi ! » jusqu'au dernier souffle.

On lui rapporte également, qu'un jeune homme de 21 ans, Corday (frère de Charlotte) se rua 30 fois à l'assaut avant de tomber, haché de coups, et que le général Humbert arrêta ses soldats en leur criant : « N'achevez pas ce jeune homme, sa bravoure me charme; laissez-le vivre! »... et toutes ces morts inutiles, ces femmes, ces enfants, en proie à la panique, piétinés ou noyés. Cadoudal est ému, mais il crispe aussi ses poings de colère, car s'il avait été là!...

Il a le droit de dire tout de même: « J'ai appris des Emigrés à commander, à me faire mieux garder qu'eux, et surtout à ne pas confier ma garde aux déserteurs; voilà pourquoi je n'ai jamais été trahi, ni surpris ».

CADOU DAL MAJOR GENERAL LE COMTE D'ARTOIS A L'ILE D'YEU

Les conséquences morales du désastre de Quiberon dépassèrent de très loin l'importance militaire de l'affaire.

Les Royalistes sont épuisés, découragés... Heureusement, il leur reste Cadoudal.

Le 16 août 95, à Grandchamp, Georges est nommé, par acclamation, Major Général et Mercier, Chef d'Etat-Major.

Ils n'ont pas renoncé à la lutte d'autant plus qu'en septembre, la mer se couvre de navires, de toute une flotte de navires anglais... A bord de la frégate amirale « Le Jason », se trouve le comte d'Artois. Un immense espoir envahit alors le cœur des Royalistes du Morbihan. Cette fois-ci, la victoire est certaine puisque le frère du Roi va débarquer. Le 8 septembre, Puisaye réapparaît sur les côtes du Morbihan. Le 12 septembre, Cadoudal et Mercier lui écrivent pour lui demander ses ordres. Le 13, lettre de Monsieur à Puisaye :

« Je ne cesserai jamais de solliciter le Gouvernement britannique pour qu'il accorde son secours et son appui à tous mes fidèles compatriotes; j'aurai toujours un vrai plaisir à faire valoir auprès du Roi les services importants que vous pouvez lui rendre... » ce qui ne précise guère ses intentions, il faut le reconnaître. Et pourtant, s'il débarque, quelle belle armée royaliste il peut avoir sous ses ordres ! Frotté est en Normandie, Scépaux sur la Loire, Charette en Vendée, Sapinaud dans le Bocage, Stofflet en Anjou et Cadoudal dans le Morbihan ; en tout 60 000 hommes !

Charette qui compte fermement sur le débarquement

en Vendée se prépare déjà. De son côté, Cadoudal espère voir, le premier, le comte d'Artois, dans son Morbihan.

« Je suis heureux, écrit le comte d'Artois, d'être parvenu enfin à ce moment que j'ai tant désiré depuis si longtemps, celui de me réunir aux fidèles Royalistes...

Bravo, Georges, c'est avec un véritable plaisir que je vous exprime les sentiments que m'inspirent votre fidélité, votre confiance et votre courage... mais il ajoute :

« continuez avec le même zèle... »

Cette phrase est un adieu, car le 23 septembre, « le Jason » disparaît, emmenant le comte d'Artois. Le 30 septembre, Cadoudal apprend par le comte de Vauban qui a débarqué, que le prince a l'intention de se rendre à Noirmoutiers. Les Chouans sont désespérés.

Le 2 octobre, c'est à l'île d'Yeu que s'opère le débarquement !

Georges espère toujours que le Comte d'Artois finira par se rendre à la voix de la raison en mettant pied à terre dans le Morbihan. Conseillé par Mercier, Cadoudal étudie les cartes. Pour eux, pas de doute, le point idéal est Suscinio car les garnisons républicaines de cette région sont très faibles. On doit pouvoir les rendre inoffensives en très peu de temps et sans grand mal.

Les conseils de d'Allègre, toujours en Angleterre, leur manquent car ils lui écrivent, le 5 octobre :

« Hélas, Cher Ami, La Vendée, ni moi n'avons changé, mais nous sommes dans une position où nous avons besoin de vos conseils. Entourés d'intrigants et d'envieux, nous ne savons, pour ainsi dire, plus où donner de la tête ».

Comme Stofflet a envoyé d'Autichamp à l'île d'Yeu, et Scépeaux, Lemaître, Georges décide d'y dépêcher Mercier pour tenter de décider le prince.

Après un voyage épouvantable, Mercier, flanqué de 5 Chouans, touche terre au début de novembre.

A l'île d'Yeu, les Messieurs de la Maison de son Altesse Royale écoutant avec attention Mercier leur exposer franchement la situation. Le Comte d'Artois, qui lui accorde une audience privée, manifeste son désir de se trouver parmi eux mais ne lui donne aucune précision sur le lieu ni sur la date de son débarquement.

Personne n'est d'ailleurs dupe dans l'entourage du prince « On ne va pas tarder à se rembarquer et à regagner l'Angleterre ». Puisaye étant discrédité aux yeux du prince, ses conseillers demandent à Mercier de le faire arrêter. Nanti de 200 fusils et de poudre, Mercier regagne le Q.G. de Cadoudal, le 8 novembre. Puis, avec Saint-Régent et 20 Chouans, se rend dans la retraite du « sauvé de Quiberon » sans savoir qu'étant parti à l'île d'Yeu sans autorisation, Puisaye l'a condamné à mort. Mais ce n'est qu'un malentendu, et Mercier, ahuri, apprend la sentence qui le frappe mais qui ne devait être exécutée en aucun cas. Les deux hommes s'expliquent avec cordialité.

Quelques heures après le départ de Mercier, Puisaye juge plus prudent cependant de quitter le Morbihan pour l'Ille-et-Vilaine.

Tout s'arrangera néanmoins, plus tard, car d'Allègre, revenu d'Angleterre, portera à Puisaye une lettre d'excuses de Georges et de Mercier, datée du 10 avril 96. Le 27 avril, une nouvelle lettre des deux amis et une adresse du Conseil du Morbihan permettront à Puisaye de « passer entièrement l'éponge ».

Revenons maintenant en arrière :

Le 18 novembre 1795, comme on pouvait le prévoir, le navire « L'Artois » levait l'ancre emmenant le comte d'Artois, « qui ne voulait pas chouanner » abandonnant Charette en Vendée (64) et Cadoudal dans le Morbihan.

(64) « Sire, la lâcheté de votre frère a tout perdu », écrit Charette, désespéré, à Louis XVIII.

Puisaye, désormais, est déconsidéré. Terré aux environs de Vitré, il essaie encore de faire figure de chef, recrute quelques hommes, donne des ordres que personne n'exécute, nomme des chefs que l'on ne reconnaît pas. Ayant gagné le Canada, puis l'Angleterre qu'il ne quittera plus, il mourra à Hammersmith, en 1827, sujet anglais, car il va renier la nationalité française.

LA GUERRILLA DANS LE MORBIHAN

Retiré dans une métairie, non loin de Ploërmel, Cadoudal prépare la guérilla en compagnie de Mercier.

Il divise le Morbihan en 12 arrondissements mais éprouve bien du mal à recruter des hommes : l'échec de Quiberon et les massacres qui s'ensuivirent n'ont pas fini d'impressionner fâcheusement...

Voilà comment se présentent les forces royalistes à la fin de l'année 1795, région par région, et avec leurs chefs :

Bignan	Guillemoë
Loudéac	Saint-Régent
Forêt de la Nouée	Troussier
Pontivy	Lantigny
Baud et Guéméné	Jean Jan
Le Faouët et Gourin	Du Chélas
Landevant et Hennebont	Bonfils de Saint-Loup
Malestroit et Ploërmel	César du Bouays
Muzillac	Silz
Redon - La Roche-Bernard ..	Sol de Grisolles
Auray	Rohu
Vannes	Brulon

Cadoudal et Mercier sont toujours respectivement Major-Général et Chef d'Etat-Major. A signaler cepen-

dant deux innovations importantes : une compagnie d'artillerie, sous les ordres de M. de Trécesson et quelques pelotons de cavalerie que commande Julien Berthelot. Quant au conseil civil et militaire, il fonctionne parfaitement : il comprend les principaux chefs, un administrateur-trésorier, l'abbé Guillevic, recteur de Ploërmel et un commissaire des guerres, Carès de Grandchamp.

La compagnie des guides, toujours sous les ordres d'Hermely, est rattachée au Conseil.

Mercier est partout, étudiant la tactique et l'emploi des armes dans la guérilla, et organisant un service de renseignements et de propagande dont il confie la direction à Guezno de Penanster, marin déserteur et frère du représentant du Morbihan, et à Pic de la Mirandole, chef de compagnie des débris des Emigrés de Quiberon. Cette armée royaliste compte 20 000 hommes.

En face d'eux : le « bourreau des Emigrés » un angevin, le général Lemoine, habile stratège, a sous ses ordres, 16 bataillons, dont 4 en réserve à Vannes : 7 200 fantassins, 700 artilleurs, de la cavalerie (le « 10^e hussard »), des sapeurs... soit : 8 200 hommes.

A Hennebont, commande le général Avril.

L'Administration civile républicaine est bien moins sûre que celle des Chouans (les « Services pour le Roi »). Il n'est donc pas exagéré de dire que les Royalistes sont maîtres du Morbihan.

La meilleure preuve ? les incessants « coups de main » nocturnes des Chouans, les continuelles embuscades dans lesquelles tombent les Bleus effrayés et découragés, qui ne sortent guère pourtant de leurs cantonnements.

Le Conseil du Morbihan ayant donné l'ordre, le 22 octobre 95, aux chefs de cantons d'attaquer tous les détachements de moins de 50 hommes, les Chouans s'en donnent à cœur-joie. La guérilla est déclanchée :

Au pont de Brovel, 600 Chouans attaquent un convoi. A Elven, 400 autres déciment le bataillon de l'Ain que

dirige Cerdon. On se bat avec acharnement dans la caserne, dans l'église et même dans son clocher... on disperse les marins qui regagnent Rochefort...

Cadoudal, lui non plus, ne reste pas inactif : il entraîne ses hommes contre des colonnes mobiles, à la baïonnette, à la faux, au couteau... son prestige ne fait qu'augmenter. Mauvaise nouvelle cependant : Pic de la Mirandole est tué à Colpo.

Les Administrateurs de districts, affolés, multiplient leurs demandes de secours à Cambacères, président du Comité de Salut Public. Le Gouvernement applique sans hésitation les lois (6 septembre et 25 octobre 95) contre les prêtres réfractaires que l'on guillotine avec frénésie.

Lemoine, qui pourtant se donne bien du mal, est remplacé par Quantin, ancien marin, le 1^{er} janvier 1796. Le nouveau général décide d'exterminer les Chouans, il en donne sa parole à Hoche. Quelle imprudence !

Une troupe de 300 révolutionnaires brestois, « franches canailles » est envoyée contre les Chouans. En chemin, elle pille, viole, tue... mais est anéantie par Cadoudal, au mont Guehenno, près de Bignan.

Le 21 janvier 95, 25 grenadiers bleus sont tués à Colpo. La caisse du receveur de Pontivy est dérobée à une colonne mobile, au pont du Loc.

Le 7 avril, les Républicains veulent réagir : le général Mermet attaque Cadoudal et les divisions de Saint-Régent, de Guillemot et de Closmadeuc, près de Locminé. Mal lui en prend car ses troupes sont taillées en pièces.

Trois jours après Hoche, débarrassé de Stofflet et de Charette qui viennent d'être pris et fusillés, s'installe à Nantes, décidé à en finir avec les Chouans bretons. Au cours d'une tournée d'inspection, il manque d'être tué, à Loudéac, par les Chouans de Sol de Grisolles, le 18 avril.

Le lendemain, Hoche est encore manqué de justesse par de Lantivy, pourtant remarquable tireur. Lantivy est sabré et mis en morceaux par les hussards de la

garde du commandant en chef républicain. On se bat partout : à Josselin, Ménéac, Baubry, Plumergat, Mériadec...

Cadoudal continue à déjouer tous les plans des Républicains. Le 30 mars 96, il a eu l'honneur de recevoir son brevet de Maréchal de Camp, signé du comte d'Artois.

La guérilla des Royalistes est toujours aussi virulente sauf dans le territoire de Silz dont les hommes sont démoralisés par la mort de Charette et de Stofflet.

Mercier leur redonne du courage en venant les voir. Les Chouans reprennent leurs réquisitions et leurs attaques de convois. La discipline s'est néanmoins relâchée chez certains et Cadoudal ordonne de vigoureuses répressions.

On ne peut pas en effet, faire la guerre avec des soldats ivres. Mercier et Sol de Grisolles en font la triste expérience en échouant devant Muzillac.

Comme les pillages augmentent, les chefs royalistes font fusiller les coupables. Les Bleus tombent, chaque jour, plus nombreux. Puis, à la suite d'instructions du comte d'Artois donnant l'ordre de « ménager la vie des sujets de sa Majesté », Cadoudal se prépare à diminuer le nombre des expéditions et à « ne pas s'opposer au transport des denrées vers les villages où sévit la misère ».

Les Républicains se renforcent, pendant ce temps, et commencent à employer les mêmes principes de guérilla que leurs adversaires. Une lassitude, bien compréhensible se fait peu à peu sentir dans les rangs royalistes.

Hoche, conseillé par Hédouville, prend des dispositions en vue d'un traité qu'il veut plus efficace et plus sûr que celui de La Mabilais. Pour cela, il faut amener chaque chef individuellement à la cause de la Paix. Aussi, fait-il afficher des proclamations offrant l'amnistie qui obtiennent quelques résultats pendant que Quantin est chargé de s'emparer des récoltes et des bestiaux dans

les fermes où les hommes ne sont pas là, de frapper d'emprunts des Royalistes et de faire jeter en prison les parents des rebelles.

Proposer la paix, d'un côté, et frapper de l'autre, est d'une grande habileté car les Chouans s'empresment de rentrer chez eux pour protéger leurs biens.

Hoche, par son service d'espionnage remarquablement organisé, parvient même à diminuer l'autorité de Georges et de Mercier. En mai 96, Mercier se rend compte que Hoche est bien près d'aboutir. L'insurrection est en train de s'effondrer :

Le 14 mai 96, Scépeaux fait soumission. Le 21, Mercier annonce à Hoche qu'il est prêt à faire la paix et le 31, il lui en demande les conditions.

Le 8 juin, rencontre de Blancs et de Bleus à Joselin. Le 12, à Vannes, les clauses de l'accord sont présentées par Hoche à Cadoudal, Mercier, du Chélas, Guillemot (65) qui acceptent.

Le 18, ce sont d'Allègre et Saint-Romin.

Le 19, la Paix est signée (66).

Nougarède, de Silz... déposent leurs armes le 23 juin, du Chélas, le 25, puis Jean-Jan...

Toutes les armes sont loin d'être livrées mais, le 19 juin, Hoche a pu écrire à sa femme : « Tu peux assurer que la guerre des Chouans est finie » (67).

(65) Homonyme de Guillemot, roi de Bignan. Nous l'appellerons désormais « Guillemot II ».

(66) Voici l'extrait essentiel de l'acte de soumission : « Nous soussignés, jurons fidélité à la République française, aux lois auxquelles nous promettons d'obéir pour notre vie. Nous jurons que nous détestons vraiment la Royauté et tous ses signes caractéristiques et nous promettons de ne jamais en porter et de ne jamais souffrir quiconque oserait se présenter devant nous revêtu de ces marques infâmes de la tyrannie et que nous avouons être l'attribut de l'esclavage et de l'argent. »

(67) Hoche ne se faisait cependant pas d'illusions : « Je les vois vaincus, mais non persuadés », avait-il dit.

Quantin est satisfait qui déclare : « Il n'y a plus aucun Chouan armé dans le département du Morbihan ».

Le 5 juillet 96, le Pape Pie VI signe à son tour la paix avec la République.

LA « DROLE » DE PAIX

Quelle « drôle » de paix à laquelle personne ne croit !

Hoche, le premier, qui ordonne, dès le 9 juillet 96, « d'exercer la plus grande surveillance envers les ci-devants chefs de Chouans et de faire arrêter sur le champ ceux d'entre eux qui oseraient porter encore les signes de rébellion et feraient mine de vouloir remuer ou se permettraient la publication d'actes qui rappelleraient leur ancienne autorité ».

Jean-Jan est la première victime : on le « boucle » à Saint-Malo car on le « considère comme émigré et parce qu'on l'a trouvé dans les départements ci-devant insurgés ».

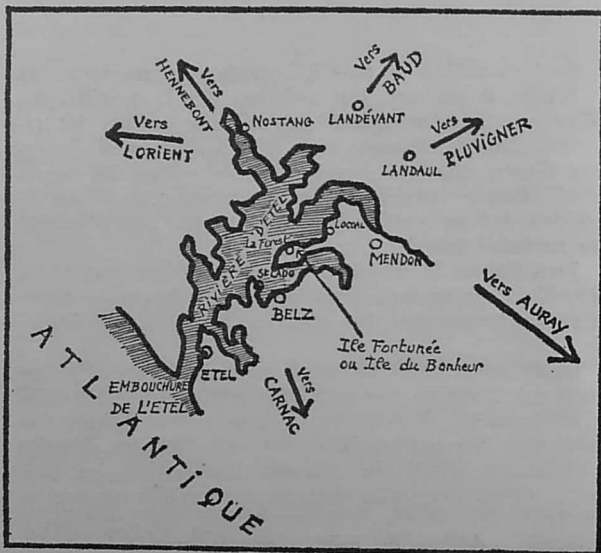
Le 27 août, on le libère. Il est prêt à reprendre les armes car il estime que ce séjour peu agréable l'a délié de son serment. A Marzan, on égorge Francheville. On arrête Silz; Mermet voudrait bien tenir Georges, Mercier et Guillemot, « individus qui sont sur la liste des émigrés ». (Tous les chefs chouans sont d'ailleurs sur la liste !)

Quelle « drôle » de paix ! Tout le monde la désire cette paix, à condition de « conserver ses habitudes de guerre » ! Les profiteurs veulent garder leurs biens et les Chouans redoutent l'oisiveté.

Mercier, dans ses multiples retraites (Kerfily, Saint-Jean Brevelay, Kerherteau...), observe, médite, se rend parfois à Château-Gontier voir sa famille.

La méfiance et la peur sont reines. Les armes qu'on n'a pas livrées, on les entretient avec amour.

Que fait Georges? Bourrelé de regrets, il attend que la déloyauté de ses ennemis le fasse sortir de sa retraite de la Ferme de La Forêt, en pleine « île Fortunée », située dans la rivière d'Étel où Mercier et d'Allègre viennent le voir parfois.



Les Républicains continuent d'être les plus actifs : ils espionnent, encouragent les dénonciations, font la chasse aux « chauffeurs », ces bandits de grand-chemin, ce qui est louable. Mais ce qui l'est moins,

c'est de leur donner le nom des « Chouans » (68). Puisque ces (faux) Chouans volent, violent, torturent et tuent, quel bon prétexte pour les Bleus de prétendre que les Royalistes ne respectent pas la paix... cette paix durant laquelle on continue à abattre les prêtres. Le 11 novembre 96, une colonne mobile rencontre l'abbé Briant, en train de prier au pied d'une croix : le « crime » est flagrant : on l'abat.

Georges finit par gagner Vannes où il est invité à séjourner car on peut « le surveiller plus facilement. Ecœuré, il rentre à Auray, en septembre 97.

Chez les Républicains, on se bagarre, pacifiquement sans doute, mais rudement car les élections sont prévues en avril 97. Le Gouvernement est battu.

18 Fructidor (4 septembre 97), coup d'Etat qui va permettre à la Terreur de retrouver de nouvelles forces et de revenir à l'intolérance religieuse. Le 1^{er} octobre 97, on veut obliger les prêtres et les émigrés à « jurer haine à la Monarchie ».

La chouannerie va certainement reprendre : Non, car elle manque de forces. Le veut-elle seulement? Non! Cadoudal et Mercier sont seuls. Peu à peu, cependant,

(68) Le général républicain Krieg, vieux et brave soldat, n'est pas dupe et il a le courage de l'écrire, dans une lettre au représentant Bollet : « Ne t'étonne pas de tous les crimes dont nous sommes inondés. Les patriotes du pays crient beaucoup pour peu de chose. Ils ont tellement peur qu'il faudrait une garnison pour garder chaque maison. Le fait est que, sauf le cas de guerre, après la paix que l'on a fait contre mon gré, et dont les rebelles du Morbihan ne se soucient guère plus que moi, il n'y a pas eu de leur part tous les crimes qu'on leur attribue : ce sont de bons soldats et de braves gens, un peu trop pris de fanatisme, peut-être ; mais, chacun le sien dans ce bas-monde. Ils ont celui de la ci-devant religion, nous celui de la liberté. Ce qui fait le mal dans ces contrées, c'est le galérien qui y fourmille et dont on a fait de véritables chouans de contrebande. Hoche, pour son honneur, nous en débarrassera peut-être ; mais il est temps d'arrêter ces brigandages dont les rebelles ne sont pas plus dupes que les administrateurs. On les appelle les faux chouans. Au langage et à la tenue, ils sont si reconnaissables qu'il n'y a pas moyen de s'y tromper. Dis donc à Hoche et à Cherin de faire sabrer toute cette canaille. »

elle reprend forme grâce aux efforts de Mercier qui regroupe les chefs ; Bonfils à Hennebont et Saint-Loup, Guillemot II à Vannes... Rohu et Saint-Régent sont prêts. Mercier est nommé Maréchal de Camp. Sa nomination ne l'empêche pas de chercher de l'argent, cet indispensable nerf de la guerre. Le 2 novembre, par un coup de main sur une voiture de poste entre Sainte-Anne et Iffignac, près de Saint-Brieuc, il s'en procure un peu. Il trouve quelques barils de poudre près du golfe du Morbihan.

A Vannes, on s'inquiète un peu au Directoire de ce renouveau chouan !

Les forces républicaines du général Duthil sont d'une faiblesse insigne : 6 000 hommes.

A Plaudren, Mercier attend avec impatience des nouvelles de Georges parti en Angleterre, puis en Ecosse, supplier Monsieur de venir se mettre à la tête des Chouans.

Puisaye lance un appel, le 5 décembre 97. Le 17 janvier 98, Cadoudal écrit : « si, après cet appel, un des princes ne vient pas de suite à notre tête, si, insensible à nos vœux, il se laisse conduire par les conseils perfides des êtres infâmes qui l'entourent, c'en est fait, le parti royaliste est détruit ».

Georges est fort bien reçu par le comte d'Artois qui « promet tout ce qu'il veut » à « son cher Georges » — c'est si facile !

Cadoudal séjourne à Hollyrood pendant 7 mois et en juin 98, le revoici en France, chargé de diplômes et de croix à distribuer à ses braves, et flanqué d'un nouveau généralissime, le comte de Béhague, vieillard infirme, qui ne restera guère de temps en Bretagne (69). Evidemment, ces chefs chouans auraient préféré de l'argent et des munitions plutôt que cette bimbelerie.

(69) S'attendant sans doute à y rencontrer des troupes d'hommes armés et déployant des drapeaux fleurdelisés, il fut surpris de ne voir que des paysans en sabots.

Pendant le séjour de Georges, Mercier enlève avec Duviquet 3 000 francs, à la malle de Rennes-Vannes, le 9 avril 98. On connaît déjà la trahison de Lamour-Lanjégu, l'arrestation de Guillemot II, la tentative ratée pour le faire sortir de la prison de Saint-Brieuc... Bonfils, blessé et fait prisonnier, est mort dans la prison de Vannes. Le 23 juin 98, trahis, Jean-Jan et Le Gourriérec, dit « l'invincible », sont abattus par les gendarmes de Pontivy, entre Kerlay et Coëtsullan en Melrand.

C'est une perte énorme pour les Chouans.

Le 27, Cadoudal débarque enfin !

Après le départ de M. de Béhague, et craignant que ce dernier, qui n'a rien compris à la chouannerie bretonne, ne fasse un rapport inexact au comte d'Artois, Georges décide d'envoyer Mercier à Hollyrood.

A la fin d'octobre, l'adjoint de Cadoudal est en Ecosse. Il n'est que temps car Béhague s'est empressé d'assurer au prince « qu'il n'y avait pas plus de symptômes de Royalisme en Bretagne qu'à Edimbourg ».

Reçu par le Comte d'Artois, le 2 novembre, Mercier lui expose avec éloquence et habileté la situation dans le Morbihan. Dans une lettre adressée à Georges, le prince déclare : « Je reconnais que c'est par votre vigilance que l'arrondissement que vous commandez a été préservé de la désorganisation qui n'est malheureusement que trop sensible dans les autres arrondissements en Bretagne... suivent les flots habituels de promesses et de compléments ».

Cadoudal retrouve l'espoir et entreprend une grande tournée pour distribuer des grades, décorations et donner ses instructions.

Guillemot, Saint-Régent, Sol de Grisilles, Guillemot II, Duplessis de Grénédan et Debar, sont nommés colonels, Koble, de Botherel, Le Thieis, Rohu, lieutenants-colonels.

La réorganisation de l'Armée royaliste se poursuit. Le général Michaud, chef de la 13^e division militaire républicaine, s'en inquiète.

A la « drôle » de paix, succède la guerre froide, une terrible guerre des nerfs, appuyée par les affirmations les plus fantaisistes.

Pendant le Printemps 1799, les Républicains utilisent, de plus en plus, des compagnies de « contre-chouans » destinées à espionner.

En avril, le général Michaud, troublé par les révélations d'un des chefs de paroisse de Debar, qui vient d'être arrêté (caches, dépôts de munitions de Gourin, noms des 11 communes sur le point de s'insurger...), demande avec insistance, des renforts. Non seulement on ne lui en donne pas (la guerre à l'étranger fait rage), mais on a l'intention de prélever des hommes sur ses effectifs. La situation étant critique, on accélère pourtant la chasse aux prêtres et aux Chouans. Au début de l'été 1799, Mercier va rendre compte au comte d'Artois, en Ecosse, de « la position respective des Royalistes et des Républicains », et réclamer des armes. « Les Républicains ont pour ainsi dire abandonné le pays »... affirme Cadoudal, le 13 juin.

LA GUERRE RECOMMENCE...

Août 1799... Au Nord de Vannes et au bord des Landes de Lanvaux, non loin de Plaudren, se dresse, perdu dans la verdure, le château du Nedo.

C'est là que Cadoudal a installé son quartier général. Tout autour, une centaine d'hommes attentifs, car Georges attend ses chefs de légions. Au rez-de-chaussée du château, l'abbé Guillo (dit Jérôme) et Hermely, chefs des courriers, sont déjà avec leurs agents, et discutent avec « le grand chef ». On fume, sauf Georges, et on boit. Mais voici l'Etat-Major : Kobel dit Koble, un rude vosgien qui a fait Quiberon et dont la tête est mise à prix 48 F, somme ridicule... le beau et courageux Julien Cadoudal, le chanoine Boutouillic, les abbés Gullevic et Le Leuch, le chirurgien Robiou, Duplessis de Grénédan, de Kérantré, le notaire Le Ridant... Les chefs de légions maintenant :

Le Roi de Bignan, Pierre Guillemot (70), que nous avons déjà présenté et dont la haute taille contraste curieusement avec celle de Pierre de Saint-Régent, ancien officier d'artillerie de marine (71). Saint-Régent a 1 m 40, un visage osseux et un nez busqué. Ce petit être intelligent, enfoui dans une pelisse de hussard, sem-

(70) Il est accompagné de son fils Julien, âgé de 13 ans.

(71) Ce petit bonhomme avait un sens de l'humour très poussé : un jour, il arriva au Roc en Bignan, enveloppé de la tête aux pieds dans des couvertures et se faisant porter sur une civière. Comme on s'inquiétait de sa santé, il sauta prestement de la civière en déclarant d'un ton sentencieux : « Je voyage à la Béhague ».

Un an plus tard, déguisé en charbonnier, Saint-Régent se trouve nez à nez avec deux gendarmes qui lui demandent « s'il connaît Saint-Régent ? » « Oh ! dame oui ! » — « Comment est-il ? » — « Un bel homme comme moi ! » — Et les gendarmes, riant, de poursuivre leur route sans pousser plus avant l'interrogatoire.

ble maladif; mais ne nous fions pas aux apparences, son énergie et sa résistance sont à toutes épreuves...

Rohu, peu détaché des biens de ce monde, mais courageux, est une véritable énigme...

Louis du Bouays que les Bleus redoutent extrêmement... les deux terribles compères, Jean-François Le Peige Dorsenne dit Debar, et Guezno de Penanster. Le premier, petit et râblé, à 38 ans et porte les cheveux à la Titus et des favoris... le second, ancien garde marine du Roi, ex-officier républicain, est un véritable soudard...

Enfin, le comte de Sol de Grisolles, officier de marine de 38 ans, modèle de ténacité et de sang-froid...

Georges expose, tout d'abord, à ses adjoints, la situation militaire des Républicains : « le Q.G. de la 13^e division militaire se trouve à Pontivy. A Vannes, c'est Schilt qui commande. A la tête de la subdivision, Messieurs, ce n'est pas un Français, c'est Harty, un Irlandais, mais c'est un loyal... il a plus de 6 000 patauds sous ses ordres, mais très dispersés !... ce sont, d'ailleurs, des colonnes mobiles, et dans quel état, faut les voir, Messieurs ! pas de discipline, pas d'habits... de pauvres gars fatigués et pas payés ! Ne parlons pas des brigades de gendarmes, ils ont peur, ces jeanfoutres ! »

Georges, devenu tout grave, leur communique, après, la nouvelle organisation des légions, leurs chefs et leurs états-majors :

— 1^{re} légion (Loudéac — Saint-Jean Brévelay)
 Chef : Pierre Guillemot — Adjoint : Alexis Gomez ancien de Quiberon) major : Le Goaësble — chefs des bataillons : Le Thieis, Guillaume, Bénard et Michel.
 Effectif : 4 000 hommes.

— 2^e légion (Blavet, Lanvaux, Granchamp, Auray)
 — chef : Rohu — chefs des bataillons : Eveno, Le Glohanic, Kermorvant et Pierre le Carour — Effectif : 3 000 hommes.

— 3^e légion (Vannes, Questembert) — chef : Mercier la Vendée (également général et chef d'Etat-Major)

— adjoint : Vincent Hervé — chefs des bataillons : Le Guénédal, Gambert, Audran, Duchemin.

— 4^e légion (Malestroît — Redon — Muzillac) :
 Chef : Sol de Grisolles — adjoint : de Montdoré — chefs des bataillons : Pierre Lescars, de Sécillon, du Bot.

— 5^e légion (La Trinité — Porthoët, Ménéac) —
 chef : Saint-Régent — adjoint : Le Mintier — Major : de Troussier — chefs des bataillons : Dujardin, Gaudin et Bouché.

— 6^e légion (Ploërmel et Guer) — chef : César du Bouays — adjoint : Louis du Bouays.

— 7^e légion (Lorient, Pont-Scorff, Pontivy) : chef : Achille Biget (successeur de Jean-Jan) — quand Biget sert à l'Etat-Major, c'est Augustin d'Aucourt qui le remplace. Chefs des bataillons : Duval, Illiriac, Pobéguin.

— 8^e légion (Guéméné, Melrand, Gourin, le Faouët)
 — chef : Debar — adjoint : Guezno de Penanster — chefs des bataillons : du Faou de Kerdaniel, Even, Carré de Keranflech, Perial.

Bataillon d'élite : chef : de la Haye Saint-Hilaire.
 — Artillerie : de Trécesson.

Cadoudal, avant de terminer sa conférence, recommande vivement à ses compagnons de constituer des dépôts de munitions et de poudre, d'uniformes, de ravitaillement, et de préparer avec soin les caches, cantonnements et maisons de correspondance.

De plus, il faut absolument trouver de l'argent, et pour cela, lever des impôts et s'emparer de malles.

« Nous préparons la guerre, affirme Georges, mais pour la commencer, attendez mes ordres ! »

On attend mais on réquisitionne tant et plus et on intercepte des convois à Questembert et à Loudéac.

Michaud fulmine : « Jusqu'à quand laisserez-vous ces monstres respirer au milieu de vous ? »

Les Chouans adoptent une nouvelle tactique : ils attaquent la queue des colonnes.

Changement dans l'Etat-Major républicain :

Schilt devient chef de la division et Bonté (nouvel époux de Louise du Grégo) assure l'intérim de Harty, à Vannes. De sa cache de la presqu'île de Locoal, Georges nargue les Bleus lancés à sa recherche tout comme Saint-Régent, dans la forêt de la Nouée. On comprend le découragement du général Bonté et du préfet du Morbihan.

Mercier est rentré d'Angleterre avec une cinquantaine d'officiers émigrés dont les noms les plus marquants sont ceux de Pépin, Philippeaux, Rouxel, Verrain et de Nou de la Rie. L'effervescence est grande au Q.G. de Cadoudal car le chef breton vient de recevoir M. de Châtillon, venant de Londres, Scépeaux, le comte de Loreux, commissaire du Roi, M. de la Prévalaye, chef de la Haute-Bretagne, et d'Andigné que conduit Sol de Grisolles.

Une réunion de tous les chefs de l'insurrection est envisagée.

Les 15 et 16 septembre 1799, elle a lieu effectivement chez d'Andigné de Mayneuf, au château de la Jonchère, près de la forêt de Juigné. 200 généraux et officiers royalistes sont là, protégés par 1 200 Chouans et par les habitants de la région, tous complices.

On décide unanimement de reprendre les hostilités — le début en est fixé au 25 octobre — Ah ! si le prince était là !

Le 1^{er} octobre, le Morbihan est mis « en état de troubles » par les Républicains. Le 17 octobre, retour d'Egypte, Bonaparte débarque en France. Les généraux républicains sont victorieux partout, à l'étranger.

Le 21, on signale au général Harty un rassemblement de Chouans au château de Trédion, dans les Landes de Lanvaux — on ne trouve personne.

Le 25, cri d'alerte général : « les Brigands sont en mouvement partout ! »

Le 26 octobre, Cadoudal donne l'ordre d'attaquer : Sol de Grisolles s'empare de La Roche-Bernard et l'île

aux Moines tombe aux mains des Blancs. Par contre, Georges échoue devant Vannes.

Le 29, en moins d'une heure, Guillemot s'empare de Locminé avec 500 Chouans et emmène 47 prisonniers en forêt d'Elven.

Le 5 novembre, le « Roi de Bignan » remporte un nouveau succès, dans la lande de Vachegar. Son vaincu, Bonté, s'est bien comporté.

Georges, dont le Q.G. est à Trédion, prend Callac puis, avec 700 hommes Sarzeau, le 30 octobre. La garnison de cette dernière ville est surprise au lit. Le butin, énorme, est formé de 2 canons, de munitions, de vêtements et de chevaux.

La guerre d'embuscades a fait place à des attaques en masse de villes et de cantonnements.

Les villes du Morbihan tremblent, l'exode des fonctionnaires est quasi total.

On sait déjà qu'une deuxième tentative de Mercier, contre la prison de Saint-Brieuc sera couronnée de succès. De Kerdaniel, Saint-Régent, Carfort, de Keranflech, l'ont remarquablement soutenu — (27 octobre).

Mercier arrive, le soir du 30 octobre, au nouveau Q.G. de Cadoudal, au château de Kercouble, près de Plaudren. Les Chouans sont maîtres dans le Morbihan et dans presque tout l'Ouest : Fougères a été prise par La Nougarède, Meslay et Le Mans (15 octobre) par Bourmont...

Châtillon a vaincu dans la lande de Segré, pris Nantes (21 octobre) et Frotté a repris les armes en Normandie. Après trois ans de captivité au château de Saumur, Boisguy est parvenu à s'évader et s'est emparé d'un convoi. Le 31 octobre, au château de Callac, près de Plumelec, Georges et Mercier font le point de la situation, tandis qu'à Pontivy, le Bleu Taponnier regroupe ses troupes.

Au début novembre, Guillemot bat, dans les landes de Vachegar, le général Bonté parti de Lorient rejoindre son collègue La Bruyère sorti de Pontivy.

A Locmaria, Cadoudal, qui vient de faire de nombreux prisonniers, et Guillemot se concertent pour attaquer La Bruyère, mais celui-ci s'est perdu et la rencontre n'aura pas lieu. Les prisonniers Bleus sont toujours renvoyés après avoir signé « l'engagement de ne plus servir pendant un an ».

Mais voici que parvient la nouvelle du coup d'état de Brumaire ! (9 novembre 99).

Hédouville remplace Michaud comme général en chef. La guerre continue : Sol de Grisolles s'empare de Redon, résiste à deux attaques mais finit par se replier avec un butin considérable d'armes et de munitions. Un important convoi de matériel anglais est signalé : le 29 novembre, à l'embouchure de la Vilaine, le débarquement à lieu sans mal, grâce à la protection des troupes d'Hermely : 60 voitures chargées de fusils, de cartouches, de poudre, d'or et même de canons, prennent le chemin des Landes de Lanvaux par Questembert et Elven. 4 000 Chouans, à la tête desquels se trouve Mercier, les escortent.

Ecumant de rage, Harty, avec 2 500 hommes et de l'artillerie, n'arrive à atteindre que la fin du convoi (1 000 Royalistes) au château d'Elven. 60 Chouans sont tués mais les munitions sont sauvées.

Cadoudal apprend seulement que, le 25 novembre, Hédouville a annoncé une suspension d'armes. Il est furieux : qui a pu signer au moment où la victoire est en vue ?

Le 2 décembre, il envoie, à Vannes, un courrier porteur d'une lettre à Harty pour demander des précisions. Le lendemain, il décide de faire poursuivre le débarquement d'armes, puis il disparaît.

C'est Mercier qui reçoit la réponse d'Harty spécifiant que « la cessation d'hostilités doit être religieusement

observée des deux côtés » et, qu'en conséquence, le chef royaliste « donne promptement des ordres ». Malgré le désir de soumission de d'Autichamp et de Châtillon, les chefs morbihannais ne veulent pas cesser la lutte mais conseillent à leurs hommes d'observer un « certain répit » tout en continuant à s'armer.

La conférence de Pouancé, dont nous parlerons plus loin, s'est ouverte. Cadoudal décide brusquement d'y être le 15 décembre. Pourquoi continuer à se battre puisque le comte d'Artois semble se désintéresser de ses partisans ?

Après avoir passé quelques jours à Château-Gontier, en compagnie de Lucrèce, Georges, vivement sollicité par Mercier qui s'y trouve déjà, part pour Pouancé.

Dans le Morbihan, les Républicains sont las d'avoir toujours à se battre et multiplient les appels à la Paix, mais leurs soldats, impayés, désertent et se livrent aux pires actes de brigandages. Sol de Grisolles et Debar, en conséquence, menacent de reprendre les armes. Quelle curieuse trêve ! De plus, Bonaparte exige une reddition pure et simple de la part des Royalistes. Les violentes proclamations (28 décembre 99 et 4 janvier 1800) (72) démontrent clairement que le Premier Consul ne désire pas la paix. Les chefs du Morbihan trouvent inutile d'assister à la conférence de Candé, le 10 janvier 1800.

Le 11 janvier, Cadoudal réclame, une fois de plus, la présence du comte d'Artois : « Dans deux mois et demi, il risque d'être trop tard ! »

Bonaparte remplace Hédouville qui « désire trop la paix » par Brune, l'armée de l'Ouest succédant à l'armée d'Angleterre (14 janvier).

Le 16, sont mis « hors la constitution » les départements des Côtes-du-Nord, de la Loire-Inférieure, de l'Ille-et-Vilaine et du Morbihan et, le 18, Brune est à

(72) Voir les textes de ces proclamations dans la partie consacrée à la chouannerie normande.

Angers, muni des pleins pouvoirs et d'instructions très précises de Bonaparte (terminer la guerre au plus vite, isoler et tuer Georges, brûler quelques villages mais « exercer une grande tolérance pour les prêtres »).

Le 20, de Nantes, Brune lance sa première proclamation dans laquelle il annonce la paix pour bientôt, « grâce à nos succès ».

Le 21 janvier, au Q.G. de Beauchesne, Cadoudal, Mercier, Sol de Grisolles, Guillemot, Saint-Régent, Debar, Rohu, Koble, du Bouays, Hervé et La Haye Saint-Hilaire, assistent à un service religieux commémoratif de la mort de Louis XVI.

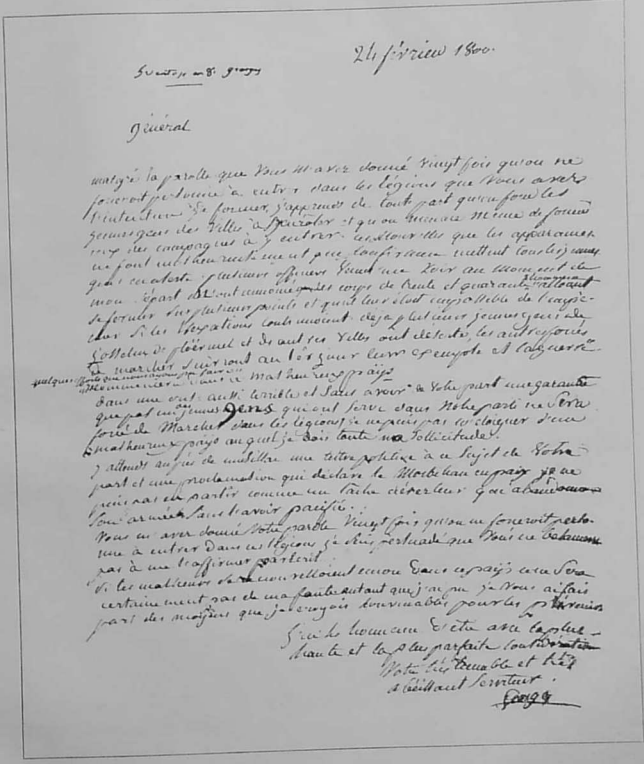
Ils tiennent ensuite conseil pour étudier la situation qui est critique car le Morbihan se trouve maintenant isolé. Les forces royalistes comprennent 20 000 hommes, mais semblent être aussi peu homogènes que celles des Bleus (8 000 hommes).

Le Premier Consul a maintenant entrepris une politique religieuse assez souple, ce qui est dangereux pour les Royalistes.

Dans la soirée du 23 janvier 1800, les deux adversaires, Cadoudal et Harty, se trouvent très près l'un de l'autre : une vingtaine de kilomètres seulement les séparent. Le Royaliste est au château de Beauchesne, à l'Est du pont de Loc, et le Républicain, à l'Ouest, au château de Penhouët. L'avant-garde républicaine est cantonnée à Locmaria et Loqueltas, au Sud. Sans le savoir, Harty est entièrement encerclé dans la nuit du 24 au 25.

Devant lui, Rohu à Talhouët et la légion de Vannes à Trémériau.

A droite, la moitié des troupes de Guillemot dans la lande de Morboulo, près de Loqueltas, l'autre moitié (chef : Gomez) se trouvant plus au Nord, au château de Coëtcandec, prête à se ruer sur le Loc.



Lettre de Cadoudal à Brune

La réserve royaliste, forte de 1 200 hommes et sous les ordres de La Haye-Saint-Hilaire, est placée à Parc-Carré.

Enfin, au Sud, un bataillon près de Meucon. Sol de Grisolles doit arriver plus tard.

Par une nuit noire, à 6 h 30 du matin, le 25 janvier, Guillemot attaque, traverse le Loc, prend Loquel-tas. Comme il est seul, il préfère se replier.

Cadoudal revient à Talhouët car il n'a pas trouvé, à Grandchamp, les Républicains, alertés, qui marchent sur Locmaria.

A 11 heures, les Royalistes, regroupés, occupent Talhouët, Kerguelo, Coëtcandec et se déploient en arc de cercle.

Les Républicains sont au centre de ce cercle, entre Locmaria et le pont du Loc. Cadoudal donne l'ordre d'attaquer car Sol de Grisolles marche sur Meucon. La victoire ne peut échapper à Cadoudal.

Une vive fusillade accueille les Chouans qui reculent. Vingt fois, Cadoudal, qui est à cheval, ramène ses hommes à l'assaut, s'efforçant, par d'habiles manœuvres, d'envelopper ses adversaires. On se bat au corps à corps. Après 8 heures d'un combat acharné, Harty parvient à rompre l'étreinte et à se retirer à Vannes.

Pourquoi ce demi-échec? Guillemot n'a pas bougé, La Haye Saint-Hilaire a perdu du temps à s'emparer d'un convoi et les hommes de Sol de Grisolles, harcelés par les Bleus du général Grigny, ont refusé de marcher.

Le bilan était sanglant : 400 Royalistes et 900 Républicains (sur 4 000) tués (73).

Les Chouans morbihannais sont maintenant désunis. Les succès républicains sont sensibles : Grigny reprend le contrôle des côtes jusqu'à Quiberon, Gency occupe

(73) Détail atroce, des hussards déserteurs et des hussards restés dans les rangs républicains et appartenant à la même unité, se sa-brèrent avec rage.

Ploërmel et Elven. Houdetot, La Barollière et Schilt patrouillent dans les landes.

De Vannes, le 31 janvier, Brune s'adresse adroitement aux habitants du Morbihan pour leur conseiller de rendre les armes et de faire la paix.

En février, Mercier écrit à Brune pour lui annoncer le désarmement des Chouans des Côtes-du-Nord, lui demander d'être cléments avec les émigrés, et de « ne pas oublier les malheureux qui gémissent dans les prisons ».

Cadoudal hésite à se soumettre. Guillemot, Saint-Régent et les frères Bouays refusent catégoriquement. Et pourtant, il ne semble plus possible de poursuivre une guerre, désormais sans espoir.

Le 4 février, près de Vannes, entre Theix et la Trinité, Cadoudal rencontre Brune et son chef d'Etat-Major, Debelle.

« Je suis chargé, déclare Debelle, de la part du Premier Consul, de vous offrir le grade de général de division et un commandement dans l'armée de Moreau; en cas de refus, de lui envoyer votre tête ».

« Ma tête, rétorque immédiatement Georges, il faudrait l'avoir et je ne suis pas disposé à la céder ».

Brune, alors, prend Georges à part et une conversation s'engage qui durera deux heures et dont on ne sait pas grand-chose. Il semble que Cadoudal accepta de faire la paix dans le Morbihan. Brune et Cadoudal « durent bluffer », affirme La Varenne. C'est fort vraisemblable.

Le mercredi 12 février 1800, au château de Beuregard, près de Vannes, Georges et Pierre Mercier signent la soumission et le désarmement avec Brune. Cadoudal s'engage à se rendre à Paris après la reddition des armes, en échange de quoi une amnistie totale est décrétée.

LA FIN DE LA CHOUANNERIE

Le calme revient... lentement, le désarmement commence. On ne sait où se trouvent Guillemot, Saint-Régent, Sol de Grisolles, Debar et Kerdaniel.

Quoique Brune le désirât vivement, Georges refuse de quitter le Morbihan avant une complète pacification. Il lui écrit, dans ce sens, le 18 février.

Le lendemain, il informe le comte d'Artois de la situation dans le Morbihan et lui demande des ordres pour plus tard. Après avoir appris l'exécution de Frotté, il écrit à Brune, le 24 février :

« Général, malgré la parole que vous m'avez donnée vingt fois qu'on ne forcerait personne à entrer dans les légions que vous avez l'intention de former, j'apprends de toute part qu'on force les jeunes gens des villes à s'enrôler et qu'on menace même de forcer ceux des campagnes à y entrer. Ces nouvelles que les apparences ne font malheureusement que confirmer mettent tous les jeunes en alerte; plusieurs officiers venus me voir au moment de mon départ m'ont annoncé que des corps de 30 et 40 allaient se former sur plusieurs points et qu'il leur était impossible de l'empêcher si les exactions continuaient. Déjà plusieurs jeunes gens de Josselin, de Ploërmel et d'autres villes ont déserté, les autres forcés de marcher suivront au premier jour leur exemple et la guerre, quelques efforts que nous ayons pu faire recommencera dans ce malheureux pays.

Dans une crise aussi terrible et sans avoir de votre part une garantie que pas un des jeunes gens qui ont servi dans notre parti ne sera forcé de marcher dans les

légions je ne puis pas m'éloigner d'un malheureux pays auquel je dois toute ma sollicitude.

J'attends auprès de Musillac une lettre positive à ce sujet de votre part et une proclamation qui déclare le Morbihan en paix; je ne puis pas partir comme un lâche déserteur qui abandonne son armée sans l'avoir pacifiée. Vous m'avez donné votre parole vingt fois qu'on ne forcerait personne à entrer dans ces légions; je suis persuadé que vous ne balancerez pas à me l'affirmer par écrit. Si les malheurs se renouvellaient encore dans ce pays, ce ne sera certainement pas de ma faute, autant que j'ai pu je vous ai fait part des moyens que je croyais convenables pour les prévenir.

J'ai l'honneur d'être avec la plus haute et la plus parfaite considération votre très humble et très obéissant serviteur.

Georges. »

Deux jours après, il annonce à Brune qu'il va partir pour Paris via Nantes avec Biget et Sol de Grisolles.

Pendant ce temps, Mercier parcourt les Côtes-du-Nord pour surveiller le désarmement.

Le 4 mars 1800, Cadoudal se trouve à Paris et est reçu par Bonaparte à deux reprises : d'abord, le lendemain de son arrivée (74) puis, vraisemblablement le 29 mars; la deuxième entrevue est assez vive : Cadoudal refuse absolument grade et argent. « Quelle envie, déclara-t-il peu après à Hyde, j'avais d'étouffer ce petit homme entre mes deux bras ! » Le 8 ou le 9 avril, il quitte Paris avec Hyde de Neuville en direction de Boulogne. Fouché ne s'est douté de rien. Peu de temps

(74) « J'ai vu ce matin Georges, a écrit Bonaparte ; il m'a paru un gros Breton dont peut-être il est possible de tirer parti pour les intérêts mêmes de la patrie. »

après, il débarque en Angleterre (75). On le fête — Il reçoit le cordon rouge et le grade de lieutenant-général. Il rêve de revanches : « Nous ne serons jamais que des conspirateurs », dira-t-il à Hyde.

Le 20 avril, Mercier lui expédie un plan d'insurrection, puis rend visite à des Chouans, leur distribue des soldes...

Chez les Bleus, Debelle assure l'interim de Brune, appelé en Italie.

Le 6 juin 1800, Cadoudal débarque à la Pointe Saint-Jacques, grâce à Hermely. La flotte anglaise se contente de bombarder la côte entre Quiberon et Saint-Gildas de Rhuys.

Georges, nommé par le Roi commandant en chef de toute la Bretagne (20 mai 1800), s'installe à Saint-Jean Brévelay. Il convoque ses adjoints le 14 juin, leur remet grades et récompenses et leur communique le plan des opérations.

Debar, adjudant-général, commande les troupes de Pontivy à Lorient; Guillemot a, sous sa direction, les régions de Bignan, Vannes, Auray, la Trinité Mohon... Sol de Grisolles, celles de Muzillac et de Redon et Saint-Régent, Ploërmel, Paimpont et Merdrignac.

Mercier commande en chef dans les Côtes-du-Nord. C'est de nouveau un affolement complet dans les rangs républicains : Il est d'ailleurs utile de noter qu'après la signature de chaque traité et alors que la

(75) De Mittau, Louis XVIII lui envoie la lettre suivante : « J'ai appris avec la plus vive satisfaction, général, que vous êtes enfin échappé des mains du tyran, qui vous a méconnu au point de vous proposer de le servir. J'ai gémi des malheureuses circonstances qui vous ont forcé de traiter avec lui, mais je n'en ai jamais conçu la plus légère inquiétude. Le cœur de mes fidèles Bretons, et le vôtre en particulier, m'est trop bien connu. Aujourd'hui vous êtes libre, vous êtes auprès de mon frère, tout mon espoir renaît ; je n'ai pas besoin d'en dire davantage à un véritable Français tel que vous. Soyez bien sûr, général, de mon estime, de ma confiance, enfin de tous mes sentiments pour vous. »

Louis.

paix semble à portée de main, le même processus se reproduise.

Dans le Morbihan, le général Virion ne dispose que de 6 000 hommes et Bernadotte, successeur de Brune, que d'une vingtaine de mille !

Ils ont tort de s'inquiéter car, à la fin du mois de juin, les Anglais renoncent à entreprendre quoique ce soit, Bonaparte étant victorieux en Italie.

« Prenez, mort ou vif, ce coquin de Georges, ordonne Bonaparte à Bernadotte, le 4 juin. Si vous le tenez, faites-le fusiller 24 heures après, comme ayant été en Angleterre après la pacification » (76).

En juillet, une foule d'espions se répand dans tout le Morbihan, avec mission de s'emparer de Georges. Un grand nombre, pris par les services de renseignements de Georges, est fusillé. D'ailleurs, Georges et Mercier ne risquent rien puisqu'ils sont à Londres.

Le 21 août 1800, Mercier se trouve dans le Morbihan. A son tour, Cadoudal regagne la France en novembre et se cache, soit à Grandchamp, soit à l'île du Bonheur appelée île Fortunée. Georges échappe à de

(76) Le mois suivant, Bonaparte réitère : « Faites donc arrêter et fusiller dans les 24 heures ce misérable Georges... » (4 juillet).

« Je crains, comme vous, que Bourmont et ses chefs de chouans ne se conduisent mal ; d'ailleurs, il ne doit point y avoir un Etat sur l'Etat. Georges est un de ceux qui se conduisent le plus mal. Faites-le saisir et fusiller. » (20 juillet).

De son côté, Fouché écrit à son agent Véret : « Georges est dans le Morbihan ; poursuivez-le, faites-le poursuivre avec la plus vigilante activité. Le premier consul est vainqueur en Italie, il faut qu'il le soit partout. N'épargnez aucun des chefs qui voudront relever la tête. Fusillez-les sans pitié. Nos agents commencent à être connus et compromis ; j'en mettrai d'autres et de meilleure qualité à votre disposition ; ce sont des gentilshommes, des ci-devant qui, par leurs noms et leurs titres, sont estimés de tous les chouans ; ils obtiendront facilement leur confiance et vous les livreront à heure dite. » (23 juillet).

nombreux attentats (77), et Bonaparte à celui de la machine infernale de Limoëlan et de Saint-Régent, la nuit de Noël 1800, rue Saint-Nicaise. Cadoudal avait pourtant recommandé de ne pas chercher à assassiner son adversaire!...

Cette fois, la chouannerie agonise...

Cadoudal, effondré par l'odieux attentat, réunit ses officiers, le 6 janvier 1801, près de Bubry, au château de Perros et leur supplie d'abandonner la lutte. A l'accalmie ordonnée et obtenue par Cadoudal, Bonaparte répondant en commandant de « trouver les chefs et de les abattre ». Dans la nuit du 20 au 21 janvier 1801, Mercier, trahi, est abattu d'une balle en plein cœur par les gendarmes de Loudéac, au hameau de la Fontaine des Anges, à la lisière de la forêt de Loudéac, après un combat d'une heure; son escorte parvient à s'enfuir. Le corps du jeune chef, transporté à Loudéac, restera trois jours sur les marches de l'église avant d'être inhumé.

Julien Cadoudal est enlevé de Kerléano et fusillé à 2 km d'Auray, sur la route de Lorient, au lieu-dit Corohan, le 8 février. Lui aussi a été trahi. Le traître, quelques jours après, paiera de sa vie son forfait. Koble est exécuté. Le 21 avril 1801, comme nous l'avons déjà vu, Saint Régent monte sur l'échafaud à Paris. Cadoudal échappe à toutes les poursuites mais, traqué comme une bête féroce gagne les Côtes-du-Nord, puis Jersey, à la fin de mai 1801. On refuse, tout d'abord, de l'accueillir en Angleterre. Dans les derniers jours de juin, il arrive enfin. Ce n'est qu'en mars 1802, après la signature de la paix entre la France et l'Angleterre, que plusieurs chefs chouans arrivent à se rendre à Jersey, puis en

(77) Parmi les espions et les traîtres qui cherchèrent à tuer ou à livrer Georges, nous citerons Antoine de Becdelièvre et Lainé, Micault, Pépin, l'Abbé Pasco recteur de Pluvigner, Duchâtellier, de Saint-Hubert, de Bauveau...

Angleterre (août 1802). La chouannerie bretonne est morte.

On connaît la suite : préparation du complot contre Napoléon, débarquement sur les falaises de Biville (Seine-Maritime) des conjurés, le 21 août 1803.

Cadoudal, pris par trahison le 9 mars 1804 à Paris, sera condamné à mort et guillotiné avec 11 Chouans en place de Grève (place de l'Hôtel de Ville), le 25 juin, à 11 heures du matin. Lié sur la planche, il ne cessa de crier « Vive le Roi ! » que lorsque le couperet tomba (78).

Georges Cadoudal et Pierre Mercier reposent maintenant, côte à côte, à Kerléano, dans la petite chapelle ronde située presque en face de la maison natale de Georges, en attendant la résurrection éternelle (79).

Que deviendront les autres compagnons de Georges ?

La Haye Saint-Hilaire sera fusillé le 6 octobre 1807. Sous la Restauration, Sol de Grisolles recevra le poste modeste de gouverneur de Belle-Isle et Hermely, le titre et le poste de lieutenant du Roi à Port-Louis.

Quant à la ravissante et douce Lucrèce Mercier, elle prononcera ses vœux, au couvent des Ursulines de Château-Gontier, en 1814 et mourra pieusement le 26 janvier 1831.

(78) On sait que le squelette de Georges, monté sur fil de fer, servit longtemps aux démonstrations d'ostéologie du chirurgien Larrey. Quant aux ossements de Mercier, ils furent retrouvés, en 1871, dans un grenier de Loudéac.

(79) C'est à l'obligeance du colonel Alain de Cadoudal, arrière petit neveu de Georges, que je dois d'avoir pu visiter ce mausolée, sépulture de sa famille, et me recueillir sur leurs tombeaux. Elevé de 1827 à 1830, par souscription publique, ce monument est le « Dôme des Invalides, pauvre et nu, de la chouannerie bretonne », selon l'expression de G. Lenôtre.

APPENDICES

Lettre adressée à une cousine de Lucrèce Mercier par Cadoudal, après la mort de Pierre Mercier :

« Je vous écris l'âme oppressée de douleur, Jonathas (surnom de Mercier), le seul ami que j'avais sur la terre, n'est plus. Il est mort en servant sa religion, son Roi et son pays, plein de gloire et de vertu; c'est toute la consolation qui me reste... Tout ce que vous auriez pu attendre de lui, attendez-le de moi. Hélas ! il est maintenant au ciel, et nous restons sur cette terre, malheureux, chargés de sauver tous nos amis.

« J'ai le plus grand besoin de parler à Lucrèce. Elle me connaît. Qu'elle amène avec elle la petite fille de Jean-Marie. Je regarde comme impossible l'arrivée du jeune Jonathas (80) ici; ainsi qu'il reste chez lui jusqu'à nouvel ordre, mais que Lucrèce arrive... Encore une fois, elle me connaît, et le voyage ne peut l'inquiéter.

« Si, à son arrivée, je suis encore de ce monde, le porteur la fera conduire au lieu où j'habite; quoique la conduite ordinaire puisse trouver quelque chose d'étrange à l'arrivée de Lucrèce ici, qu'elle y vienne ! Elle me connaît : peut-être est-ce la dernière volonté d'un frère qui mérite tant d'être obéi.

« Encore une fois, malheureuse famille, n'attendez pas de moi la consolation je perds le seul ami que j'avais sur la terre; j'attends Lucrèce... immédiatement.

« Hâtez son voyage vous m'auriez mal jugé si vous croyez qu'elle ne doit pas le faire. Elle seule peut venir (81).

« Salut et respect. »

L'Inconsolable.

Différents signalements de Georges Cadoudal établis par la Préfecture de Police :

1802

« 34 ans.
« 5 pieds 4 pouces.
« Tête un peu grosse.
« Joues rondes et pleines.
« Nez mince et relevé, yeux gris un peu enfoncés.
« Cuisses et jambes très grosses, ainsi que tout le corps.
« Cheveux presque roux, épais, frisés à la Titus.
« Peu de favoris, un peu rouges. »

(80) Le jeune fils de Mercier (ce dernier s'était marié secrètement).
(81) Lucrèce ne put venir.

1804

Signalement inséré dans le *Moniteur* du 27 février :

« Cinq pieds quatre pouces, extrêmement puissant; épaules larges, tête effroyable par sa grosseur, cou très raccourci; doigts courts et gros, jambes et cuisses peu longues; le nez écrasé et comme coupé dans le haut, yeux gris, dont un sensiblement plus petit que l'autre; sourcils légèrement marqués et séparés, cheveux châtain clair assez fournis, coupés très courts; teint coloré, joues pleines, bouche petite, dents très blanches, barbe peu fournie; favoris clairsemés et roux, menton renforcé. Marchant en se balançant; voix douce, bien mis, linge toujours blanc. »

Ce signalement, peu exact, fut inséré le 7 mars, sous cette autre forme :

« Georges Cadoudal, taille 5 pieds 4 pouces, âgé de 34 ans, n'en paraissant pas davantage, extrêmement puissant et ventru, épaules larges, d'une corpulence énorme, la tête très remarquable par sa prodigieuse épaisseur, cou très court, le poignet fort, les doigts courts et gros, jambes et cuisses pas très longues, yeux gris dont un sensiblement plus petit que l'autre, le nez écrasé, large du bas, les sourcils arqués légèrement et séparés, favoris presque roux, cheveux châtain clair assez fournis coupés très courts, ne frisant point excepté sur le devant où ils sont plus longs; bouche bien, dents très blanches, joues pleines et sans rides, barbe peu garnie, menton renforcé; il marche en se balançant, les bras tendus de manière que les mains sont en dehors; sans accent, voix douce. »

Enfin, voici celui envoyé par Moncey :

« Georges dit La Rive, dit Masson, 33 à 34 ans, n'en paraissant pas davantage; 5 pieds 3 pouces, extrêmement puissant, très ventru; beau teint, frais, blanc et coloré; peau très mince, lisse et propre, point de taches, yeux gris, point expressifs, cheveux châtain clair assez fournis, à la Titus, coupés très courts mais frisant excepté le devant où ils sont plus longs; nez aplati du haut, assez large du bas, bouche bien dentée, très blanches (*sic*); il lui en manque sur les côtés, mais cela ne paraît pas, sourcils légèrement marqués (*sic*) et séparés; cheveux rabattus sur le front, la joue pleine, sans rides, barbe pas très épaisse; favoris presque roux, assez fournis, mais n'étant pas larges ni longs; menton renforcé et court, démarche en se balançant, les bras tendus de manière que la main soit en dehors, parlant bien sans accent, voix douce, habit bleu boutons jaunes, cependant il en fait faire un autre dont on ignore la couleur, habit large à revers, collet de même, gilet noir de satin uni, et des gilets blancs piqués (*sic*); cravate blanche, chapeau rond, culotte de daim, des bottes à revers jaunes, portant une paire de pistolets; Georges ne souffre pas la fumée de tabac. »

Extraits de l'interrogatoire de Georges Cadoudal, à la suite de son arrestation le 9 mars 1804, à l'angle des rues des Fossés, Monsieur-Le-Prince et de l'Observance à Paris (82), par Thuriot, régicide. Cet interrogatoire dura dix heures consécutives.

Thuriot : Vous avez tué un père de famille... (policier abattu par Cadoudal).

Georges : Il fallait me faire arrêter par des célibataires...

T : Qu'avez-vous fait du portrait du ci-devant Louis XVI, qui se trouvait, en votre possession ?

G : Et toi, Tue-Roi, qu'as-tu fait de l'original ?

T : Où logiez-vous ?

G : Je ne veux pas le dire.

T : Pourquoi ?

G : Pour ne pas augmenter le nombre des victimes.

T : Quel est le motif qui vous a amené à Paris ?

G : J'y suis venu dans l'intention d'attaquer le Premier Consul.

T : Quels étaient vos moyens de défense ?

G : L'attaque devait être de vive force.

T : Où comptiez-vous trouver cette force là ?

G : Dans toute la France.

T : Il y a donc, dans toute la France, une force organisée à votre disposition et à celle de vos complices ?

G : Ce n'est pas ce qu'on doit entendre par la force dont je parle.

T : Que faut-il donc entendre par la force dont vous parlez ?

G : Une réunion de forces à Paris.

T : Quel était votre projet et celui de vos complices ?

G : De mettre un Bourbon à la place du Premier Consul.

T : Quel était le Bourbon désigné ?

G : Louis-Stanislas-Xavier, ci-devant Monsieur, reconnu par nous être Louis XVIII.

T : Ce poignard n'a-t-il pas été fabriqué en Angleterre ?

G : Oui, citoyen.

T : N'est-ce point le contrôle anglais qu'on y voit ?

G : Je n'en sais rien, ce que je puis vous assurer c'est que je ne l'ai pas fait contrôler en France...

T : Tous les chefs de la conspiration ne sont-ils pas porteurs de pareils poignards ?

G : Je ne connais point d'autre chef que moi.

T : Au lieu d'attaquer de vive force, n'était-ce point avec un poignard de cette nature, que, secondé par des conjurés, vous vous proposiez d'assassiner le Premier Consul ?

G : Je devais l'attaquer avec des armes pareilles à celles de son escorte et de sa garde... Je vous fais observer que la preuve

(82) Aujourd'hui, rues Monsieur-le-Prince et Antoine-Dubois.

que je ne voulais pas engager de guerre civile, c'est que je venais pour exécuter le plan à Paris, lorsqu'il m'était possible d'armer les citoyens dans d'autres parties de la France.

Extrait de son interrogatoire au cours du procès :

Question : Avez-vous quelque chose à répondre ?

Georges : Non, Monsieur.

Q : Vous convenez des faits ?

G : Oui.

Q : Par quel endroit avez-vous débarqué d'Angleterre ?

G : Vous le savez.

Q : Je vous le demande.

G : Je ne sais pas le nom de l'endroit.

Q : Avec qui étiez-vous ?

G : Je ne les connais point.

Q : Où avez-vous logé à Paris ?

G : Nulle part.

G : Avez-vous habité Chaillot ?

G : Je ne connais ni Paris, ni ses environs, je n'en sais rien.

Q : Quelles sont les personnes que vous fréquentez le plus ordinairement à Paris ?

G : Personne... Je n'y connais personne...

Q : Où alliez-vous quand on vous a arrêté ?

G : Je me promenais.

Q : Au moment de votre arrestation, ne logiez-vous pas rue Montagne-Sainte-Geneviève ?

G : Au moment de mon arrestation, j'étais dans un cabriolet... Je n'habitais nulle part...

LA CHOUANNERIE DANS LE MAINE

« La chouannerie fut dans le Maine beaucoup moins un état d'esprit national comme en Bretagne qu'une conséquence de la mentalité individuelle. »

(Emile GABORY.)

Il est impossible, dans un ouvrage traitant de la chouannerie, de ne pas parler de la région du Maine. Voici donc quelques précisions sur les principaux chefs de la Mayenne et de la Sarthe :

Jean COTTÉREAU dit Jean CHOUAN

Jean Cottéreau naquit le 30 octobre 1757, en forêt de Concize, à l'Ouest de Laval, et fut baptisé dans la paroisse de Saint-Berthevin. Son père et son grand-père étaient des bûcherons-

sabotiers qui vivaient dans des cabanes, la plus grande partie du temps, se transportant, avec leur famille, de forêt en forêt. Le petit Jean, en véritable enfant des bois, passa son enfance à jouer dans les futaies et les tallis.

A la mort de son mari, Mme Cottéreau alla habiter avec ses 6 enfants (4 garçons et 2 filles), la petite ferme des Poiriers qu'elle avait héritée de ses parents, non loin de Saint-Ouen-les-Toits. La Bretagne, pays de franchise, n'était pas soumise à l'impôt de la Gabelle. Le commerce du sel était donc libre et, ce qui s'y vendait un sou, se payait dans le Maine jusqu'à 13 sous. Inutile de dire que les Mainiaux de 20 ans étaient tous plus ou moins contrebandiers du sel (faux-sauniers) malgré 1.500 gabelous et leurs chiens. En 1780, le chef incontestable de ces rudes gars « coiffés de bonnets de laine sur lesquels s'enfoncent des chapeaux à larges bords, vêtus de peaux de chèvres et guêtres de cuir », est Jean Cottéreau. Deux de ses frères, François et René, sont eux aussi de redoutables contrebandiers. Quant à l'ainé, Pierre, timide et pieux, il est sabotier comme le père.

Lorsqu'il partait en expédition, Jean avait l'habitude de dire à ses compagnons : « Y a pas d'danger », à quoi ceux-ci répondaient invariablement : « Mentoux ! » (menteur), ce qui ne les empêchait pas de suivre « le gars mentoux », surnom de Jean.

Quand le danger devenait trop grand, il était le seul à s'exposer, ce qui l'obligea à faire connaissance avec les prisons de Laval, d'Ernée et de Saumur...

Un jour, même, un gabeloux fut tué au cours d'une bagarre, dans le bois de Misedon. On accusa Jean... qui dut s'engager au régiment de Turenne, à Lille. Se croyant dénoncé, il regagna la ferme maternelle, puis le bourg de Parné où il se fit engager comme couvreur. Dénoncé réellement, cette fois, on l'emprisonna.

Grâce au Prince de Talmont et à sa mère qui n'hésita pas à faire le trajet jusqu'à Versailles pour se jeter aux pieds de Louis XVI, il fut grâcié et libéré, après deux ans de détention. Il était assagi. En rentrant chez elle, Marie Cottéreau pourra dire : « Il y a, désormais, quelque chose entre les Bourbons et nous. »

Le 15 août 1792, vif émoi à Saint-Ouen-les-Toits car on doit compléter le bataillon départemental sur le point de partir à la guerre. L'atmosphère est houleuse ! « Si c'est le Roi qui commande, tout le monde partira pour le Roi, mais personne pour la Nation ! » hurle Jean. Les gardes nationaux, les gardes armés sont chassés, les registres déchirés, puis à Laval, le drapeau tricolore du juge Graffin est foulé aux pieds. La chouannerie mancelle commence (83) ; le chef en est Jean Cottéreau dont la tête est mise à prix par Graffin. Des coups de main se succèdent : on « flanque une râclée » aux gardes nationaux

(83) C'est au Bourgneuf, dans la nuit du 26 au 27 septembre 1792, que Cottéreau livre sa première bataille.

qui ont pillé les châteaux de Fresnay et de Launay-Villiers, on disperse les soldats d'Olivet...

Jean s'attache alors au service du Prince de Talmont qui l'a sauvé de « la cravate de chanvre ». Il organise, en conséquence, un service de courriers et sauve nombre de prêtres et de suspects. En février 93, avec son frère François, il conduit l'Abbé Ollivier, d'Ernée, jusqu'à Granville. Le voyage ne fut pas des plus faciles : deux gendarmes qui voulaient les arrêter sont désarmés, « démontés au nom du Roi » et renvoyés à Vitré, sains et saufs. A Granville, Jean refuse les douze louis que possède le prêtre : « Gardez votre fortune, M. l'Abbé, vous en aurez plus besoin que moi. »

En mai 93, le Q.G. de Cottureau est installé dans le bois de Misedon que les Bleus n'osent plus traverser car c'est « un repaire de brigands ». Ils n'ont pas tort car ceux qui ont le malheur de s'y aventurer, n'en sortent jamais vivants. L'étang est leur dernière demeure. Le 23 octobre, à l'appel de Puisaye, les chouans quittent les clairières de la « Place Royale », de la « Belle-Etoile » et de « Granville ». En forêt du Pertre, un beau matin, Cottureau et ses hommes tendent brusquement l'oreille : « Ne dirait-on pas le canon ? » hasarde un chouan. « C'est le canon, c'est sûr ! » affirme Jean, d'un ton tranchant. Ce sont les Vendéens qui ont franchi la Loire après la défaite de Cholet. A Laval, la troupe de Cottureau rejoint les Vendéens. Talmont offre sa pelisse à Jean qui s'est rappelé les paroles du Prince : « Dès que tu apprendras l'arrivée des Vendéens, viens me rejoindre. » On donne aux 5.000 chouans du Maine, dont Cottureau reçoit le commandement, le nom de « Petite Vendée ».

Jean se couvrira de gloire à Entrammes, Fougères, Avranches, Granville, Angers, et au Mans où sa mère meurt. Ayant quitté la grande « Armée Catholique et Royale », Cottureau regagne le bois de Misedon où son frère François succombe à ses blessures. C'est là qu'il y apprend, le 1^{er} janvier 94, que le Prince de Talmont a été arrêté la veille. Il faut, à tout prix, le délivrer ! Jean prend aussitôt contact avec le bataillon de la Montagne qui est formé de Royalistes normands camouflés en jacobins, alors en garnison à Ernée. Ce sont justement eux qui sont chargés de conduire le Prince à Laval. Ils se laisseront volontiers attaquer au bois de l'Aulne (84) pendant le trajet. Cottureau sera prévenu, le moment voulu.

Les jours passent... Fin janvier, une jeune fille apporte un pli... Malheureusement, personne ne sait lire ! Un chouan nommé Godeau affirme pouvoir déchiffrer la missive : « C'est incompréhensible, déclare-t-il, c'est un barbouillage ! » Ce n'est que le lendemain que Jean trouve quelqu'un pour la lui lire. Godeau, hélas, ne savait pas lire ! Il est trop tard :

Le Prince de Talmont a été guillotiné, le 27 janvier 94, devant son château de Laval et sa tête piquée sur une grille !

(84) Petit bois situé sur la route de Vitré à Laval, entre La Gravelle et Saint-Berthevin.

Pendant tout l'hiver, Jean Cottureau multiplie les expéditions punitives contre les Bleus : une nuit, il dérobe des munitions à Laval. Quittant le bois de Misedon, il rejoint, avec ses hommes ceux de Jambe-d'Argent, en forêt de Concize. Les deux chefs remportent, en avril, un beau succès.

A la fin d'avril, les deux sœurs de Jean, Perrine (18 ans) et Renée (16 ans) sont guillotonnées à Laval, et le 11 juin, c'est le tour de son frère Pierre.

Blessé grièvement près d'une auberge de Saint-Ouen-les-Toits (85) par les gardes Nationaux de Port-Brillet, Jean Cottureau fut transporté par ses compagnons, « Place Royale », dans le bois de Misedon. C'est là qu'il mourut, le 27 juillet 1794. L'emplacement de sa tombe n'a jamais été révélé. Quant à son frère René, seul survivant, il mourra très âgé, en 1846.

Juste-Joseph COQUEREAU

C'est à Daon, en Anjou, bourg situé maintenant dans la Mayenne, que naquit, en 1760, Juste-Joseph Coquereau.

Ses parents étaient fabricants de toile. Au collège, le jeune Juste-Joseph, indépendant et violent, ne rêve que plaies et bosses. Aussi, ses études en souffrirent-elles.

A 16 ans, il s'engage dans l'Infanterie, puis dans la Marine, à Rochefort. Il reste, ensuite, deux ans, en Corse, au régiment du Maine. Il y fait le coup de feu contre les Bandits, et en 1790, regagne l'Anjou. Heureusement, ses parents avaient les moyens d'étouffer ses diverses désertions en versant « la forte somme ». Il se marie et s'établit, comme marchand de toile, à Marigné, pays de sa femme.

La Révolution éclate... il prend son fusil et s'engage, à Angers, dans la division royaliste de Bonchamps, avec sa troupe de 50 hommes.

Il est Laval, Château-Gontier, Granville, Angers, avec les Vendéens. Il se distingue ensuite à Chemillé, Sœurdres, Marigné, Cherré, Quelaine, Chambellay, Bécon, Candé, Coutigné, Gené, Châteauneuf... nulle part, il ne passe inaperçu. Sa bande est formée de tireurs d'élite. Il sert sous les ordres de d'Autichamp, de Bourmont, de Scépeaux, de Jean Cottureau et de « Jambe d'Argent ». Il semble infatigable. Ses ruses sont célèbres, son activité prodigieuse : il attaque les convois, les petits postes, leur dérobant armes, munitions et ravitaillement. Soldat et officier, fantassin et cavalier, il recrute, réqui-

(85) Sur la route de Saint-Ouen, à Olivet, se dresse à l'endroit où il fut mortellement blessé, une croix (croix de la Babinière). Sur son socle, une pierre de granit avec ces mots :

« Au bas de ce pré, Jean Cottureau dit Jean Chouan fut blessé mortellement le 27 juillet 1794. »

sitionne, dirige, combat. Il réussit dans tout. Harcelé, poursuivi, il se cache puis échappe à ses poursuivants. Un jour, avec 5 hommes seulement, entre Cherré et Daon, il fait croire à 60 Bleus qu'il est à la tête de plusieurs centaines d'hommes. Epouvantés, ses adversaires prennent la fuite. Il récidive, le lendemain devant 300 Républicains... Pendant des années, il terrorise les « patauds » de la région.

Après une ultime nuit passée à son Q.G. du château de l'Escoublère (86) de Daon, il est pris en chasse et blessé par 5 hussards. Avant d'être abattu, il leur jette à la tête son sabre dont il ne peut plus se servir, en criant : « tenez, canailles, à vous l'honneur et vive le Roi ! » C'était le 23 juin 1795.

Jean-Louis TRETON dit : « JAMBE D'ARGENT »

Jean-Louis Tréton était le second fils des 11 enfants de Jacques Tréton et de Jeanne Fouquet, pauvres labourers. Il naquit le 8 mai 1770, aux Petits-Aulnais d'ASTILLÉ et fut élevé par ses grands-parents maternels à la Havardière d'ASTILLÉ.

A 12 ans, il est berger dans une ferme voisine. Blessé par des bestiaux, il devient boiteux malgré une longue hospitalisation et des soins vigilants à Angers, (d'où son surnom de « Jambe d'Argent »).

A 14 ans, il est colporteur. Il rend de menus services dans les fermes des environs d'ASTILLÉ, NULLÉ, MONTIGNÉ, COSMES, QUELAINES... où il est connu pour son intelligence, son désintéressement, son honnêteté, son courage et son ingéniosité. Il est ensuite batelier sur la Maine et la Mayenne. En octobre 93, il rejoint les Vendéens à Candé. Sa première arme est le fusil d'un Bleu qu'il tue à Château-Gontier. Il se distingue à Entrammes et à Granville où il est blessé. Il échappe au massacre de Savenay. Sa tête étant mise à prix, il va se cacher au Grand Bordage de Quelaines où il établira plus tard son quartier-général.

Il met deux jours pour rejoindre, dans le Bois de Misedon, Cottereau qui lui confie 10 hommes. Cette troupe minuscule s'accroît très rapidement de Vendéens, rescapés de Savenay, comme lui, et de réfractaires. De 10, ses hommes passeront à 60, puis à... 1 500. Le 9 février 94, il réunit 70 hommes dans le bois de Saudraye, en Astillé. Parmi eux, Bézier dit « Moustache » qui deviendra son fidèle second.

La région de recrutement de « Jambe d'Argent » comprenait les paroisses d'ASTILLÉ, NULLÉ, MONTIGNÉ, AHUILLÉ, COURBEVILLE, L'HUISSERIE, MONTJEAN, BEAULIEU, HOUSSAY, COSMES, SIMPLÉ, QUELAINES... soit un territoire ayant pour limite au nord :

(86) L'Escoublère : l'aire de l'oiseau de proie (Escouble : oiseau de proie).

la route de Laval à la Bretagne, à l'Ouest : la Bretagne, au Sud : la région de Cossé et de Château-Gontier, à l'Est : la rivière de la Mayenne.

En février, « Jambe d'Argent » commence par mettre en fuite des gardes nationaux, près de Quelaines. Le 22 mars, à la Pépinière de Montjean, escarmouche avec les gardes nationaux du Pertre (Ille-et-Vilaine). Le 13 avril, prise des postes de Nullé et d'Ahuillé. Ayant abusé du bon cidre malgré les ordres de « Jambe d'Argent », les hommes de « Moustache » sont chassés de cette dernière localité avec des pertes sensibles. Le chef boiteux entreprend ensuite, quelques opérations avec Cottereau et Moulin, en forêt de Concize. Après une trêve avec le commandant républicain du secteur de Cossé, « Jambe d'Argent » fait une incursion sur la rive gauche en juin.

Pendant ce temps, avec 16 hommes, « Moustache » oblige 300 Bleus à capituler dans un moulin dominant Quelaines.

Ayant entendu parler des exploits de « Jambe d'Argent », un gentilhomme angevin, Jacques Bruneau de la Mérousière, plus connu sous le pseudonyme de « M. Jacques », prend contact avec lui. « M. Jacques » sera nommé généralissime très vite, mais sera tué en janvier 95, à l'attaque de Daumeray (Maine-et-Loire).

Le 9 septembre 94, sur les bords de l'étang de la Ramée, près de Montsûrs, « Jambe d'Argent » et 80 chouans rencontrent une troupe de Bleus très supérieurs en nombre. Après un combat acharné, chaque parti se retire sur ses positions, mais le chef royaliste est blessé. On le soigne à la Métairie des Genêts en Bazougers, puis au Grand Bordage que les chouans appellent désormais le « Haut des Prés ». La convalescence de « Jambe d'Argent » dura un mois. « Jambe d'Argent » signe à contre-cœur la paix de la Mabillais et, le 3 avril 95, repousse 500 républicains venus lui prendre un convoi de grains.

Pendant l'été 95, le chef boiteux a 2 000 hommes sous ses ordres. Le Comte d'Artois lui fait parvenir la croix de chevalier de St-Louis, en récompense de ses exploits. Mais le 27 octobre 95, au cours d'un combat victorieux, près de Cosmes, à la ferme de la Chevrolais, « Jambe d'Argent » trouve la mort. Il est inhumé dans le cimetière de Quelaines.

« Moustache » sera tué en juillet 1815, à 66 ans, au Haut-Chêne en Montigné, près de Laval, et enterré à Montigné.

FROTTE

Si Cadoudal personifie La Chouannerie Bretonne, il n'est pas injuste de dire que Frotté fut l'âme de la Chouannerie Normande.

Marie-Pierre-Louis, comte de Frotté, naquit à Alençon, le 5 août 1766, de Pierre-Henri de Frotté, officier, et d'Agathe de Clairambault. Sa famille, originaire du Bourbonnais, s'était établie, dès 1434, en Normandie aux environs d'Alençon où elle possédait de nombreuses terres.

Elevé dans un milieu profondément monarchiste où le métier des armes tenait une grande place, le futur chef de l'insurrection normande eut le malheur de perdre sa mère alors qu'il n'avait que 6 ans. Sa tante paternelle, Mme de Chabot, ses cousines, la baronne de Salis, Miles de Couterne et d'Ifs, proposèrent de s'occuper de l'enfant. Louis de Frotté fut d'abord recueilli par sa tante, puis par Mlle d'Ifs, au château d'Ifs, près de Caen. C'est là que le père du jeune Louis fit la connaissance d'une ravissante jeune fille de 20 ans, Anne-Suzanne Dumont de Bostaquet de Lamberville, d'une famille protestante des environs de Dieppe, qu'il épousa en secondes noces. Mme de Frotté fut, pour son beau-fils, une seconde mère, le traitant comme son propre enfant ou « comme un jeune frère digne de toute sa sollicitude ». Son influence fut considérable sur l'adolescent qui lui témoigna toujours confiance et reconnaissance. Louis de Frotté, assez gâté par son entourage, était indiscipliné, coléreux, mais généreux et doué d'une vive sensibilité. Rompu, dès l'enfance, à tous les exercices physiques, il était courageux jusqu'à la témérité. Ne raconte-t-on pas qu'à l'âge de 6 ans, il mit en fuite dans les rues de Caen un groupe de garnements qui vou-

laient s'emparer de sa bourse. D'un coup du tranchant de son épée, il blessa un adversaire à la main.

C'est encore à Caen, dans une auberge, que réveillé en pleine nuit par un vacarme épouvantable devant la porte de sa chambre, il sortit, le couteau de chasse de son père à la main, croyant se trouver devant des voleurs. Il ne s'agissait heureusement que d'une troupe... d'ivrognes qui s'étaient trompés de chambre.



Ayant désobéi à son père qui ne voulait pas le laisser monter de jeunes chevaux fringants, Louis (il avait 13 ans) enfermé à clef dans sa chambre en signe de punition, s'enfuit à l'aide d'une corde à nœuds. Deux écus seulement en poche, il est décidé à partir en Amérique combattre les Anglais. Mais il voulait faire part de son projet à son grand ami Lamberville, frère cadet de sa belle-mère et futur compagnon de guerre et de supplice, il s'arrêta donc chez une amie de sa famille qui eut naturellement la bonne idée de faire prévenir le père du très jeune évadé. L'expédition se termina à... 2 km du point de départ.

Frotté commença ses études à Caen, chez un modeste maître d'école protestant nommé Boivier.

D'une vive intelligence et d'une grande vivacité d'esprit, il était néanmoins raisonneur à l'excès. Très en avance sur la plupart des enfants de son âge, il lisait beaucoup, spécialement les romans de chevalerie et les histoires des héros militaires français. Lorsqu'il découvrait chez ses professeurs des lacunes, des défauts, ou des erreurs, il en refusait à les écouter, ce qui faisait le désespoir de ces « mauvais » maîtres et de son père. Le latin ne l'intéressait nullement (ce dont il se repentira plus tard), car il affirmait « qu'il valait mieux étudier le monde et le caractère des hommes avec qui l'ont vit, pour savoir comment se conduire avec eux et apprendre l'histoire dans tous ses détails ».

A Versailles, Frotté poursuivit d'excellentes études, marquant une nette préférence pour les mathématiques, le dessin, l'Allemand, les Armes et... la danse, le Latin continuant d'être sa « bête noire ».

Son maître Gorsas (futur révolutionnaire), qui avait deviné en lui un garçon exceptionnel, l'avait pris en amitié et lui faisait lire ses nombreux essais en prose et en vers, d'une valeur littéraire d'ailleurs fort médiocre.

Le dimanche, la principale distraction de Louis était d'assister à la messe, de suivre les exercices militaires

des troupes et de se placer sur le passage de la Reine Marie-Antoinette pour l'admirer.

Au cours des inévitables bagarres d'écoliers, il fit toujours preuve de courage. C'est à l'Eglise Saint-Louis de Versailles qu'il communia pour la première fois.

En mars 1781 la voici à Lille au régiment de Colonel-Général en qualité de sous-lieutenant surnuméraire. Deux ans plus tard, il sera titulaire. C'était un corps d'élite placé sous le commandement du prince de Condé. « Il était le premier régiment de l'infanterie de ligne, avait le pas sur tous les autres et fournissait, à l'armée et dans les camps, la première garde au Roi, lorsqu'il y venait, ou aux princes ou maréchaux de France qui le remplaçaient; enfin, honneur tout français, il marchait le premier au feu ».

Il était attribué à ce régiment d'élite, qui comptaient davantage d'officiers, trois drapeaux au lieu de deux. Sa devise était : « Praeteriti fides, exemplumque futuri ». Le colonel inspecteur n'était autre qu'un allié des Frotté : le marquis de Rabodanges.

Jamais Louis n'encourut une seule punition, sauf pour des affaires d'honneur. Dans un duel, il reçut à la hanche un coup d'épée dont il fut assez long à se remettre.

Généreux, libéral, homme d'esprit, en un mot parfait gentilhomme, il se fit de nombreux camarades et fit aussi... des dettes, ce qui était courant chez les jeunes officiers.

Par contre, il eut peu d'aventures sentimentales car il était assez puritain. De plus, en se livrant, il avait peur de devoir se livrer entièrement.

Ses deux meilleurs amis furent incontestablement un gentilhomme normand du pays de Caux, nommé Vallière, et le prince de la Trémoille, frère du prince de Talmont. Le premier des deux, un peu plus âgé que Frotté, plus calme, plus raisonnable, entraînait souvent son ami dans son château pour passer un certain temps

« dans la solitude et les plaisirs de la campagne, heureux de vivre ensemble et de se suffire l'un à l'autre ».

La mort de Vallière, au début de l'émigration, fut un très grand chagrin pour Louis.

Plus âgé également, La Trémoille, un des grands noms de France, lui resta toujours fidèle.

Il est juste de dire que ni l'amour, ni l'amitié, ni les plaisirs de son âge, n'empêchèrent Louis de Frotté de travailler avec infiniment de conscience et d'acharnement. Les questions d'organisation et de tactique le passionnaient tout particulièrement, ainsi que l'histoire, la philosophie et la politique. N'étant pas un penseur hors ligne, encore moins un écrivain consommé, (le sens de l'orthographe lui manquait, mais il n'était pas le seul à cette époque!), les écrits qu'il a laissés n'ont qu'une valeur littéraire des plus modestes, malgré la facilité certaine qu'ils révèlent. (chose curieuse, il essayait d'imiter le style de Rousseau!). Mais il faut reconnaître que peu de ses contemporains surent tirer de pareilles ressources d'études assez peu poussées.

Les années passèrent, le régiment quitta Lille pour Beaçon, puis regagna Lille. Frotté, promu lieutenant, attendait sans impatience le grade de capitaine.

La révolution le trouva simple lieutenant en premier comme tant d'autres appelés à jouer un rôle essentiel en Vendée ou en Bretagne au cours de l'insurrection.

La Monarchie allait d'ailleurs trouver ses meilleurs et plus courageux défenseurs dans ceux qui avaient le moins de richesses ou de privilèges.

Dès le début, Frotté va se montrer vigoureusement hostile à la révolution qui menace la royauté et la discipline de l'armée, tout ce qu'il aime et respecte.

Les rixes et querelles éclatent très vite entre les quatre régiments cantonnés à Lille. Les soldats de « la Couronne » et de « Royal Vaisseaux » assiègent les « chasseurs à cheval de Normandie » et le « Colonel-Général » dans la citadelle de Lille, pendant trois jours

(avril 1790). Les officiers supérieurs des régiments assiégés se trouvant en congé, c'est Frotté qui, par son ancienneté, a été appelé à en prendre le commandement. C'est encore lui qui est envoyé à Paris pour rendre compte de la situation. Fort bien accueilli par La Tour du Pin, ministre de la Guerre, Frotté est reçu par le Roi à qui il fait part de son projet de réunir à Lille cinq régiments fidèles et dévoués. Louis XVI ne répond que par un soupir. Il regagne Lille, puis se rend à Dunkerque où son régiment a été transféré. Il refuse de prêter le serment à la Constitution et à la suite du Drame de Varennes, il émigre avec presque tous les officiers du « Colonel-Général ». Nous n'avons point à retracer, dans cet ouvrage, l'activité de Louis de Frotté, émigré; contentons-nous de signaler qu'on le vit à Bruxelles, en Italie, à l'armée de Condé et à Londres. Il suivit avec passion les progrès de l'insurrection vendéenne puis avec déchirement ses revers. Il « rongé son frein » en Angleterre. C'est alors un homme de taille moyenne; sa tête est massive et ses cheveux bruns bouclés. Il a les yeux fort grands et d'une extraordinaire mobilité, le nez court et légèrement cassé, une grande bouche.

LES PREPARATIFS DE L'INSURRECTION

Septembre 1794! En Angleterre, arrivée du « fameux » Puisaye dont nous avons déjà longuement parlé. Il est fort bien reçu par Pitt qui l'écoute avec intérêt exposer ses projets: Débarquement considérable de troupes et de munitions sur un point de la côte française sous la protection des insurgés, évasion du jeune Roi Louis XVII et « corruption » de généraux républicains.

Comme on peut le voir, des promesses utopiques se mêlaient à des projets sérieux.

L'arrivée de Puisaye resta d'abord secrète mais Frotté put entrer en contact avec lui, par l'intermédiaire du ministre anglais Windham.

C'est avec empressement que Puisaye accueillit les offres de service de Frotté. Quelle chance pour lui de pouvoir compter sur un garçon de 28 ans, officier courageux, royaliste fervent, se proposant de mettre sur pied, en Normandie, une organisation contre-révolutionnaire semblable à celle qu'il avait réalisé, lui-même, en Bretagne. « La Bretagne et la Normandie sont deux provinces voisines elles pourront, pense-t-il, se compléter et s'unir et j'en serai le chef suprême, ce jeune homme n'étant qu'un simple adjoint ».

Puisaye présenta Frotté et le recommanda chaleureusement au Ministère anglais.

Frotté n'était pas au bout de ses peines et il eut le temps de souffrir dans sa fierté de Français et de royaliste devant les interminables et pénibles discussions sur le caractère et les conditions de la mission qu'on allait lui confier. Les Anglais voulaient bien causer des ennuis à la révolution française mais ne voyaient pas d'un très bon œil une tentative de rétablissement de la Monarchie en France. « Tant qu'il existera des Bourbons en Europe, avait dit Lord Chatham, l'Angleterre ne pourra pas se flatter de conserver l'empire des mers ».

Enfin au mois de décembre 1794, Frotté, promu lieutenant-colonel, recevait l'autorisation de se rendre en France avec d'autres agents « pour y ranimer, propager et organiser l'insurrection royaliste ». Ses pouvoirs, fort étendus, concernaient la Normandie et étaient signés par Puisaye qui se réservait, bien entendu, le commandement en chef.

Le comte d'Artois confirmait, par une lettre élogieuse du 22 février 1795, les pouvoirs confiés à Frotté. Ce dernier n'en reçut d'ailleurs qu'une copie « certifiée

conforme à l'original » signée par Puisaye et datée du 13 mai 1795.

En outre, une « instruction particulière » lui était remise : il devait réunir le conseil des Chouans, demander des guides, partir pour le Bocage, passer aux environs des villes d'Argentan, Falaise, Caen, Bayeux, établir « une chaîne d'hommes sûrs et dévoués pour sa correspondance avec le conseil des Chouans ». Enfin, le but de sa mission était de « réunir d'opinion les habitants du Bocage à ceux de la Bretagne qui sont déjà soulevés, et de renouer l'ancienne coalition de Caen »...

Pour son entrée en campagne, le nouveau lieutenant-colonel recevait une somme dérisoire : 200 louis seulement!... Une lettre de Windham aux royalistes de Normandie semblait lui ouvrir pour l'avenir, un crédit illimité, ou presque, d'armes, de munitions et d'argent. En voici la conclusion :

... « Nous vous ferons passer l'argent, les armes et les munitions qui vous seront nécessaires pour soutenir et étendre vos succès. En vous assurant positivement, Messieurs, que vous pouvez compter sur la protection et les secours de toute espèce que nous pourrons vous faire passer dès l'instant où vous serez en armes, je dois, cependant, vous prévenir que nous ne pourrions prendre actuellement l'engagement de vous envoyer des secours d'hommes mais, sur tout le reste, vous pouvez être assurés que nous vous procurerons tous ceux qui vous seront nécessaires pour combattre vos ennemis et les nôtres ».
Londres, le 6 janvier 1795 »

Comme il est facile de faire des promesses!... mais n'anticipons pas. Après bien des ennuis rendus encore plus pénibles parce que provoqués par la jalousie ou la défiance d'officiers français qui devaient l'accompagner (La Roque-Cahan, en particulier), Frotté put préparer enfin son embarquement. Mais, ne commençait-on pas à le traiter d'ambitieux : « J'avais, sans doute, une grande

ambition, écrivait-il plus tard, si l'on nomme ainsi l'amour de la gloire, une exaltation de sentiments qui m'engageait à me dévouer sans réserve aux intérêts de mon Roi et de mon pays, dans un temps où tout le monde se faisait une idée monstrueuse des dangers qu'il y avait à aller en France pour se réunir aux royalistes qui avaient l'audace de lutter contre la République... persuadé que ce n'était qu'en France que l'on pouvait travailler efficacement à tarir la source des maux affreux qui la désolaient... ».

Comment pouvait-il, en outre, exprimer en toute liberté aux princes son dévouement puisque ses lettres devaient passer par l'intermédiaire de l'intrigant Puisaye ?

Pendant cinq semaines, à Guernesey, Frotté attendit l'heure de partir. Le 11 janvier 95, il s'embarqua à bord d'un fin voilier anglais (87). Il avait avec lui trois Chouans qui devaient lui servir de guides une fois à terres, trois Emigrés : Vasselot, de Pange, de Boisboudran, et quatre compagnons d'armes : La Roque-Cahan, La Rosière, de Belfond et d'Urville.

En vue des côtes de France, à 10 heures du soir, les deux pilotes malhabiles s'égarèrent au milieu des rochers et ne mouillèrent qu'à 4 heures du matin, à une demi-lieue de la terre. Par malheur, ils se trouvent à plus de 16 km du lieu de débarquement prévu. Tout est calme, le rivage désert, mais le canot ne peut contenir que 8 à 10 personnes (y compris 3 matelots nécessaires pour ramer). Il faut faire deux voyages. Tous veulent faire partie du premier voyage et après de violentes discussions, Frotté consent à laisser partir les trois émigrés flanqués des trois guides et de La Rosière, leur faisant jurer de renvoyer, sur-le-champ, le canot. Le temps passe, l'on entend des coups de feu : dix-huit précise

(87) Armand de Chateaubriand, courrier et correspondant des Princes était à bord. De décembre 94 à août 97, il accomplira 30 missions.

Frotté. Le canot ne revient pas et le jour commence à poindre. Frotté, sur les instances du commandant du navire, se résigne à ne pas débarquer car, du petit fort que l'on distingue maintenant à travers la brume matinale, deux boulets viennent de tomber près du navire et les Bleus alertés sont groupés autour du fort. Le retour est difficile et Guernesey n'est atteint qu'avec beaucoup de difficultés. Le 14 janvier, Frotté se trouve à Jersey avec ses trois compagnons. Il fait part de ses difficultés à Puisaye par une lettre très déférente. Enfin, dans les premiers jours de février, ils atteignent les côtes de France, près de Saint-Brieuc, en dépit de mille périls. Cernés par les Bleus, les 4 hommes réussissent à passer à travers les mailles d'un redoutable filet.

FROTTE EN FRANCE

Ironie du sort ! Frotté arrive en France, sur « la terre promise », selon sa propre expression, au moment où, partout, les Royalistes négocient avec la République. Pour lui qui avait hâte de se battre, quelle déception !

Sa première visite en compagnie de Tinténiac est pour le chef royaliste de Côtes-du-Nord, Boishardy, à qui il doit remettre 2 000 louis de la part de Puisaye. Boishardy accepte avec l'empressement que l'on devine ce bel argent sonnante et trébuchant dont il a bien besoin mais, ayant accepté la trêve pendant que le Vendéen Charette négocie à la Jaunaye, il refuse de protéger un débarquement qui doit suivre celui de Frotté. Il s'agit, en effet, d'un convoi d'une centaine d'officiers, de munitions et d'armes. Parmi les chefs chouans bretons, seul Jouette, dont la bravoure ne suffit pas à compenser l'inexpérience, accepte de protéger le débarquement avec 1 500 hommes dont un tiers seulement est armé. Encore ne faut-

il pas examiner de trop près les fusils, en mauvais état, et les munitions en nombre insuffisant. Comble de malchance, le vent était contraire, la mer agitée! les deux jours d'attente donnèrent la possibilité aux Bleus, prévenus par leurs espions, d'être au « rendez-vous ». Le combat acharné permit aux Républicains, 900 seulement, de battre les Royalistes en tuant plusieurs officiers. Grâce à l'habileté manœuvrière de Tinténiac qui protégea la retraite, les blessés furent sauvés. (Parmi eux se trouvaient Jouette, de Belfond et de Cibon). Les Bleus eurent la loyauté de ne voir, dans cet engagement, qu'un malentendu.

Dès la fin du combat, Frotté se fit conduire auprès de Cormatin qu'il ne trouva pas, le chef breton qui assurait l'intérim de Puisaye se trouvant lui aussi à la Jaunaye. Frotté fut chargé par le conseil des chefs de prendre contact avec Charette afin de connaître ses intentions et ses projets, (88) ce qui représentait pour ce nouveau venu, une grande marque de confiance et d'honneur. « Le motif apparent de son voyage vis-à-vis des autorités républicaines fut le besoin de se consulter avec Charette sur les moyens de pacifier promptement, à l'imitation de ses cantons, toute la rive droite de la Loire ».

FROTTE ET CHARETTE

Accompagné par M. de Chantreau, Frotté se mit en route. Le général républicain, Humbert, escortait les deux royalistes. A Rennes, il reçut de Hoche, un passeport pour Nantes et la Vendée. C'est à Belleville que le prestigieux chef vendéen, Charette, le reçut. Laissons maintenant la plume à Frotté qui a laissé, de son entrevue

(88) Charette allait signer la paix à La Jaunaye, le 17 février 1795.

avec Charette, un long rapport dont voici quelques extraits : (89)

« Après avoir vu ce héros malheureux et l'avoir entendu parler avec cette logique qui le caractérisait, il (Frotté) ne put que le plaindre de la nécessité où il s'était trouvé de traiter avec les commissaires de la Convention, auxquels il n'avait prêté l'oreille que pour sauver son pays et conserver le parti qu'il commandait, n'ayant plus ni argent, ni vivres, ni poudres... pour profiter de cette paix (qui n'était véritablement qu'une trêve) afin d'étendre ses relations dans l'intérieur, de mettre de l'ensemble dans tous les partis royalistes susceptibles de le seconder, et se procurer, en France au moins, une partie de ce qui lui était indispensablement nécessaire pour continuer la guerre, si, comme il en était persuadé, l'Angleterre ne venait pas à son secours. Le drapeau blanc flottant encore dans le pays sous son commandement après la pacification... les demandes de Charette se bornaient à :

- 2 pièces de canon de 12 avec tout ce qu'il faut pour leur service
- 4 pièces d'artillerie légère avec tout ce qu'il faut pour leur service
- 2 obusiers, avec tout ce qu'il faut pour leur service;
- 15 à 20 000 fusils.

autant de poudre qu'il serait possible, mais au moins 50 à 60 000 livres ;

un corps de 1 800 hommes, choisis, habillés en chasseurs à la française, commandés par des officiers français, et composé d'hommes bien braves et bien sûrs, afin que ce corps formât la garde d'un prince, dont il demandait instamment l'arrivée immédiatement après ces secours, s'il ne venait avec eux ».

(89) Ce rapport date de la fin de 1796 ou du début de 1797.

Frotté prit congé de Charette qui l'accompagna à une journée de cheval de Belleville. En le quittant, Charette lui dit :

« Si vous n'aviez pas une destination essentielle et particulière, je vous engagerais à rester avec moi, parce que j'aime votre manière de penser et d'agir... »

Il est maintenant facile de se rendre compte dans quelle estime mutuelle les deux chefs se tenaient. Frotté regagna cependant la Bretagne.

Comme nous l'avons vu dans la première partie de cet ouvrage, le 20 avril 1795, à la Mabilais, près de Rennes, les Bretons signaient, à leur tour, la paix avec les Républicains. Cette pacification fut surtout l'œuvre de Cormatin qui profita de l'absence de Puisaye qui y était opposé.

Frotté fut directement mêlé aux négociations puisque c'est lui qui alla à bord de l'escadre anglaise qui croisait sur la côte pour demander au commandant de s'éloigner afin de ne pas gêner les négociations. A cette conférence, il fit la connaissance de Billard de Veaux (90) délégué des Insurgés du Bas-Maine. Billard sera le premier à se ranger sous son commandement.

(90) Billard de Veaux, originaire d'Ambrières, sortait du collège au moment de la Révolution. Il s'oppose au tirage au sort avec des camarades de la région de Mayenne, délivre plusieurs prêtres à Laval, combat avec les Vendéens jusqu'au désastre du Mans. Il forme ensuite, ce qui deviendra le premier noyau d'une des principales divisions de la chouannerie normande, « corrige » les prêtres jureurs et désarme avec sa troupe les garnisons des bourgs du district de Mayenne et même des deux petites villes de Vilaines-la-Juhel et d'Ambrières.

FROTTE EN NORMANDIE

Sans attendre la signature du Traité de Paix, Frotté quitta la Mabilais le 14 avril 1795, pour se rendre en Normandie. Il put voyager librement et sous son nom, accrédité, comme « Messenger de Paix », par les représentants, auprès de certaines administrations (Mortain, Domfront...).

Malgré sa répugnance à traiter, (il n'avait pas signé le Traité de La Mabilais et ne rêvait qu'à la reprise des hostilités), il négocia à Mortain, à Domfront et à Condé-s-Noireau avec les Républicains. Mais aussi bien chez les Républicains que chez les Royalistes, des clans très solides et très influents, partisans de la guerre, s'étaient reformés en dépit des efforts du général en chef de l'Armée des côtes de Cherbourg, le Républicain Aubert-Dubayet, favorable à la paix.

Les avantages obtenus par Frotté n'étaient cependant pas négligeables : A Domfront (22 avril) : remise en liberté de prêtres et de Chouans, suspension de l'envoi de nouvelles troupes républicaines, promesses de faire cesser les désordres dont se rendait coupable la compagnie territoriale...

Un fait est à signaler toutefois : la Normandie n'était pas représentée au congrès des chefs chouans, à Bazouges-la-Pérouse (Ille-et-Vilaine) le 7 mai 95. A ce congrès, les Chouans discutèrent des mesures à prendre pour l'exécution du Traité de Paix. En dehors de la Bretagne, seul le Maine était représenté (Picot et Chandelier).

Mais pouvait-on déjà parler de chouannerie normande ?

FROTTE A FLERS

Ayant reçu du directoire du district l'autorisation de se rendre à Flers pour y préparer officiellement le désarmement des Royalistes, Frotté, La Rosière, Commarque et La Roque-Cahan furent reçus au château par Ango de Flers et sa femme.

« Le château de Flers est une importante construction en équerre comprenant une aile du XVI^e siècle très remaniée, flanqué de deux tourelles aux toits domicaux et d'un corps de logis du XVIII^e. Les communs sont constitués par un long corps de bâtiment sobre et non sans élégance. Grâce au parc qui l'entoure, à ses douves et à son immense pièce d'eau, le château acquiert beaucoup de noblesse et de dignité ».

Mme de Flers, dont la ferveur royaliste confinait à l'exaltation, mit tout de suite à la disposition de ses quatre hôtes son argent pour enrôler des hommes, ses arbres pour construire des caches et... le plomb des toits pour fondre des balles.

On confectionna même des carmagnoles grises et maints équipements militaires.

Apparemment, Républicains et Royalistes fraternisent bruyamment sous les magnifiques ombrages du parc et dans les rues étroites et tortueuses de cette petite ville du Bocage normand mais en réalité, des deux côtés, on se prépare à la guerre. Personne n'est dupe : le premier, le représentant Lozeau, inquiet des bruits qui courent envoie à Flers, le 15 mai, l'adjutant général Mignotte, avec 84 hommes, pour se renseigner tout en lui recommandant « sa prudence ordinaire ».

Quelques incidents, heureusement sans gravité, se produisirent, un Chouan recevant un léger coup de sabre sur... la fesse droite !



Alain Roussel : Portrait de Frotté

Ayant su qu'ils risquaient d'être arrêtés, Frotté et La Roque s'éloignèrent de Flers.

Mais pendant son séjour à Flers, Frotté avait déjà pu se rendre compte de la situation dans le Bocage normand en parcourant le territoire de la division d'Ambrrières qui s'étendait de Mayenne à Pré-en-Pail. Tous les chefs locaux lui avaient promis leur concours et, chose importante, avaient accepté de se ranger sous ses ordres.

Vire fournit non seulement des hommes mais de l'argent : 6 000 francs qui, ajoutés à un emprunt de 20 000 négocié à Caen, composèrent les premiers fonds du trésor de guerre.

Les recrues royalistes n'étaient pas encore en très grand nombre malgré l'apport non négligeable de la bande de Moulin (91). Frotté est désormais décidé à déclencher l'insurrection. Fait curieux, la révolte normande commence au moment où Bretons et Vendéens viennent de cesser provisoirement la leur. En effet, l'Angevin Stofflet, s'est décidé à traiter le 5 mai, après Cormatin et ses Bretons, Charette et ses Maraichins.

C'est avec un réel enthousiasme que Moulin (nom de guerre : Michelot) vit arriver Frotté car, malgré son courage et la confiance aveugle qu'il inspirait aux membres de sa troupe, il n'avait pas l'envergure nécessaire pour diriger une véritable insurrection. Son dernier coup de main important avait été le siège de Monsecret (Orne), le 12 mars 95, de la maison du commandant républicain Louvet. Bien que Moulin ait affirmé que son intention était seulement de le prendre comme otage, Louvet fut tué après que sa maison ait été incendiée.

(91) Michel Moulin était né près de Saint-Jean-des-Bois, le 7 janvier 1771. Son père était forgeron. La force et l'agilité du « Petit Moulin » compensaient son instruction fort mince. Il refusa de répondre à la réquisition de mars 93. Son principal exploit, avant de devenir un des adjoints de Frotté, avait été la libération d'un prêtre et de 3 chouans détenus à la prison de Tinchebray par les Républicains.

Le fait que Louvet, enfermé avec des soldats de la garnison ait ouvert le feu le premier, ne saurait constituer une excuse et la mort de ce vieux brave ne peut être qualifiée d'action héroïque pour les Chouans qui étaient deux cents.

Mais, avant d'aborder le récit de l'insurrection militaire proprement dite, il me semble indispensable de parler un peu de cette Normandie et de ses habitants tels qu'ils se présentent à l'aube de la Révolution.

LA NORMANDIE MILITAIRE A L'AUBE DE LA REVOLUTION

Le pays

Le théâtre des opérations de la chouannerie normande est encore plus vaste que celui de la chouannerie bretonne et des Guerres de Vendée.

L'action en est très dispersée, et mobiles les effectifs engagés. Il nous paraît assez logique de parler de deux guerres, la première comprenant la période 1795-96 et la seconde allant de 1799 à 1800, cette dernière année tristement marquée par la mort de Frotté.

Les opérations s'étendirent de la région d'Alençon jusqu'à la Manche, et de Pontorson jusqu'à la Seine. Le territoire insurgé comprenait 200 km d'Est en Ouest et 100 km du Nord au Sud.

L'insurrection normande eut son quartier général dans les arrondissements suivants :

Domfront (Orne), Mortain et Avranches (Manche), Vire (Calvados).

Celui qui parcourt, de nos jours, le Bocage Normand, ne manque pas d'être surpris par les nombreuses

forêts qu'il traverse, les champs entourés de haies, les chemins souvent peu recommandés pour la carrosserie et les pneus des voitures. Qu'il essaie alors de s'imaginer ce qu'était en 1795 la configuration du pays : forêts plus nombreuses, haies plus épaisses, chemins encore plus creux, plus défoncés, presque impraticables, alors il lui sera facile de comprendre le terrain idéal que représentait cette région pour une guerre d'embuscades ! « Chaque fossé produit un combattant, diront les Bleus, chaque touffe de genêts se change en ennemi ».

Quelles sont-elles ? Une carte suffit d'ailleurs à situer ces forêts, même si certaines sont bien déboisées aujourd'hui ; aux environs d'Alençon : la forêt d'Ecouves, pleine de fondrières, d'escarpements et coupés d'innombrables ruisseaux et la forêt de Perseigne.

D'Alençon à Bagnoles-de-l'Orne par le Pré-en-Pail, on traverse les Bois de la Ferté, de Magni, de la Motte : la forêt des Andaines est là toute proche. Près d'Argentan, la forêt de Gouffern, et au Sud de Flers, la forêt d'Halouze semée de taillis épais et hauts. N'oublions pas non plus, les bois des environs de Vire (Saint-Sever) et de Mortain (Lande-Pourrie), ni dans l'Eure, la forêt de Breteuil.

On peut donc affirmer qu'il y avait d'Alençon à la mer, sur une distance de plus de 100 km, une succession de forêts qui servaient non seulement de caches, mais de voies de communications avec l'Angleterre et les Iles anglaises, dissimulant les passages d'insurgés et d'émigrés grâce à leurs bouleaux, à leurs superbes futaies de chêne et de hêtres, à leurs fourrés impénétrables de houx, coudriers, saules et aunes. Il n'était pas rare de voir des bruyères de la hauteur d'un homme à côté d'immenses genêts et d'ajoncs épineux.

Le sol est généralement schisteux ou granitique, tourmenté et hérissé de petites collines sillonnées par des cours d'eau. Pour aller d'un champ à l'autre, un échelier ou une barrière à claire-voie ! Les blés, couleur or,

et les sarrasins en fleurs jettent une note vive au milieu de l'immense nappe de verdure.

Comme en Vendée, mieux vaut ne pas trop parler des routes, mal entretenues et peu nombreuses, ni des chemins, véritables labyrinthes, défoncés, ravinés et boueux, même dans le riche pays d'Auge !

Les habitants

Il est bien évident que les populations, disséminées sur un territoire aussi vaste, ne peuvent être que très différentes : Près de Flers, le paysan de Tinchebray, rude et sauvage, se contente d'une nourriture frugale (pain d'avoine ou de sarrasin); pour lui un morceau de lard représente une gourmandise de grand luxe; il est profondément croyant. Le Percheron et l'Augeron ne lui ressemblent guère; leur aisance étant plus grande, ils sont plus ouverts. Tous se rejoignent sur un point : amour passionné de leur sol, de leur bétail et de leurs biens. Si, comme les Bretons et les Vendéens, les Normands détestent la conscription et les réquisitions, l'unité paroissiale est, par contre, beaucoup moins forte chez eux. Le soulèvement normand, quoique plus tardif que celui de ses voisins de l'Ouest, n'en sera pas moins vif. Le Normand attaque moins qu'il ne se défend, mais contre la persécution et l'injustice, il réagit avec force et conviction.

Il était impossible, pour le paysan, d'admettre que ses fils soient compris dans les levées, alors que ceux des administrateurs et des « patriotes » trouvaient toujours un moyen d'y échapper; il ne pouvait supporter qu'on lui enlève ses armes, qu'on lui réquisitionne son bétail et ses grains et qu'on viole sa femme ou sa fille. Devant la persécution religieuse, il était normal que le paysan normand se soulève, et c'est elle, je tiens à insister sur

ce point, qui fut une des causes essentielles de l'insurrection normande.

Contrairement à la Vendée où la population entière s'était soulevée en plaçant à sa tête les nobles, autorités sociales authentiques, et les roturiers les plus courageux et les plus qualifiés, ce furent les réfractaires et les déserteurs qui fournirent, en Normandie, le premier noyau des insurgés. Forcés de se réfugier dans les bois, vivant misérablement de rapines et luttant contre les gendarmes qui les traquaient, ces hommes, dont la haine pour la République croissait de jour en jour, ne demandaient qu'à passer à l'action, d'autant plus que les paysans les ravitaillaient et les protégeaient. « Les Paysans ne créèrent pas la chouannerie, a écrit fort justement L. de la Sicotière, mais ils l'adoptèrent, la protégèrent, la soutinrent et en firent ainsi leur œuvre personnelle : tout cela à leur manière et conformément à leur tempérament, plus passivement qu'activement, mais avec cette discrétion, cette ténacité et ce dévouement qui sont l'honneur et la force des populations du Nord-Ouest ».

Que dire des rapports entre le noble et le paysan, sinon qu'ils étaient bons le plus souvent, dépourvus néanmoins de cette respectueuse camaraderie que l'on trouvait aussi bien en Bretagne que dans l'Anjou ou le Poitou — le paysan n'y chassait pas avec le noble, son maître. Il était beaucoup plus défiant, plus intéressé et les baux à prix d'argent entre son maître et lui n'étaient point faits pour les rapprocher, bien au contraire.

Encore un point commun avec le noble vendéen : le noble normand n'était pas riche, la plupart du temps, et il vivait chichement; sa demeure, « le logis », ne se différenciant de celles de ses paysans que par l'étage qui surmontait le rez-de-chaussée. Cette semi-pauvreté aurait dû rapprocher le paysan de son maître, améliorer leurs rapports. Mais n'oublions pas que le paysan normand, attachant une grande importance à l'argent, considérait le noble peu fortuné d'un œil dédaigneux et respectait

davantage les gros propriétaires terriens qui étalaient leurs richesses. Le paysan aimait son curé, c'est incontestable, mais le craignait peu. Il fallut la persécution dirigée contre les prêtres non jureurs pour doubler leur autorité en Normandie.

Comme en Vendée, et on ne le répétera jamais assez, aucun noble normand ne provoqua les soulèvements locaux. Par contre, les principaux chefs, à commencer par Frotté, furent presque tous des émigrés, plus ou moins étrangers au pays, et inconnus des hommes qui se rangèrent sous leurs commandements.

« Les Chouans normands furent les ratés de la Gloire », (92) a écrit La Varende qui ajoute : « Ils ont beaucoup donné et en de telles circonstances que leur mérite et leur acharnement dépassèrent même les exploits vendéens ».

Rien n'est plus juste, bien que je me permette de faire des réserves en ce qui concerne les « exploits des Vendéens » que cet ami regretté semble minimiser.

Je reconnais bien volontiers que l'appui qui leur fut donné sembla de très loin inférieur à celui apporté aux Vendéens. En Vendée, la complicité de la campagne et de quelques villes était acquise aux « croisés ». Par contre, en Normandie, les insurgés durent « se débrouiller avec les moyens du bord » et rester clandestins jusqu'à l'apparition de Frotté.

Nous n'avons pas l'intention, en conséquence, de parler ici de ces activités sporadiques antérieures à 1795 où les Chouans agirent sans liaison réelle sans toutefois rester inactifs. Je voudrais, cependant, parce que ce n'est que justice, préciser qu'il ne faut pas confondre ces premiers chouans avec les brigands, comme certains ont trop tendance à le faire.

(92) Que l'on veuille bien me permettre d'avouer ici que c'est cette phrase, plus encore que mes ascendances normandes, qui a achevé de me décider à rendre, dans ce livre, un modeste hommage réparateur à ces glorieux « ratés de la gloire ».

J'ai déjà montré plus haut le rôle des réfractaires mais je crois utile de préciser que leur dévouement mérite considération et même renom.

Certes, il y eut en Normandie une courte période révolutionnaire qui suivit les atroces excès de la Convention. Les hors-la-loi et les faux saulniers (le sel coûtait quatre fois plus qu'en Bretagne) ne manquèrent pas de se livrer à de brutales déprédations. Quelques châteaux furent incendiés, des meurtres commis. La réaction aux excès et aux brigandages furent d'autant plus violente que venaient s'ajouter trois nouveaux faits : La vente des biens nationaux, la conscription et la Constitution Civile du Clergé (93).

La vente des biens appartenant aux émigrés, d'abord accueillie avec enthousiasme et surtout remarquablement utilisée, parut ensuite profondément injuste car l'acquéreur, pour conserver ses nouveaux biens, ne manquait pas de verser dans un républicanisme farouche.

Les pouvoirs publics, bien entendu, faisaient régner au maximum l'arbitraire, se gardant bien de tenir leurs promesses et multipliant actions de police et représailles.

(93) Voici quelques précisions sur la situation du clergé en Normandie après l'inique Constitution : Alençon : 16 assermentés sur 23 ; Tinchebray : très peu d'assermentés ; Eyreux : 1 curé et 3 vicaires seulement non jureurs ; Saint-Lô : les 5 curés assermentés ; Coutances : peu d'assermentés ; Diocèse d'Avranches : 125 non jureurs sur 180 ; Caen : lutte très vive entre jureurs et réfractaires.

PREMIERE CHOUANNERIE NORMANDE

(1795-96)

« C'était à Frotté qu'il était réservé d'organiser véritablement l'insurrection, qui n'offrait avant lui ni solidité, ni cohésion aucune, ni même un seul nom en évidence, et déployer dans cette organisation une habileté, une ténacité, une fécondité de ressources aussi remarquables que son courage sur le champ de bataille. Il eut même à créer de toutes pièces une partie des matériaux avec lesquels il la fit. C'est le propre des hommes forts. »

(L. de la Sicotière.)

1795

A première vue, l'on peut être surpris de voir Frotté se lancer seul dans la guerre, se rebeller au moment où les autres se soumettent, mais n'oublions pas que la République va se battre contre l'Allemagne, l'Espagne et l'Italie et ne pourra disposer en Normandie que d'effectifs très réduits et insuffisants par rapport à l'étendue des régions insurgées.

Voyons, tout d'abord, comment sont composés ces effectifs républicains : l'armée des côtes de Cherbourg comprend 6 divisions (Calvados, Orne, Mayenne, Sarthe, Maine-et-Loire et Manche), soit 32 971 hommes présents sur un effectif de 53 936. En réalité, au début de l'insurrection, en face de Frotté et de ses troupes, se dresse-

ront quelques 12 500 hommes, (les deux tiers étant affectés à la défense de la Manche).

Pour comble de malchance, leur commandant Aubert-Dubayet reçoit l'ordre d'envoyer à Hoche, aux prises avec Charette, 6 000 hommes. Aubert-Dubayet n'en croit pas ses yeux, lui qui vient d'en demander 10 000 en renfort ! Par discipline, il exécute sur-le-champ les ordres reçus. On objectera, sans doute que le nombre des troupes républicaines arrivait à être triplé par l'apport des colonnes mobiles, des compagnies franches et des gardes nationaux ; cela est exact mais il était difficile de compter sur des troupes dont la solidité n'était pas à toute épreuve. Les conflits entre les autorités civile et militaire n'arrangeaient rien non plus.

Au début du mois de juin 95, où se trouve donc Frotté ? Le chef Chouan vient de découvrir un endroit merveilleux pour y établir son quartier général.

A 2 km environ du minuscule village de Saint-Jean-des-Bois, au Sud-Ouest de Flers en pleine forêt, se trouve le castel de la Guyonnière, maison massive en granit, au toit d'ardoise surmonté de hautes cheminées (une seule subsiste aujourd'hui). Les Chouans ont vite fait de pratiquer, entre les énormes marches en granit de l'escalier intérieur face à la porte, des trous qui leur permettraient, le cas échéant, de fusiller à bout portant l'ennemi trop curieux qui aurait l'imprudence de s'aventurer dans la maison. Ces trous donnaient évidemment dans une cave ménagée sous l'escalier et possédant une issue sur le derrière de la maison.

Dans ce pays caché et presque inaccessible, Frotté réunit ses forces : 400 hommes armés mais démunis de munitions. C'est maigre ; cependant la petite troupe est décidée à se battre. Un léger engagement se produit le lendemain non loin du fameux repaire.

Bientôt Saint-Paul (nom de guerre : Henri) et sa légion d'Ambrières viennent rejoindre Frotté. Après une « virée » dans la Manche où la troupe s'augmente

encore d'une centaine d'hommes conduits par le comte de Ruays, les Chouans décident d'assiéger le camp fortifié de Saint-Sever (Calvados). Bien qu'un premier engagement tourne en leur faveur, les Royalistes abandonnent leur projet, préférant parcourir les environs d'Avranches et s'emparer d'armes à la Haye-Pesnel, Gavrai, Hambie... mais les désertions diminuent la troupe, les réfractaires s'étant imaginés, on ne sait trop pourquoi, que Frotté voulait les emmener en Angleterre. Il reste heureusement à leur chef, la solide compagnie de Saint-Jean des Bois.

A Saint-Sever, dont Frotté vient de s'emparer sans mal, des dragons républicains sont repoussés, le 13 juillet. Frotté a la joie d'y retrouver son jeune frère.

Au repos, à la Guyonnière, Frotté nomme Moulin, adjudant-major général et organise ses bataillons appelés aussi légions ou divisions.

Flers : sous le commandement de Marguerye (Griffon) (94).

Saint-Jean des Bois : du Lorent

Ambrières : Saint-Paul Lingard (Henri) et Billard (Alexandre);

Avranches : comte de Ruays (Gérard);

Villedieu-Saint-Sever : Du Rosel de Courson;

Vire : Drudes de Campagnolles.

Trois compagnies des environs de Vassi sont formées par Moulien de la Poterie. A sa mort, elles seront rattachées au bataillon de Saint-Jean.

Après une opération importante, il est convenu que chaque division, son chef en tête, rentrera dans ses cantonnements.

La partie la plus importante des troupes reçoit le nom de « Chasseurs du Roi ».

(94) Nous ferons suivre désormais du nom de guerre, le nom de famille.

Plus tard, deux compagnies d'élite seront créées : « les Chevaliers de la Couronne » et « la Compagnie des Déserteurs ».

De jeunes nobles de 16 à 20 ans, d'un courage à toute épreuve, formeront « les Chevaliers de la Couronne ».

27 dragons ralliés à Rouen, en septembre 95, constitueront le premier noyau des « Déserteurs ». Encadrés fermement par leur chefs, ils serviront de troupes de choc mais dépasseront rarement le chiffre de 100.

Il est difficile de parler d'uniforme car la tenue est plutôt fantaisiste :

Les uns portent la veste grise, brune ou verte, à collet noir des Chouans avec la grande ceinture ; un fichu de soie sur les cheveux ; un tricorne chargé de rubans ou de panaches, ou un chapeau à la Henry IV. C'est la tenue habituelle des déserteurs. « Les chasseurs du Roi » portent également une veste qui peut être brune, bleu ciel, vert bouteille ou grise, mais moins ornée ; un pantalon, un chapeau rond ou un bicorne ou encore, ce qui est plus rare, un tricorne. Les plus élégants portent des nattes retroussées mais ce qu'ils recherchent le plus : décorer leur couvre-chef. Sur leur chapeau de marque anglaise, on peut voir le plus souvent des boutons aux armes de France supportées par deux hiboux ou chouettes, ou de larges rubans blancs avec ces mots : « vive le Roi ! ». Certains arborent, enfin des bonnets en peau de renard, la queue pendant derrière, à la façon de Davy Crockett. Comme les Vendéens, les plus pieux portent ostensiblement le chapelet autour du cou, un crucifix et le Sacré-Cœur rouge sur fond blanc cousu sur la veste.

Vire est le grand centre de confection des uniformes, plusieurs tailleurs ne travaillant que pour les Chouans. On renonça, néanmoins, à pourvoir d'un uniforme de couleur différente chaque compagnie.

Grande variété aussi en ce qui concerne les armes : fusils, espingoles, carabines, pistolets, poignards...

Au début de l'été 95, de grandes proclamations sont lancées par le « Conseil supérieur de l'armée catholique et royale » créé par Frotté et que présidera bientôt le vicomte de Chambray, conseil groupant les principaux chefs et spécialement chargé de la police et de la discipline. Organisateur né, Frotté se préoccupe aussi d'établir 8 « maisons de correspondance », véritables relais depuis la mer jusqu'à l'intérieur du pays. Les femmes, très souvent, se chargent des missives et des ordres et de jeunes hommes, intrépides, agiles, servent d'éclaireurs et de guides.

Très vite, Frotté met au point une tactique de guerre efficace, multipliant les attaques sur des points non seulement variés, mais souvent éloignés les uns des autres. Toujours le premier au combat, on le reconnaissait (trop) facilement à « son dolman de hussard gris, doublé de noir, avec un gilet de velours noir et un pantalon gris à la housarde, une ceinture à la matelote, fort large, d'indienne rayée et dans laquelle il avait un pistolet à deux coups, un poignard et des cartouches; sur sa tête, un mouchoir de soie mis à l'indienne, et par-dessus, un très grand chapeau à trois cornes, placé droit et surmonté d'un vaste plumet noir et d'une cocarde blanche ». Il ne portait que la croix de Saint-Louis à la boutonnière. Il se séparait rarement de son petit mousqueton de hussard et allait presque toujours à pied (95).

Si en quittant l'Angleterre, Frotté avait pris le nom de guerre de « Blondel », il ne s'en servira que très peu, ses officiers et ses hommes l'appelant toujours « le général ».

8 juin 1795 : le jeune roi Louis XVII vient de mourir au Temple. Frotté et ses adjoints donnent l'ordre suivant :

(95) En grand uniforme, son écharpe était noire à franges, insigne que lui seul portait.

« La Religion, Le Roi ou la mort ! voilà notre devise. Nous lui serons fidèles. Le dimanche ou autre jour qui suivra la réception des proclamations, tous les chefs des divisions et des cantons réuniront en plus grand nombre possible, tous les officiers et soldats de leur division; après avoir fait célébrer le service divin, ils liront la proclamation, ensuite proclameront Louis XVIII. Alors, tous les officiers viendront jurer entre les mains des chefs de ne jamais poser les armes que lorsque le Roi sera rétabli sur son trône et la religion catholique affermie sur des bases solides. Chaque officier ira ensuite faire prêter le même serment par les soldats de sa compagnie ».

Partout l'ordre est exécuté (96).

Le 31 juillet : Frotté surprend un convoi à Tallevende, sur la route de Vire à Mortain, et s'empare de 600 000 francs en assignats. Carville est occupé le lendemain, puis abandonnée devant l'attaque du général Brouard.

Près du château de Méniltove, (97) d'abord surpris par des grenadiers, les Chouans se ressaisissent, encerclent les Bleus et les mettent en fuite. Les Républicains ont abandonné un important butin provenant du pillage du château de Lingeard qui tombe entre les mains des vainqueurs.

Moulin et Billard se sont signalés particulièrement au cours de l'engagement.

Ce combat de Méniltove était le premier succès de quelque importance que remportait Frotté qui avait maintenant, sous ses ordres, près d'un millier d'hommes.

(96) Comme il devait être émouvant d'entendre le vieux cri : « Le Roi est mort ! Vive le Roi ! » qui, s'il ne retentissait plus sous les voûtes de Saint-Denis, trouvait un formidable écho dans le cœur de ces paysans de l'Ouest, fidèles au principe : « Il n'y a pas de droit contre le droit ! »

(97) Méniltove était une commune aujourd'hui supprimée des environs de Mortain.

Malheureusement pour lui ce succès devait être sans lendemain car les munitions manquaient. On dut regagner la Guyonnière. Deux bonnes nouvelles attendaient cependant Frotté :

Huit jeunes Chouans avaient réussi à traverser le bourg de Lonlay-L'Abbaye où se trouvaient 300 soldats républicains, le Chouan Guimoud, de Saint-Jean-des-Bois, ayant eu l'heureuse inspiration de hurler qu'il formait, avec ses 7 compagnons, l'avant-garde de l'armée de Frotté ; ces Chouans intrépides étaient loin quand les Bleus revinrent de leur surprise !

Quant à l'entrepreneur Billard, au cours d'une expédition à Rouen (22 août — 18 septembre) avec un seul compagnon nommé Graindorge (La Grenade), il réussit à faire désertre 27 dragons auxquels vinrent se joindre une vingtaine d'autres amenés par un sous-officier, Pernel. Tous se feront tuer héroïquement dans les rangs royalistes.

Ravitailés en munitions venant de Caen, les Chouans enlevèrent à Vengeons, sur la route de Vire à Sourdeval, un convoi de bétail; leur ravitaillement était assuré pour quelque temps.

Le 10 septembre, le cantonnement de La Croix (près de Saint-James) est pris d'assaut par plusieurs centaines de Chouans qui s'emparent de Saint-James, le lendemain. Le bourg est copieusement pillé.

Le 19, 150 Chouans occupent Vassy.

Frotté parcourt les environs de Ger, Barenton, Mantilly, Passais, Ambrières. Saint-Paul vient le rejoindre avec sa troupe. Accrochage près de Lassay. La Mayenne (Montsûrs, Bazougers, environs de Laval, Château-Gontier) reçoit ensuite la visite de Frotté.

Frotté prend contact avec Taillefer, chef local qui avait combattu avec les Vendéens pendant la virée de Galerne. Il poussa même jusqu'au Lion d'Angers pour y rencontrer les chefs insurgés. Il revint en Normandie

par Segré, Craon et Cossé, faisant même un détour par Ernée pour y voir Rochambeau.

Le 26, Frotté et 200 Chouans enlevèrent à la baïonnette Ger, centre de l'artisanat de la poterie. Trente morts chez les Bleus, un seul chez les Royalistes (le brave Graindorge). Les Bleus survivants s'enfuient à Mortain.

Frotté regagne alors Tinchebray, dans les paroisses d'Yvrandes et de Saint-Jean-des-Bois, dans ces bois qui lui servent presque toujours de « réduit ».

A la tête de 100 Chouans, il échappe au général Mignotte, venu l'encercler avec deux bataillons, aux environs de la Vente-Henriet (ferme située sur le bord de la route d'Yvrandes à Saint-Jean-des-Bois) par une extraordinaire manœuvre dans les haies et les chemins creux. Repoussant les fréquentes charges de cavalerie, les tirs d'infanterie et trois charges à la baïonnette, il parvient à se dégager, laissant les Républicains déconcertés par une pareille habileté, après 3 heures d'un combat inégal. Billard qui commandait l'aile gauche (17 hommes seulement!) s'est couvert de gloire selon son habitude. Il s'est trop exposé et Frotté lui en fait la remarque tout en le félicitant : « Une autre fois, ménage-toi davantage! »

Ce que Frotté oubliait, c'est que lui-même s'était montré imprudent en protégeant la retraite avec 22 hommes.

Pendant ce temps, Carville (Cadet Roussel), voulant venger sa sœur de 15 ans assassinée dans son château, anéantissait un détachement de hussards à Aunay.

Moulin et Marguerye firent, de leur côté, une expédition à Saint-Vigor-des-Mezerets.

Après plusieurs essais infructueux, Billard s'empare d'un convoi de grains entre Courberie et Lassay. D'autres Chouans prennent Flers et y abattent l'arbre de la liberté. L'insurrection progresse rapidement.

Dans la nuit du 29 septembre, Frotté manque d'être pris avec son état-major, au château de Torchamps, par son ennemi Mignotte. Il se retire vers Céaucé.

A Saint-Georges-de-Livoie, 150 chouans prennent la fuite devant... un éclaireur d'une colonne mobile d'Avranches, un nommé Vivien, tireur redoutable.

Malgré ce « succès », les Bleus sont démoralisés. L'affaire de Briouze ne fut pas faite pour relever leur moral. Elle mérite d'être contée plus en détail :

Au château de Briouze se trouvait un détachement de 100 chasseurs à cheval de la Bretesche sous le commandement du lieutenant Davois et du maréchal des logis Lambès. Tous deux eurent l'imprudence de se rendre à 4 km du château, au bourg de Bellou-en-Houlme. Surpris et faits prisonniers par une patrouille royaliste menée par Alexis de Mésenge du Gast, les deux hommes furent conduits auprès de Frotté. Chose incroyable mais pourtant vraie, ils proposèrent, en échange de leur liberté, de livrer leur détachement au grand complet, chose qui fut faite le lendemain matin, car les chasseurs furent surpris... au lit ! Tous les prisonniers furent renvoyés à pied et sans armes à Aubert-Dubayet avec une lettre de Frotté où il exposait « la ligne de conduite noble et généreuse que lui-même observait et qu'il voudrait voir adopté par ses adversaires ».

Bien que l'on ne connaisse pas la date exacte de cette extraordinaire affaire, il est vraisemblable qu'elle se passa au début du mois d'octobre 1795.

Fin octobre et en novembre, les accrochages se poursuivent avec des fortunes diverses. Les Chouans sont battus le 22 octobre à Céaucé et à Clinchamps-la-Rivière (près de Vire) en novembre, ainsi qu'à la Féronnière (sur la route de Vire à Caen), et à Saint-Simon (Orne), mais en revanche ils sont victorieux à Saint-Hilaire-du-Harcouët (15 novembre), au Pont d'Eron, à Sainte-Anne-du-Buais (Manche) où ils perdent cependant quatre officiers, et à Boucei, dans le même département,

Le 6 novembre, Aubert-Dubayet, nommé au Ministère de la Guerre, a été remplacé par le général Bonnaud, bon soldat mais homme assez insignifiant qui ne restera d'ailleurs que quelques mois en Normandie.

Fin novembre, entrevue Frotté-Scépeaux (général angevin) à Vaiges, dans la Mayenne.

Le 14 décembre, Frotté a le tort d'attaquer sans artillerie Le Teilleul où se trouve une forte garnison. Les pertes furent sévères de chaque côté. Du Lorent, commandant du bataillon de Saint-Jean-des-Bois, fut tué et Billard, blessé à l'épaule. Le village fut presque entièrement brûlé.

A la fin de l'année 1795, quelques engagements sans grande importance eurent lieu. Citons-les pour mémoire :

Succès chouans à la Mare-Marion, Saint-Cyr-du-Bailleul, Bois-Rouland, Saint-Sénier-sous-Avranches, et entre Plomb et Sainte-Pience.

Par contre, du Rosel fut battu à Pont-Labbé (Manche) et à Saint-Vigor-des-Monts, non loin de Vire.

A Gathemo, où Frotté était cantonné, les Bleus furent repoussés et perdirent quelques hommes.

A l'aube de l'année 1796, la situation se présente comme suit : Pontorson est cerné par 3 000 Chouans, tandis que Granville, Mortain et Villedieu sont menacés.

Depuis un certain temps, Frotté caresse le projet de soulever la région de Caen et le Bessin. C'est à du Rosel (du Hamel) qu'il décide de confier cette mission en lui envoyant Carville avec une lettre, le 20 décembre. La veille de Noël, du Rosel s'empare de Caumont et pousse même jusqu'aux portes de Caen, mais les résultats ne sont guère probants, les jeunes gens du Bessin refusant de se soulever.

Comme cadeaux de Noël, Frotté reçoit le renfort de onze émigrés parmi lesquels le vicomte de Chambray, ancien officier de marine et rescapé de l'expédition de

Quiberon. Il présidera aussitôt le Conseil supérieur (98).

Près d'Avranches, Frotté et de Ruays terminent bien leur année en s'emparant d'un important convoi. Druides de Campagnolles et du Rosel remportent également quelques victoires dans le Calvados. « Mais il n'y a pas que des combats; on se tue aussi en détail, anonymement. Les paysans enterrent les victimes à la hâte, au pied d'un pommier ou d'une croix, derrière une haie. Malheur au pauvre Bleu qui a un instant abandonné son cantonnement pour marauder! Malheur aussi au paysan isolé, souvent même travaillant dans son champ, que les Républicains prennent pour cible pour se raser eux-mêmes ou simplement pour montrer leur adresse ».

Des deux côtés, il y avait de remarquables tireurs qui s'étaient même habitués, en voyant la fumée qui indiquait l'endroit d'où le coup de feu venait, à tirer immédiatement vers ce point et parfois avec succès. On appelait cela « faire feu sur feu ».

Bien que les Bleus n'aient annoncé, dans leurs bulletins, que des victoires (les Chouans, en additionnant les chiffres de leurs pertes, auraient dû être exterminés depuis bien longtemps) l'insurrection ne cessait de s'étendre.

2 000 hommes à peine furent envoyés, en renfort, aux Républicains, ce qui fit écrire au général Bonnaud, désespéré: « Il y a huit jours, j'aurais fait avec 4000 hommes ce que je ne ferais pas aujourd'hui avec 6000 » (lettre au Directoire).

(98) De Chambray occupera souvent, pour échapper aux Bleus, une sorte de tanière creusée sous les chênes de la forêt d'Halouze. Il racontera dans ses mémoires qu'il voyait tous les jours un loup qu'il avait fini par apprivoiser ou presque, étant devenu un véritable homme des bois.

1796

Grande réorganisation dans l'appareil militaire républicain, en ce début d'année 1796. Un arrêté du Directoire réunit en une seule, sous le nom « d'Armée de l'Océan », les trois armées de l'Ouest, des Côtes de Brest et des Côtes de Cherbourg. Cette décision devait être grosse de conséquences car le général en chef, muni de pouvoirs exceptionnels, était Hoche, avec Hédouville comme chef d'Etat-Major. Son quartier général est fixé à Angers, puis ensuite à Rennes (avril).

Hoche, fidèle à une méthode déjà employé avec succès, lance de nombreuses et habiles proclamations adressées non seulement à ses soldats mais également aux paysans par lesquelles il tente de déconsidérer les émi-

Il porte d'abord ses efforts contre les derniers chefs vendéens. Sa réussite est totale car Stofflet est fusillé à Angers, le 25 février, et Charette, à Nantes, le 29 mars. Hoche peut alors se consacrer à la lutte contre les Chouans normands (« C'est maintenant le tour des Chouans »), mais les difficultés qu'ils rencontrent auprès des administrations civiles contrecarrent ses projets. Il multiplie ses lettres au Directoire, se plaignant amèrement et allant même jusqu'à offrir sa démission: « Je puis braver les boulets mais non l'intrigue; et lorsque je ne suis pas assez fort pour la faire cesser, je préfère me retirer ».

Le Directoire se garde bien d'accepter et cherche à le calmer par de belles paroles et de sincères protestations. Quelles devaient être les réactions de Hoche qui avait choisi comme devise: « Res non Verba » (des faits et non des mots)?

Cependant, par discipline et par juste orgueil, Hoche ne renonce pas! Alors qu'on lui demande 10 000 hommes de renfort pour l'armée d'Italie, il en envoie 12 000

car « l'armée des Côtes de l'Océan » est maintenant très forte !

Dans les quatre districts (Avranches, Mortain, Domfront et Vire) où les effets de la chouannerie sont les plus virulents, Hoche forme une subdivision spéciale. En outre, il va rapidement mettre au point des compagnies territoriales, chacune comprenant 200 volontaires engagés pour trois ans avec prime et solde.

« Ce sera, déclare Hoche, une gendarmerie à pied ! »

Comme les colonnes mobiles et les gardes territoriaux, elles ne rendront pas les services escomptés, préférant piller et voler et faisant preuve d'une indiscipline totale.

Les Chouans, de leur côté, vont redoubler d'efforts mais en vain, car les échecs se succèdent : échecs à Torgny, le 2 janvier, après un combat acharné, et à Marigny (Manche) le 8, où ils perdent une cinquantaine des leurs. Qu'importe la prise de Saint-Silvain (entre Lisieux et Falaise) le 4, puisque à Hamars et à Domfront ils sont repoussés, ainsi qu'à Pontorson.

Le 15 janvier, près d'Avranches, défaite du comte de Ruays. Victoire coûteuse (pertes importantes), dans la nuit du 24 au 25. A la Lande-Patry (Orne), Frotté, en compagnie de son père et de Chambray, obtient cependant un succès en délogeant du cimetière et du clocher de l'église les Bleus de Durupt, supérieurs en nombre. Le général normand est blessé.

Par contre, les Chouans subissent une sanglante défaite à Villechien (Manche) près de Mortain.

« Les Républicains revinrent vêtus ou chargés de carmagnoles de toutes couleurs à retroussis fleurdelisés, de chapeaux ronds retapés à ganse, cocardes et rubans blancs, de scapulaires, de croix, de broderies fleurdelisées, de montres d'or en quantité ».

Le 29, à Cerisy-la-Forêt (Manche), les Chouans doivent se replier devant l'assaut de la garnison de Saint-Lô.

A Landisacq, le 2 février, 600 Chouans, pris de panique, se débandent malgré les efforts de Frotté et de Moulin, sans tirer un coup de fusil devant 300 Républicains qui ne comptaient pas les trouver là. Deux Royalistes, Picot et Pelvé, en viennent même aux mains.

Les Chouans se retirent alors sur Chanu, Vaudry, Roullours et Neuville, pénétrant même dans les faubourgs de Vire d'où ils finissent par être chassés. A la suite des incursions royalistes, les villes de Caen, Bayeux, Vire et Falaise sont mises en état de siège le 9 février 96.

A Yvrandes, Frotté a établi son quartier général et cherche à se ravitailler car les vivres commencent à manquer de façon inquiétante. Le 6 février, à 8 km de Vire, près du château de La Ruaudière, il s'empare d'un convoi de bœufs destiné à la garnison de Mortain.

Dans la nuit du 19 février, bien que conçue et exécutée avec une audace remarquable, une attaque surprise de Frotté sur Mayenne, avec 100 hommes, échoue. L'attaque avait pourtant bien commencé par la prise de deux canons (exploit de Saint-Paul). Billard est blessé au cours de l'engagement. L'émigré Médavy conçoit un projet qui, réalisé, aurait fourni aux Chouans une artillerie et des munitions en nombre considérable : c'est la prise d'Alençon.

La prétention de Médavy n'avait d'égale que son inconscience. Ce fut un échec total, Médavy ne parvenant même pas aux portes de la ville à cause de l'indiscipline de ses adjoints, Tilly et Mézeray qui fut tué. Drouard, un autre chef local, est abattu au Gast en cherchant à s'emparer de Sées.

Demi succès chouan à Venoix, faubourg de Caen, les 21 et 24 février et près du Menil-Auzouf (Calvados) le 23.

Entre Ambrières (Mayenne) et Juvigny-sous-Andaine (Orne), Frotté, durement accroché, doit se replier, mais quelques heures plus tard, grâce aux grenadiers d'élite

de Saint-Jean placés en arrière-garde, le général remporte près de la Ferté-Macé une victoire décisive qui lui permet de se ravitailler en armes et munitions. Le retour en forêts d'Halouze et de Flers s'effectue sans mal. Peu de jours après, Frotté enlève le poste républicain de Juvigny-sous-Andaine mais se contente de renvoyer ses prisonniers après les avoir désarmés.

Le 26 février voit quelques centaines de Chouans rassemblés en forêt d'Andaine pour tenter de prendre d'assaut la Ferté-Macé qui résiste courageusement et ne se rend pas. Le 7 mars, au contraire, Briouze tombe entre leurs mains. Rentré dans le centre du bocage, Frotté s'empare de Lonlay-l'Abbaye mais ne peut en faire autant de Condé-sur-Noireau car les munitions sont insuffisantes.

Frotté faisait alors de fréquents séjours au château de Flers où les Chouans se sentaient presque aussi en sécurité derrière les murs et les douves que dans les forêts voisines, les habitants de cette ville ne cachant guère leur sympathie pour la cause royaliste. Néanmoins, le 28 février, ils doivent évacuer le château devant une colonne républicaine venue de Domfront. Frotté veut alors porter ses pas vers Villedieu pour aider du Rosel. Ayant campé au château du Gast, il attaque les Républicains avec du Rosel et Ruays à 2 km de Villedieu, (à Sainte-Cécile exactement). Pris de panique, le gros des Chouans prend la fuite et doit de n'être pas anéanti grâce à la vaillance des « Chevaliers de la Couronne » commandés par Mandat et du Breuil, des grenadiers de Saint-Jean (chef : Moulin) et des transfuges que conduit Saint-Louis qui protégèrent la retraite : Ruays, Marguery et La Rosière remportent quelques succès à Chalandré, Vézins, au Bois du Parc, à La Forge-Coquelin, à Ducey et à Saint-Aubin de Terregatte (Manche), et enfin à la Brière-Chenu (Manche). En mars, du Rosel occupe le Nord du Cotentin mais, cerné de toutes parts, il doit se réfugier dans la forêt de Bricquebec. Pour

terminer cette guerre, Hoche désirerait que l'on occupât les îles anglaises mais sa proposition n'est pas retenue.

De son côté, Frotté, comme les chefs vendéens avant leur mort, rêve à l'arrivée d'un prince de la Maison de France qui enthousiasmerait tous les Royalistes. Il multiplie les lettres aux émigrés influents se trouvant à Londres.

De prince, point, mais quelques émigrés débarquent en France et viennent se mettre à la disposition de Frotté. Citons, parmi eux, Aubry de la Noë, Bruslart, Montrésor, et de Moustier âgé de 17 ans.

Dans le Bas-Maine, c'est encore un ancien émigré, Rochecotte, qui essaye, avec bien du mal, d'organiser l'insurrection (99).

Après quelque répit, les opérations reprennent : le 17 mars, à Bernières près de Vire; Frotté met en déroute des Républicains en train de piller les maisons et de violenter les femmes.

Frotté a maintenant jeté son dévolu sur Tinchebray, petite ville restée farouchement républicaine au milieu de nombreuses paroisses royalistes.

Il en prépare l'attaque mais comment forcer, sans artillerie, les retranchements solides et bien défendus? Le périmètre fortifié n'a guère que 360 mètres de long sur 200 de large, laissant en dehors une partie de la ville et les faubourgs, mais toutes les ruelles donnant accès

(99) Rochecotte, né en 1769, appartenait à une vieille famille tourangelaise. Il arriva, le 18 décembre 1795, dans le Maine, muni d'un brevet provisoire de Charette « qui lui donne comme mission de diriger les mouvements des fidèles sujets du Roi dans le Maine ». Le 2 janvier 96, il subit un échec en voulant s'emparer de Mayenne, mais occupe le bourg de Saint-Marc-d'Ouille. En forêt de Bercé, il bat le général Rey. Il est blessé à Saligné, près de Valon. Remis de sa blessure, il intercepte un convoi à Epineux et, le 8 janvier, il met en fuite le général Watier, au bac de Moraine. Le 11, entre Bouère et Grez, combat meurtrier durant 5 heures : Bleus et Blancs s'en retournent sur leurs positions.

au centre de la ville où se trouve la tour Saint-Rémi, à la fois quartier général, observatoire et citadelle, sont murées.

Néanmoins, Frotté ne renonce pas à son projet et, le 31 mars, après une fausse attaque sur Domfront pour y attirer la garnison de Tinchebray, il se présente devant la ville et envoie des parlementaires sommer les Républicains de se rendre. Pour toute réponse: une fusillade! les parlementaires sont tués. Frotté, furieux, ordonne l'assaut au cri de « Vive le Roi! » auquel répond évidemment le cri de « Vive la République! » Les Chouans ne peuvent prendre la redoute de l'Ouest et La Roque-Monsegré est tué. A la porte de Vire, ils ne sont pas plus heureux malgré leur vaillance: Saint-Quentin est mortellement blessé d'une balle à la tête et Frotté est évacué de force car il est blessé à la tête et au bras droit. Une troisième attaque, sur la porte de Condé cette fois, n'obtient pas de meilleurs résultats. Un autre officier chouan, Boisjugan, y trouve la mort. Les Républicains, encouragés par les femmes et les enfants, résistent avec beaucoup de courage contre les ultimes assauts des Chouans qui, avant de se retirer, mettent le feu aux toits de chaume. « Enfumez le terrier, avait ordonné Frotté, et les renards sortiront ».

A 10 heures du soir, après 6 heures de combat où assiégés et assaillants avaient fait preuve de la même vaillance, les derniers Royalistes abandonnent la ville en flammes. Les pertes étaient sévères chez les Chouans: une centaine de morts dont vingt officiers.

Un combat plus important est celui de « L'Auberge Neuve » entre Mayenne et Le Ribai, sur la route d'Alençon. Il se produit le 7 avril. Partis d'Ambrières sous la conduite de Frotté, les Chouans établissent leur Q.G près de Montreuil, à la Coquelinière. Personne, dans le pays, n'ignorait leur présence, car Frotté avait passé en revue ses 1 500 hommes sur les rochers de Bignon. Saint-Paul, attaqué par un détachement sorti du camp for-

tifié de l'Auberge Neuve, les repousse vigoureusement jusqu'à leur point de départ. A Frotté qui veut donner l'assaut, Billard objecte que, sans artillerie, les pertes risquent d'être sévères. Aidé par Billard, Mandat (le Balafre) et ses déserteurs, Frotté évacue les blessés. Non loin de là, les Chouans aperçoivent une colonne royaliste se défendant énergiquement malgré un manque de munitions face à un groupe important de Bleus. Carville, grièvement blessé, est soutenu par deux Chouans. Mandat, Billard et leur 50 hommes, font volte-face et engagent le combat contre les Bleus, arrêtés par un petit ruisseau, mais qu'un autre groupe est sur le point de renforcer. D'une voix de stentor, Mandat ordonne l'assaut à la baïonnette. Billard, encerclé, épaula sa carabine. Malheureusement, le coup ne part pas. Mandat et Mérie le tirent cependant de ce mauvais pas et les Bleus doivent définitivement rompre le combat. Les Chouans ont perdu une vingtaine d'hommes, et un de leurs meilleurs officiers, Laurent. Carville meurt, lui aussi, deux jours plus tard.

Le 25 avril, les Chouans ne peuvent s'emparer du château de Grais fortement défendu, mais Frotté met en fuite des Bleus au Theil (Calvados).

Echec royaliste dans le bois de Belle-Etoile mais prise de Ger (Manche) et victoire de Mandat à Vassy.

Près de Ménil-Ciboult, Frotté, qui n'a que 22 hommes avec lui, manque d'être pris. Heureusement que Moulin était là pour protéger la retraite!

Le 9 mai, les Chouans, qui se dirigent vers la forêt des Andaines, sont suivis par une colonne républicaine qui se poste en embuscade sur la route de Domfront à Alençon. Le choc est terrible. Billard (encore lui) et ses hommes se couvrent de gloire avec Mandat que les siens ont abandonné. En pleine retraite, à Dieuffit, dans le bois, nouvel accrochage. Frotté, Billard et Saint-Paul s'y distinguent. Au milieu de mai, prise de Messei par les Chouans. Frotté regagne la forêt de Saint-Jean où

Mandat, puis les légions de Flers et d'Ambrières viennent le rejoindre. Frotté, à la tête de 2 000 hommes, décide alors d'attaquer la garnison de Domfront.

A Préaux, sur la route de Domfront, à 3 km de Tinchebray, il intercepte un convoi et après un combat indécis, parvient à s'en emparer grâce à ses adjoints, Griffon, Pelvé et Saint-Louis.

Frotté menace à nouveau la Ferté-Macé et Couterne mais renonce à prendre ces deux villes car les fortifications sont importantes.

Le 17 mai, Frotté rencontre à Parigné (Ille-et-Vilaine) le chef breton, Boisguy, afin de s'entendre avec lui au sujet d'un débarquement d'armes et de munitions qui doit s'opérer près du Mont-Saint-Michel; il regagne ensuite la forêt d'Halouze.

Fin mai, succès de Frotté pour délivrer des prisonniers royalistes au Val de Préaux en Saint-Cormier.

Affaire du Grand-Celland (1^{er} juin) : c'est la plus importante et la plus meurtrière de cette première chouannerie normande. Mille Bleus y rencontrent huit cents Chouans commandés par Mandat et arrivant du Bocage. La tactique des Bleus consista à attirer leurs adversaires autour d'un petit retranchement formant un carré et dominant des bois de tous les côtés, près de la Forge-Coquelin. De plus, d'autres colonnes cernaient les Chouans de façon à les prendre entre deux feux. Cette tactique, excellente en théorie, ne fut pas heureuse et les Chouans remportèrent une belle victoire qu'ils ne purent exploiter car les munitions manquèrent. Mandat, en habile stratège, avait eu l'intelligence de diviser sa troupe en trois colonnes (Moulin à droite, Saint-Louis au centre, et lui-même à gauche).

Cette victoire fut sans lendemain; fait plus grave, du Rosel fut tué près de Vengeons, sur la route de Vire à Mortain.

Après de vaines attaques sur Barenton et Goron, les Chouans furent plus heureux à Flers dont ils s'empa-

rèrent. Il est juste de dire que la garnison était partie pour Domfront.

Le 7 juin, Mandat et Moulin, bien que ce dernier soit blessé au bras gauche, battent les Bleus au champ de Traci, aux portes de Vire, avec 150 hommes.

Le 15 juin, Frotté, en personne, et Billard en font autant au Pas, sur la route d'Ambrières.

♦♦

Cependant, un essoufflement bien compréhensible commence à se faire sentir chez les Chouans Normands. En apprenant la soumission, en Anjou, du successeur de Stofflet, Scépeaux, (14 mai), des Chouans du Maine (30 mai), puis des Bretons (Cadoudal traitera le 19 juin), beaucoup se soumettent. La chouannerie semble, en quelque sorte, se dissoudre d'elle-même.

Le 3 juin, Baraguay d'Hilliers, chef d'Etat-Major de la division de l'Est, trace le tableau suivant :

« Tout le Calvados est tranquille, depuis la prise de la bande de « La Terreur » (David), sauf l'arrondissement de Vire.

La Manche n'a plus de désordres que dans la partie méridionale, où les brigands se recrutent dans le Morbihan. (Sic).

L'Orne n'a de partie lépreuse que le district de Domfront ou, malgré la bravoure des troupes, leurs succès et l'activité du général La Rue, les brigands se conservent toujours en forces alimentées par les bandes qui sont chassées de la Mayenne ».

Hoche écrit, le lendemain, au ministre de la guerre :

« La chouannerie est expirante », et dans un enthousiasme délirant et prématuré, le commandant militaire de Saint-James au général Quesnel : « Vive la République! Il n'y a plus de Chouans! » (15 juin).

Le 17, 1 200 Chouans se soutettent dans la Manche et le 23, à Mortain, Ruays y amène ses 500 hommes.

Le 22 juin : Hédouville annonce que Frotté va se rendre, mais la nouvelle est fausse.

PACIFICATION - DEPART DE FROTTE

Néanmoins, le général Dumesny à l'habileté d'écrire à Frotté pour lui offrir trêve et conférence au château de Couterne, berceau de la famille du chef normand.

Dumesny affirme qu'il s'y rendra seul avec un adjudant; il ajoute que, connaissant les principes de son adversaire, il promet de ne rien lui proposer de contraire à l'honneur.

Frotté fut bouleversé à la lecture de cette missive. Continuer la lutte eut été une folie : il n'avait pas le droit de condamner ses compagnons à une mort quasi certaine et imminente. Mais ne voulant pas manquer à ses engagements vis-à-vis des princes, il chargea le vicomte de Chambray de la négociation, puis partit pour l'Angleterre.

Avant son départ, il eut le temps de recommander secrètement à ses soldats de cacher leurs armes et lança une longue proclamation d'adieu, le 23 juin 96, de son Q.G. de Vassi, qui se terminait ainsi :

« Adieu, mes chers amis, mes chers enfants; je me rappellerai toujours d'avoir combattu à votre tête, et pensez que je m'y retrouverai encore. En attendant, j'aurai toujours, quoique éloigné, l'œil sur vous, mes chers camarades, et n'oubliez jamais votre général, votre frère et votre ami; ce sont là les titres les plus doux à mon cœur ».

En même temps, il prévenait le général Dumesny de ses intentions de départ avec infiniment de franchise. Il lui disait notamment :

« Mon devoir me défend de profiter des offres avantageuses que vous me faites, et je trouve inutile que nous conférions ensemble. Voulant éviter la ruine de ce pays, je vais m'en éloigner...j'ai trop d'honneur pour vouloir vous tromper par de faux serments et trop d'expérience du passé pour l'être par de fausses promesses. Mon Roi peut traiter avec ses ennemis, mais je n'en ai pas le droit et j'aimerais mieux briser mon épée que de la leur rendre... »

Pour moi, je renonce à toute prétention personnelle. Vous avez mal appris encore à nous connaître en supposant que nous combattions pour rentrer dans nos biens ; sachez que les hommes qui pensent comme nous ne veulent les recevoir que des mains de leur Roi légitime ».

Frotté avait réussi l'extraordinaire tour de force de mener un an de guerre avec seulement 3 à 400 000 francs !

Chambray, nullement enthousiasmé par la mission que lui confiait Frotté, voulut consulter les autres chefs chouans. Placène et Alexandre Drudes de Campagnoles acceptèrent de discuter avec lui les articles du traité. Du côté républicain, se trouvaient évidemment Dumesny et Victor (futur maréchal de France).

Les Républicains accordaient aux Chouans le libre exercice du culte catholique, l'exemption pour les Chouans du service militaire, leur admissibilité à toutes les places. De leur côté, les Royalistes se soumettaient aux lois de la République et prenaient l'engagement de livrer leurs armes et leurs munitions. Le port d'uniformes et des insignes royalistes était interdit.

Les Chouans arrêtés devaient être libérés et leurs biens rendus. Par contre, le sequestre était rigoureusement maintenu sur les biens des émigrés.

Le 6 juillet 96, la pacification était signée au château de Fontenay-les-Louvets, à 12 km d'Alençon.

Les soumissions se firent sans difficulté. Médavy, qui n'eut connaissance du traité que tardivement, signa à son tour le 11 juillet, à Alençon.

APRES LA PACIFICATION

A son arrivée en Angleterre, Frotté profondément découragé, reçoit une lettre du comte d'Artois, datée du 26 juin 96, dans laquelle le prince s'en remet entièrement à lui. Dans deux autres lettres (8 juillet, 2 août) le futur Charles X lui redit sa confiance et sa reconnaissance. Par contre, les ministres anglais, Pitt et Windham, s'arrangent visiblement pour ne point le rencontrer. Frotté multiplie alors ses efforts pour que l'on reconnaisse le courage de ses compagnons d'armes restés en Normandie. Il maintient d'ailleurs avec eux les relations écrites chaque fois qu'il le peut, en dirigeant de loin la conspiration, provisoirement en sommeil.

Personne, en Normandie, ne croit que l'œuvre de pacification est durable, aussi bien chez les Républicains que chez les Royalistes. Il est bien connu que les pires illégalités sont celles qui se commettent au nom de la loi !

Les Républicains ne s'en privant point, Frotté, en même temps que des brevets, croix et argent, envoie régulièrement ses instructions à ses anciens et futurs adjoints.

Comme tous les autres chefs de la Contre-Révolution, il n'est pas superflu de le répéter, Frotté a toujours considéré que, pour lutter contre la République, le seul moyen de garantir l'honneur, l'intégrité de la Monarchie et du territoire national était de ne demander à l'Angleterre

que le minimum, c'est-à-dire exclusivement des armes et de l'argent. Un projet, extrêmement audacieux du reste, lui vient à l'esprit pendant son séjour Outre-Manche : Gagner à la cause royale Hoche et son armée. A première vue, ce projet peut sembler une utopie ou tout au moins une singulière gageure mais replongeons-nous dans cette extraordinaire période de notre histoire où souvent l'impossible devenait possible et où parfois se réalisaient les événements les moins attendus. Malheureusement, il fallait disposer de sommes astronomiques (100) que, seul, le Gouvernement anglais pouvait fournir aux Contre-Révolutionnaires. Inutile de dire que les « fidèles » alliés ne tenaient nullement à faire cesser les divisions intérieures de la France. Quant à rétablir la Monarchie, il ne l'aurait tenté que s'ils y avaient trouvé de sérieux avantages.

Le comte d'Artois (à Edimbourg) était hésitant et le Roi Louis XVIII se trouvant trop loin (à Mittau), le projet ne put aboutir. Sa réalisation d'ailleurs aurait rencontré d'énormes difficultés.

Le 25 janvier 1797, une lettre du comte d'Artois à Frotté lui fait part de son désir de débarquer en Normandie et lui demande d'en fixer l'endroit et le moment. Frotté décline cependant l'offre tant attendue (4 février) car, il veut s'assurer sur place de ce que la Normandie serait susceptible de mettre sur pied. De plus, la méfiance de Frotté à l'égard de l'Angleterre n'avait cessé de croître. Comme on le comprend !

Onze jours plus tard, le prince se range à ses conseils de prudence.

Frotté fait parvenir à ses adjoints des instructions précises en leur demandant de ne rien entreprendre en

(100) N'oublions pas cependant que les Anglais venaient de dépenser ou plutôt d'engloutir 28 millions dans l'expédition de Quiberon et 18 dans celle de l'île d'Yeu qui aurait dû être, pour le Comte d'Artois, le point de départ d'un débarquement en Vendée. On sait que Charette attendit vainement le Prince.

Normandie avant de recevoir de lui l'ordre d'une reprise d'armes générale. Il jette sur le papier les bases d'un plan d'organisation militaire : Etat-Major de 37 membres; conseil général chargé de l'administration des Finances et des approvisionnements de l'armée; création de division comprenant deux bataillons, eux-mêmes formés de cinq compagnies. Plan détaillé, certes, mais compliqué pour une armée aussi peu nombreuse!

Frotté reprend aussi, en l'améliorant, l'idée de corps d'élite de grenadiers devant servir de « fer de lance » à l'insurrection.

Le 10 mars 1797, Louis XVIII décide d'adresser à tous les Français une proclamation mesurée et habile dans laquelle il se prononce en faveur d'un « régime modéré ».

A la suite de ce message, Frotté passe à l'action en envoyant en Normandie les Lamberville (tous deux frères de sa belle-mère), mais cela ne lui suffit pas et il demande avec insistance, par l'intermédiaire de Puisaye, l'autorisation de se rendre en France puisqu'on lui a confirmé son poste de commandant en chef de la Normandie.

Il l'obtient enfin mais, selon la coutume, il est retardé par d'importantes questions pécuniaires. Windham, Pitt et Lord Grenville reçoivent tour à tour des missives découragées auxquelles ils n'ont même pas la politesse de répondre.

Il reçoit « l'énorme » (!) somme de 300 louis et annonce son départ au Roi.

Sur sa demande, le vicomte d'Oilliamson reçoit le grade de commandant en second.

♦♦

Mais que s'est-il passé en Normandie pendant le séjour de Frotté en Angleterre?

L'armée des Côtes de l'Océan, qui comptait encore au moment de la Pacification 58 166 hommes malgré



La Guyonnière : Principal Q.G. de Frotté

une ponction de 57 355 hommes envoyés aux autres armées, a été supprimée par décret du 22 décembre 1796.

Hoche gardait le commandement des 12^e, 13^e, 14^e et 22^e divisions militaires. Voici quels en étaient les chefs divisionnaires et les sièges :

12^e : Grouchy à Montaigu ;

23^e : Hédouville à Rennes ;

14^e : Dumesny à Alençon — ses adjoints étaient Cambray, dans l'Orne, Baillot, dans le Calvados et La Rue, dans la Manche.

Hoche, qui détestait l'inaction, avait proposé au Directoire une expédition en Irlande et en Angleterre. L'on sait qu'une violente tempête empêcha tout débarquement. Hoche devint ensuite, commandant en chef de l'armée de Sambre et Meuse.

Au début de 1797, la 14^e division ne comprenait que 5 à 6 000 hommes, ce qui était notoirement insuffisant.

Ce n'est qu'au printemps, la guerre faisant rage en Italie et sur le Rhin, que Dumesny reçut 3 000 hommes en renfort, portant ainsi les forces de la 14^e à 9 522 hommes.

Heureusement pour lui, le calme régnait en Normandie malgré les brigandages, vols de diligences d'un côté, et de sévères répressions de l'autre. L'exercice public du culte était libre partout. Cependant, le chef royaliste, La Roque-Cahan, arrêté près de Tinchebray, est fusillé à 2 km de ce village, alors qu'on le conduisait à Domfront pour y être jugé (24 mars 97).

ARRIVÉE DE FROTTE EN FRANCE

Frotté arrive en France au mois d'avril 97. Il fait de fréquents séjours à Paris. Le secret fut si bien gardé que l'on ne réussit jamais à savoir où il se cacha. Ayant absolument interdit toute manifestation sans son ordre, il est obéi et lui-même se tient tranquille. Il se contente de rendre visite à Mallet, chargé du commandement sur la rive droite de la Seine et à Bourmont, dans la région d'Evreux. Il ne réussit pas, en revanche, à voir Rochecotte parti en Angleterre solliciter une audience du Roi.

Frotté, qui ne reçoit ni argent, ni instructions, cesse toute correspondance avec le Gouvernement anglais. Son père, resté en Angleterre, multipliait pourtant les demandes au prince de Bouillon et à Puisaye.

On comprendra plus facilement encore l'échec royaliste du 18 Fructidor. Le 1^{er} juillet 1797, une lettre du comte d'Artois n'apporte aucun éclaircissement au chef normand.

Une menace de coup d'Etat flottant dans l'air, Frotté se rend, une nouvelle fois, à Paris, accompagné d'une nombreuse escorte qui comprend, entre autres, son jeune frère, le prince de la Trémoille, Bourmont, Bruslart, les Vendéens d'Autichamp et La Rochejaquelein, Rivière, Polignac, Puyvert, Badouville, et le colonel Pillechody.

Les Royalistes fervents ne savent, alors exactement, ce qui va se passer, mais ils sont décidés à profiter de la première occasion pour renverser le Directoire et, si possible ensuite, pour ramener le Roi. Malheureusement pour eux, les jeunes royalistes parisiens, qu'ils auraient pu encadrer parfaitement, « braves individuellement, croyaient effrayer l'ennemi par l'étalage de leur force

et par leurs seules menaces, croyaient éviter ainsi la peine de frapper et la fatigue de combattre ».

Le Directoire, lui, parlait peu mais agissait davantage, s'entourant « d'officiers réformés, de soldats choisis et déguisés qu'il appelait secrètement à Paris et auxquels il prodiguait l'argent et les promesses ».

Frotté veut immédiatement profiter de l'occasion pour faire reprendre les armes à ses Chouans, mais une question se pose : « au nom de quel gouvernement se ferait la révolution contre le Directoire? »

Néanmoins, le 14 août 97, il fait prévenir ses officiers, par un ordre du jour détaillé, d'avoir à se tenir prêts mais de ne rien déclencher sans un ordre exprès de lui.

Il transmet à son major général, d'Oilliamson, des instructions très précises concernant la préparation du soulèvement avec la somme fantastique de 3 millions pour parer aux frais. Le même jour, il prépare une proclamation aux « Royalistes de Normandie » pour les appeler aux armes. Elle ne sera jamais diffusée et pour cause !

« Le 17 fructidor (3 septembre 97) a écrit L. de la Sicotière, Frotté et les principaux chefs royalistes dînaient ensemble dans un restaurant placé à l'entrée de la rue du Bac, en face du pont Royal. Ils s'entretenaient des moyens de sortir de cette crise dangereuse, aussi peu d'accord entre eux qu'on l'était au dehors dans le parti contre-révolutionnaire. A la même heure et à l'étage supérieur, dînait avec tout son état-major, Augereau, arrivé d'Italie pour se mettre à la tête du complot directorial. Singulier rapprochement qui livrait également au hasard d'une surprise l'état-major des deux armées ! Mais les Royalistes ne savaient quel parti prendre, et celui d'Augereau était bien arrêté ».

Le coup d'Etat du 18 fructidor ouvrait la voie aux coups d'Etat qui devaient le suivre : celui du 18 brumaire et celui du 10 décembre. Les persécutions repré-

rent de plus belle. Frotté et ses compagnons purent s'enfuir ; le général en chef et Bruslart s'arrêtant à Caen, puis au château de Coupigny. Le 30 septembre 97, il se trouve, à nouveau, en Angleterre. Le prince de la Trémoille est resté à Paris. Pendant ce temps, l'armée de l'Ouest s'est renforcée et compte 31 686 hommes présents, le 22 octobre.

NOUVEAU SEJOUR DE FROTTE EN ANGLETERRE

Dès son arrivée sur le sol anglais, Frotté renoue ses relations sans prendre le temps de se reposer. Ce « Prince de l'Espérance » a tout oublié : dangers, déceptions, fatigues. Il fait part de la situation en France à Lord Grenville au prince de Bouillon, il demande que l'on envoie des armes et des munitions à ses correspondants en Normandie : Ruays (Gérard), La Fruglaye, d'Hugon... Pour une fois, son vœu est exaucé !

La note qu'il remet au Gouvernement anglais est d'une habileté consommée : elle dépeint la situation en France avant et après le 18 fructidor (4 septembre 97), mais contient également un blâme sévère pour l'attitude passée du dit Gouvernement.

Frotté, répétons-le, n'était pas seulement un militaire exceptionnel mais aussi un grand politique.

Cette note lui vaut une audience de Windham qui, malheureusement, n'aboutit à rien.

Le 1^{er} octobre 97, longue et respectueuse missive au comte d'Artois pour l'informer, lui aussi. La réponse (10 octobre), courte et évasive, est cependant très cordiale.

La meilleure preuve est l'entrevue que lui accorde Monsieur à Edimbourg. Frotté obtient pour d'Oilliamson le titre officiel de commandant en second et le grade de colonel pour Mandat et Bruslart. En ce qui concerne le départ de Mandat vers la France, le comte d'Artois, qui en avait donné tout d'abord l'autorisation, revient sur sa parole. Frotté s'incline respectueusement mais douloureusement. Les difficultés vont très vite recommencer avec les Anglais : toutes ses demandes sont rejetées. De plus, il est placé, de nouveau, sous les ordres de Puisaye. Il songe même à donner sa démission, projet qui, heureusement, n'a pas de suite puisqu'il est au nombre des chefs royalistes venus demander au comte d'Artois de donner le signal d'une reprise d'armes. La réponse de ce dernier : disgrâce de Puisaye et de quelques autres ! Les chefs royalistes, alors, se serrent davantage les coudes. Le prince élude une nouvelle demande collective, repoussant catégoriquement l'éventualité d'une guerre qu'il juge inopportune.

Frotté peut marquer d'une pierre noire l'année 1798. Il se sent responsable de l'abandon de ses anciens compagnons d'armes demeurés en France, alors qu'il n'y est pour rien. Frotté et ses amis sont pris au milieu d'un véritable réseau d'espionnage qui paralyse toute liberté. A la calomnie, au dédain de certains, Frotté oppose une grandeur d'âme et beaucoup de dignité.

Cependant, la bienveillance du duc de Berry, arrivé à Londres en avril, lui apporte quelque consolation ; mais les efforts du duc en sa faveur ne sont pas couronnés de succès. Le 4 mai 98, arrive l'officier de marine anglais, Sidney Smith, évadé dans des circonstances rocambolesques de la prison du Temple (21 avril) grâce à quelques Royalistes parisiens, et rapatrié en Angleterre par des Chouans. Il fait la connaissance de Frotté et va rappeler à tous l'existence, à Londres, du chef royaliste. Smith se fait le porte-parole de son nouvel ami et l'appuie de toutes ses forces.

En accord avec les autres chefs, Frotté décide d'envoyer à Mittau, au Roi Louis XVIII, La Trémoille et Bruslart porteurs d'une lettre exposant leurs griefs. Les ambassadeurs échouent et Frotté ne reçoit qu'une lettre aimable du Roi, en date du 11 septembre.

Frotté, Châtillon, Bourmont, Phelypeaux, Bayard, Cadoudal, accueillent avec résignation mais amertume ce nouvel échec.

« Ma situation est telle, a écrit Frotté, qu'il faut que j'avale le calice d'amertume jusqu'à la lie, sans que, loin d'en retirer aucune utilité ni pour moi, ni pour mes amis, je ne puisse que souffrir (sic)... Tout le bonheur de ma vie s'est épuisé dans la guerre que j'ai faite en Normandie... mes beaux jours sont passés... je sens mon âme qui se pétrifie pour tous ».

Entre-temps, en février, Frotté avait eu la douleur de perdre sa belle-mère.

Au cours de cette désastreuse période, Frotté n'a pas cessé de correspondre activement avec ses officiers et partisans demeurés en Normandie. Il apprend que Rochecotte, pris à Paris, a été exécuté.

Une autre douloureuse nouvelle parvient pendant l'été au chef normand : Mandat, un de ses plus fidèles et plus braves lieutenants, arrêté vers le 15 août, à La Haye-Piquenot, a été exécuté à la fin du mois suivant.

Frotté conserva son portrait entre ceux de son père, de son frère, de ceux du prince de la Trémoille et de Bruslart « comme un trésor intime ». Moulin affirmera plus tard que « sa perte fut la plus grande que les Royalistes de Normandie aient pu faire avant la mort de M. de Frotté : il avait toutes les qualités de cœur et les talents les plus distingués ».

1799

L'année 1799 se présente, pour les Royalistes, sous de meilleurs auspices que la précédente.

« Jamais, écrivait Frotté à son ami Placène, le 16 mars, nous n'avons eu de plus belles chances. On nous demande ici l'état approximatif de nos ressources dans chaque division. Des circonstances très favorables se développent. Tout m'annonce que la noble persévérance de mes compagnons d'armes recevra sa récompense ».

Il semble bien que cet optimisme ait été de courte durée car, peu après, il faisait part de ses craintes au prince de la Trémoille.

Au duc d'Harcourt qui lui demandait des renseignements sur le « parti royaliste en Normandie », il répond, le 20 avril, avec circonspection car il a quitté la Normandie depuis deux ans.

En Normandie, les Royalistes multiplient plaintes et appels et accusent les princes et leurs chefs de les abandonner. Billard, un des rares à ne s'être pas soumis, est le plus impatient. Depuis la pacification, il ne cesse d'errer, sous les déguisements les plus variés, dans le Bocage Normand. Le plus souvent, il se trouve au château de Fontenai, chez Mme de Marescot. Frotté n'a d'autres ressources que de préparer et rédiger de nouveaux plans. Il ne s'arrête de travailler que pour écrire au comte d'Artois et étudier la politique présente et future. Ne préconisait-il pas une amnistie générale pour les révolutionnaires lorsque la Monarchie serait restaurée ?

Le 24 juin, tous les chefs royalistes, convoqués par le comte d'Artois, se trouve à Edimbourg.

Le lendemain, Artois les reçoit,

Le 26 et le 28, Frotté est reçu en audience particu-

lière. Il remet au Prince « un aperçu de situation des Royalistes de Normandie ». Le 29, ultime audience.

Fin août, Frotté se voit confirmer son titre de commandant en chef de Normandie.

Le 30 de ce mois, un programme commun est établi par les chefs royalistes sur leurs rapports futurs et sur l'attitude à prendre vis-à-vis des populations. Frotté reçoit, car on avait voulu tout prévoir, des pouvoirs spéciaux pour traiter avec les Républicains (autorisation donnée par le comte d'Artois dans une lettre datée du 19 juillet)

**

Pendant ce temps, le chiffre des effectifs républicains de Normandie continue à varier selon la coutume : 8 000 hommes en mars, 10 000 en mai, 6 772 seulement en juillet. Inutile de dire que les demandes de renforts ne cessaient d'affluer au Ministère de la Guerre. Quant au commandement des différents départements, si le général Avril se trouve toujours responsable de la Manche et Digonnet de l'Orne, le Calvados a vu successivement à sa tête, Rouland, Moulin et Gatien.

En octobre, Hédouville remplace Michaud comme commandant en chef de l'armée d'Angleterre.

Le 16 août, un arrêté du Directoire organise l'armée en divisions mobiles et actives, les 12^e, 13^e, 14^e et 22^e n'en formant plus qu'une seule.

Des colonnes mobiles de 100 hommes chacune sont créées. Leur utilité? « Faire de fréquentes patrouilles le jour et la nuit; poursuivre les brigands, les émigrés, les prêtres réfractaires; disperser les attroupements séditieux; seconder la gendarmerie et, généralement, exécuter tous les ordres relatifs au maintien de la tranquillité publique ».

Du reste, il y a peu d'engagements dans l'Orne; davantage dans le Calvados et la Manche. Mais ce qui

est grave aux yeux des « patriotes », c'est que cette initiative républicaine risque de provoquer un renouveau de la chouannerie et d'armer ses partisans. Ne parlons pas de l'armement, toujours insuffisant! On finit par revenir à l'organisation des compagnies franches qui groupent un plus grand nombre d'hommes. En effet, les désordres et brigandages reprennent, facilités par les nombreuses désertions et la crainte incessante d'un débarquement anglais. Le général Avril réclame, en vain, des renforts de troupes régulières. Les fausses nouvelles circulent : « les Anglais vont couper la presqu'île du Cotentin en deux par un canal; de formidables bataillons russes occupent les Iles et n'attendent qu'une occasion pour débarquer en France ».

Tout cela est faux, bien sûr, mais ces « bobards » entretiennent un climat de panique bien compréhensible. Ce qui est vrai? Le débarquement d'émigrés isolés dans le Calvados (Meuvaines, Grandcamp...), au Nez de Jobourg, dans la Manche, et la libération par onze Chouans, d'un chef de 19 ans, Jacques Destouches (« Auguste » dans la clandestinité), de la prison de Coutances, après un sanglant combat (9 février 99). Les meurtres, pillages, viols, se multiplient pendant les six premiers mois de l'année.

BILLARD

Billard, las d'attendre, reprend les hostilités :

« Nous retirâmes nos armes de la terre où elles étaient enfouies depuis 3 ans, raconte-t-il, et nous les dérouillâmes de notre mieux.. j'achetai une livre de poudre et des balles... nous étions 18 soldats, l'Etat-Major compris; dès lors, nous regardâmes la République, sinon entièrement perdue, du moins bien aventurée ».

Le chef chouan se rend en Mayenne. Avec un renfort trouvé à Vaiges, il s'empare d'armes et de munitions à Hambers.

A d'Oilliamson qui lui reproche son indiscipline, Billard répond vertement « qu'on n'avait pas le droit de les empêcher, ses hommes et lui, de repousser la force par la force et de vendre leur vie ».

Cerné par 3 000 Républicains, Billard leur échappe en trouvant même le moyen de faire des prisonniers. Après avoir détruit le télégraphe d'Habloville (29 mai 99), il traverse l'Orne au gué de la Folie et se jette dans le bois de Ménil-Jean, puis à marches forcées, atteint les environs de Bagnoles.

Le 19 juin, dans la forêt des Andaines, grâce à un coup d'audace inouï, il tue, blesse, met en fuite ou fait prisonniers (qui furent relâchés) tous les gardes forestiers de Domfront. « Il se trouva, a-t-il déclaré, plus de fusils que nous ne pouvions en emporter, presque tous doubles ». Billard se dépeint ainsi, en cette occasion : « pantalon et pelisse à la houssarde, en peau de veau rayé, gilet de drap bleu, bonnet fort haut, en peau de renard, avec la queue qui me pendait jusqu'au bas des reins. Ajoutez à l'originalité de cet accoutrement de superbes cheveux noirs partagés en deux nattes nouées sur ma poitrine avec un ruban rouge, et, de plus toute ma barbe qui n'avait pas été coupée depuis le commencement de l'année jusqu'au mois de juin où nous étions. Dans ce temps, j'avais endossé une chemise de coton bleu; on me l'avait lavée à Fontenay le 15 mai et elle ne me quitta que le 4 août suivant. Dans ce temps, je n'ôtai jamais une paire de bottes; quand elles étaient usées, on les coupait sur mes jambes ».

Il serait superflu d'ajouter le moindre commentaire à cette spirituelle description !

Billard, après l'affaire de la forêt des Andaines, veut organiser sa division en 8 compagnies, ce qui fait sourire, car il n'avait que quelques centaines d'hommes.

Avant chaque engagement, ce curieux personnage avait coutume de dire : « Je défends à qui que ce soit de passer devant moi, mais le premier qui recule, je le tue ».

Ce n'était, bien sûr, qu'une boutade !

C'est encore lui qui portait, par dérision, la cocarde tricolore attachée sur son... postérieur.

Le 23 juillet, il écrit à Capelle, garde des poudres à Domfront, en ces termes :

« J'ai appris que vous teniez à Domfront le magasin des poudres de la République. Envoyez-m'en cinquante livres, si vous voulez éviter le pillage de vos propriétés. Salut et amitié, moyennant satisfaction ».

Avec Mérille, chef local, il désarme, au grand scandale des Républicains, les colonnes mobiles de Fougerolles, Saint-Denis de Gastines et de Landivy. Il frappe d'opposition les fermages dus aux acquéreurs de biens nationaux. Furieux, ceux-ci veulent expulser les fermiers qui n'osaient les payer. Billard interdit alors aux fermiers de s'en aller.

Le 29 juillet, au Gast, près de Melleray, Mérille, sans attendre Billard, est mis en fuite et perd une vingtaine d'hommes.

Billard, furieux, gagne cependant avec lui le pays d'Auge par la forêt des Andaines.

Le 4 août, à l'attaque de Montsecret, Billard est grièvement blessé et devra rester caché pendant des semaines, dans une cachette. Il n'en sortira que le 10 octobre, se dissimulera successivement à Condé, à Flers, et près de la Ferté-Macé. Il fera sa soumission le 10 janvier 1800.

Dans l'Orne, d'autres bandes de Chouans, peu importantes, battent le département. Le chef chouan, Tilly, qui n'avait pas repris les armes, est fusillé. A Chanu, Letellier, major de la légion de Flers, réussit à enrôler 600 hommes.

Le retour de Frotté en Normandie est enfin décidé. Bruslart le précède, le 3 septembre, et 20 jours plus tard, Frotté prend pied sur la terre de France.

DEUXIEME CHOUANNERIE NORMANDE (1799-1800)

C'est à Meuvaines, près de Bayeux, le 23 septembre, que débarque avec 15 officiers, le comte Louis de Frotté.

Après de brefs séjours aux châteaux de La Lande-Vaumont (près de Vire) et du champ de la Pierre (Orne), il passe en revue, au début d'octobre, quelques troupes sur les Monts Bonnets, à Tallevende-Le-Grand.

Il nomme un certain nombre d'officiers et, par une circulaire, confirme son arrivée à ses chefs de division. Il insiste sur le fait que la guerre est proche, mais précise qu'ils doivent attendre son ordre.

Quelles sont les forces républicaines, en ce début d'automne 1799?

La 13^e division est forte de 13 929 fantassins et de 762 cavaliers et la 14^e de 2 192 fantassins et 419 cavaliers. Un renfort de 6 600 soldats et sur le point d'arriver. En conséquence, les Républicains disposent de 23 902 hommes. Dans ce chiffre ne sont pas compris les gardes-nationaux, les gardes-côtes, les vétérans, les canonniers volontaires, ni les Légions françaises dont la loi du 19 septembre vient d'ordonner la formation mais sur lesquelles l'on ne pourra jamais compter entièrement.

Les changements dans le commandement sont de plus en plus fréquents :

— 14^e Division : Dupont et Canclaux — Avril n'exerçant le commandement qu'à titre provisoire tout en restant à la tête du Calvados — (Dans le Calvados, Guillet le remplacera à la fin de la guerre).

— Manche : Pinon, puis Simon, puis Merle.
— Orne : Dignonnet, puis La Rue, enfin Guidal.
En face de ces 20 000 Républicains, quelles forces Frotté pouvait-il opposer?
Voici, du reste, l'Etat des Divisions au 3 septembre 99 :

Divisions	Chefs	Effectifs
Avranches	Comte de Ruays ...	2 487
St-Jean-des-Bois	Chevalier de La Pi- vardière	1 710
Flers	Durand	1 210
Falaise	Baron de Commar- que	1 425
Livarot et Vimoutiers	Picot	3 000
Gavrai et Périers	D'Hugon	240
Cotentin	Jacques	?
Bayeux	Louis	400
TOTAL		10 472

Une remarque s'impose immédiatement : le chiffre des effectifs semble avoir été volontairement grossi.

C'est le 16 octobre 1799 que commence réellement cette deuxième chouannerie. A Couterne, Frotté lance 500 Chouans à l'assaut du cantonnement où se trouvent 80 Républicains. Malgré leur résistance opiniâtre et une tentative de sortie (le feu avait été mis à la caserne) les Bleus doivent mettre bas les armes. Les 26 survivants sont renvoyés à Alençon après que Frotté ait remis à chacun 6 francs.

Saint-Paul et Moulin ont soutenu Frotté dans cette affaire.

Frotté quitte Couterne pour la Ferté-Macé, Briouze, La Carneille, Flers et Tinchebray.

Pendant ce temps, Picot engage victorieusement quelques escarmouches dans la région d'Alençon.

Le 25 octobre, Frotté effectue une fausse attaque sur Tinchebray car c'est Vire qu'il vise à cause de ses stocks importants de vivres, d'armes, de munitions et d'équipements. Il serait heureux aussi d'inaugurer cette nouvelle guerre par un coup de maître.

Dans la nuit du 25 au 26, il campe au Méné-Cibout, puis établit, la nuit suivante, son Q.G. au village de la Jelière, près de Tallevendes. Il a la joie d'y voir arriver les princes de Tarente et de la Trémoille.

Vire est là, tout proche, avec ses 2 000 hommes, ses quatre pièces de canon et leurs 100 canonniers. Les fortifications de la ville sont solides : redoutes et palissades en interdisent l'accès.

Le dimanche 27 octobre, Conseil de Guerre des chefs royalistes avant l'attaque. Moulin qui connaît bien la ville, propose « d'introduire secrètement, par des jardins, 60 hommes qui se cacheraient dans deux maisons dont il est sûr ». La nuit, pense-t-il, divisés en deux colonnes, ces Chouans s'empareraient des canons et tiendraient en respect les occupants de la caserne en les cernant, ce qui permettrait au gros des Chouans de Frotté de pénétrer dans la ville. Moulin termine à peine d'expliquer son plan que des coups de feu éclatent : quelques Chouans viennent de tirer sur un détachement de Républicains servant d'escorte à un convoi, sur la route de Vire à Mortain. La garnison est prévenue maintenant et l'effet de surprise ne peut malheureusement plus jouer. Frotté décide, alors, une attaque immédiate et va s'embusquer dans les faubourgs. Une fusillade d'une violence extrême s'engage. Un canon est même mis en batterie contre les Chouans qui tiennent bon. Et voilà que la garnison de Sourdeval, attirée par les coups de feu, s'avance au secours des assiégés en compagnie de 400 soldats de ligne. Moulin se précipite contre eux et les fait reculer, mais La Pivardière refuse à Moulin

l'autorisation de les poursuivre et d'essayer de prendre leur canon car les Bleus sont très supérieurs en nombre. La rage au cœur, Moulin cède. Devant la résistance acharnée de la ville et après des heures de combat, Frotté renonce à poursuivre l'assaut et ordonne la retraite. Il libère ses prisonniers. Les Virois ne lui furent nullement reconnaissants : Ils exposèrent, sur la place du château, les corps nus de deux officiers chouans tués pendant l'attaque.

Frotté coucha le soir à Gathemo et partit le lendemain vers Saint-Poix.

Près de cette localité, bref mais violent combat. Les Républicains sont mis en fuite, mais d'Oilliamson est blessé à l'épaule et à la jambe.

Caché dans une ferme du Mesnil-Adelée (Manche), d'Oilliamson est surpris par une patrouille alors qu'il a eu l'imprudence de sortir ; il est abattu et enterré sous le porche de la petite église du Mesnil. Sa tombe est une des très rares traces de la chouannerie encore inscrite dans les pierres du pays. On peut y déchiffrer cette épitaphe.

« Dieu et le Roi/Ci-git Me T.F.E. Vte/d'Oilliamson, maréchal de/Camp, chev. de Saint-Louis/Commandant l'armée royale/de Normandie, Sgr de Cordey/Nauphe, Occagne, né à/Couliboëuf le 4 mars 1740/Mort pour la cause catho/lique et royale en 9bre 1799. Priez Dieu pour Luy ».

A Saint-Poix, où Frotté reste plusieurs jours, le comte de Ruays le rejoint avec 700 Chouans, ce qui porte l'effectif de ses troupes à 1 400 hommes.

Il passe en revue sa petite armée dans l'avenue du château.

Bientôt, par Brécey, la Haye-Pesnel, Gavray et Cérences où il trouve des armes, il gagne le Val de Sée. Du château de Contrières (101) (près de Coutances)

(101) Chez Louvel de Monceaux, divisionnaire du Cotentin.

les Chouans se rendent à Cerisi, puis au château du Lorei où ils sont attaqués. Ils arrivent à repousser leurs adversaires. Un fait est à remarquer : chaque fois que Frotté fait des prisonniers, il les renvoie immédiatement sains et saufs.

Le 3 novembre, Frotté clôture malencontreusement sa « campagne dans la Manche » au village de La Fosse, sur la grande route de Coutances à Saint-Lô par un échec dû en grande partie au manque de vigilance et de décision de Ruays. Les pertes royalistes sont sévères (102) et Frotté doit regagner la forêt de Lande-Pourrie. C'est là qu'il nomme de Ruays, brigadier général, c'est-à-dire commandant de deux légions, ce qui était un avancement mais diminuait son côté « actif ».

La Pierre devient chef de la division de La Pivardière, tué par les Bleus et un nouveau venu, d'Escures, prend la tête de la division de Saint-James.

A une proclamation de Frotté et à son humanité envers les prisonniers, les Républicains avaient répondu par l'odieuse Loi des Otages, l'état de siège et l'autorisation d'arrêter à volonté tous les anciens Chouans.

Mais l'insurrection se développe sans cesse : le 15 octobre, Bourmont s'empare du Mans. Toutes les autres grandes villes tremblent !

Dans la Manche, les Républicains se font surprendre à Sourdeval où ils perdent 24 hommes et à Juvigny, près de Mortain. L'audace des Royalistes ne connaît pas de bornes. A Sées, dans l'Orne, en plein jour, deux officiers chouans en uniforme vert et cocarde blanche, la carabine sur l'épaule, traversent calmement la grande place et disparaissent avant que les Républicains, revenus de leur surprise, ne songent à se lancer à leur poursuite. Les noms de ces deux téméraires méritent de pas-

(102) Une cinquantaine de tués. Ils laissèrent, en outre, aux mains des Bleus, leur butin, les tambours et des munitions.

ser à la postérité : il s'agit de Brunet de la Renouillère et de Camus, amis inséparables.

La Mayenne est sillonnée par Mérille et ses adjoints : Renault (l'Invincible) et Garnier (la Couronne). Renault est tué peu après, mais les Chouans sont entièrement maîtres de la région, à la fin d'octobre.

Quant aux malheureuses diligences, elles continuent à servir régulièrement de cibles.

Sur ces entrefaites, éclate une gigantesque « bombe » : le coup d'Etat du 18 brumaire (9 novembre) avec la prise du pouvoir par Bonaparte.

Le 15 novembre 1799, Frotté écrit à son père une lettre touchante par les sentiments de tendresse filiale qu'elle exprime. En ce qui le concerne lui-même, une simple phrase dépeint admirablement sa modestie et son courage : « Je suis à l'épreuve de la balle ».

Ce coup d'Etat va ruiner totalement les espérances et les chances de succès des Royalistes. Néanmoins, la lutte continue. Le 28 novembre, Vassy (Calvados) tombe sans que la prise de cette ville par les Chouans s'accompagne de violence. Le butin était important : armes, munitions et même la caisse publique ! La Manche est calme pendant cette période mais, dans l'Orne, les troubles se multiplient. Les Chouans s'emparent à Alençon de deux canons que l'on venait justement d'apporter de la Ferté-Macé. Le 23 décembre, importante émeute à Bazoches-sur-Hoëne. Dans l'Eure, de hardis chefs, les frères Pelletier, les frères Duchesne et surtout Hingant de Saint-Maur, se livrent à d'audacieux coups de mains. Hingaut de Saint-Maur réalise même l'exploit de prendre Pacy-sur-Eure, à la limite de la Seine-et-Oise, à 72 km seulement de Paris ! (24 novembre) — Attaqué par de nombreux Républicains, après

la prise de la ville, le chef chouan et ses 200 hommes leur infligent une défaite cinglante. Deux jours plus tard, Hingant sera blessé près de Nonancourt.

**

Le coup d'Etat de brumaire a placé les chefs royalistes dans une vive inquiétude : que va faire Bonaparte ? Il ne semble pas qu'il ait l'intention de rétablir la Monarchie. Les mesures clémentes et libérales que l'on annonce ne vont-elles pas amollir les insurgés et même les désarmer ?

Le 25 novembre, Placène écrit à Frotté et ne lui cache pas son embarras et sa crainte : « Tout me paraît concourir à la dissolution de notre parti ».

Juste avant le 18 brumaire, Châtillon et d'Autichamp, las d'une lutte qu'ils estiment perdue, ont pris contact avec le successeur de Hoche, Hédouville. Un armistice est conclu.

Frotté, quant à lui, reste méfiant car il pense, à juste raison semble-t-il, que le Consulat cherche à diviser les chefs royalistes et à agir sur eux séparément. Pour ne pas se séparer de ses amis, Frotté accepte le principe d'un cessez-le-feu.

Il rencontre Bourmont. Avec Châtillon, les deux chefs se rendent près de Candé, au château d'Angrie chez la Vicomtesse de Turpin — (25 novembre).

Le soir même, les premières bases d'un armistice sont établies avec Paultre de la Motte, aide de camp du général Hédouville (103). Un lieu est fixé pour discuter des conditions : Pouancé.

De Segré, le 26 novembre, Frotté écrit à Hédouville

(103) Assistaient également à l'entretien les Royalistes d'Andigné, de Sainte-Gemmes, Mac-Curtin (Kainlis), représentant la Haute-Bretagne et le Bas-Anjou, Grellier du Fougeroux, chef de la division de Vieille-Vigne (Vendée).

pour lui faire part de son adhésion. Hédouville lui répond par une lettre fort courtoise.

Avant de se rendre à Pouancé, Frotté confie le commandement à Commarque, au Q.G. de Flers.

Dans l'Orne, le général Guidal, commandant républicain, multiplie les bonnes paroles à ses adversaires. Le 4 décembre, Frotté dépêche Bruslart auprès du comte d'Artois, pour le prévenir et lui demander ses ordres. Le 9, il se trouve à Pouancé où l'on n'attend plus que les chefs bretons du Morbihan.

CONFERENCE DE POUANCE

Située en Anjou, à la frontière de la Bretagne, (104) la petite ville de Pouancé se trouve sur une hauteur. Le principal ornement en est un magnifique château en ruines, à onze tours couvertes de lierre qui domine le bel étang de Saint-Aubin et la vallée de la Verse.

Un divisionnaire de Bourmont, Gaulier dit Grand-Pierre, assure avec ses hommes la protection des chefs royalistes, protection inutile, semble-t-il, car la loyauté de Hédouville est bien connue.

Frotté et ses adjoints y arrivent en uniformes défraîchis sur de bien médiocres chevaux — leur vie errante ne leur avait pas permis de s'équiper luxueusement.

Quel fut le rôle de Frotté dans cette assemblée ?

Un fait est certain : il s'opposa, avec la dernière énergie, à celles des propositions d'Hédouville impliquant la soumission sans garanties et le désarmement des Chouans.

Les conditions furent faciles à régler car il ne s'agissait que d'un armistice et pas encore de Paix.

(104) Châteaubriant se trouve à 16 km.

Les chefs royalistes acceptaient de « n'attaquer ni troupes, ni individus, de ne désarmer personne, de ne pas faire de réquisitions, de requérir exclusivement des vivres en grains et bestiaux pour les cantonnements et garnisons, de protéger réciproquement tous les voyageurs et voitures publiques et de n'occuper aucun des cantonnements qui ne l'étaient pas avant la suspension des hostilités ».

Par contre, ils renvoyaient à plus tard la discussion des deux points suivants : « Ne faire et ne donner suite à aucune réquisition d'argent et ne point s'opposer à la rentrée des contributions dans les caisses républicaines, dans les cantons qui les constamment acquittées ».

Signaient collectivement ces conditions le 17 décembre 99 : Grellier, d'Andigné, Cadoudal, Frotté, Suzannet, Bourmont, La Prévalaye, du Vaizeau, Terrier, Chetou, d'Autichamp, La Roche Saint-André, de La Bauchetière, Soyer, Lépine, de La Béraudière, Barbot, Turpin de Crissé, Plouzin, Pallierne, Terrier, Grellier du Fougeroux, de Montardas, de la Nougarede, La Volvène, Hucher de Cintré, Ménard, Châtillon et de Kainlis.

Bourmont, d'Andigné et La Roche Saint-André, furent chargés de présenter la réponse à Hédouville qui l'accepta.

A d'Andigné, l'on confia une mission d'une extrême importance : prendre contact directement avec Bonaparte car certains chefs croyaient que le premier consul pourrait jouer le rôle de « Monk » et rétablir la Monarchie. Bonaparte accueillit fort bien l'envoyé mais fit semblant « de ne voir dans la démarche faite auprès de lui qu'une abdication du vieux parti royaliste, et y répondit habilement en cherchant à rassurer les populations de l'Ouest sur les suites de la révolution de Brumaire et sur ses propres intentions ».

« La révolution est faite, dit-il à d'Andigné, les popu-

lations n'ont plus qu'à jouir des bienfaits de la liberté de conscience, de la paix et de la tranquillité ».

Hédouville veut absolument que l'armistice soit le prélude de la pacification et il va s'y employer à fond. Son esprit de conciliation et de prudence, sa diplomatie vont néanmoins se heurter à la fougue de Bonaparte. Le premier consul désire également la paix mais à n'importe quel prix ! L'infortuné Hédouville n'y gagnera qu'une disgrâce.

Chez les Royalistes qui ne s'entendent guère, les difficultés ne cessent de croître. Si les Vendéens, de beaucoup les plus éprouvés, aspirent de toutes leurs forces à la paix, Cadoudal est nettement plus réticent. Le chef breton propose même de fournir aux autres, armes, munitions et argent.

Bientôt l'on apprend que le comte d'Artois est hostile à la paix, mais il le proclame dans des termes tels que les chefs se demandent s'il est bien sincère.

Finalement, on décide de poursuivre les négociations — Bourmont, d'Andigné de Mayneuf (à ne pas confondre avec d'Andigné de Sainte-Gemmes), La Roche Saint-André et Mac-Curtin (Kainlis) sont désignés. Les négociations s'engagent bien car les Républicains et les Royalistes se reçoivent mutuellement. On déguste les vins d'Anjou, le cidre et le calvados et on joue ensemble aux boules et au palet.

Soudain, comme la foudre dans un ciel calme, éclate, le 28 décembre, une proclamation de Bonaparte aux habitants de l'Ouest dont voici d'importants extraits :

« Une guerre impie menace d'embraser une seconde fois les départements de l'Ouest. Le devoir des premiers magistrats de la République est d'en arrêter les progrès et de l'éteindre dans son foyer; mais ils ne veulent déployer la force qu'après avoir épuisé les voies de la persuasion et de la justice.

Les artisans de ces troubles sont des partisans insensés de deux hommes qui n'ont su honorer ni leur rang par

des vertus, ni leur malheur par des exploits ; méprisés de l'étranger, dont ils ont armé la haine sans avoir pu lui inspirer d'intérêt.

Ce sont encore des traître vendus à l'Anglais et instruments de ses fureurs, ou des brigands qui ne cherchent dans les discordes civiles que l'aliment et l'impunité de leurs forfaits. A de tels hommes, le Gouvernement ne doit ni ménagements, ni déclaration de ses principes...

Le Gouvernement pardonnera Il fera grâce au repentir. L'indulgence sera entière et absolue mais il frappera quiconque, après cette déclaration, oserait encore résister à la souveraineté nationale... »

Le 4 janvier 1800, nouvelle proclamation, encore plus violente, adressée cette fois à l'armée de l'Ouest. Il y est dit notamment :

« Des Français stipendiés de l'Angleterre ! ce ne peut être que des hommes sans aveu, sans cœur et sans honneur. Marchez contre eux ; vous ne serez pas appelés à déployer une grande valeur... il faut exterminer ces misérables, le déshonneur du nom français... Faites une campagne courte et bonne. Soyez inexorables pour les brigands mais observez une discipline sévère ».

Les Royalistes ont 8 jours pour déposer les armes !

Chaque jour, on apprend de nouvelles menaces de rigueur et d'extermination. Les départements de l'Ouest sont mis en état de siège et interdiction absolue est faite aux généraux républicains de négocier avec les Royalistes.

Le général Lefèbvre est nommé commandant en chef de l'armée d'Angleterre.

Les chefs royalistes, qui sont dispersés au moment des deux proclamations, en ressentent la profonde injustice. Il n'y a plus qu'une solution pour eux : lutter, pour l'honneur, jusqu'à la mort !

Hédouville, lui, ne se décourage pas : il propose aux chefs royalistes une nouvelle conférence.

Elle a lieu à Candé (Maine-et-Loire). Frotté ne peut s'y rendre, les délais étant trop courts et l'endroit trop éloigné (105). Il y expédie du Verdun de Lamberville et d'Hugon pour le représenter.

La conférence s'ouvre le 10 janvier 1800 et n'aboutit pas. Hédouville prend courageusement sur lui de leur accorder de nouveaux délais et de prolonger la trêve jusqu'au 22 janvier. Cette décision lui coûte son commandement qui est donné à Brune dont il devient le simple chef d'Etat-Major (14 janvier).

L'abbé Bernier, ancien aumônier de Stofflet, réussit à réunir, à Montfaucon-sur-Moine, d'Autichamp et les chefs de la rive gauche. Suzannet, Châtillon et bien d'autres, sont prêts à accepter la paix.

« D'autres, a écrit L. de la Sicotière, ne désespéraient pas, à l'aide des secours prochains promis par l'Angleterre et des avances que ferait Georges, de recommencer la lutte avec succès. Des reproches mutuels, des mots violents et des provocations furent échangés, des tables renversées, des sabres tirés (106). L'ascendant de l'abbé Bernier l'emporta. On assure que ses demi-confidences sur l'intention qu'aurait eue Bonaparte de rappeler les Bourbons, ne furent pas sans influence sur certains esprits qui ne cherchaient peut-être qu'un prétexte pour se rendre : d'Autichamp n'eut même pas besoin d'exprimer son opinion ! (107)

Le 18 janvier, la paix est décidée par une soumission pure et simple à la République. On est loin du traité conditionnel de Pouancé !

(105) Par contre, Cadoudal y vint.

(106) On montra longtemps dans la maison Thénaisie, où se tenait la réunion, les plaques en fonte des foyers du rez-de-chaussée brisées par la violence avec laquelle certains y lançaient, par colère, d'énormes bûches.

(107) Les divisions des chefs royalistes à ce moment, et ce n'étaient pas les premières, mais l'exemple de 1796 ne les avait pas éclairés, rappellent singulièrement, quoique en plus violent, celles des généraux vendéens.

L'honneur de ce résultat flatteur revenait manifestement à Hédouville. On a vu, auparavant, de quelle façon le premier consul l'en a remercié!

Que devenaient les Chouans de Frotté, commandés par Commarque, pendant son absence?

Au merveilleux petit manoir de la Bérardière en Saint-Bomer, près de Domfront, où se trouvaient cantonnés 700 Chouans du 1^{er} bataillon de la légion de Saint-Jean, Commarque voit arriver, un jour, le général républicain, Guidal. Ce dernier assure au chef royaliste qu'au fond, il partage ses sentiments et qu'il est prêt à lui amener 2 500 soldats sur les 7 000 qu'il commande, bien entendu moyennant finances...

Commarque qui n'a guère d'argent disponible lui remet, néanmoins, 100 louis que le Républicain empoche avec maintes protestations de dévouement.

Peu de temps après, Guidal revient à la Bérardière et affirme qu'avec davantage d'argent il mettra son projet à exécution et préviendra les Royalistes de tout ce que la République trame contre eux. Il donne le mot de passe des Républicains et reçoit encore 100 louis.

Inutile de dire que ce triste sire ne tint jamais ses promesses ; bien plus, compromis dans la conspiration du général Mallet, il sera fusillé en 1812 (108).

Quelle incroyable naïveté des chefs royalistes en l'absence de Frotté!

Pendant ces conférences, « les Chouans traitaient à Saint-Bomer les Bleus qui venaient les visiter, et les patriotes de Lonlai, au grand scandale des austères du parti, fêtaient les officiers chouans ».

(108) Napoléon affirma plus tard « qu'un grand nombre de généraux et d'officiers trahissaient la République ». Mignotte et Dignonnet furent, paraît-il, du nombre.

Dans la Manche, les désordres continuent, mais l'Orne et le Calvados sont calmes.

Dans le même temps, les soumissions se succèdent : Le 18 janvier : d'Autichamp — le 20 : Châtillon et ses officiers dont d'Andigné, de Montardas, Pallierne, Turpin de Crissé, de Kainlis etc. et à la même époque : Suzannet.

Le 1^{er} février : La Prévalaye — le 4, à Angers : Bourmont, puis Chappedelaine, un de ses lieutenant, malgré une victoire remportée, par ce dernier, sur les Bleus près de Foulletourte (Sarthe) le 24 janvier.

C'est bientôt le tour des chefs bretons : Pontbriand, près de Dinan le 13 février, puis du Boisguy, son beau-frère qui, vainqueur à Saint-James (Manche) le 23 janvier mais écrasé le lendemain, alors qu'il n'a plus de munitions, à Parigné près de Fougères, ne peut que s'incliner.

Enfin, Cadoudal, le terrible Georges, le 12 février.

Frotté reste donc seul à lutter. Les Chouans sont alors maîtres de l'Orne, parcourant le pays d'Auge et cernant Argentan.

Le 5 janvier 1800, 300 Chouans, en représailles, car l'un des leurs a été tué par un coup de feu parti de la Maison Commune du Sap, fusillèrent 8 personnes et brûlent les maisons des patriotes. Il est utile de préciser que Frotté ne se trouve pas parmi eux.

La légion du Perche, de son côté, pillant et détruisant, arrive jusqu'à Nogent-le-Rotrou sans chercher à pénétrer dans la ville (8 janvier) puis se livre, avec les troupes républicaines qui la poursuivent, à d'extraordinaires « chassés-croisés ». Le général Merle la met en fuite, le 14 janvier à Mauves.

Les 19 et 21 janvier, des Chouans de la même légion, en uniforme gris et bien armés, prennent Bel-

lesme et s'y livrent au pillage malgré plusieurs attaques des Bleus. Ils occupent ensuite Longny, la Ferté-Vidame (22-23 janvier), puis, à nouveau, Longny (25 janvier) et Tourouvre, le 26. Ils perdent 30 hommes près du Mesle, gagnent Essai, puis ils s'enfoncent dans la forêt d'Ecouves au milieu des arbres et des fourrés épais.

A Fontenay-les-Louvets, ils sont battus par Guidal et anéantis à Saint-Christophe. La légion du Perche n'existe plus.

**

Le 14 janvier, d'autres Chouans menacent Alençon mais ne l'attaquent pas, malgré l'absence de la garnison.

Les Chouans, qui s'étaient tristement distingués au Sap, envahissent Vimoutiers le 17 janvier, à 5 heures du soir, et y sont bien reçus.

Le 20 janvier, à midi, Gacé, près de cette dernière ville, est occupée jusqu'à la nuit par les Chouans qui ne se livrent à aucun sévice.

**

Le 18 janvier, Frotté, qui songe à reprendre les armes, rappelle Bruslart retourné en Angleterre, dans l'intervalle. En attendant, il cherche à rassembler le plus d'hommes possible.

Chez les Républicains, les rumeurs les plus invraisemblables circulent : on affirme que Commarque, cantonné au château de Flers, est entouré de 80 Russes, de Russes incontestablement, puisqu'ils sont barbus à souhait. D'autres prétendent que les barbes sont fausses ! Une chose est certaine : Commarque et ses « Russes » doivent évacuer Flers où le général Gardanne s'installe quelques jours. A son départ et sur son ordre, on met le feu au château dont l'intérieur est complètement détruit. Gardanne recherche Frotté en forêt des Andai-

nes et divise ses 3 000 hommes en 3 colonnes sous le commandement respectif des généraux Avril, Milhaud et Bribes. C'est ce dernier que Frotté rencontre près de la petite rivière de la Courbe, en pleine forêt. Le chef royaliste a, lui-même divisé sa troupe en trois colonnes : A droite, la division de Saint-Jean (chefs : Monceaux et Moulin); à gauche, celle de Flers; au centre, celle d'Ambrières (Saint-Paul et Hauteville jeune). Frotté est en avant avec son Etat-Major et 60 cavaliers.

Bribes recule sur Magny en abandonnant une partie de ses hommes et se retranche dans l'église. Le combat s'engage. Un renfort républicain arrive et fait reculer les Royalistes qui contre-attaquent près du pont de la Courbe. Les Républicains postés dans les clos du village de Cossé s'accrochent. Malgré de furieux corps à corps, les lignes républicaines sont rompues par deux officiers, Papouin et Cavalier (Casimir), premier aide de camp de Frotté. D'Hauteville, au premier rang des combattants, a son cheval tué sous lui (109). La nuit tombante permet aux Bleus de se replier en bon ordre.

Dans la Manche, les Chouans, aussi, ont repris les armes avec des alternatives de succès et d'échecs : échecs devant Saint-James, le 16 janvier et le 20 janvier; demi-échec à Barenton le 23.

Succès des frères de Boisguy sur le général Dumoulin et le 25 janvier prise de Saint-James. Dumoulin prend bientôt sa revanche sur Boisguy aux Tombettes, près de Parigné (Ille-et-Vilaine).

**

Commarque, qui ne se trouvait pas à Cossé au cours du dernier combat de Frotté, rencontre avec 400 hommes, le 4 février, près du Ménil — Gondouin (Orne)

(109) Le cheval de Bribes, pris par un chouan, fut acheté par Frotté pour le donner à d'Hauteville qui n'en avait plus.

Chambarlhac dont les forces sont très supérieures en nombre. L'escarmouche n'est pas poussée à fond et ne donne aucun résultat. Le chef royaliste manque d'être pris par le même adversaire, au château de la Chau, dans la nuit du 4 au 5. Il se sauve, à peine vêtu, abandonnant son cheval, ses papiers, ses armes et sa croix de Saint-Louis.

Frotté, accablé par les soumissions de Bourmont et de Cadoudal, abandonné par quelques officiers et par de nombreux hommes, garde encore l'espoir d'un débarquement. Il écrit à son père, de Chanu, le 3 février, pour le rassurer sur son sort et conclut sa lettre ainsi : « quelque chose qui arrive, le débarquement nous tirera glorieusement d'affaire ».

Quelle Foi, mais aussi quelles illusions !

SOUSSION DE FROTTE

Bonaparte, furieux de voir que Frotté échappe aux recherches, repousse ses offres et brave ses menaces, multiplie les invectives dans ses lettres ; qu'on en juge par ces extraits :

« Il faut à tout prix que la guerre soit finie dans la première décade de Ventose (fin février) ».

« La terreur et la mort doivent être mises à l'ordre du jour » — « Frotté est un misérable et un brigand ».

« C'est sa mort, son anéantissement, sa destruction que j'exige ».

et, encore :

« Tachez d'avoir dans vos mains le baron de Commarque, commandant la première division ; le chevalier de Monceaux, commandant la seconde division ; le nommé Lavi du Bois, commandant la troisième

division ; (110) d'Hauteville, Mémecourt (dit Fortunat), Picot, Ruais, Hugon, des Essarts.

Mettez des colonnes à la poursuite de tous ces brigands. Vous pouvez promettre mille louis à ceux qui tueront ou prendront Frotté, et cent pour chacun des individus ci-dessus nommés ».

(lettre de Bonaparte au général Gardanne, datée du 11 février)

Mais Frotté vient de se résigner à traiter. Que pouvait-il faire d'autre, face à près de 60 000 Républicains acharnés à sa perte ?

Il sait très bien, cependant, le péril qu'il court :

« O mon tendre père et mon meilleur ami, écrit-il à son père, si je péris, ne me regrettez pas ; je n'ai rien à me reprocher » (6 février 1800).

Le 8, il écrit à Hédouville pour le prévenir de ses intentions de se soumettre ainsi qu'à Guidal et à Avril.

Il donne l'ordre à Commarque et à ses autres divisionnaires d'arrêter les hostilités.

Nous ne savons rien des réponses d'Hédouville et de Guidal. N'oublions pas que le commandant en chef de l'armée de l'Ouest (ex-armée d'Angleterre) est Brune et que Guidal est maintenant sous les ordres de Chambarlhac. Cependant, Hédouville, Avril qui assure l'intérim de Gardanne à la tête de la 14^e division, et Chambarlhac tombent d'accord pour accueillir la soumission de Frotté et en discuter les conditions. « Il ne doit pas obtenir de meilleures conditions que Georges (Cadoudal) » avait déclaré Hédouville.

Le 11 février, Frotté écrit à son ami Commarque sans se plaindre mais en précisant qu'il ne cédera jamais sur un point : « Donner l'ordre à ses hommes de rendre leurs armes ».

(110) Il s'agit de « L'Air du Bois » et non de « Lavi du Bois ».

Chambarlhac, sans qu'il ait reçu le moindre ordre, « exige le dépôt préalable des armes », tout en laissant au premier consul et à Lefèbvre (III) « le soin de régler les conditions définitives de la soumission ».

ARRESTATION ET MORT DE FROTTÉ

C'est dans la nuit du 15 au 16 février que sont attendus, à Alençon, où doit se tenir la conférence, Frotté et ses compagnons, munis de sauf-conduits.

Précisons, toutefois, que cette conférence avait été préparée, dans cette même ville, par Commarque, d'Hugon et du Verdun qui venaient d'y rencontrer les chefs républicains.

Le mercredi 12 février, Frotté a écrit à d'Hugon. Nous tenons à publier, in-extenso, cette lettre car elle sera leur arrêt de mort ou plutôt le prétexte que l'on utilisera pour le condamner lui et ses compagnons :

« Je n'ai pas encore de nouvelles d'Angers j'attends toutes les minutes Saint-Florent (II2). Je ne vois que trop que j'ai prévu juste ; nos perfides et insolents ennemis nous traiteront peut-être plus durement que les autres, parce que nous sommes les derniers. N'importe, il faut bien souscrire à tout, mais jamais au désarmement, cependant du moins, ce ne sera jamais par mon ordre pour tâcher de le prévenir, faites provisoirement prendre les fusils de toutes les recrues et autres soldats peu sûrs, et mettez-les en magasin.

Faites-en dire autant à Lebrun de ma part. Notre situation est bien critique mais il faut espérer qu'elle

(111) Lefèbvre était commandant de la division de Paris.

(112) Frotté avait envoyé Saint-Florent auprès du général Hédouville.

ne durera pas; notre tour viendra : O mon cher d'Hugon, que j'ai de chagrins, jamais mon cœur n'éprouva plus d'amertume ! Que ne puis-je réunir sur ma tête toute la haine de nos ennemis pour nous tous ! j'en serais plus satisfait; du moins je prendrai sur moi le plus que je pourrai pour alléger les autres.

Envoyez-moi de suite un exprès, pour attendre mes ordres et me donner les renseignements de ce qui se passe dans votre canton. Mille amitiés à Commarque : pour Dieu ! engagez tous nos amis à patienter; je conçois qu'ils sont inquiets; mais moi je ne suis pas tranquille ».

L. de F.

Cette lettre, dont j'ai sous les yeux le fac-simile, sera trouvée sur d'Hugon, au moment de son arrestation, et publiée dans le « Moniteur » du 18 février avec une note préliminaire du général Lefèbvre — la voici :

« La lettre qui suit, trouvée sur d'Hugon, et écrite pendant que Frotté demandait à rendre les armes, fera connaître la foi de ces brigands ».

Lefèbvre fait preuve, ici, de la mauvaise foi la plus évidente. Où le futur maréchal de l'Empire a-t-il pu voir que Frotté « demandait à rendre les armes » ? Le chef royaliste avait, au contraire, prévenu Hédouville que jamais il ne demanderait à ses hommes de remettre leurs armes mais qu'il acceptait de traiter.

Revenons quelques jours en arrière :

Le 13 février, arrivée de Saint-Florent qui rapporte, d'Angers, les fins de non recevoir opposées à la soumission de Frotté.

Le lendemain 14, entrevue que nous venons de signaler entre les trois envoyés royalistes, Guidal et Chambarlhac. Ce dernier fut, paraît-il, « âpre et grossier ». On y discute des conditions de la pacification mais un certain nombre de désaccords surgissant, Chambarlhac tranche :

« Ces difficultés ne peuvent être aplanies que par

votre chef. Faites-le venir. Il sera reçu comme vous l'êtes vous-mêmes... Voici un sauf-conduit pour vous et pour lui».

Frotté, qui a trois jours pour se présenter, se trouve alors près de Bagnoles. Les 3 émissaires s'y précipitent! Prévenu, le chef normand ne partage pas l'optimisme de du Verdun. « Ils m'auront! » lui dit-il.

Bien entendu, comme ses amis ont engagé leur parole et la sienne, il ne se dérobera pas, il partira.

Avant de quitter les rochers de Bagnoles, il écrit, sur son genou, à Bruslart, en lui faisant part de ses pressentiments. Voici le texte de cette lettre datée du 15 février, véritable testament :

« Mon cœur est navré, mon cher chevalier, je pars pour Alençon et fais une démarche que la nécessité seule peut justifier. Quelle que chose qui arrive et malgré les prétentions de Chambarlhac, on ne me verra point rendre les armes. Je dois éviter au pays, dont Sa Majesté m'a fait l'honneur de me confier le commandement, les maux incalculables qu'entraînerait une plus longue résistance. L'humanité réclame le comble du dévouement mais jamais je n'aurai l'attitude suppliante vis-à-vis d'un ennemi qui ne peut me refuser son estime jamais je ne rendrai les armes. Telles sont les instructions à Commarque et d'Hugon que j'ai fait partir hier. En proposant des ouvertures pour arriver, comme les autres, à une triste pacification, mon devoir sera, je crois, rempli. Je sais qu'étant le dernier, on peut me préparer un sort plus rigoureux. Je me repose alors sur mon sauf-conduit. Quels cruels pressentiments m'agitent! que va devenir ce pays, livré à des hommes qui croiront le tenir du droit de conquête? Ah! puissent tous les maux que je vois d'avance l'accabler, se diriger sur moi! Quelle cruelle campagne! Pourquoi sitôt avoir pris les armes? Pourquoi les avoir déposées?

A quatre heures, je serai à cheval avec du Verdun

et Casimir (Cavalier) ; Commarque et d'Hugon sont en avant. Si je reviens de cette entrevue, après-demain, à deux heures, je serai ici. Du Verdun a une confiance que je suis loin de partager. Il a vu les généraux hier à Alençon. Guidal se comporte bien; l'autre est âpre et grossier. J'ai un sauf-conduit signé des deux. Auguste reste pour répondre aux paquets qui arrivent sans cesse. Adieu, mon bon ami.

L. de Frotté.

P.S. Si je ne reviens pas de ce fatal voyage, par votre emploi, vous devez déjà me remplacer. De plus, je vous enjoins de prendre le commandement jusqu'à ce que Sa Majesté en ait autrement ordonné ».

A tous ses compagnons, il fait ses adieux. A Moulin, il fait cette ultime déclaration d'homme libre :

« Je ne m'abuse pas, mon cher Michelot, je sais que je vais à la mort; mais je me sacrifie de bon cœur pour le salut d'un pays et d'une armée qui me furent toujours chers et pour lesquels il m'est précieux de verser mon sang. Adieu, mon ami, sois heureux; souviens-toi du pauvre Frotté. Je te recommande mes braves et malheureux compagnons d'armes ».

Immédiatement après, il monte à cheval...

Il semble qu'au relais de Saint-Denis-sur-Sarthon, à 11 km d'Alençon, ils aient été prévenus du danger qu'ils couraient. Ils prennent des chevaux de poste. Le postillon, vraisemblablement un Chouan, aurait refusé de continuer, les suppliant de retourner d'où ils venaient. La parole était donnée, ils l'obligèrent à continuer. « Il semblait que les pierres mêmes du chemin se levassent pour les mettre en garde ».

Comme Charette, à qui il ressemble par plus d'un point, Frotté sait qu'il va à la mort!

A 10 heures du soir, ils font leur entrée à Alençon. Les postes sont doublés. Ils donnent le mot de passe,

présentent les sauf-conduits. On les laisse passer. ILS SONT PARFAITEMENT EN REGLE !

Descendus à l'hôtel de Bretagne, les Royalistes se rendent, peu de temps après, LIBREMENT, chez Guidal, 10, rue du Cygne. (Ce n'est pas sans une profonde émotion que je me suis arrêté, à plusieurs reprises, dans cette petite rue calme et paisible, qui n'a pas dû tellement changer).

La maison est remplie de grenadiers, une soixantaine probablement, soigneusement dissimulés dans les recoins.

Frotté est reçu, seul, par Guidal, avec qui il discute cordialement, arrivant même à se mettre d'accord rapidement sur bien des points. Pendant ce temps, ses compagnons, dans une pièce voisine, se sont étendus sur des matelas jetés à même le sol. Brusquement, vers minuit moins le quart, Guidal, d'un ton sec, pose comme ULTIMATUM à Frotté la remise exigée par le Gouvernement de 3 000 fusils en plus de ceux dont ses hommes sont armés et de deux canons (113).

Frotté proteste doucement mais fermement : « Je ne possède point de dépôt d'armes secret, mon général ! » Guidal se radoucit :

« Personnellement votre parole me suffit, mais cette question est très grave et je dois en parler à mon collègue Chambarlhac (114). Attendez-moi, je vais le voir et nous reviendrons ensemble ».

Frotté, resté seul, s'assied devant la cheminée et réfléchit, la tête entre les mains.

Lorsque minuit sonne, la porte, violemment ouverte, laisse entrer un officier et des grenadiers. Frotté n'a que le temps de briser, d'un coup précis, la pointe de son sabre contre la muraille, avant d'être ceinturé. Un vacarme lui apprend aussitôt que ses officiers ont subi le même sort.

(113) Jamais Frotté ne posséda un seul canon !

(114) Chambarlhac était logé rue du Bercail, en face du Tribunal du Commerce.

Aux protestations indignées des Royalistes, une seule réponse : « Il est plus de minuit, LES DELAIS DE L'ARMISTICE SONT EXPIRES ». Guidal et Chambarlhac se sont bien gardés d'apparaître !

Les prisonniers sont fouillés brutalement. On leur enlève armes, argent et papiers (115). La fouille terminée, ou expédiée, à vive allure, un courrier vers Paris, pour annoncer l'arrestation.

Les prisonniers passeront le reste de la nuit, au directoire du département, sur de la paille et des matelas que quelques âmes charitables se sont empressées de fournir. Le lendemain, à 5 heures du matin, réveil et départ deux heures plus tard pour Verneuil. 1 800 hommes, Chambarlhac en personne, Bisson, chef de la 43^e demi-brigade, Chesnel, capitaine d'artillerie, et bien d'autres officiers accompagnent les prisonniers ainsi qu'un peloton de gendarmes d'Alençon. Chambarlhac se trouve seul avec Frotté dans une berline.

Il n'est nullement prouvé que les Chouans essayèrent de les délivrer. Un fait est certain : ils ne purent s'approcher de l'escorte beaucoup trop importante.

On couche à Mortagne, à mi-chemin de Verneuil et l'on arrive le lendemain (matinée du 17 février) dans cette dernière ville.

A Verneuil, au moment de l'arrivée du convoi, Laborde, aide de camp de Lefèbvre, vient de descendre de voiture avec l'ordre de faire juger immédiatement les prisonniers par une commission militaire. Prétexte : « CE SONT DES EMIGRES ».

Les prisonniers, qui n'ont plus guère d'illusions, sont logés dans une demeure située à l'angle de la place de la Madeleine et de la rue des Bouchers, tout près de la Mairie (116).

(115) Dont la fameuse lettre de Frotté à d'Hugon.

(116) L'ancienne mairie.

Le Conseil se réunit bientôt au district, sis entre la place et la rue de la Madeleine. En voici sa composition :

- 1° Soulez, maréchal des logis au 5° régiment de dragons;
- 2° Culhat, sous-lieutenant au 2° bataillon de la 43° demi-brigade;
- 3° Touzet, lieutenant au 2° bataillon de la 96° demi-brigade;
- 4° Domanget, capitaine au 5° régiment de dragons;
- 5° Moulins, chef du 2° bataillon de la 96° demi-brigade.

Tous, à l'exception du capitaine rapporteur, appartiennent à la garnison de Verneuil.

Il apparaît maintenant presque certain que Louis Bonaparte, colonel du 5° régiment de dragons, a refusé de présider le Conseil de Guerre. A Lefèbre, il le fit en ces termes :

« Je ne suis soldat que depuis bien peu d'années, mais j'en sais assez sur l'honneur militaire pour ne pas compromettre mon nom dans une pareille iniquité ».

Ce refus et ces paroles l'honorent grandement et il était juste de l'écrire ici.

Le Conseil de Guerre se réunit le matin du 18 février. On n'entendit NI TEMOINS, NI DEFENSEURS. Durant la séance, trois courriers apportèrent des ordres de Paris dont on ignore encore le contenu. Ce n'était, évidemment, ni la grâce, ni un quelconque sursis, le jugement étant connu à l'avance. Les accusés firent preuve d'une grande dignité, « aucun ne cherchant à séparer sa cause de celles de ses compagnons ».

A ceux qui prétendent que Bonaparte ne fut pour rien dans le guet-apens tendu à Frotté, je répondrai qu'il était connu et approuvé par lui, sinon expressément ordonné. La meilleure preuve en est la lettre qu'il envoya, le jour même du jugement, à Brune :

« Frotté a été pris avec tout son Etat-Major. Dans le moment actuel, il doit être fusillé ».

Il est difficile d'être plus explicite!

Pendant que le Tribunal délibère, Frotté est sorti de son mutisme dû à une extrême fatigue bien compréhensible : il demande une bouteille de vin et sept verres.

Les ayant remplis, il se retourne vers ses compagnons, leur fait signe de se taire, lève son verre et d'une voix que l'émotion rend plus rauque encore : « Messieurs, au Roi ! » et les six officiers, de répondre d'une seule voix : « Au Roi ! »

Il semble probable qu'ils brisèrent ensuite les verres, à la façon des anciens preux, pour qu'aucun autre toast ne les profanât désormais.

On imagine quelle dut être la réaction de la foule, groupée autour de la salle, en entendant ce toast suprême!

Ils furent condamnés à mort. Le jugement a disparu, et l'on comprend pourquoi car il s'agissait d'un véritable assassinat, à l'exception d'un seul extrait que voici :

« Contre le nommé Florent Martin Hudeline d'Auricourt, (117) âgé de 35 ans et demi, né à Château-Gontier, département de la Mayenne, ex-aide de camp de l'armée royale; lequel a été condamné à la peine de mort comme convaincu d'intelligences avec M. de Frotté, général des troupes rebelles. Le jugement a été mis à exécution ledit jour 29 pluviose An VIII.

Signés à l'original... (suivent les signatures, grades, des membres du Conseil de Guerre).

Pour copie conforme :

L'officier de la 43° demi-brigade, ayant fait les fonctions de secrétaire de la commission militaire.

signé : d'Hanzau.

A Alençon, le 5 thermidor, an IX républicain ».

Le jugement à peine rendu, les 7 condamnés, Frotté, Commarque, d'Hugon, du Verdun de Lamberville, (118) Cavalier, Saint-Florent, Pascal Sechiuroli, (119) sont conduits au lieu de l'exécution. Les fenêtres sont fermées sur leur passage, la ville entière est en deuil. Il est 5 heures du soir. L'emplacement choisi est un champ découvert, près de la ville — une sorte de tertre est préparé.

L'escorte, tambours en tête, qui entoure les condamnés est importante. Plusieurs officiers ont courageusement refusé d'en faire partie (120).

La musique qui alterne avec les tambours joue le « ça ira ». Frotté perd le pas et son oncle du Verdun lui en fait la remarque :

« C'est vrai, mon ami, répond en souriant le général, mais je le reprend et je ne le perdrai plus. C'est d'eux ce mauvais air qui en est cause! »

Les voici sur le lieu de l'exécution; ils refusent tous qu'on leur bande les yeux, se tiennent par la main sur une ligne et crient, une dernière fois : « Vive le Roi! »

La fusillade les abat; Frotté tombant le premier et les entraînant tous dans sa chute.

Tous ne sont pas morts, on les achève sur le sol. Les cadavres, on ne sait trop pourquoi, restèrent exposés jusqu'à la nuit. Quelques personnes purent ainsi emporter des reliques : mèches de cheveux, morceaux de vêtements... leurs corps furent ensuite jetés dans une fosse commune du cimetière.

La dernière fois que je me suis rendu en pèlerinage sur le lieu de l'exécution du chef de la chouannerie normande, j'ai été douloureusement surpris de l'abandon dans lequel il se trouvait. Le buisson de lilas et d'aubé-

(118) L'un des rares protestants ayant participé à la chouannerie.

(119) Simple sergent avant la révolution.

(120) Les deux fils du consul Lebrun sont parmi ces hommes dignes d'estime.

pine encadré de 4 bornes marquant l'endroit exact (121) est fidèlement respecté, mais le champ qui l'entoure est en friche. Quel médiocre décor et quelle impression de désolation! Pourquoi ne pas essayer de dresser un monument dans ce « clos Frotté »?

Heureusement, pour perpétuer leur souvenir, l'on peut voir dans l'église de la Madeleine à Verneuil, contre le mur de gauche de la chapelle du Saint-Sépulcre, un très beau bas-relief de marbre blanc dû à David d'Angers et érigé en 1827.

Ce bas-relief représente Frotté et ses compagnons. Sur le socle de marbre noir se trouve l'inscription suivante :

« Les officiers et soldats de l'Ancienne Armée Catholique et Royale de Basse-Normandie à leur général, le comte de Frotté, et à leurs six compagnons d'armes morts avec lui pour la cause royale ».

Les ossements des condamnés, mais sont-ce bien les leurs, furent réunis dans une urne que l'on encastra dans le mur du pourtour du chœur de l'église.

Telle fut la mort du chef de la chouannerie normande.

« Charette et Stofflet, a écrit L. de la Sicotière, étaient eux aussi, tombés sous les balles d'un peloton d'exécution; mais, du moins, ils subissaient les lois impitoyables du temps : ils avaient été pris les armes à la main, en se défendant; Georges devait être arrêté en flagrant délit de conspiration — Frotté, lui, ne fut pas fait prisonnier; il tomba dans un guet-apens, en venant traiter de sa soumission, au mépris de la parole donnée, et victime d'une trahison dont celui-là même qui devait en profiter, et qui l'avait sans doute ordonné, a flétri l'indignité. Cette violation du droit des gens, ce simulacre de jugement, sans témoins, ni défenseurs, cette consommation hâtive et sanglante du forfait, préludent à l'affaire du duc d'Enghien ».

(121) Près de la voie de chemin de fer Paris-Granville, c'est à droite, juste après le passage à niveau de la route d'Evreux.

Décapitée par la mort de son chef, la chouannerie normande va très vite se désagréger. Les arrestations successives de quelques chefs, la soumission de certains autres, ne tardent pas à en sonner le glas. Bruslart, successeur de Frotté, se soumettra vers le 10 mars, et après un séjour à Paris, passera en Angleterre (fin juillet) où il sera nommé maréchal de camp. Moulin sera amnistié. Une amnistie générale interviendra, du reste, le 13 août 1800.

PARIS - NOTRE-DAME-de-MONTS (VENDEE)

1959-62.

APPENDICES

LES CHOUANS - ORIGINE DE CE NOM

Il semble bien que le nom de « chouans » vienne des quatre frères Cottereau dits « chouan », sobriquet porté héréditairement dans leur famille. (L'acte de baptême de Jean en fait foi).

Que le cri de la chouette adopté entre eux comme signe de reconnaissance ait contribué à faire appliquer ce nom à leurs camarades, cela ne fait aucun doute, mais le point de départ est leur sobriquet. Dans l'Ouest, le terme de « chouan » désigne exclusivement l'insurgé breton, normand ou mainiau.

NOMS DE GUERRE

Celui de Frotté, Blondel avait été choisi par allusion à la fidélité légendaire du troubadour de Richard.

Aucune signification précise pour ceux de Gérard, Gabriel Varon, Paul, donnés à Ruays, d'Olliamson, Bourmont. Certains chouans avaient pris leur prénom pour nom de guerre : ainsi, Alexandre pour Billard, Henri pour Saint-Paul, Michel ou Michelot pour Moulin, Robert pour Le Prévost de La Molissonnière.

Voici quelques autres origines :

Noms d'anciens régiments : Aunis, Artois, Berry, La Feuille, Navarre, la Couronne, le Carabinier...

Lieux d'origine : Picard, le Nantais...

Noms de plantes ou de fleurs : la Violette, la Rose, Fleur d'Epine, les Choux, Branche d'Or, Brin de Jonc...

Noms célèbres : Salmanazar, Gédéon, César, Alexandre, Tamerlan, Tancrede, Bayard, Turenne, Jean Bart, Dumouriez, Lafayette, La Rochejaquelein, Charette...

Particularités personnelles : Le Gros, l'Aimable, Constant, Sincère, Voltige, Coquelicot, l'Intrépide, Cartouche, Dos de Navire, la Grimace, le Terrible, Tête Carrée...

Empreintes de la Chouannerie et du Bivouac : Perce-Pataud, Brise-Bleu, Galope-la-Frime, Happe-Galette, Saute-Lard, Pot-à-crème, Court-aux-Bleus, la Giberne, Royal Carnage, Brise-Barrière...

Vocabulaire des anciens troupiers : Va-de-Bon Cœur, la Terreur, Fend-L'Air, Danse à l'Ombre, Sans Peur, Monte à l'Assaut, Marche à Feu, Vit-sans soins, Francœur, Cœur de Jolie, Brasdefer, Frappe d'Abord, Le Vengeur, Joli-Cœur, Moustache, la Jolie, Sans-Quartier, Sans-Souci, la Jeunesse, Pas-Perdu, Tranche-Montagne, Brave la Mort, Brin d'Amour, Chante en Hiver, Sabre-Tout, Vif-Argent, Cœur de Lion...

Sans signification : Ferdy, Sotano, Tata, Bellavidès, Casimir, Petrowitz, Paratowski, Dalfero, Griffon, Vivien, Fortunat, Péritel, Cro-cro, Château de Dieu, Pipi...

Signification (trop !) précise : Bois de Bûcher, Fripon, Voleur...

IMPRESSIONS

Les chouans ne possédaient pas d'imprimerie à eux. C'est en Angleterre que furent exécutés les proclamations, les brevets, les en-têtes de lettres...

CACHETS

1° Armes royales de France ;

2° Armes royales de France avec deux chouettes pour supports.

ASSIGNATS

Nombreux faux assignats apportés par l'expédition de Quiberon et qu'il était difficile de différencier des vrais. Pas de fabrication locale — seule, la Bretagne aura son papier-monnaie à en-tête de « L'Armée Catholique et Royale » et à effigie de Louis XVII.

OBJETS DIVERS

Gros bâtons creux dans lesquels on renfermait des piles de louis d'or simples ou doubles.

CACHETTES

Souterrains très peu nombreux — nombreuses cachettes individuelles, tonneaux enfoncés en terre et recouverts de planches garnies de gazon (« bouteilles ») — Grottes et galeries creusées dans la pierre tendre — Arbres creux — Cavernes.

La plus belle cachette souterraine, en Normandie, est la chapelle Sainte-Marguerite, près de Breteuil-sur-Iton. En Bretagne, ce sont les celliers de Landéan, près de Fougères.

SOUVENIRS CHOUANS A PARIS

La Bretagne et la Normandie n'ont pas le monopole exclusif des souvenirs et des vestiges de la chouannerie. Il en est de nombreux éparpillés à Paris et il nous a paru intéressant de constituer un petit « itinéraire chouan », promenade fort agréable pour le flâneur qui dispose d'un après-midi.

L'itinéraire que nous proposons n'a nullement la prétention d'être exhaustif ; il nous conduira dans quelques-uns des lieux qui furent le théâtre des moments tragiques ou héroïques que connurent à Paris les plus célèbres de nos Chouans bretons et normands.

C'est par la rue Saint-Dominique que nous commencerons

ce pèlerinage. Au n° 74, on peut voir une vieille maison aisément reconnaissable, aux curieuses mansardes de son toit. Brusliart, adjudant major de Frotté, mourut dans cette demeure le 10 décembre 1829. Ce Chouan redoutable avait été gouverneur militaire de la Corse et chargé de la surveillance de l'île d'Elbe au moment où Napoléon y était détenu. L'empereur en avait conçu une vive colère car il détestait Brusliart dont l'audace était légendaire. Par l'esplanade des Invalides et la rue de Bellechasse, dirigeons maintenant nos pas vers la rue du Bac. Au n° 98, à l'angle de la rue de Varenne, se trouvait, à la place de l'actuel marchand de couleurs, le cabaret de « La Cloche d'Or », puis des « Deux Anges ». Ce débit de boissons était un des principaux repaires de Chouans, véritable entrepôt et terminus d'étape, d'où ils gagnaient les différentes caches qui leur étaient assignées. Fichergu y passa sa première nuit parisienne, les héros de Tournebut s'y arrêtèrent et Cadoudal y habita en 1804 alors qu'il préparait sa conspiration contre le Premier Consul.

N'abandonnons pas cette rue du Bac si riche en souvenirs, allons vers la Seine : A l'entrée de la rue du Bac, en face du Pont-Royal, se trouvait un restaurant où, le 17 fructidor (3 septembre 1797), Frotté et les chefs royalistes d'une part, Augereau et son état-major de l'autre, dînèrent sans se savoir si près les uns des autres.

Nous gagnerons ensuite la rue du Four, Notons incidemment que cette rue doit son nom au four, propriété de l'Abbaye, où, au Moyen-Age, les habitants du Bourg Saint-Germain étaient tenus d'aller faire cuire leur pain sous peine d'amende. A la hauteur du n° 29, elle est coupée par la rue des Canettes (ancienne rue St-Sulpice) qui doit son nom actuel à l'enseigne du n° 18 représentant dans un médaillon de style rocaille, quatre canes nageant sur un étang. A l'angle des rues du Four et des Canettes, se trouvait « La Reine des Fleurs », parfumerie de l'ardent royaliste Caron dont Balzac, affirme G. Lenôtre, fit le César Biroteau de sa fameuse « Comédie Humaine ». Le parfumeur disposait d'une merveilleuse cache aménagée derrière le grand tableau enseigne qui surplombait la rue. Parmi ses plus célèbres « habitants », nous citerons Frotté et Hyde de Neuville ; ce dernier, intrépide courrier, y séjourna 8 mois consécutifs, à deux reprises.

Par le boulevard St-Germain, gagnons le carrefour de l'Odéon en prenant soin de nous arrêter quelques instants devant les n° 40 et 42 de la rue de Bucl. En cet endroit, s'élevait la maison dite du « Paon » qui servit de cachette aux complices de Cadoudal. Actuellement, on y voit une maison de location de vêtements, « Au Cor de Chasse ».

C'est par le rappel d'un douloureux souvenir que nous terminerons cet itinéraire chouan à Paris : l'angle des rues Monsieur-le-Prince et Antoine Dubois. C'est là que, le 9 mars 1804, Georges Cadoudal fut arrêté par les policiers de Bonaparte. Le célèbre Chouan se rendait alors chez Caron...

INSTRUCTION
DU GENERAL HOICHE
POUR LES TROUPES EMPLOYEES A COMBATTRE
LES CHOUANS (1795)

Le Général en Chef des Armées des côtes de Brest et de Cherbourg, convaincu que si les troupes républicaines n'ont pas toujours eu, sur les féroces assassins qui désolent ces contrées, les succès que doivent leur assurer leur valeur et la cause pour laquelle ils combattent, c'est par l'ignorance de la méthode qu'elles doivent employer pour les attaquer, a jugé nécessaire de leur en développer les principes dans une Instruction claire et précise rédigée à cet effet.

Il en confie l'exécution à la surveillance des Généraux et des officiers d'Etat-major, qu'il rend responsables de tous les malheurs qui résulteraient de leur insouciance à cet égard ; au zèle et à la sollicitude de tous les Chefs et officiers des Corps, qui ne doivent négliger rien de ce qui tend à épargner le sang de leurs compagnons d'armes ; enfin au patriotisme des militaires de tout grade, qui saisiront sans doute avec transport les moyens de détruire de vils brigands, pour voler ensuite aux frontières contre des ennemis plus dignes de leur courage.

Mais en jurant une guerre à mort aux scélérats qui refusent de profiter de l'amnistie que la Convention Nationale leur a accordée, les troupes républicaines respecteront l'asile et les propriétés des paisibles habitants des campagnes. Si quelques-uns d'entre eux sont égarés par les chefs des brigands, c'est en leur donnant tous les gages de la fraternité que nous les désabuserons et que nous leur apprendrons à faire la distinction des Républicains, d'avec les infâmes qui préfèrent aux devoirs de citoyens l'horrible métier de voleurs et d'assassins.

PRINCIPE GENERAL

L'expérience a appris que la manière de combattre avec succès les Chouans, qui s'éparpillent toujours en attaquant, est de donner au front des troupes qui leur sont opposées le plus d'étendue possible.

En conséquence, tout bataillon ou détachement qui se mettra en marche pour une expédition quelconque sera formée sur deux rangs ; et, pour donner aux troupes l'habitude de cette formation, elles n'en auront jamais d'autre, même lorsqu'elles s'exerceront.

DES ESCORTES

Tout commandement de détachement, quelle que soit sa destination, visitera toujours, avant de se mettre en marche, les armes des hommes qui le composent. Il aura soin que les fusils soient chargés, garnis de bonnes pierres, bien amorcés, et les gibernes munies de cartouches.

De quelque force que soit son détachement, il le fera toujours marcher avec les plus grandes précautions, avec une avant-garde, une arrière-garde et des éclaireurs sur les flancs.

L'avant-garde composée de 4, 6 ou 8 hommes, suivant la force du détachement, ne le précédera jamais plus de 300 pas. Elle sera commandée, autant qu'il sera possible, par un sous-officier, qui ne permettra sous aucun prétexte à ceux qui la composent de s'arrêter dans aucune maison ou de s'écarter.

Elle redoublera de précautions en passant dans les villages et dans les pays couverts, elle observera de ne jamais entrer dans les chemins creux, mais elle passera sur les côtés dans les pièces de terre.

Les hommes détachés sur les flancs pour couvrir et éclairer la marche, seront du quart du détachement.

Ils se porteront plus ou moins loin du corps du détachement, selon la nature du pays qu'ils auront à parcourir ; ils observeront cependant de ne pas s'en écarter à plus de 200 à 300 pas, afin de ne pas se laisser couper et d'être à portée de le rejoindre au premier signal.

Si, malgré ces précautions, un d'eux se trouvait coupé par l'ennemi et séparé de sa troupe, et qu'il lui fut impossible de la rejoindre, il tâchera de s'échapper et ne se rendra jamais prisonnier. Les éclaireurs fouilleront soigneusement le terrain qui est entre eux et le corps du détachement, et de manière à découvrir tout ce qui pourrait y être embusqué : ils redoubleront surtout de vigilance dans les chemins creux et les endroits couverts et coupés de fossés ou de haies.

Pour fouiller un ravin, un bois, un village, ils n'y entreront que les uns après les autres, mais en se suivant et sans se perdre de vue. Ils régleront leurs mouvements sur ceux du détachement, observant d'être toujours à peu près à sa hauteur et plutôt en avant qu'en arrière.

Les éclaireurs de chaque aile du détachement seront commandés, autant que faire se pourra, par un sous-officier, qui sera chargé de les diriger.

L'arrière-garde sera de même force que l'avant-garde, et suivra le détachement à 200 pas. Elle s'arrêtera et se détournera de temps en temps et surtout quand elle se trouvera sur des hauteurs, pour découvrir ce qui pourrait venir sur les derrières.

Le sous-officier qui la commandera sera en outre particulièrement chargé de faire rejoindre tous les traîneurs. Il visitera à cet effet les cabarets qui se trouvent sur la route, et en fera sortir tous les hommes du détachement qui s'y seraient arrêtés.

S'il se trouve de la cavalerie dans le détachement, le Commandant la placera derrière le corps de la troupe, pour l'avoir à sa disposition. Il pourra mettre un ou deux cavaliers à l'avant et à l'arrière-garde, pour recevoir plus promptement les avis de ce qui s'y passera.

Lorsque le temps sera couvert et pendant la nuit, l'avant et

l'arrière-garde et les éclaireurs s'écarteront moins du corps du détachement. Ils marcheront dans le plus grand silence et s'arrêteront de temps en temps pour mieux écouter.

Le corps du détachement marchera toujours dans le plus grand ordre et sans traîneurs. S'il est chargé d'escorter un convoi et qu'il soit nombreux, son commandant le partagera en deux divisions. Il placera l'une à la tête du convoi et l'autre à la queue ; quelques soldats seulement seront, de distance en distance, sur les flancs, pour faire serrer les voitures, qui devront toujours marcher à la file les unes des autres. Lorsqu'il y aura trop d'intervalle entre elles, la tête de la colonne ralentira la marche, et même s'arrêtera s'il est nécessaire.

Si c'est un détachement peu considérable, le Commandant le placera en entier en tête du convoi, et il mettra seulement deux hommes à la queue pour faire serrer les voitures.

Le Commandant de tout détachement conviendra d'un signal pour réunir en cas d'attaque tous les hommes qui le composent. A ce signal ou au premier coup de fusil qui sera tiré, l'avant et l'arrière-garde et ses éclaireurs rejoindront le corps de la troupe.

Si le commandant de l'avant-garde a, le premier, connaissance de l'ennemi, il détachera aussitôt un homme pour en avertir le commandant de l'escorte, et s'il est attaqué il soutiendra le feu de l'ennemi le plus longtemps qu'il pourra, pour donner le temps aux tirailleurs des flancs et à l'arrière-garde de rejoindre l'escorte, et à l'officier qui la commande celui de faire ses dispositions. Les commandants des tirailleurs et de l'arrière-garde observeront la même conduite, si l'ennemi se présente d'abord à eux.

Les voitures du convoi doubleront la file et le Commandant disposera son détachement pour le combat qu'il soutiendra vigoureusement, jusqu'à ce qu'il ait repoussé les brigands.

Quelle que soit l'attaque qu'il ait à essayer, il étendra sa troupe le plus qu'il pourra, selon la nature du terrain où il se trouvera, et il fera en sorte de déborder les flancs de l'ennemi. Il fera protéger les siens par des tirailleurs : ce sera, pour l'aile droite, les hommes détachés à l'avant-garde et sur le flanc droit, qui, devant rejoindre au signal de l'attaque, viendront se placer en tirailleurs pour couvrir l'aile droite ; l'arrière-garde et les hommes détachés sur le flanc gauche viendront couvrir l'aile gauche.

Son but étant de défendre et de conduire à sa destination le convoi dont il est chargé, il ne poursuivra pas l'ennemi, de crainte que sa fuite ne soit un piège pour lui faire abandonner le convoi qu'il escorte.

L'ennemi étant repoussé, le convoi continuera sa marche dans le même ordre qu'il avait avant l'attaque.

Si quelque chariot du convoi venait à se casser, sa charge serait promptement répartie sur les autres, le chariot rompu rangé de côté sur le chemin, et les chevaux qui le traînaient seraient attelés aux autres voitures.

Lorsque le convoi s'arrêtera dans un village pour faire reposer les hommes ou les chevaux, ce sera, autant qu'il sera possible, à la sortie du village et dans un endroit où les voitures peuvent être rassemblées. Le commandant de l'escorte placera la garde nécessaire pour sa sûreté et ne permettra pas au reste de la troupe de s'écarter.

Si le convoi doit y passer la nuit, il établira un ou plusieurs corps de garde selon sa force et la position du terrain. Il placera un nombre de sentinelles suffisant pour garder toutes les avenues et empêcher que personne n'approche. Il aura attention, en outre, que le reste de sa troupe soit logé le plus à proximité possible. Il lui fera connaître d'avance le point où elle doit se rassembler et la manière dont elle doit être disposée en cas d'alerte.

Tout Commandant de détachement qui négligera quelques-unes des mesures prescrites par la présente Instruction sera responsable des événements qui en résulteraient, et traduit à la Commission militaire pour y être jugé comme un traître qui a sacrifié ses frères d'armes, et les munitions et effets de la République confiés à sa garde.

Sera traité de même tout Commandant de détachement et tout individu le composant qui, soit qu'il attaque, soit qu'il soit attaqué, prendrait la fuite, ou ne remplirait pas son devoir, en se battant avec vigueur, et jusqu'à la dernière extrémité.

DES DETACHEMENTS CONTRE LES BRIGANDS

Le Commandant d'un détachement chargé de faire les fouilles et de découvrir les repaires des brigands disposera sa troupe de la manière prescrite pour les escortes ; il placera à l'avant-garde un officier ou sous-officier intelligent pour éclairer sa marche, reconnaître tout ce qui paraîtra suspect et questionner les travailleurs ou gens de la campagne qu'il rencontrera.

Lorsque cet officier ou sous-officier aura connaissance d'un rassemblement de brigands, il se repliera vers le Commandant du détachement pour lui en donner avis.

Celui-ci fera ses dispositions pour les surprendre ou du moins pour les attaquer avec avantage et en les tournant, et autant qu'il sera possible en occupant le haut du terrain ; sa principale attention doit être, comme on l'a déjà dit en parlant des escortes, de s'étendre le plus qu'il sera possible, afin de déborder et attaquer les flancs de l'ennemi. Il rangera en conséquence sa troupe sur une ligne, en mettant même, s'il le faut, de l'intervalle entre les files ; c'est la manière de combattre avec succès les Chouans, qui ont coutume de s'éparpiller et d'attaquer en tirailleurs.

Au moyen de ces mesures on ne peut manquer de les défaire. Un ramas de voleurs mal armés, sans discipline et sans ordre, que le seul amour du pillage anime, ne peut tenir

contre la valeur bien dirigée des Républicains qui combattent pour la Patrie et la Liberté.

Les brigands ayant été forcés de céder seront poursuivis vivement. Une partie du détachement pourra même se mettre en tirailleurs pour atteindre les fuyards, mais une moitié au moins, ayant le Commandant à sa tête, suivra en bon ordre, afin d'être toujours en état de faire face aux nouvelles forces qui pourraient se présenter.

Si au contraire, le détachement, malgré tous ses efforts, avait été repoussé, le Commandant le rallierait à quelque distance de l'ennemi et il le ramènerait à la charge, à moins que des forces infiniment supérieures ne l'obligeassent à se retirer, ce qu'il exécutera toujours en bon ordre, ayant soin de faire protéger sa retraite par un corps de tirailleurs.

Il déclarera d'avance que tout militaire qui fuira, ou qui abandonnera ses armes, ou son sac, sera livré à la Commission militaire pour être puni selon la rigueur des lois, qui portent peine de mort contre cette infâme lâcheté.

Il déclarera en même temps, au nom du Général en chef, que tous ceux qui se distingueront par quelque acte de bravoure, outre la gloire qu'ils recueilleront et qui est la récompense la plus flatteuse pour des républicains, recevront des témoignages particuliers de la reconnaissance nationale.

Si le Commandant du détachement a connaissance que les brigands se trouvent dans le village, il doit tâcher de s'en approcher à la faveur des haies et fossés, partager la moitié de sa troupe, pour s'emparer de toutes les avenues ou issues qui y aboutissent, afin de leur couper toute retraite, et fondre brusquement avec le reste sur le lieu où ils sont rassemblés.

Si les brigands se trouvaient dans une maison isolée, le Commandant du détachement, après s'en être approché le plus furtivement qu'il lui sera possible, la fera entourer par une partie de sa troupe, de manière à occuper toutes les issues et les portes de derrière, et il pénétrera dedans avec le reste.

Enfin si le Commandant d'un détachement peu nombreux a connaissance de la marche d'une troupe de brigands, il s'embusquera dans un taillis, un ravin ou tout autre endroit favorable, pour leur tomber sur le corps quand ils passeront; il les prendra en queue ou en flanc, selon la nature du terrain.

Les hommes, femmes et enfants qui s'approcheront du détachement, tandis qu'il sera embusqué, seront arrêtés, mais sans qu'il leur soit fait le moindre mal; on ne négligera rien au contraire pour les rassurer, et ils seront relâchés après l'attaque.

Une observation essentielle que doivent faire les Commandants des détachements, c'est que les brigands se servent pour espionner de femmes et d'enfants, qui les avertissent de la marche des troupes républicaines en feignant de crier après leurs bestiaux; ainsi ils doivent défendre ce cri à ceux qui se rencontreront sur leur route.

Le commandement de ces sortes de détachements, ne sera jamais confié qu'à des officiers braves, intelligents, connaissant le pays, et qui aient la volonté bien reconnue et la fermeté nécessaire pour maintenir dans leur troupe une sévère discipline et surtout un respect inviolable pour les propriétés.

Ceux qui s'écarteront de ces principes seront traités selon toute la rigueur des lois.

Mais aussi le Général en Chef invite les Généraux et les Chefs de Corps à lui faire connaître ceux dont la conduite sera digne de la reconnaissance nationale, et il leur en promet le prix qu'ils ont droit d'en attendre.

DES RECONNAISSANCES

L'objet des reconnaissances est de se procurer des nouvelles de la marche de l'ennemi ou des renseignements positifs sur la situation des lieux qu'il occupe et ses dispositions.

Lorsqu'un officier ou sous-officier sera envoyé avec dix à douze hommes pour faire une reconnaissance ou pour tout autre objet, il détachera toujours deux hommes à 300 ou 400 pas en avant de lui pour lui servir d'avant-garde et deux autres, à la même distance, sur chacun de ses flancs et en arrière, pour éviter les surprises.

Celui qui ne sera commandé pour faire une reconnaissance qu'avec quatre ou six hommes détachera également un homme en avant et sur les flancs pour éclairer sa marche; il vaut bien mieux rester avec un homme ou deux que de risquer d'être coupé ou surpris.

Ces hommes détachés resteront, autant qu'il est possible, en vue du corps de la troupe. Dans les endroits ouverts, ils se tiendront à quelque distance l'un de l'autre pour mieux fouiller, sans toutefois se perdre de vue; quand ils se trouveront sur une hauteur, ils examineront soigneusement de tous côtés.

Quand ils apercevront l'ennemi, sans en être vus, ils se replieront sur le champ vers le corps de la troupe sans faire feu, afin que le détachement puisse prendre une autre route sans être découvert.

S'ils ont été aperçus par l'ennemi, ils en donneront le signal par un coup de fusil et rejoindront aussitôt le corps de la troupe; comme ces sortes de détachements ne sont pas envoyés pour se battre et s'engager avec l'ennemi, le commandant se disposera à la retraite et gagnera du terrain en arrière aussitôt qu'il aura entendu tirer.

Si l'homme qui a tiré lui rend compte que l'ennemi arrive sur lui en nombre très supérieur, il n'attendra pas qu'il le joigne, mais il disposera la troupe un à un, en indiquant d'avance le lieu de ralliement au delà du danger, dont il sera convenu d'avance. Ces hommes dispersés chercheront à gagner les bois ou villages voisins et qu'ils auront reconnus pendant la marche n'être point occupés par l'ennemi; et il n'est pas à

présumer que celui-ci soit assez imprudent pour les poursuivre dans ces endroits ou il doit craindre qu'il y ait une réserve embusquée.

Si le détachement chargé de reconnaître la position ou la force de l'ennemi n'a pas été découvert, il cherchera à s'en approcher le plus près possible, afin de pouvoir remplir sa mission avec exactitude. Quand il craindra d'être aperçu par l'ennemi, par une de ses patrouilles ou par les gens de la campagne qui sont du côté de l'ennemi, il profitera des moyens que le terrain lui offrira de se cacher, et il se tiendra de cette manière, jusqu'à ce qu'il puisse reparaitre avec sûreté.

Enfin, l'officier chargé d'une reconnaissance ne négligera rien pour faire un rapport positif et rapporter les renseignements les plus certains.

Le succès de ces sortes de missions exige qu'elles ne soient confiées qu'à des officiers ou sous-officiers qui ont une connaissance parfaite du pays. Les chefs qui les en chargeront leur donneront, autant qu'il sera possible, un guide intelligent et fidèle, qu'il serait même préférable d'envoyer seul, si l'on pouvait absolument compter sur lui; car il serait bien moins exposé à être découvert, qu'un détachement, quelque peu nombreux qu'il soit.

DES RECONNAISSANCES DE NUIT

Quelquefois, les éclaircissements qui sont l'objet d'une reconnaissance demandent à être pris de nuit; celui qui en sera chargé disposera toujours sa troupe comme dans les reconnaissances de jour, mais en observant de tenir ses éclaireurs plus rapprochés; ils doivent marcher de façon à ne pas perdre de vue le corps de la troupe.

Le détachement en entier fera de fréquentes haltes pour écouter si l'on entend quelque chose il marchera toujours dans le plus grand silence; il sera expressément défendu aux hommes qui le composent de parler, de battre le briquet, ni même de fumer. Le moindre bruit qu'on fait empêche d'entendre celui qui vient de loin et le moindre feu suffit pour se faire découvrir.

Si l'on entend du mouvement aux environs, le Commandant du détachement choisira quelqu'un d'intelligent qui cherchera à se glisser dans l'endroit d'où vient le bruit.

S'il a connaissance de la marche de l'ennemi sans en être vu, il s'avancera autant qu'il le pourra pour reconnaître la force et la direction qu'il tient. Lorsqu'il s'en sera assuré, il tâchera de se retirer doucement, pour donner ces avis à celui qui l'aura envoyé, où, selon les circonstances, il détachera un homme intelligent pour le lui porter.

S'il était découvert, il tirerait quelques coups de fusil pour signaler l'ennemi au poste ou à la troupe dont il serait voisin, et il se retirerait vers eux.

DES MARCHES NOCTURNES

Dans les marches nocturnes les dispositions seront à peu près les mêmes que dans celles du jour, excepté qu'on redoublera de vigilance et de précautions.

Par exemple, l'officier commandant l'avant-garde d'une troupe en marche par une nuit obscure, fera procéder et suivre son détachement par des hommes qui marcheront un à un, à la file les uns des autres, et formeront une espèce de chaîne, depuis l'avant-garde jusqu'au corps de troupe. Cette précaution n'est pas inutile, de jour, en traversant un bois épais dont les chemins sont étroits et tortueux.

De nuit, le commandant de l'avant-garde ne manquera jamais de laisser un homme à chaque jonction de chemin, pour enseigner au détachement qui suit celui qu'il aura pris.

Aussitôt qu'il aura connaissance de la marche de l'ennemi, il détachera un homme sûr pour en porter avis au Commandant de la troupe il ne tirera que lorsque l'ennemi sera tout près de lui, et il soutiendra son feu, pour donner le temps au Commandant de la troupe de faire ses dispositions; il se repliera ensuite en bon ordre.

C'est surtout dans les marches nocturnes que le Commandant doit convenir avec sa troupe d'un certain nombre de coup de sifflet ou de tout autre signal, pour rallier tout son monde en cas d'attaque.

DES PATROUILLES

Les patrouilles ont pour objet la sûreté d'un poste ou d'un détachement.

Tout commandant de poste ou de cantonnement fera faire pendant la nuit, en dehors de son poste, des patrouilles plus ou moins fréquentes selon les circonstances et sa position; il fixera les heures du départ des patrouilles, en observant de ne point les faire sortir à des heures réglées, afin que l'ennemi ne puisse pas les épier et les enlever il indiquera lui-même le chemin qu'elles doivent parcourir, et le fera reconnaître de jour à ceux qui les commanderont.

Le commandant d'une patrouille observera de marcher avec le moins de bruit qu'il sera possible, et fera halte de temps en temps pour écouter, surtout aux croisées des chemins.

Quelque rencontre qu'il fasse, il ne tirera jamais que lorsque, étant coupé, il ne pourra retourner à son poste pour l'avertir.

Après avoir fini sa tournée et rempli les instructions qui lui auront été données, il rentrera à son poste, où il sera reconnu suivant le mode prescrit.

DES CANTONNEMENTS

Tout Chef de détachement, en arrivant dans le cantonnement qu'il doit occuper, se concertera avec la Municipalité, pour loger sa troupe de manière à ce qu'elle soit éparpillée le moins possible. Il la requièrera de la rassembler dans les maisons près les unes des autres, et même dans des granges, s'il n'y a que ce moyen de la réunir; il suffit qu'il y ait quelques chambres à feu par compagnie. Le Commandant sera logé au centre et répartira ses officiers et sous-officiers à proximité de leurs compagnies.

Dès le premier jour de son arrivée, il désignera un lieu pour le rassemblement de sa troupe; en cas d'alarme, il sera bon qu'il se concerte à cet effet avec le chef de la Garde nationale, pour éviter la confusion qui arriverait s'il avait le même point de réunion.

Il reconnaîtra ensuite toutes les avenues qui aboutissent au lieu du cantonnement, il établira ses postes en conséquence, commandera des rondes et patrouilles, et ordonnera partout la plus grande surveillance. Enfin, il fera toutes les dispositions pour se mettre à l'abri d'une surprise et pour repousser vigoureusement l'ennemi, s'il se présentait.

Il aura attention que les rondes se fassent toujours à une heure différente, qu'il indiquera à celui qui doit les faire, et il prendra des moyens pour s'assurer qu'elles se font exactement.

Il fera lui-même de temps en temps des contre-rondes.

Il établira dans son détachement des tours réglés, tant pour le service intérieur que pour le service extérieur; en observant toutefois de ne faire commander les détachements qu'il recevra ordre d'envoyer faire des fouilles, que par des officiers qui aient les qualités exigées au titre des « Détachements contre les brigands ».

Il veillera à la conservation et à l'entretien des armes et des effets d'équipement et habillement de sa troupe, et il en passera à cet effet, la revue, chaque décade.

Le Général en chef prévient les Commandants de cantonnements qu'il prendra des moyens pour surveiller cette partie essentielle, et il fera des exemples sévères de ceux qui se rendront coupables de négligence à cet égard; il n'ordonne pas moins expressément le ménagement des munitions; toute dilapidation de ce genre, étant un vol fait à la République, sera punie comme tel, et le premier responsable sera le Commandant du détachement, s'il a omis de réprimer ce délit.

Enfin, le Général en chef recommande, par-dessus tout, aux commandants des cantonnements de vivre et de faire vivre leur troupe en bonne intelligence avec les habitants du pays, de ne rien exiger d'eux, au-delà de ce que prescrivent les règlements militaires, que de gré à gré, et de ne point les inquiéter dans leurs opinions religieuses, dont la liberté est consacrée par la Déclaration des Droits; mais de les traiter au contraire avec douceur et humanité.

DES DEVOIRS DES CHEFS DE CORPS
ET DE CANTONNEMENT

Il sera distribué trois exemplaires par compagnie de la présente Instruction.

Chaque commandant de compagnie sera tenu d'en faire la théorie au moins une fois par décade, à ses officiers et sous-officiers; et pour rendre cette théorie plus sensible et plus profitable, les chefs de corps et de cantonnement la feront mettre de temps en temps en pratique.

Par exemple : le Chef d'un cantonnement, pour former le coup d'œil de ses officiers et leur apprendre à se poster avantageusement selon la nature du terrain, supposera que l'ennemi occupe une position déterminée, et cherchera celle qu'il pourrait prendre, soit pour l'attaquer, soit pour se défendre.

Il leur fera estimer, à vue, la distance d'un lieu quelconque à celui occupé par l'ennemi; celle où il convient de commencer le tir, en leur faisant observer que le feu ne commence à avoir quelque effet qu'à la distance de 300 à 400 pas. Après avoir estimé par aperçu sa distance d'un endroit à l'autre, on la mesurera au pas, pour s'assurer si l'on ne s'est pas trompé, et rectifier ainsi son coup d'œil.

Pour habituer les officiers et sous-officiers aux patrouilles, aux reconnaissances et aux embuscades, il fera sortir un détachement, qui suivra une direction déterminée; il laissera celui qui le commandera le maître de se placer à plus ou moins de distance et de la manière qu'il voudra.

Une heure après, un détachement sera commandé pour patrouiller dans la même direction et rapporter des nouvelles de l'ennemi qui sera figuré par le premier détachement. Celui qui aura dépassé une embuscade sera censé avoir donné dans le piège.

Le coup d'œil et le génie des officiers se développeront par la pratique de ces manœuvres fictives. C'est la meilleure leçon qu'on puisse leur donner, mais il faut avoir attention, dans ces simulacres, de ne pas faire de suppositions ridicules et de s'écarter le moins possible de la vraisemblance. Le Commandant ordonnera aussi quelquefois de lui faire par écrit des rapports d'après des patrouilles et des reconnaissances simulées.

Tout officier qui, dans un mois, n'aura pas pris connaissance des principes développés dans cette Instruction au point de pouvoir en rendre un compte satisfaisant sera destitué.

Mais en sévissant rigoureusement contre l'insouciance et l'ignorance des officiers, le Général en chef assure des récompenses à ceux qui joindront du zèle, de l'intelligence et de l'instruction à la valeur qui caractérise le militaire français.

L. HOCHÉ.

LES GRANDES DATES DE LA CHOUANNERIE

1792

27 mai : Annonce, par le Marquis de la Rouerie, de la conjuration de « L'Association Bretonne ».

1793

30 janvier : Mort du Marquis de la Rouerie.
Mars : Insurrection générale (Bretagne).

1794

27 juillet : Mort de Jean Cottereau.

1795

Février : Débarquement en France de Frotté.
Mars-avril : Conférence de la Prévalaye-La Mabilais.
Juin : Début de la Première Chouannerie Normande.
16 juin : Attaque par les chouans bretons de la fabrique de poudre de Pont-de-Buis (Finistère).
17 juin : Mort de Boishardy.
25 juin-20 juillet : Quiberon.
17 juillet : Traquenard de Coëtlogon.
Juillet : Odyssée de « L'Armée Rouge ».
28 juillet : Mgr de Hercé et de Sombreuil fusillés à Vannes.
16 août : Cadoudal Major-Général.
Octobre : Affaire de Briouze (Normandie).
27 octobre : Mort de Jean Tréton.
Octobre-novembre : Le Comte d'Artois à l'Ile d'Yeu.

1796

Janvier : Hoche général en chef.
31 mars : Echec de Frotté devant Tinchebray.
7 avril : Affaire de « L'Auberge Rouge » (Normandie).
30 mai : Cadoudal maréchal de camp.
1^{er} juin : Affaire du Grand-Celland (Normandie).
19 juin : Paix signée à Vannes.
Juin : Départ de Frotté pour l'Angleterre.
6 juillet : Pacification en Normandie.

1797

Avril : Frotté en France.
Septembre : Frotté de nouveau en Angleterre.

1798

Juin : Cadoudal de retour en France après 7 mois passés en Angleterre.
Septembre : Mort de mandat.

1799

1^{er} semestre : Billard reprend, seul, les armes en Normandie.
Septembre : Frotté en Normandie.
15 octobre : Prise du Mans par Bourmont.
16 octobre : Début de la 2^e chouannerie normande.
26 octobre : Reprise de la Guerre en Bretagne.
27 octobre : Attaque et prise de la prison de St-Brieuc par les Royalistes bretons.
27 octobre : Echec de Frotté devant Vire.
29 novembre : Important débarquement d'armes anglaises à l'embouchure de la Vilaine.
Décembre : Conférence de Pouancé.
28 décembre : Violente proclamation de Bonaparte contre les chouans.

1800

4 janvier : 2^e proclamation de Bonaparte.
Janvier : Conférence de Candé.
25 janvier : Bataille du Pont du Loc (Bretagne).
12 février : La paix est signée au château de Beaugard, près de Vannes.
18 février : Exécution de Frotté à Verneuil.
Mars-avril : Cadoudal à Paris. Rencontre avec Bonaparte.
Avril-mai : Cadoudal en Angleterre.
6 juin : Cadoudal débarque en France.
Novembre : Cadoudal en France après un nouveau séjour en Angleterre.

1801

21 janvier : Mort de Mercier « La Vendée ».
Mai : Cadoudal en Angleterre.
1803
21 août : Débarquement de Cadoudal à Biville (Seine-Maritime).

1804

9 mars : Cadoudal est pris à Paris.
25 juin : Exécution de Cadoudal, en place de Grève.

BIBLIOGRAPHIE

- D'ANDIGNE : Mémoires.
 BEAUCHAMP : Histoire de la Guerre de Vendée et des Chouans.
 BILLARD de VEAUX : Mémoires d'un ancien chef vendéen.
 BLANC (Louis) : Histoire de la Révolution Française.
 BLEIGUEN : Chouans et Bleus au pays de Questembert.
 BOURIENNE : Mémoires.
 CADOUAL (Georges de) : Georges Cadoudal et la Chouannerie.
 CHASSIN : Etudes documentaires sur la Guerre de Vendée et de la Chouannerie (11 vol.).
 CLOSMADÉUC (G. Thomas de) : Quiberon 1795 - Emigrés et Chouans.
 CRETINEAU-JOLY : Histoire de la Vendée Militaire (4 vol.).
 DENIAU (Abbé) : Histoire de la Guerre de Vendée (6 vol.).
 DUMAINE (Abbé) : Tinchebray et sa région au Bocage Normand (3 vol.).
 FEVRE (Marcel) : Hoche accepta Dieu mais refusa le Roi.
 GABORY (Emile) : La Révolution et la Vendée (3 vol.).
 Les Bourbons et la Vendée.
 L'Angleterre et la Vendée (2 vol.).
 GODECHOT (Jacques) : La Contre-Révolution (1789-1804).
 HUREL : Tinchebray, étude historique.
 HYDE de NEUVILLE : Mémoires.
 KERVEGANT (L.) : Au pays de la conspiration, Révolution et Chouannerie.
 LACHOUQUE (commandant) et ARNNA (Jacques) : Cadoudal et les Chouans.
 LA GOURNERIE (Eugène de) : Les débris de Quiberon. Souvenirs du désastre de 1795.
 LANNE (Ad.) : Le mystère de Quiberon (1794-95).
 LA SICOTIERE (L. de) : Louis de Frotté et les Insurrections normandes, 1793-1832 (2 vol.).
 LA VARENDE (Jean de) : Cadoudal.
 LE FAHLER : Le Royaume de Bignan.
 LE GARREC (Chanoine) : Quiberon, la Bataille et le Martyre Les Vrais Martyrs de Quiberon (1795).
 L'Armée Rouge.

- LENOTRE (G.) : Le Marquis de la Rouerie et la Conjuración Bretonne.
 Georges Cadoudal.
 La Mirlitantouille.
 MARTEL (Comte de) : La Pacification de l'Ouest.
 MORVAN (Jean) : Les Chouans de la Mayenne.
 MOULIN : Mémoires.
 MURET (Théodore) : Histoire des Guerres de l'Ouest.
 des NOUHES (Arthur) et divers auteurs : Généraux et Chefs de la Vendée Militaire et de la Chouannerie.
 PITRE-CHEVALIER : Bretagne et Vendée.
 POIRIER de BEAUVAIS (Bertrand) : Mémoires.
 PUISAYE (Comte Joseph de) : Mémoires.
 de R... (Michel) : Jean Chouan et la Chouannerie.
 ROHU : Mémoires.
 SAGERET (Emile) : Le Morbihan et la Chouannerie morbihanaise sous le Consulat (4 vol.).
 SAVARY : Guerre des Vendéens et des Chouans contre la République (6 vol.).
 SEGUIN (Richard) : Histoire de la Chouannerie et de la Restauration de la religion et de la Monarchie en France.
 VAUBAN (Comte de) : Quiberon.
 Ouvrages sur Hoche, de DU CHATELLIER, CUNEO D'ORNANO, et POSTEL.
 REVUE DU « SOUVENIR VENDEEN » et nombreux articles, archives diverses, lettres provenant de collections particulières.

DE L'ÉTAT A PARIS

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

LE MINISTRE DE LA CULTURE

LE MINISTRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

LE MINISTRE DE LA JUSTICE

LE MINISTRE DE L'ÉCONOMIQUE

LE MINISTRE DE L'ÉNERGIE

LE MINISTRE DE L'ÉQUIPEMENT

LE MINISTRE DE L'INTERIEUR

LE MINISTRE DE LA MARINE MARCHANDE

LE MINISTRE DE LA MÉTÉOROLOGIE

LE MINISTRE DE LA NUTRITION

LE MINISTRE DE LA PÊCHE

LE MINISTRE DE LA PROTECTION CIVILE

LE MINISTRE DE LA TRAVAIL

LE MINISTRE DE LA VÉTÉRINAIRE

LE MINISTRE DE LA VITICULTURE

LE MINISTRE DE LA ZONE ALPINE

LE MINISTRE DE LA ZONE PACIFIQUE

LE MINISTRE DE LA ZONE PÉNINSULAIRE

LE MINISTRE DE LA ZONE PYRÉNÉENNE

LE MINISTRE DE LA ZONE RÔNANNE

LE MINISTRE DE LA ZONE SAUVAGE

LE MINISTRE DE LA ZONE VALENTIGNONNAISE

LE MINISTRE DE LA ZONE VOSGEOISE

LE MINISTRE DE LA ZONE YVETTE

ACHEVE D'IMPRIMER SUR LES
PRESSES DE L'IMPRIMERIE S.E.G.
A CHATILLON - SOUS - BAGNEUX

Dépôt légal n° 21 — 3° trimestre 1962

